
U d'/of OTTAWA
39003001478089



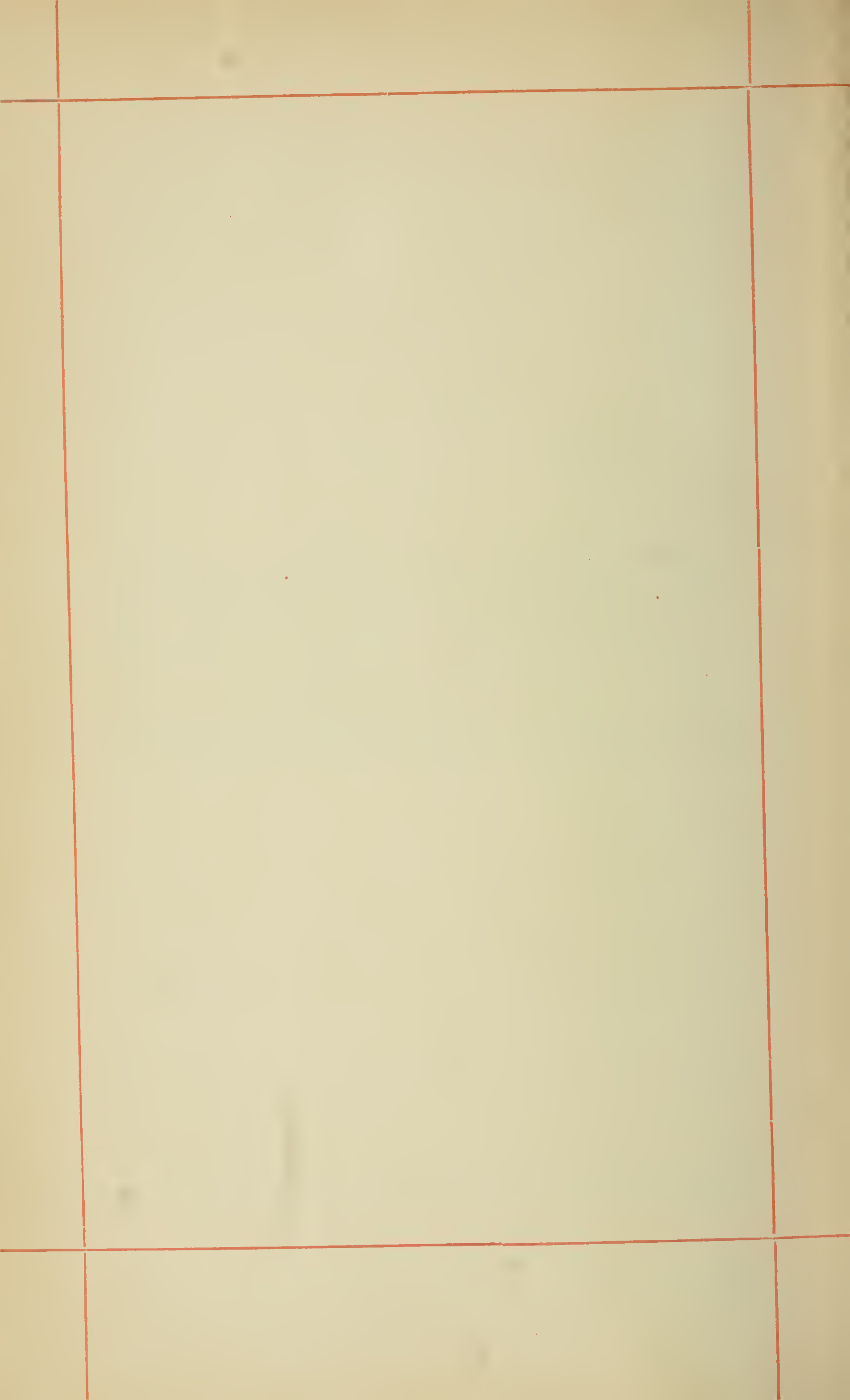
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/franoisdelorra00buet

François de Lorraine,

DUC DE GUISE.





Le duc de Guise, d'après un vitrail de l'hôtel-de-ville de Metz.




# François de Lorraine

## Duc de Guise,

PAR CHARLES BUET.



Société de Saint-Augustin,

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie,

Imprimeurs des Facultés Catholiques de Lille.

LILLE. — 1889.



TOUS DROITS RÉSERVÉS.

LC
112
[illegible]
1829

A Son Altesse Royale
Monseigneur HENRI d'ORLÉANS,
Duc d'Aumale,
l'un des Quarante de l'Académie Française.

*Monseigneur,*

JE *me croirais coupable de témérité, si j'osais présenter à Votre Altesse Royale tout autre livre qu'un livre de vulgarisation. Le royal historien des princes de la maison de Condé, l'un des Quarante de l'Académie Française, prendrait alors en pitié mon insuffisance ; il faudrait, pour que l'œuvre fût digne du fils de Henri IV, à qui elle est dédiée, qu'elle fût parfaite de tout point, aussi merveilleusement écrite que celle qui Vous ouvrit les portes de la plus illustre compagnie littéraire qui soit au monde.*

*Mon ambition ne va pas si haut. J'ai fait de l'amiral de Coligny, une histoire terriblement impartiale et qui condamne à ce point cet "austère intrigant" qu'un de mes amis, le comte Amédée de Foras, grand clerc en matière historique, et l'un des plus savants gentilshommes de France, voulait qu'on attachât le*

*volume par une chaîne au piédestal de la statue de ce Coligny, traître à son Dieu, à sa foi, à sa patrie, à son roi, à ses ancêtres.*

*J'ai voulu faire aussi l'histoire de son rival, ce grand homme de guerre, ce grand homme d'honneur, dont Votre Altesse Royale a dit : " De quelque façon que l'on juge la politique de " François de Lorraine, on ne peut qu'admirer " ses hautes qualités, et quiconque porte un " cœur français honorera toujours la mémoire " de celui qui sauva Metz et qui reprit Ca- " lais* (1). ,,

*Pour nous autres catholiques, — et, disons-le, pour la plupart des hommes d'intelligence, — François de Lorraine est la plus complète et plus parfaite figure de ce seizième siècle, qui compta un si grand nombre d'hommes supérieurs, le plus beau siècle peut-être, malgré les passions qui le bouleversèrent, de notre histoire nationale, si belle et si grandiose à travers tant de catastrophes, de drames, de malheurs.*

*Et maintenant, si j'ai osé dédier à Votre Altesse Royale un si modeste ouvrage, il me paraît que je dois Lui en dire les raisons.*

*La première, c'est que ce titre de* Duc de

1. *Histoire des princes de Condé*, tome 1er.

Guise, *consacré par tant d'événements où est mêlée la vie même de la nation au long des âges, fut porté en dernier lieu par l'auguste prince, votre Fils, qu'il a plu à la divine Providence d'appeler au ciel, auprès du glorieux ancêtre de tous les Bourbons, saint Louis.*

*La seconde, c'est que cette très humble dédicace m'est un moyen de témoigner hautement des sentiments de respectueuse fidélité à la monarchie, dans lesquels j'ai eu le bonheur d'être élevé et de persévérer; sentiments que tout royaliste a le devoir d'affirmer, au moment surtout où des lois injustes et iniques frappent les héritiers de soixante rois, dévoués pendant dix siècles à la gloire, à la prospérité, à la grandeur de la France.*

*Né sujet de la dynastie de Savoie, tant de fois alliée à la dynastie française, si je garde dans mon cœur le souvenir de nos Comtes, de nos Ducs et de nos Rois, le culte de leur histoire, la fidélité aux traditions léguées par nos ancêtres, je reporte avec un respect infini ces souvenirs, ce culte et cette fidélité à la famille des Fleurs de lys, que les destinées, sous l'œil de Dieu, ont substituée à la famille d'Humbert aux Blanches-Mains, pour tous ceux qui, dans*

*nos vallées des Alpes, — et ils sont nombreux ! — ont conservé, intacte, l'obéissance au principe monarchique.*

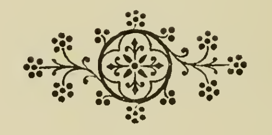
*Enfin ces pages sont aussi dédiées à l'auteur de la* Lettre sur l'histoire de France *et de l'*Histoire des Princes de Condé.

*Votre Altesse Royale daignera, je l'espère, agréer cette marque du profond respect de son très humble et très obéissant serviteur*

Charles BUET,

Président de l'Académie Chablaisienne.

*Thonon en Savoie, ce 29 Janvier 1888.*





# Bibliographie des ouvrages consultés.


S. A. R. Mgr le Duc d'Aumale : *Histoire des princes de Condé pendant les seizième et dix-septième siècles.* — 2 vol. in-8°. Paris, Michel-Levy, 1863.

Gustave Baguenault de Puchesse : *Jean de Morvilliers, étude sur la politique française au seizième siècle.* — 1 vol. in-12. Paris, Librairie académique Didier et Cie, 1870.

J. Barbey d'Aurevilly : *Les Œuvres et les Hommes.* — 4 vol. in-12. Paris, Amyot, 1861.

Ed. de la Barre Duparc : *Histoire de Charles IX.* — 1 vol. in-8°. Aux frais de l'auteur, Paris, 1875.

Armand Baschet. *La diplomatie vénitienne. Les princes de l'Europe au seizième siècle*, etc., *d'après les rapports des ambassadeurs vénitiens.* — 1 vol. in-8°. Paris, H. Plon, 1862.

Armand Baschet : *Les archives de Venise, Histoire de la chancellerie secrète.* — 1 vol. in-8°. Paris, H. Plon, 1870.

René de Bouillé, ancien ministre plénipotentiaire : *Histoire des ducs de Guise.* — 3 vol. in-8°. Paris, Amyot, 1849.

Charles Buet : *L'amiral de Coligny et les guerres de religion au seizième siècle.* — 1 vol. in-12. Paris, Société Générale de Librairie catholique, 1884.

Charles Buet : *Les mensonges de l'histoire.* — 1 vol. in-8°, Lille. J. Lefort, 1884.

J. A. C. Buchon : *Choix de chroniques et de mémoires relatifs à l'histoire de France.* — 10 vol. in-8°. Paris, Paul Daffis, 1875.

César Cantu : *Histoire universelle traduite par Eugène Aroux et Piersilvestro Leopardi.* — 3e édition parisienne, revue par M. Lacombe. 20 vol. in-8°. Paris, Firmin-Didot, 1867.

CÉSAR CANTU : *Les hérétiques d'Italie, traduction Anicet Digard et Edmond Martin.* — 5 vol. in-8°, Paris, Putois-Cretté, 1870.

CH. CAUVIN : *Vie de François de Lorraine, duc de Guise, surnommé le Grand.* — 1 vol. in-8°. Alfred Mame. Tours, 1878.

CAPEFIGUE : *La Réforme et la Ligue.* — 1 vol. in-8°, 3e édition. Paris, Belin-Leprieur, 1844.

PRINCE EUGÈNE DE CARAMAN-CHIMAY : *Gaspard de Coligny, amiral de France, d'après ses contemporains.* — 1 vol. in-8°. Paris, librairie Beauvais, 1873.

VICTOR DE CHALEMBERT : *Histoire de la ligue sous les règnes de Henri III et de Henri IV, ou quinze années de l'Histoire de France.* — 2 vol. in-8°. Paris, Ch. Douniol, 1854.

J. CHANTREL : *Histoire populaire des Papes.* — 5 vol. in-8°. Paris, Dillet, 1866.

P. CHARPENNE : *Histoire de la Réforme et des Réformateurs de Genève.* — 1 vol. in-8°. Paris, Amyot, 1861.

PHILARÈTE CHASLES : *Études sur le seizième siècle en France.* — 1 vol. (Collection Charpentier). Paris, 1876.

W. COBBETT, traduction nouvelle : *Lettres sur l'Histoire de la Réforme en Angleterre et en Irlande.* — 4e édition, 1 vol. in-12. Paris, Gaume, 1829.

C. DARESTE, doyen de la faculté des lettres de Lyon : *Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours.* — 9 vol. in-8°. Paris, Henri Plon, 1866.

Z.-M. DARGAUD : *Histoire de la liberté religieuse en France, et de ses fondateurs.* — In-18, 4 vol. (Collection Charpentier). Paris, 1859.

EDMOND DEMOLINS : *Histoire de France depuis les premiers temps jusqu'à nos jours, d'après les sources et les travaux récents.* — Paris, 4 vol. in-12. (Société bibliographique), 1880.

HENRI DE L'EPINOIS : *M. Henri Martin et son histoire de France (critiques et réfutations).* — 1 vol. in-12. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1872.

H. FORNERON : *Les ducs de Guise et leur époque*, étude historique sur le seizième siècle. — 2 vol. in-8°. Paris E. Plon et Cie, 1877.

EDOUARD FOURNIER : *L'esprit dans l'histoire*, recherches et curiosités sur les mots historiques. — 3e édition. 1 vol. in-18. Paris, Dentu, 1867.

LE COMTE H. DE LA FERRIÈRE : *Le seizième siècle et les Valois, d'après les documents inédits du British Museum et du Record Office.* — 1 vol. grand in-8°. Paris. Imprimerie nationale, 1879.

JOURNAL DU CONCILE DE TRENTE, rédigé par un secrétaire vénitien présent aux sessions de 1562 à 1563, et publié par Armand Baschet. — 1 vol. in-12. Paris, Henri Plon, 1870.

IMBERT DE SAINT-AMAND : *Les Femmes de la cour des derniers Valois.* — 1 vol. in-12. Paris, Dentu, 1884.

KERVYN DE LETTENHOVE : *Les Huguenots et les Gueux. Étude historique sur vingt cinq années du XVIe siècle.* — 6 vol. Bruges, Beyaert-Storie, éd., 1885.

EUGÈNE MAHON DE MONAGHAN : *L'Église, la Réforme, la philosophie et le socialisme, au point de vue de la civilisation moderne.* — 1 vol. in-12. Pélagaud, Paris et Lyon, 1865.

MIGNET, de l'Académie Française: *Mémoires historiques.* — 3e édition, 1 vol. (collection Charpentier), 1854.

L'ABBÉ MURY : *Histoire politique et religieuse de la France.* — 4 vol. in-12. Paris, Bray et Retaux, 1875.

J. A. PETIT : *Histoire de Marie Stuart.* — 2 vol. in-8°. Paris, Bloud et Barral, 1776.

*Questions controversées de l'Histoire et de la Science.* — 4 séries ou vol. Paris, librairie de la Société bibliographique.

HENRI DE RIANCEY : *Histoire du monde.* — 10 vol. in-8°. Paris, Victor Palmé, 1872.

ROHRBACHER : *Histoire universelle de l'Église catholique*, continuée jusqu'à nos jours par M. l'abbé Guillaume. — Nouvelle édition avec des notes et éclaircissements d'après les derniers travaux. — 12 vol. grand in-4°, Paris, Société générale de Librairie catholique, 1882.

REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES. — Paris, de 1866 à 1883.

L. DE LA SAUSSAYE, membre de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres : *Histoire du château de Blois.* — Ouvrage couronné par l'Institut en 1840. — 7e édition, 1 vol. in-12, 1875. Paris, Aubry.

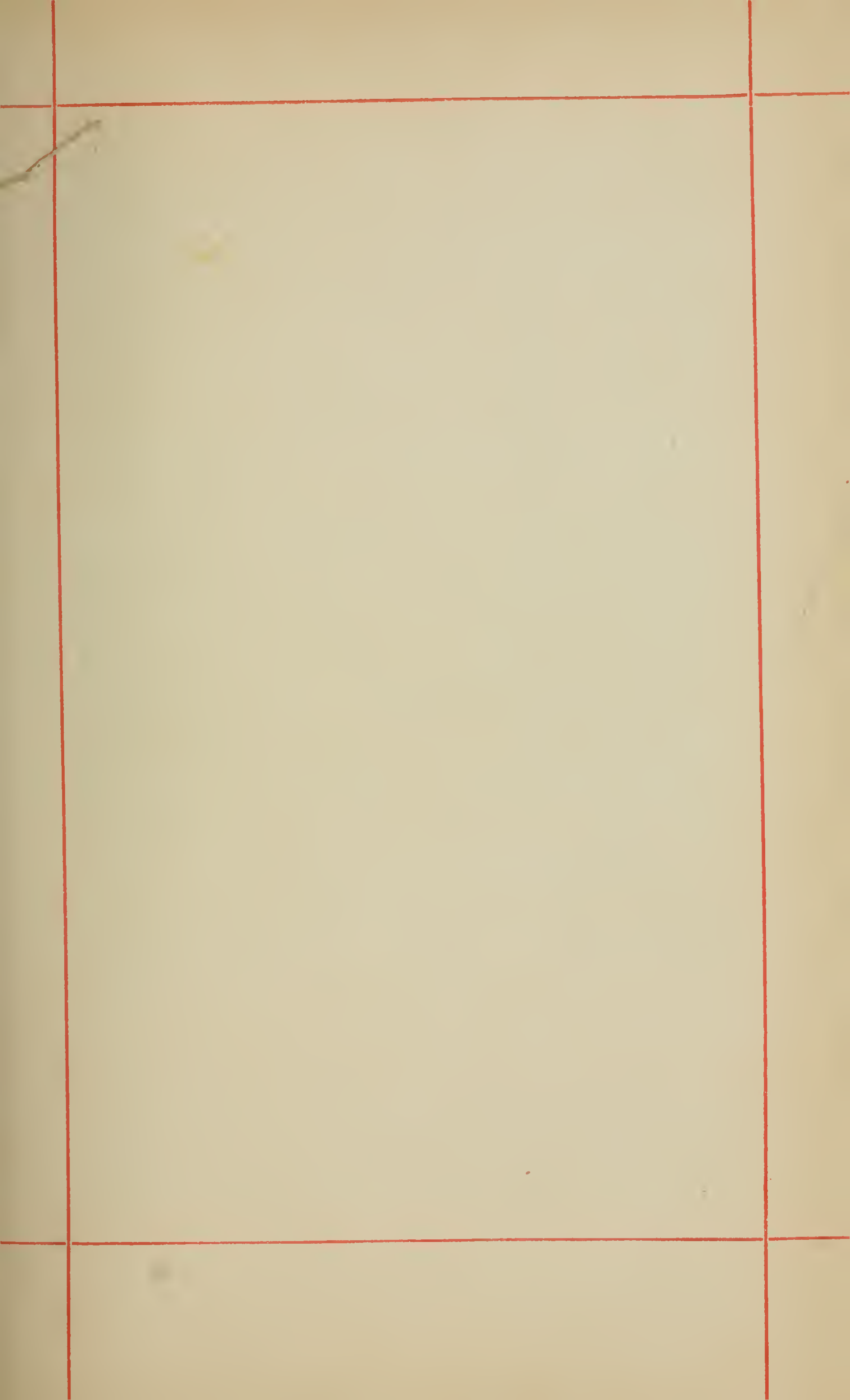
E. A. SEGRETAIN, ancien député : *Sixte-Quint et Henri IV*, Introduction du protestantisme en France. — 1 vol. in-8°. Paris, Gaume, frères, et Duprey, 1861.

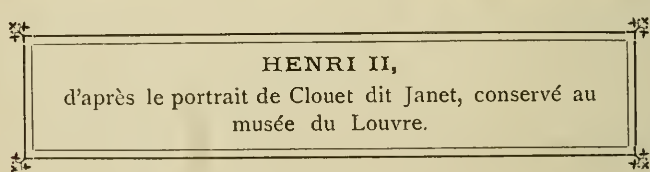
ABBÉ SYLVAIN : *Histoire de S. Charles Borromée, d'après sa correspondance et des documents inédits.* — 3 vol. in-8°. Lille. Desclée-De Brouwer.

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI : *Précis de l'Histoire des Français.* — 3 vol, in-8°. Paris 1839.

CHARLES YRIARTE : *La vie d'un patricien de Venise, au seizième siècle.* — 1 vol. in-8°. Paris, E. Plon et Cie, 1874.







**HENRI II,**
d'après le portrait de Clouet dit Janet, conservé au musée du Louvre.



# Introduction.

« Le seizième siècle, si fertile en événements, si remarquable par son influence sur les destinées du monde, est assurément une mine inépuisable de recherches historiques....

« C'est le siècle de la Renaissance, renaissance d'un paganisme artistique et plein de sophismes, qui prépare les voies à la Réforme, et sert, pour ainsi dire, de préface à la Révolution. C'est le siècle où l'hérésie, révolte perpétuelle de l'orgueil humain contre l'impérissable Vérité, s'élève contre l'autel qu'elle blasphème, contre les trônes qu'elle sape, contre l'ordre social qu'elle décompose et qu'elle commence à dissoudre non seulement par la discussion opiniatrément audacieuse, par la négation farouche et obstinée, mais encore par la violence criminelle, par la rébellion à main armée, par le sang répandu à flots de ses propres fanatiques et des martyrs, sacrifiés les uns et les autres à l'ambition, aux intérêts, aux perversités de quelques hommes dignes d'être appelés, après Attila, des fléaux de Dieu...

« Il est à peu près impossible d'écrire d'un seul jet, dans un ouvrage unique, si volumineux et compact qu'il puisse être, l'histoire du seizième siècle en France.

Les faits sont trop enchevêtrés, les caractères trop complexes, et peut-être serait-il difficile de remonter le courant d'opinions que notre légèreté d'appréciation en matière historique a formé d'après les chroniqueurs badins, les conteurs familiers, les satiriques de cour, imposés à notre goût du frivole, du romanesque, à notre amour du paradoxe élégant et de l'érudition superficielle, par l'école dont Michelet est le protagoniste. Mais s'il est redoutable d'aborder la discussion générale de la philosophie de l'histoire, quand on est contraint de résumer toutes les péripéties d'un siècle en un seul volume, il ne l'est point d'examiner une individualité dans le cadre des événements où elle se mouvait ; il est, au contraire, commode et facile, en pareil cas, d'appliquer rigoureusement ce que nos contemporains appellent volontiers la méthode scientifique. »

Les lignes qu'on vient de lire, l'auteur de cette nouvelle étude sur François de Lorraine, duc de Guise, que son siècle surnomma *Monsieur de Guise le Grand*, — l'auteur, dis-je, les écrivait dans la courte préface de son livre sur l'amiral de Coligny, livre qui suscita bien des colères, mais qui obtint aussi un véritable succès en France et en Angleterre, en Angleterre où la presse, pour protestante qu'elle soit dans ses tendances, est plus sérieuse, plus honnête qu'en d'autres pays. Les journaux anglais avouèrent que tant de

preuves accumulées contre le rebelle Coligny ne permettaient plus de le considérer comme un si grand homme, et qu'on pouvait, en définitive, lui appliquer le surnom imposé à un autre protestant et l'appeler : « Un austère intrigant ».

Ces lignes donnent tout de suite au volume que voici la physionomie que l'auteur entend lui conserver, et c'est pourquoi il se permet de les reproduire. Ce n'est pas un travail d'ensemble sur le seizième siècle qu'il a entrepris, c'est, comme il l'a déjà dit, une simple *Étude* sur une des plus belles figures de ce siècle essentiellement dramatique. Il lui a semblé qu'après avoir montré les trahisons, les perfidies, l'apostasie de l'homme qui vendait des villes françaises à l'ennemi, et appelait l'invasion étrangère sur le sol de la patrie, il ferait bien de montrer les exploits guerriers, les vertus chrétiennes, la fidélité, le dévouement et la foi de celui qui, sans trève ni repos, combattait les ennemis de son Dieu et de son roi, et mourait victime, en pardonnant à ses assassins. De l'antagonisme de ces deux hommes, dont l'un fut grand dans le bien, tandis que l'autre fut toujours mesquin, même dans le mal, ressortent des leçons éloquentes.

Il n'est pas besoin de chercher ailleurs que dans les plus basses passions du cœur humain, la cause de la haine que l'amiral de Coligny voua à François de Lorraine, dès leurs jeunes années, et après les intermit-

tences d'une amitié qui fut, par instants, passionnée. Ce général, qui ne gagna pas une seule bataille, cet homme politique, toujours en échec, et qui ne trouvait d'autre instrument de règne que l'assassinat, ce grand de cour dévoré d'ambition, ce ministre qu'on n'écoutait guère, parce qu'il subordonnait ses conseils à ses intérêts, ne sut jamais pardonner à François de Lorraine d'accomplir des exploits, de remporter des victoires, de négocier habilement, d'occuper les plus grandes charges de la couronne, de conseiller les rois et les reines et d'en être écouté. C'est le fait capital des luttes entre ces deux seigneurs de si diverse fortune. L'un exerçait le pouvoir, prenait le commandement, agissait en maître, par le fait des circonstances, et surtout parce qu'il se sentait fort. L'autre enviait moins encore ces inappréciables avantages, que la parfaite sérénité et la déconcertante sécurité de celui qui se les attribuait. Celui-là n'eût pas plus compris que sa puissance fût discutée, que celui-ci n'eût admis qu'elle ne fût pas discutable.

***

L'histoire des Guises nous offre l'étonnant spectacle d'une famille où la fortune, les vertus guerrières, l'honneur et la gloire se transmettent en héritage pendant trois ou quatre générations. Ces faits sont rares, et le progrès universel est encore en retard chez nous sur ce chemin. Ces très grands seigneurs, formant un faisceau

imposant de hautes capacités militaires ou civiles, ont occupé toute la place que la France put faire aux grands hommes, depuis François I[er] jusqu'à Richelieu, et Henri IV lui-même, comme l'a dit un de leurs récents historiens, eut de la peine à se mettre au-dessus d'eux.

Leur gloire pourtant n'est peut-être pas sans mélange. Sous les règnes de François I[er], de Henri II, de François II et de Charles IX, la guerre était une passion chez les soldats et une nécessité pour le peuple; quand on attendait son ennemi, on lui laissait l'avantage de l'invasion ; si on allait le chercher, on prenait pour soi la chance du pillage et rien de plus : il semble qu'en ces temps le droit général des nations ait été complètement inconnu ; il est certain qu'on le méprisait avec autant de hauteur que de barbarie. Les Guises étaient de leur siècle ; on ne peut pas jouer un grand rôle sans appartenir à son époque. Ils en avaient les défauts, c'était la part de leur héritage national ; mais ils possédaient, en outre, des qualités si élevées, que, même au milieu de nous, ils occuperaient un rang supérieur.

François de Guise le Grand, second du nom et surnommé le Balafré, fut assurément le principal personnage de sa famille, et c'est à lui que ce livre est consacré ; mais en esquissant le portrait de ce général qui

ne subit jamais une défaite, il est impossible de le séparer totalement des siens ; il ne s'est acquis tant de gloire qu'en restant fidèle aux traditions de son père et en s'appuyant sur le concours de ses frères ; c'est ainsi, paraît-il, que les anciens accomplissaient de grandes choses.

Très jeune encore, il faisait ses premières armes, en Lorraine, contre les armées de Charles-Quint; avec une foule de jeunes gentilshommes qui se mutinaient parfois, dans leur fougue entreprenante, contre la prudence de leurs chefs. En ce temps-là, dit Brantôme, on aimait mieux risquer un désastre avec un chef qui donnait ses ordres à cheval, armé de toutes pièces, avec « l'espée au poing, menant les mains », que se confier à la prévoyance d'un général qui, « comme le Nestor des Grégeois, était un vieux penard qui ne bougeait de sa tente et donnait ses ordres et conseils en la mode d'un morveux président ».

L'année suivante, François de Guise servait dans l'armée de Flandre, et déjà on voyait en lui l'activité du général et la bonne humeur du chef des gentilshommes. Impatient de se signaler devant Boulogne, que l'armée du duc d'Orléans allait reprendre aux Anglais, il s'élança avec témérité à travers les hommes d'armes ennemis et gagnait par une horrible blessure son surnom de Balafré.

Il est rare d'avoir à citer un trait de douceur dans la

vie des guerriers de ce siècle, le pillage, l'incendie et les massacres étaient le complément indispensable de la victoire. Or François de Guise fut chargé de commander les soldats que le roi envoya en Saintonge pour rétablir son autorité. Il eut l'humanité de pacifier le pays sans massacres et sans cruauté, et le bon sens de s'en faire honneur. Il raconte lui-même qu'il àvait pu réduire cette province « sans néanmoins y punir ri- « goureusement ces rebelles, comme fit depuis le con- « nestable à ceux de Bordeaux ».

Il nous semble étrange, à cause du progrès de notre civilisation, qu'on puisse montrer comme un éloge la conduite d'un homme qui n'a fait que respecter le droit des gens ; c'est qu'alors on ne pensait pas comme nous, et quand on rapproche la pacification de la Saintonge des événements qui se passaient à la même date en Guyenne et dans Bordeaux, on est bien forcé d'admettre que notre héros était au-dessus des plus célèbres de ses contemporains.

La nation française est menacée d'un démembrement par l'empereur Charles-Quint ; les frontières de son empire serrent les nôtres de toutes parts, ses armées peuvent se recruter sans violence tout autour de nous, depuis l'Espagne jusqu'à la Baltique, en y comprenant l'Italie, et cette armée formidable, faite de dix peuples coalisés, conduite par un chef à la volonté irrésistible, va rouler contre la Lorraine. De ce côté

nous étions presque sans défense ; notre pays était ouvert jusqu'à Metz, et les remparts de cette ville paraissaient une dérision. Le duc de Guise est chargé de défendre cette place. Plus les obstacles sont grands, plus le génie se révèle, plus le courage est entreprenant, plus l'homme devient sublime.

Est-ce le souvenir amer d'un siège tout récent et des malheurs que nous avons vu s'amonceler autour de Metz? Est-ce la simple admiration qu'on doit éprouver en face d'un homme qui se dévoue et qui triomphe ?... Je ne sais ; mais il est impossible de lire le récit du siège de Metz en 1552, sans admirer le général qui défendit cette ville et la garda, mutilée, mais glorieuse à la France.

A son retour de l'expédition de Naples, il acquiert l'honneur d'avoir pu conserver à peu près intactes les dernières forces qui restaient à la patrie. La prise de Calais et de Guines est un de ces coups hardis, qui frappent autant par la rapidité de la conception que par l'éclat du succès ; la gloire du duc de Guise fut alors à son comble.

Je ne sais plus quel est le hautain moraliste qui a dit que les guerres civiles et les guerres de religion sont les seules guerres logiques, parce qu'on y combat pour une idée ou pour une croyance, et que chacun y défend son autel ou ses foyers. Ce paradoxe n'est point si blâmable qu'on le croirait. Il semble qu'il ait

dicté la conduite des Guises pendant ces tristes guerres, dont François, déjà illustre, n'avait pas besoin pour sa renommée, et qui lui ont valu les jugements défavorables de quelques historiens, et les injures des ignorants. Nous verrons, du reste, au cours de notre récit, que le rôle odieux, dans ces bouleversements, appartint aux factieux qui, sous prétexte de réformation religieuse, poursuivaient en réalité un but essentiellement politique.

Les Guises avaient déjà sauvé la France de l'invasion espagnole; ils se présentèrent au moment voulu pour sauver le peuple des sophismes de la Réforme.

Quand François de Guise le Grand succomba devant Orléans, sous les coups du traître Poltrot de Méré, la France perdait plus qu'un général illustre. Dans les circonstances où s'accomplissait cet assassinat, il devenait un attentat contre le défenseur armé de la religion, de l'intégrité du territoire, des prérogatives de la couronne et du caractère sacré des rois de France.

Notre siècle, indifférent à tout et même aux libertés qu'il ne possède pas, — car la liberté de vivre en chrétien est précisément la plus contestée de nos jours, — ne comprend peut-être plus assez l'importance de cette liberté ; or, en ce temps-là, elle était la seule qui pût être et qui fût hardiment revendiquée ; la ligue des catholiques fut une guerre en faveur des droits de la conscience chrétienne, que la tyrannie de

l'erreur aurait opprimée en France, comme en Angleterre et comme partout, si le protestantisme était arrivé au pouvoir.

Nous acceptons souvent les préjugés de notre époque, et nous jugeons les siècles précédents suivant les idées et les besoins du nôtre. Bien plus, on ne craint pas d'écrire et d'enseigner suivant ces vues étroites, fausses et complètement arbitraires. Il y a une manière d'évoquer les souvenirs historiques à la gloire d'une idée ou d'un héros; il y a aussi l'inverse, qui consiste à ne révéler que des hontes ; il y a la méthode de ceux qui ressuscitent l'histoire pour servir de leçon à leurs contemporains ; il y a par contre une façon d'intéresser des lecteurs désœuvrés en exhumant les scandales, et en ravivant les pamphlets.

La partie qui s'est jouée pendant presque tout le seizième siècle a été terrible; envisagée dans l'histoire générale, elle prend une importance extraordinaire en raison des doctrines qui en étaient l'enjeu et des conséquences qui pouvaient en résulter. Or elle est volontairement réduite, dans quelques livres modernes et notamment dans celui de M. H. Forneron, à une simple question de personnes, de prédominance entre ambitieux et d'arrangements de famille: c'est peut-être original comme procédé, intéressant comme lecture, mais c'est absolument contraire à la vérité.

Moins partiaux et mieux inspirés, d'autres historiens, MM. de Bouillé, Cauvin, le protestant Dargaud lui-même rapportent le jugement des principaux chroniqueurs contemporains de François de Guise, et le portrait qu'ils nous en tracent résume tous les témoignages dignes de foi ; cette méthode large et intéressante a le double privilège de montrer les héros sous leur vrai jour et d'embrasser la vérité tout entière; l'autre au contraire, sous prétexte d'érudition, ne dévoile que les petitesses du caractère et les calculs de l'ambition. Le goût de notre siècle serait bien vicié si l'on était forcé à descendre si bas, si on ne trouvait plus rien de grand dans les grandes actions, si on ne pouvait intéresser qu'en essayant de déterrer des hontes et d'amoindrir les grands hommes.

Lacretelle, souvent très sévère envers Guise, ne peut s'empêcher de s'écrier: « Après avoir montré, durant la plus grande partie de sa vie, la magnanimité d'un chevalier, il mourut en montrant la patience et la douceur d'un chrétien. »

Nous ajouterons enccre, avec M. Ch. Cauvin, et pour montrer quel doit être l'esprit de notre livre: « Si François de Guise a été, sans conteste, le plus grand homme de guerre que la France ait possédé au seizième siècle, il a été aussi le politique le plus habile et le plus généreux de son époque. Tous le redoutaient et tous étaient obligés de rendre hommage à la magna-

nimité et à la grandeur de son caractère. Même lorsqu'il semblait n'occuper à la cour qu'un rôle secondaire, ses ennemis le considéraient toujours comme l'âme de son parti. Il faisait profession, comme tous ceux de sa race, d'un catholicisme ardent et convaincu ; son ambition, si grande qu'elle fût, ne parla jamais plus haut que son patriotisme. »

Ces considérations paraissent d'autant plus justes qu'elles caractérisent en même temps l'homme et la ligue dans ce qu'ils avaient de plus élevé.

La ligue ne permit pas que la religion réformée vînt s'asseoir sur le trône des héritiers de saint Louis ; c'est un titre de gloire que toutes les passions ne peuvent flétrir ; elle ne nous a pas laissé devenir esclaves d'un synonyme de Henri VIII dans la personne du premier venu ; ce n'est pas un crime, c'est un bienfait, et le plus grand honneur en revient, tout d'abord, à M. de Guise le Grand.

***

Telle est donc, résumée, en quelques pages, la pensée qui a dominé l'auteur dans la préparation de ce livre, écrit pour la défense de l'Église. Il lui sera bien permis d'ajouter quelques mots pour indiquer la méthode qu'il a suivie.

L'auteur n'a eu garde d'interroger un seul parti ; il a consulté d'abord les chroniqueurs du seizième siècle, les grandes collections, les dictionnaires, les biographies; il

a particulièrement fouillé le *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, organe de controverse très ardent, très agressif, qui publie des quantités de documents et de notes. Il a également puisé dans les ouvrages pleins d'érudition publiés de nos jours, et qu'il a déjà indiqués plus haut. Le plus souvent il leur a laissé la parole, estimant qu'il ne dirait pas aussi bien ce qu'ils disent, sous l'inspiration à laquelle il obéit.

Les dépêches des souverains, des ambassadeurs étrangers, les correspondances que le comte H. de la Ferrière a exhumées du *Record office*, où sont accumulés tant de papiers d'État, les recherches de M. Armand Baschet dans les archives de Venise, les mémoires secrets épars dans cent volumes, nous ont été de précieuses sources d'information. Dans l'impossibilité de citer partout les historiens à qui nous faisons des emprunts, nous avons renoncé à les nommer à chaque page, à accompagner leurs textes de guillemets, à couvrir de notes le bas de nos pages.

Mais nous donnons en tête de cette « Introduction » la *Bibliographie* de la plupart des livres que nous avons consultés, et qui nous ont servi à faire pour le duc de Guise, comme pour l'amiral de Coligny, un ouvrage qui ne nous donnera aucune gloire, car nous n'y mettons presque rien de personnel.

« Cependant, dirons-nous en citant encore quelques

lignes de notre préface à l'*Amiral de Coligny*, cependant, nous revendiquons le mérite de l'ouvrier mosaïste, qui ne fabrique point, assurément, ses petits cubes de lapis, d'aventurine, de jaspe et d'agate, mais qui les juxtapose d'après le carton du peintre, les assortit, les cimente et met en harmonie leurs brillantes couleurs. Et supposant que ce livre ne porte pas un jugement définitif, il n'en sera pas moins utile, étant l'œuvre collective des cinquante ou soixante érudits, d'opinions différentes, de styles divers, auxquels sont empruntés les matériaux de cet édicule. On le lira avec attrait parce qu'il est fidèle. On le consultera avec fruit, parce qu'il est complet. »

Il n'est point nécessaire de répéter, une fois de plus, l'affirmation de Montaigne que c'est ici un livre « de bonne foy ». Destiné à la jeunesse, il ne saurait contenir une seule phrase qui pût troubler une âme pure, ébranler une croyance sincère. On doit à la jeunesse autant de respect qu'à l'enfance, et c'est un païen qui le dit. Comment un chrétien pourrait-il frauder la vérité et jeter, dans les âmes qu'il aspire à convaincre, le germe du mensonge?

Charles Buet.



# François de Lorraine
## DUC DE GUISE.
### Chapitre premier.

La maison de Lorraine. — René II. — Le premier duc de Guise. — Le Grand Boucher. — Un quatrain royal. — Le duc Claude et ses enfants. — Le second duc de Guise et le second Cardinal de Lorraine. — Les premières grandeurs de la maison de Guise. — L'enfance de François de Lorraine. — Exploits de jeunesse. — Campagne de Flandre. — Guerre contre l'Anglais. — Mariage du prince.

SI la maison de Lorraine ne descend pas, comme l'a prétendu l'un de ses plus audacieux généalogistes, de la famille royale de Troie, par Francus, fils d'Hector et d'Hélène, elle eut certainement pour tige Gérard, neveu de l'empereur Henri III, qui l'investit, en 1047, du duché héréditaire de Lorraine. Ce Gérard, dont le père et l'aïeul avaient porté le double titre de comte-marchis en Alsace, eut pour épouse Hadvide, fille d'Albert Ier, comte de Namur, et d'Hermengarde de Lorraine, fille de Charles de France, et petite-fille du roi Louis d'Outremer, ayant, par conséquent, dans les veines du sang de Charlemagne.

Gérard d'Alsace laissa deux fils : l'aîné, Thierry, hérita de la Lorraine ; le second, Gérard, fut le chef de la première branche de Vaudemont, qui, à la dixième génération, s'éteignit dans la famille des seigneurs de Joinville.

René II, le vainqueur de Charles le Téméraire qu'il défit sous les murs de Nancy, où l'aventureux duc de Bourgogne trouva la mort, fut un prince magnanime. C'est lui qui, venant rendre hommage aux restes mortels de son ennemi, disait à ce cadavre, en baisant sa main glacée : « Biau cousin, vos âmes ait Dieu ! Vous « nous avez fait moult maux et doulours. » C'est lui encore qui répondait à un capitaine venant lui demander s'il fallait mettre le feu à un village dont on s'était emparé : « Capitaine, quand maux voudras faire, en-« querre conseil de moi, et point n'en feras. » René II avait épousé Philippe, fille d'Adolphe d'Egmont, duc de Gueldres, et de Catherine de Bourbon. Mère de douze enfants, cette princesse survécut à son mari ; elle se consacra onze années à l'éducation de ses fils ; puis elle entra en religion chez les Filles de Sainte-Claire de Pont-à-Mousson, et y mourut en odeur de sainteté, le 26 février 1547, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. De ses fils, l'un, Antoine, succéda au duché de Lorraine et fut surnommé le *Bon Duc;* trois moururent à la guerre, l'un à Pavie, l'autre à Marignan, le dernier au siège de Naples ; un autre encore, Jean, fut cardi-



La bataille de Nancy (d'après une ancienne estampe).

nal, et joua un rôle diplomatique important. Enfin Claude, le cinquième fils, fut le chef de la maison de Guise.

Naturalisé français à l'âge de onze ans, il prit part à la bataille de Marignan où il fut laissé pour mort, il fit ensuite la campagne d'Espagne avec Bonnivet. Il lutta contre l'invasion anglaise, battit les Impériaux à Neuchâteau, refoula l'invasion des fanatiques luthériens d'Allemagne pendant la captivité du roi à Madrid, et fut, enfin, le seul des généraux français de cette période qui ne fut jamais battu. Seulement, on le surnomma le *Grand Boucher*.

Cependant, François Ier, qui témoignait d'abord à Claude de Lorraine de l'affection et de la reconnaissance, qui lui confiait le gouvernement de la Bourgogne et érigeait le comté de Guise en duché-pairie, ne tarda pas à manifester les craintes que lui inspirait l'ambition toujours croissante des princes lorrains, qui, se prétendant légitimes héritiers du roi René d'Anjou, joignaient à leurs armes celles de Sicile, de Naples, de Jérusalem, d'Anjou et de Provence, et ne laissaient échapper aucune occasion d'affirmer leurs prétentions sur ces royaumes plus ou moins chimériques, et sur des provinces relevant de la couronne de France.

Le cardinal Jean, frère de Claude, un des prélats les plus magnifiques de cette époque, fut souvent

employé par le roi dans ses négociations avec la cour de Rome et avec Charles-Quint. Mais, comme son frère, il revendiquait l'héritage paternel, et son ambition, mal dissimulée, portait ombrage à la puissance royale. Aussi François Ier avait-il, disent les chroniques, forgé ce quatrain :

François premier prédict ce poinct
Que ceulx de la maison de Guise
Mettroient ses enfants en pourpoinct
Et son poulvre peuple en chemise.

Cependant Brantôme rapporte que François Ier disait souvent : « Foi de gentilhomme! je ne fais pas « tant de bien à ces princes lorrains que je devrois ; car « quand je pense que le roi Louis XI les a expolliez « des duchés d'Anjou, comté de Provence et aultres « terres leurs vrais héritages et qu'on leur retient, j'en « ai charge de conscience. »

Claude de Lorraine mourut le 12 avril de l'année 1550, à l'âge de cinquante-quatre ans, la même année que son frère le cardinal Jean.

De son mariage avec Antoinette de Bourbon, fille de François, comte de Vendôme, et de Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Pol, il laissait huit enfants, ayant perdu deux fils en bas âge, et une fille, mariée à Charles de Croy, prince de Chimay, duc d'Arschott. Les autres étaient : François né à Joinville, le 17 février 1519, qui porta d'abord le titre de

duc d'Aumale, du vivant de son père ; Charles, qui fut plus tard cardinal de Lorraine, archevêque et duc de Reims, né à Joinville, le 17 février 1524 ; Claude, né le 1er août 1526, qui prit le titre de duc d'Aumale et eut le gouvernement de la Bourgogne après la mort de son père ; Louis, archevêque de Sens, né le 21 octobre 1527, élevé au cardinalat en 1552 ; François, né le 18 avril 1534, grand prieur de Malte en 1549 et général des galères de France en 1557 ; enfin René, marquis d'Elbeuf, qui fut aussi général des galères de France après son frère.

Le duc Claude se plaisait parfois à entrer chez le roi avec ses fils. Ils avaient tous si fière mine et formaient à leur père une si noble escorte, que François Ier disait en riant au duc : « Vous n'avez pas peur qu'on « vous oste la cape. » Et Guise répondait que « Qui « l'entreprendroit courroit fortune d'y laisser la sienne, « et que ses compagnons ne l'endureroient pas. »

Les trois filles survivant au duc Claude étaient Marie, née en 1515, mariée à Louis d'Orléans, duc de Longueville ; unie en secondes noces à Jacques V Stuart, roi d'Écosse, et qui fut la mère de Marie Stuart; Renée, abbesse de Saint-Pierre de Reims ; Antoinette, abbesse de Farmoustier.

C'est à Fontainebleau que le duc Claude mourut. S'étant senti malade, il déclara qu'on l'avait empoisonné et se fit transporter à Joinville, d'où la duchesse

Antoinette écrivait à son fils François : « Mon fils, « mon amy, si fortune me faict ce tort de me l'oster, je « feray avec les gens de bien que j'ay icy le mieux que « je pourray, et vous advertiray de tout ; car, mon amy, « après Dieu, je ne puis avoir espoir et consolation que « de vous autres mes enfants. Je ne puis estre sans « douleur tant grande qu'en vérité j'en ay ce que j'en « puis porter. Vostre bonne mère, Anthoinette. »

François de Lorraine prit aussitôt après la mort de son père le titre de duc de Guise ; quelques jours plus tard, le cardinal Jean, qui revenait de Rome, succomba dans le trajet ; son neveu Charles qu'on appelait jusqu'alors le cardinal de Guise, fut dès lors titré cardinal de Lorraine.

Ainsi la disparition des deux chefs de la maison de Guise ne diminua pas son autorité. Le second duc de Guise et le second cardinal de Lorraine avaient plus d'intelligence, plus d'activité, plus de valeur que ceux qu'ils remplaçaient. Ils étaient appuyés par leurs frères, ambitieux comme eux, et habiles à leur créer des partisans ; l'un d'eux devint duc et pair et prit le titre de duc d'Aumale que quittait son aîné ; un autre reçut le titre de cardinal de Guise, que laissait son frère Charles pour adopter celui de cardinal de Lorraine.

Le plus jeune frère est déjà grand prieur de France et général des galères. Tous vivent dans l'union la

plus intime, et s'entendent pour l'accroissement continuel de leur maison. C'est en rêvant sa grandeur que s'étaient fait tuer les frères du premier duc de Guise ; les frères du duc François sont prêts à se sacrifier également pour la même cause. Le duc d'Aumale lui-même, bien que pair de France comme son aîné, ne cherche pas à détacher ses intérêts de ceux du chef de la famille, et à former une maison rivale ; c'est la maison de Guise seule qu'il soutient et veut élever; les idées de chacun des frères ont ce but unique où elles aboutissent. Chaque matin, les quatre plus jeunes sé rendent chez le cardinal de Lorraine, le suivent au lever de leur frère aîné ; de là, tous les six se rendent ensemble chez le roi [1].

Les Guises dorénavant ne prendront plus simplement une part importante aux événements, dit M. de Bouillé. Ils en deviennent inséparables ; ils vont presque en former le centre, les faire rayonner autour d'eux ; ils les dirigeront, ils les produiront, pour ainsi dire. Superbes tuteurs de roi, taillés par la nature en proportion de ce rôle dangereux et indéterminé, appelés à le jouer par leur incomparable persévérance, non moins que par le caractère orageux des circonstances, ils ne s'en contenteront bientôt plus, et leur main audacieuse et ferme, habituée à tenir le gouvernail,

1. H. FORNERON, *Les ducs de Guise et leur époque.*

voudra, par un instinct de race, se porter aussi sur le sceptre.

Leurs majestueuses figures, isolées en quelque sorte par leur grandeur, font pâlir tout ce qui les entoure, trembler ce qui les approche, et leurs ombres même, presque effrayantes quand on les évoque, ne se laissent mesurer encore aujourd'hui qu'avec un mélange d'admiration contrainte, de regrets involontaires, aussitôt combattus et dissipés par la réflexion ; elles provoquent un contraste de sentiments chez la postérité, moins touchée d'ordinaire cependant des maux subis par les générations antérieures que frappée par la hauteur des caractères qui les leur ont suscités, juge trop impassible des faits anciens, presque toujours même portée vers l'indulgence pourvu qu'elle soit éblouie par l'éclatante application de facultés incontestablement supérieures.

Et parmi tous les Guises domine ce François, « auquel « on connaît bien peu d'égaux dans tous les pays, « pour ce qui est du conseil, de la conduite et de la « valeur militaire », dit la relation de l'ambassadeur vénitien Marc Antoine Barbaro, « si justement con- « sacré par le titre de *grand*, si habile à marquer « glorieusement chacun de ses pas dans la carrière ».

Illustré, depuis la campagne de 1542, par des exploits continuels, il a pu faire prévoir ce qu'il est destiné à devenir comme guerrier. L'affection, le

dévouement de l'armée sont acquis à son audace, à son sang-froid, à sa générosité, à son noble maintien, à son urbanité, à ses dispositions officieuses. Une rare prudence, un caractère ferme et posé, une sagesse précoce l'ont, non moins que la faveur du monarque, porté au timon de l'État et mis en mesure de briller autant au conseil que sur les champs de bataille. Aussi, dans l'entraînement d'une confiance absolue, Henri II n'avait-il pas de secrets pour lui. En quelque lieu qu'il fût, François de Lorraine recevait communication de toutes les dépêches importantes, de toutes les nouvelles relatives aux affaires de l'intérieur comme à celles du dehors, et le connétable lui-même avait ordre de l'en informer avec exactitude.

Le nouveau duc de Guise, dit M. de Bouillé d'après les mémoires du temps, était d'une taille au-dessus de la moyenne ; il avait le visage ovale, les yeux grands, la barbe clair-semée, blonde de même que les cheveux dans sa jeunesse, et tirant, plus tard, sur le noir ; sa complexion tenait assez de la maigreur ; son teint était presque olivâtre ; tout son aspect annonçait la plus robuste santé.

Son éducation avait été, de bonne heure, dirigée dans le sens de la carrière des armes qu'il était naturellement destiné à suivre, quoique par ses penchants modérés, prudents, réfléchis, il fût assez « amateur de paix ». Les premières notions de l'art de la guerre lui furent don-

nées par Sassac, gentilhomme angoumois,dont il tenait cette expression qui lui devint familière: *Frappe le loup*, c'est-à-dire l'ennemi. Sa valeur effectivement le rendait terrible. Il y joignait le don d'entraîner le soldat par une facile et véritable éloquence militaire, de l'encourager par l'équitable distribution des récompenses, par la libéralité de ses présents, de le maintenir dans la discipline et de le protéger par son infatigable vigilance. Lorsqu'il se trouvait en présence de l'ennemi, Guise souvent, après avoir feint de se mettre au lit et avoir écarté les témoins, reprenait ses vêtements, puis, suivi d'un petit nombre de serviteurs affidés, inspectait les postes, visitait les sentinelles et s'assurait que le camp était à l'abri de toute surprise. De retour dans sa tente, il dormait alors, sans se déshabiller, jusqu'à l'aurore. Et pourtant, en temps de paix, dans ses habitudes privées, il accordait peut-être un trop grand nombre d'heures au sommeil si l'on en croit Papyre Masson. Au goût prononcé qu'il ressentait pour les exercices équestres, pour tous les jeux guerriers, s'unissait, dans ses moments de loisir, une inclination délicate pour la musique.

Son aménité naturelle l'empêchait de s'écarter jamais de la clémence et de la modération, soit dans la victoire, soit dans l'administration publique, « se faisant en lui-« même, avec repos d'esprit, sans aucune passion ni « confusyon, ung petit recueil des raisons et consi-

« dérations qu'on doibt avoir sur telz affaires ». D'un abord affable, toujours disposé à accorder ce qui lui était demandé, il se montrait simple, indulgent avec ses amis, ne tenant aucun compte de son rang vis-à-vis d'eux, bon et généreux envers ses serviteurs, en un mot, doué, au plus haut point, de la qualité « noble et « louable entre les hommes et singulièrement entre « les princes d'attirer le plus grand nombre d'hommes « par obligation et bienfaicts ». Dans sa famille néanmoins, la qualité d'aîné le rendait un objet d'égards et d'une déférence respectueuse, dont ses frères et sœurs lui donnaient des témoignages jusque dans leur correspondance.

Au surplus, on peut dire que jamais famille puissante ne mit autant d'attentive activité dans l'expansion de son patronage ; ne négligeant, pour rendre service, aucun soin, aucune recommandation, entrant dans tous les intérêts de fortune et d'établissement de chacun. C'est ainsi que, parmi d'innombrables traits de ce genre, Antoinette de Bourbon écrivait de Joinville, en juillet 1563, à la vidame d'Amiens pour la prier d'autoriser le mariage de sa belle-sœur avec le sieur de Tranchellion, gentilhomme « de chez le Roy », riche et brave officier, lieutenant de la compagnie du prince de Joinville et gouverneur de Guise.

Les militaires, quel que fût leur grade, étaient particulièrement assurés de la sympathie du duc de Guise

pour toutes leurs justes réclamations, pour les moindres détails relatifs à leur bien-être. C'est ainsi qu'un jour la garnison du château d'Exiles s'adressait à lui, pour « fayre fayre une garde pour les pouvres « souldars et quelque ordonnance pour le boys à cause « de froydures, car c'estoit chose impossible de fayre la « garde sans feu estant aux montaignes ».

En raison de ses charges naturelles et de celles qu'il s'imposait volontairement, le duc de Guise, malgré sa grande fortune, se trouvait assez fréquemment dans un état de gêne pécuniaire. Par exemple, en octobre 1551, il faisait acheter trente-huit corselets pour les envoyer à Guise, et son trésorier Tyon, dépourvu de tous fonds pour les solder à maître René le *Perfumeur*, qui venait de les fournir, fut obligé de remettre à celui-ci de la vaisselle d'argent en « gaige et seureté de la marchan- « dise ». Et pourtant à cette même époque, où son crédit financier semblait si réduit, François de Lorraine recevait la proposition d'acheter la terre de Morvilliers, pour laquelle, lui disait-on : « homme ne mettroit en- « chère sur la sienne », et d'ajouter une autre acquisition à celles des aides de Provins et de Saumur qu'il avait faites l'année précédente.

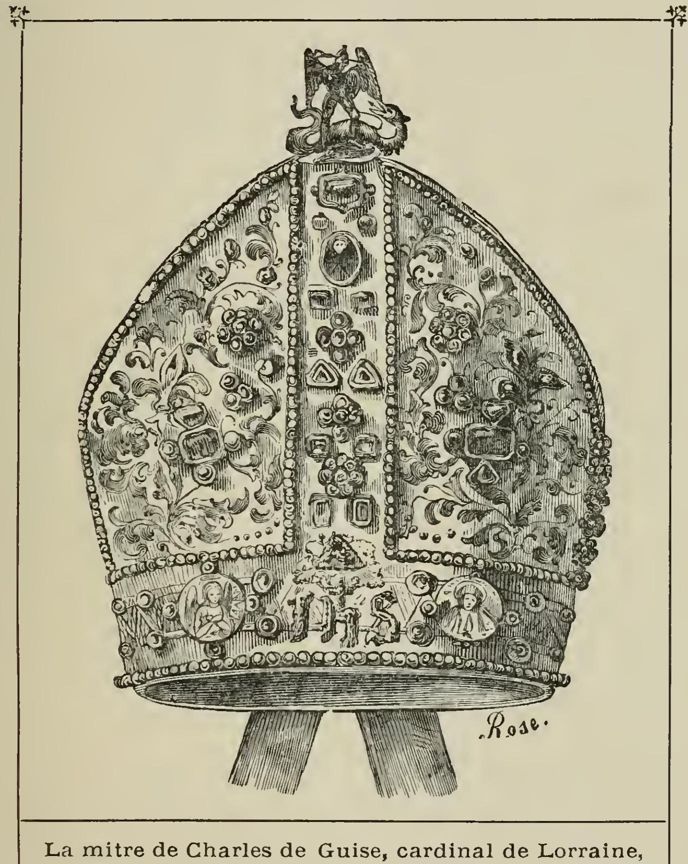
La considérable étendue des biens du duc de Guise suscitait fréquemment, avec des particuliers, « avec le populaire », avec des magistrats municipaux, avec les préposés des impôts, avec les officiers des eaux et

forêts, des incidents, des difficultés, des procès dont la poursuite lui donna lieu de se former un conseil judiciaire et administratif ; car, dans la régie si multiple de ses propriétés, ce prince avait à apaiser parfois de sérieux débats même entre ses propres employés.

Élevé par sa mère, la noble et vertueuse Antoinette de Bourbon, dans les chrétiennes traditions de sa race, François de Lorraine ne se mit pas à la tête du parti catholique par raison seulement et par patriotisme, mais par amour pour la religion de ses pères.

Un rôle différent, mais parallèle, était réservé au cardinal Charles, moins âgé de cinq ans que son frère. Grâce à une certaine propension vers la douceur des mœurs, grâce à la vivacité et à l'étendue de son esprit, ce dernier prince avait pu, dans son enfance, acquérir une érudition solide et variée, une sûre et facile éloquence que faisaient pleinement valoir les agréments de sa belle physionomie, la dignité de sa personne, la richesse de sa mémoire, et qui donna lieu un jour à Théodore de Bèze, « mettant le pied à l'estrier, en partant de Reims « où il venoit de conférer avec lui, de dire : Si j'avois « telle élégance que monsieur le cardinal de Lorraine, « j'espérerois convertir et rendre moitié des personnes « de la France à la religion de laquelle fais profes- « sion. »

Il était très versé dans la connaissance du grec, du latin, de l'espagnol, parfaitement familiarisé avec la




**La mitre de Charles de Guise, cardinal de Lorraine,** conservée dans le trésor de la cathédrale de Reims jusqu'à la Révolution. (D'après une gravure du XVIII[e] siècle)

langue italienne, profond dans la science théologique, apte à traiter tous les sujets, particulièrement ceux qui

se rapportaient à la politique. Les poëtes du temps le comparèrent souvent à Mercure à cause de cette qualité, et ses talents précoces le firent appeler, en bonne part, *monstre de nature*, par le chancelier Olivier, qui, selon l'esprit des écrivains contemporains, voulut même trouver dans le nom de *Carolus Lotaringus* les mots : *Orator gallicus unus.*

Les avantages extérieurs du cardinal étaient en rapport avec l'élévation de ses facultés. Le front largement développé, quoique son visage, assez brun et coloré, eût plutôt une forme allongée, le regard tour à tour riant et pensif, la taille haute, droite et bien proportionnée, la voix pleine et claire, sortant d'une bouche garnie de dents courtes, unies et serrées, tout révélait en lui la supériorité et commandait l'attention ou le respect. Ces heureux dons, que tout le monde lui enviait, devaient, dans la suite, être mis au service de projets étendus dans lesquels un ardent et rigoureux intérêt pour la religion intervint à la fois comme moyen et comme but.

Par sa prudence, par le talent qu'il possédait d'inspirer à ses serviteurs une fidélité toute dévouée, le cardinal sut, en diverses occasions, parer les coups, déjouer les piéges de ses ennemis; il força l'amiral de Coligny à dire de lui, au moment de la bataille de Dreux, en considérant les troupes royales prêtes à combattre : « Je redoute moins toutes ces armes que le génie d'un seul prêtre. »

A l'âge de dix ans il avait quitté sa mère pour entrer au collège de Navarre où Jean Hennuyer, depuis évêque de Lisieux et premier aumônier du roi, alors sous-principal des *Artiens*, fut, en raison de ses brillantes études théologiques, choisi pour diriger celles de Charles de Bourbon et de Charles de Lorraine. Ce dernier prince, à peine parvenu à sa dix-septième année, passait déjà pour « maistre dans les écoles » et recevait de Ronsard l'hommage des vers suivants.

Et ta vertu qui reluit
Par les ans de ta jeunesse
Comme l'or sur la richesse
Et la lune emmi la nuit [1].

Appelé à cette époque à la cour, où il continuait sérieusement ses travaux, s'entourant de jeunes gentilshommes chez lesquels il cherchait à stimuler l'attachement à la religion et le goût du savoir, il s'y acquit bientôt l'estime générale et fut chargé de perfectionner l'éducation en même temps que de diriger la conduite du dauphin.

En vertu d'un usage qui ne fut jamais approuvé par l'Église, mais qu'elle crut devoir tolérer à certaines époques, il avait été nommé archevêque de Reims à l'âge de neuf ans (1533), et il était entré le 26 avril 1538 en possession de la commande du diocèse, administré naguère par son oncle, le cardinal Jean ;

1. *Histoire ecclésiastique de Reims*, par Marlot, tome III.

mais il n'avait pu qu'au mois de février 1545 être sacré, dans l'église du château de Joinville, par le cardinal de Givry, évêque d'Amiens, et qu'en mai suivant recevoir le *pallium*, dans la cathédrale de Reims, des mains du cardinal de Lénoncourt, évêque de Châlons. De retour de la cour, où il venait d'être installé dans la dignité de chancelier de l'ordre de Saint-Michel, il avait enfin, le 6 décembre 1546, fait son entrée solennelle dans sa ville archiépiscopale, après avoir obtenu des indulgences pour tous ceux qui viendraient assister à sa réception en l'église métropolitaine.

Effrayé des progrès que faisait la réforme dans les campagnes de son diocèse, il avait déjà signalé son zèle par des édits rendus en synode diocésain, en 1548, pour prévenir la propagation des doctrines de Calvin, par un meilleur choix des ministres du culte et par le retrait de toutes permissions de non-résidence aux ecclésiastiques soumis à sa juridiction.

Charles de Lorraine se montra, toute sa vie, scrupuleux observateur du devoir dans la simplicité de ses habitudes personnelles, extérieures et pontificales. Entre autres mérites, à cet égard, on lui en a fait un de ne laisser paraître « dans sa demeure ni chiens, ni oiseaux de chasse ». Il célébrait fréquemment la messe avec solennité ; au dîner et au souper, il prononçait toujours lui-même et en se tenant debout, le *Benedicite*



FRANÇOIS Ier.

D'après le tableau de Clouet. (Galerie des Uffizi à Florence.)

et les grâces ; son exactitude à psalmodier au chœur était exemplaire, et aussi son soin à servir les pauvres de sa propre main, sa coutume de jeûner tous les vendredis, tous les samedis, et son usage de porter souvent une haire comme mortification (1). Enfin il se faisait faire d'utiles lectures pendant ses repas et puisait son plus agréable délassement dans la conversation des savants, des littérateurs et des artistes.

Intimement uni avec son frère, voué sans réserve à la fortune de ce héros, par une véritable « conjonction des lettres et armes », le cardinal en assura, en partagea la puissance, sans disparaître, tant s'en faut, dans l'ombre d'une gloire aussi éblouissante, et sans cesser, grâce à son habileté peu commune, de conserver, en présence d'un tel objet de comparaison, un éclat qui lui fût propre. Charles de Lorraine eût été réellement doué d'une supériorité extraordinaire sans la violence de son caractère, qui compromettait le succès de ses plans.

C'est sous le règne de Henri II que la puissance des Guises commence à s'imposer à la France. François Ier, en mourant, avait adressé à son fils de sages recommandations. Après s'être préparé à une mort chrétienne qui édifia toute la cour, il appela le Dauphin qui devait régner sous le nom de Henri II, lui rappela les de-

1. *Histoire manuscrite de la maison de Guise*, par Oudin. L. III, ch. 16.

voirs que la couronne lui imposait par rapport à ses sujets, par rapport à la religion, et lui recommanda d'appeler dans ses conseils l'amiral d'Annebault, le cardinal de Tournon, les seigneurs de Grignon et de Lorgeval, le capitaine Paulin et le secrétaire d'État Bayard.

Sauf Brantôme, presque tous les historiens du temps s'accordent à dire que François I[er] redoutait l'influence que pouvaient exercer plus tard le connétable de Montmorency et la famille des Guises.

Montmorency était exilé, et Henri II n'avait hérité que d'une seule des brillantes qualités de son père : le courage militaire. Faible d'esprit, plus propre à être conduit qu'à gouverner, selon les propres expressions de Mézeray, il était incapable de résister à l'ascendant que devaient exercer sur lui Diane de Poitiers, le maréchal de Saint-André, le connétable de Montmorency et les Guises, qu'il rappela immédiatement à la cour malgré les conseils de son père.

« Soubs ce règne qui dura treize ans, non toutefois accomplis, et de l'entrée d'iceluy, la graine de nos guerres civiles fut semée par ceux qui tenoient les premiers lieux en l'administration publique, et print avec le temps si profonde racine qu'elle a mené le plus beau et le plus florissant estat du monde jusques au bord de sa ruine et précipitation, dont il a esté préservé, non par prudence humaine, mais par une spéciale faveur et grâce de Dieu. »

Lorsque Henri II eut saisi le sceptre, ce fut, de la part de ses courtisans, une véritable curée. François et Charles de Lorraine obtenaient du roi tous les emplois et sinécures qui étaient vacants. D'autre part, le maréchal de Saint-André recevait des dons considérables, et Montmorency se faisait payer cent mille écus, comme arrérages des appointements de sa charge de connétable et de grand maître.

Au sacre du roi, qui eut lieu à Reims, le 26 juillet 1547, les princes de Guise prirent place au même rang que les princes du sang royal. Il s'éleva même, à ce sujet, une vive querelle entre le duc d'Aumale, et le duc de Montpensier.

Mais revenons à notre héros, François de Lorraine, dont l'enfance ne fut pas sans influence sur ses hautes destinées.

Tout jeune, on pourrait dire tout enfant, il suivait son père sur les champs de bataille. A l'âge de dix-sept ans, il était déjà dans l'armée de Champagne, et son père écrivait à François I[er] « qu'il voulait bientôt lui céder son épée, comme plus capable de rendre des services entre ces jeunes mains qu'entre les siennes ». Il fit avec son père et le duc d'Orléans la campagne de Luxembourg (1542). Il avait alors pour compagnon d'armes et pour ami intime Gaspard de Châtillon, si célèbre depuis sous le nom de l'amiral de Coligny.

L'année suivante, le jeune prince accomplit encore des prodiges de valeur dans la petite armée de Vendôme, qui était chargée principalement de ravitailler Thérouanne et de mettre cette place à l'abri d'un coup de main.

A la tête de quelques gentilshommes dont il était le chef, il faisait de fréquentes sorties et allait chercher l'ennemi, pour le forcer à livrer bataille, jusques sous les murs d'Aire et de Saint-Omer. Dans une de ces entreprises, appuyé par une escorte d'environ deux cents chevau-légers, il battit quatre cents Impériaux entre Hesdin et Thérouanne, près d'un pont jeté sur l'Aquette. Il fit prisonniers à peu près la moitié des ennemis, et contribua ainsi puissamment à la prise de Lillers.

Après avoir tenté quelques coups de main contre la place d'Avesnes, il s'enferma dans Landrecies, que menaçaient les Impériaux. Avec lui s'étaient jetés dans la place: le duc de Nevers, Gaspard de Châtillon et son frère Dandelot, les deux la Rochefoucauld, Bonnivet, les deux Maillé Brézé; la témérité de cette jeune noblesse était si grande qu'elle fit craindre à François I[er] qu'ils ne compromissent la sûreté de Landrecies; il les rappela auprès de lui, persuadé, non sans raison, que lui seul aurait assez d'autorité sur eux pour les empêcher de commettre les coups de tête qui leur étaient familiers. François de Lorraine eut le commandement d'une partie de l'avant-garde de l'armée du

Luxembourg. Il s'empara du château de Sainte-Marie et des petites places environnantes qui, si elles fussent restées au pouvoir de l'ennemi, auraient pu empêcher le ravitaillement de l'armée.

Le 10 septembre 1543, les Français arrivaient devant Luxembourg, et ce fut François de Lorraine qui parvint le premier à mettre ses batteries en ligne une heure avant le jour. Afin d'être vu par ses soldats dans l'obscurité du crépuscule matinal, il s'était vêtu de blanc, et dans ce costume il sortit de la tranchée pour aller reconnaître les remparts de la ville. A peine fut-il à découvert, qu'un coup de mousquet, ou arquebusade à crocs, lui fut tiré des murailles et lui perça le pied, près de la cheville. Les os furent fracturés et les nerfs lésés si fortement qu'on le transporta, presque sans espoir, d'abord sous sa tente, ensuite à Longwy, à cinq lieues en arrière de Luxembourg. Il fut redevable de sa guérison aux prompts secours que lui prodiguèrent les chirurgiens mandés en toute hâte par le roi, et aux soins dont son père l'entoura. Dans la douleur que lui faisaient éprouver les pansements, le jeune duc d'Aumale ne pouvait s'empêcher de laisser échapper des gémissements. En l'entendant se plaindre ainsi, son père lui adressa ces paroles dignes d'un Spartiate : « Les personnes de notre rang ne doivent point res« sentir les blessures, mais, au contraire, prendre plai« sir à bastir leur réputation sur la ruine de leur corps.»

Après le traité conclu en septembre 1544, entre Charles-Quint et François Ier, et contre lequel protestèrent le Dauphin, le duc de Vendôme et une foule d'autres seigneurs de la cour, François Ier tourna ses forces contre l'Angleterre. François de Lorraine faisait partie de l'armée commandée par le maréchal du Biez. Avec lui se trouvaient le comte d'Enghien, le jeune et brillant vainqueur de Cérisoles, le duc de Nevers, le comte de Laval et la Trémoille. Il n'y eut pas de bataille réglée, mais les escarmouches étaient journalières entre nos troupes et celles de Henri VIII. Ce fut dans une de ces rencontres que le duc d'Aumale [1] reçut au visage la glorieuse blessure dont il porta la cicatrice le reste de ses jours.







François Ier. (Argent. — Teston.)

Aux environs de Boulogne, près du mont Lambert, un vif engagement avait lieu entre les Français et les Anglais. Lorsque François de Lorraine vit que le combat commençait à tourner au désavantage des Français, à cause d'un renfort que recevait l'ennemi et qui chargeait en flanc, il tira l'épée et se précipita au plus fort de la mêlée. Les Anglais fléchissent un moment ; mais, le voyant presque seul, ils reviennent contre lui,

1. Titre porté par François de Lorraine, jusqu'à la mort de son père.

l'entourent, le pressent, l'accablent sous leur nombre, et le forcent à se défendre avec la rage du désespoir. Le capitaine anglais qui commandait le renfort fond tout à coup sur lui et lui porte, au-dessus de l'œil droit, un rude coup de lance qui, déclinant vers le nez, passe entre l'oreille et la nuque avec une si grande violence qu'elle se brise dans la tête, où elle avait pénétré de plus d'un demi-pied. Le fer de la lance reste tout entier dans la plaie ainsi que la douille et deux doigts de la longueur du bois. Ambroise Paré dit que « ledit « seigneur allait toujours guerroyer à face découverte, « voilà pourquoi la lance passa outre de l'autre part ».

Chose incroyable, d'Aumale ne fut point désarçonné sous ce rude coup ! Il continua de se battre et joua même si bien de l'épée, qu'avec l'aide seulement de son jeune frère Claude et de son ami Vieilleville, qui ne l'avaient point abandonné, il se dégagea des mains des ennemis et rentra à cheval dans son camp.

La blessure était horrible. Avec cette plaie béante d'où s'échappaient des flots de sang, le visage du jeune prince n'avait plus rien d'humain. Quand il apparut au milieu des siens, les chirurgiens furent si stupéfaits et si convaincus de l'inutilité des efforts qu'ils pourraient tenter pour sa guérison, qu'ils se refusèrent à faire subir au blessé un surcroît d'inutiles souffrances. Le roi envoya immédiatement au jeune prince son meilleur chirurgien, le célèbre Ambroise Paré.

Celui-ci, avec cette sûreté de coup d'œil de l'homme de génie et cette adresse remarquable qui a fait sa réputation de grand praticien, résolut de tenter une opération qui aurait suffi à sa renommée.

En présence d'une foule considérable de gentilshommes et d'officiers, et assisté de maître Nicole Lavernan, il fit coucher le prince lorrain par terre et lui demanda s'il ne trouverait point malséant qu'il lui posât le pied sur le visage. « Je consens à tout, travaillez », dit le prince, qui se souvenait des stoïques recommandations de son père. Le grand chirurgien prit alors des tenailles de maréchal-ferrant, saisit avec cet instrument primitif le bois de la lance qui sortait de la plaie, et l'arracha de la blessure, « ce qui se fit « non sans fracture d'os, de nerfs, de veines et d'ar- « tères ». Le prince soutint cette opération comme si on lui eût tiré un cheveu, dit Martin du Bellay. « Ah! mon Dieu ! » exclama-t-il ; et ce fut tout le signe de douleur qu'il laissa échapper. Transporté à Pecquigny, d'Aumale fut trois jours en danger de mort. Mais la nature fit de si puissants efforts et le prince était si robuste, qu'il fut bientôt en complète guérison, ne conservant plus de cette blessure qu'une glorieuse cicatrice qui l'aurait fait surnommer le Balafré, comme son fils, si l'histoire ne lui eût décerné le titre de Grand. Ambroise Paré avait coutume de dire, en parlant de cette cure merveilleuse: « Je le pansay, Dieu le guarit.»

A peine François de Lorraine fut-il convalescent, qu'il écrivit au roi : « Sire, je prendray la liberté de vous « mander que je me porte bien, espérant n'estre point



AMBROISE PARÉ.
D'après la statue en bronze de David d'Angers.

« borgne. Vostre très-humble serviteur : LE GUISARD. »

Le roi admira l'énergie de cet enfant, et le récompensa des services déjà rendus, en lui donnant le gouvernement du Dauphiné.

La fortune de François de Lorraine prenait son essor. Populaire par sa libéralité envers les petits, par son caractère chevaleresque, par sa familiarité envers le soldat, dont il partageait tous les périls et supportait toutes les fatigues, il avait déjà grand renom de capitaine. Après la pacification de la Guyenne, de l'Angoumois et de la Saintonge, à laquelle il avait pris part avec Montmorency, il se prépara à contracter la magnifique alliance que son frère le cardinal lui avait ménagée, durant les négociations de son ambassade à Rome, avec Anne d'Este, fille d'Hercule II, duc de Ferrare et de Renée de France, fille de Louis XII, alliance qui l'apparentait à toutes les maisons souveraines.

Après les fêtes de Lyon, à propos de la pacification des provinces, et celles qui eurent lieu à Moulins à l'occasion des noces d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, avec Jeanne d'Albret, fille et unique héritière de Henri, roi de Navarre, le roi écrivait à Guise :

« Les choses estant en l'estat que vous m'avez escrit,
« vous en pourrez en bref desloger, ce qui me donne
« espérance de vous voir plus tost que je ne n'espérois
« à Saint-Germain-en Laye, où je pourray arriver en-
« viron le quinzième du mois prochain, et là ce sera à
« vous à courre, et verra-on sy vous serez aussy gentil
« compaignon que mon cousin le duc de Vendosme,
« qui doit estre dimanche marié. »

En même temps que le roi, le cardinal de Guise

écrivait à son frère pour lui annoncer que sa future devait arriver à Grenoble six jours après : « Elle est « très désirée du roi et de toute la cour, ajoutait-il, et « on voudroit qu'elle pust estre arrivée pour assister « aux noces de M. de Vendosme et de la princesse de « Navarre. Vous aviserez quand il vous semblera que « les affaires du lieu où vous estes pourront endurer que « vous vous en reveniez, affin que le roi vous mande, « qui trouvera très-bon vostre retour en poste. »

Ce n'étaient pour François de Lorraine, qui portait encore le titre de duc d'Aumale, que présages de bonheur et félicitations qui lui arrivaient de toutes parts : « Mon filz, lui mandait de Joinville, le 23 septembre, « le duc de Guise, son père, j'ay cogneu toutes les « despesches que vous avez faites en tous mes affaires « dont vous avoys escript et donné charge, qui me « faict bien cognoistre que estes bons enffans et dont « j'ay grand contentement et plaisir. »

François arriva à Grenoble, le 27 octobre 1548, avec le cardinal Charles, son frère, et le lendemain, sa fiancée arrivait dans la même ville.

Anne d'Este, comtesse de Gisors, dame de Montargis, du chef de sa mère, était une princesse « austant belle que sage et vertueuse qu'il y en eussent au monde, » dit Brantôme. Sigismond III, roi de Pologne, avait recherché sa main ; mais l'habileté du cardinal de Lorraine sut faire préférer à Anne d'Este les

feuilles d'ache ducales à la couronne des Piast. Sa beauté fit une grande impression, mais elle captiva surtout sa nouvelle famille et toute la cour par le charme de son caractère, sa vaste intelligence et son instruction aussi solide que brillante.

Anne d'Este était versée, non seulement dans la connaissance de plusieurs langues vivantes, mais aussi dans celle du grec et du latin. La future duchesse de Guise était donc, autant par sa naissance que par ses talents et la pénétration de son esprit, la digne compagne du grand capitaine et du grand politique auquel elle allait s'unir. Elle devait plus tard être son conseiller le plus intelligent et le plus sûr, son intermédiaire le plus habile pour les relations délicates qu'il devait avoir avec ses ennemis avoués ou cachés, comme sa constante affection devait le consoler et le soutenir dans les heures de vicissitudes qu'il aurait à traverser dans le cours de sa carrière si brillante et si glorieuse, mais toujours semée de périls et de déboires.

Dans l'oraison funèbre d'Anne d'Este, Séverin Bertrand dit qu'elle était « excellente entre les autres « de son rang ; c'est ce qui la fit choisir par honneur « comme la plus méritante, pour estre dame d'honneur « de la Roine des lys ». Ronsard, le gracieux poète du XVI$^{e}$ siècle, lui a consacré des vers.

Le mariage eut lieu à Saint-Germain, le 4 décembre, après le retour de la cour. Il fut célébré avec grande

pompe, et donna lieu à des joûtes et des tournois magnifiques.

Anne d'Este n'apportait que cent cinquante mille livres de dot à son époux, pour tout ce qui pouvait lui revenir de l'héritage paternel et maternel. De plus, pour l'acquit de la somme de cent cinquante mille livres tournois que la France devait encore au duc de Ferrare, à la suite d'un emprunt contracté par François I[er] après la bataille de Pavie. Henri II aliénait « du domaine « dix mille livres tournois de rente au prouffit du duc « d'Aumale, en faveur du mariage de luy et de la prin- « cesse de Ferrare. » Ce qui n'empêchait pas, paraît-il, le duc d'Aumale de se trouver fort gêné et d'être réduit à contracter des emprunts.

Dans les divers actes ou contrats dressés à l'occasion de son mariage, François de Lorraine continua de prendre le titre de duc d'Anjou, afin de maintenir toujours scrupuleusement les prétentions de sa famille sur ce duché, et d'affirmer qu'il descendait de la maison royale par Yolande, fille de René d'Anjou.



# Chapitre deuxième.

La guerre avec l'Empire. — Conquête des Trois-Évêchés. — L'armée française, victorieuse, bat en retraite. — Siège de Metz. — François de Guise défend la ville contre Charles-Quint. — Bataille de Renty. — Expédition d'Italie. — Séjour à Rome. — Le duc d'Albe. — Campagne du Nord. — Le duc Emmanuel Philibert de Savoie. — Bataille de Saint-Quentin. — Retour du duc de Guise. — Siège et prise de Calais.

LES événements politiques devaient donner bientôt un nouvel essor à la haute fortune du duc de Guise. L'élection au souverain-pontificat du pape Jules III, son alliance avec Charles-Quint, l'expédition en Italie, conseillée à Henri II par Guise qui voulait soutenir Farnèse, et trouver dans les compétitions des princes italiens, l'occasion d'affirmer d'une façon éclatante ses capacités de conducteur d'armées, et peut-être celle de revendiquer les droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples, la présence des Français en Piémont, enfin le regrettable traité conclu en 1551 avec les protestants allemands révoltés contre l'empereur, amenèrent le résultat prévu et désiré.

Charles-Quint, déjà engagé dans une guerre avec le sultan, se vit menacé par les forces réunies de la France et des princes gagnés à l'hérésie.

Au moment où cette guerre allait éclater, la France venait de soutenir une lutte gigantesque, marquée par de brillants succès et par des revers plus éclatants encore. Alors que l'Europe entière pliait sous le sceptre de Charles-Quint, elle avait su conserver l'indépendance de son territoire et de sa politique ; malgré des fautes de tout genre, malgré le déplorable état des finances, malgré l'infériorité de nombre et d'organisation de ses armées, elle avait tenu en échec la puissance colossale de la maison d'Autriche, et, sans cesse sur le point de périr, elle se relevait toujours avec une incroyable vitalité. Cette étrange alternative de faiblesse et d'héroïsme avait arraché au grand empereur ces paroles remarquables : « Il n'y a nation « au monde qui fasse plus pour sa ruine que la françoise, « et néantmoins tout luy tourne à salut, Dieu ayant en « sa protection particulière le roy et le royaume. »

Le duc d'Aumale, dans sa belle *Histoire des princes de la maison de Condé*, donne les détails les plus curieux sur la formation et la conduite des armées à cette époque, et il n'est pas inutile de reproduire ces pages.

Les armées étaient dans une période de transition : le grand développement déjà donné à l'emploi des armes à feu, le rôle tout nouveau de l'infanterie, les progrès du pouvoir royal et les guerres lointaines avaient détruit la vieille organisation féodale. Mais les forces régulières que la France entretenait, la

cavalerie répartie en compagnies d'ordonnance, l'infanterie composée de bandes françaises et suisses, à peine suffisantes pour tenir habituellement la campagne en présence des Impériaux, toujours plus nombreux et mieux pourvus, ne pouvaient à elles seules, ni faire un effort décisif, ni soutenir un choc vigoureux.

Quand on s'attendait à recevoir la bataille ou que le roi avait permis de la donner, une foule de gentilshommes volontaires accouraient de toutes parts et venaient grossir les rangs de la gendarmerie soldée ou de la cavalerie légère ; les plus pauvres se plaçaient comme anspessades (1) au milieu des piques de l'infanterie.

Si ce concours d'hommes braves et habitués au maniement des armes était pour le général un renfort indispensable, l'absence d'une hiérarchie militaire, où leur place fût marquée, en rendait l'emploi difficile, et leur indiscipline, toujours gênante, souvent fatale le jour de la bataille, devenait un embarras sérieux quand, par une raison quelconque, la bataille n'avait pas lieu.

Henri II rassembla son armée sur la frontière de

1. Anspessades ou lanspessades, « lancie spezzate, » lances rompues. On appelait ainsi originairement un chevau-léger qui, après avoir perdu cheval et armes en quelque honorable action, se jetait dans les rangs de l'infanterie, et prenait une pique en attendant mieux. Cette dénomination, venue des guerres du Piémont, s'étendit à tous les gentilshommes qui servaient dans l'infanterie.

*(Note du duc d'Aumale.)*




Archers de la garde du corps, Arquebusier de bande et Pistolier, sous Henri II.
(D'après Perrissim et Tortorel. --- Dessin de Chevignard.)

Champagne, au mois de mai 1552. Le duc de Guise et Gaspard de Coligny furent désignés pour la commander ; le duc d'Aumale, le grand prieur, le comte d'Enghien, le duc de Longueville, le prince de Condé, une foule de gentilshommes accoururent sous la bannière royale, et dès lors commença l'expédition célèbre qui devait nous donner, presque sans coup férir, la possession des Trois-Évêchés, et dont le but réel, quoique non déclaré, était d'établir la suzeraineté de la France sur la Lorraine et de lui assurer la frontière du Rhin, toujours estimée naturelle et toujours désirée.

Le roi tint un lit de justice, laissa la régence à la reine, au dauphin et à un conseil, la lieutenance générale de Paris et de l'Ile de France au cardinal de Bourbon. Et comme il avait besoin d'argent, il versa au trésor la plus grande partie de son épargne, imité aussitôt par tous les princes de la maison de Lorraine et de Guise, qui portèrent leur vaisselle à la Monnaie. L'étendard royal arbora cette devise fastueuse : « Henri, défenseur de la liberté germanique et protecteur des princes captifs ». L'armée royale se composait de 15000 hommes de bandes françaises, 7000 suisses, 15000 lances, la maison du roi, 400 archers de la garde, 200 chevau-légers, 1200 arquebusiers à cheval, 2000 hommes des arrière-bans et 500 cavaliers anglais.

Presque toute la cour accompagna cette armée

jusqu'à la frontière, et durant la marche à travers les provinces, ce ne furent que bals, fêtes et tournois. Toul se rendit le 13 avril. Metz refusa d'abord d'ouvrir ses portes : le connétable de Montmorency menaça de la bombarder, y pénétra par ruse, et le roi l'y suivit le 18 avril, faisant une entrée solennelle dans la vieille cité lorraine, dont Artus de Cossé fut nommé gouverneur. Cette promenade triomphale à travers des provinces déjà gagnées à sa cause, suffisait, paraît-il, à la gloire de Henri II, qui laissa échapper, par indolence, la seule occasion sérieuse qui se fût présentée pour la France d'abattre son dangereux rival, Charles-Quint. Henri se présenta devant Strasbourg, qui lui ferma ses portes; il prit Haguenau et Vissembourg, mais il n'eut pas l'énergie de pousser plus avant ; il eut, au contraire, la faiblesse de céder aux sollicitations des princes allemands qui avaient peur de ses faciles victoires, car la rapide conquête des Trois-Évêchés avait causé une vive émotion outre Rhin ; l'Allemagne y vit comme une réaction de la race gauloise ; toutes les passions germaniques se rallumèrent et les dissensions des princes de l'empire furent un moment suspendues. Pour ces motifs « avorta, dit Vieilleville, « ce grand et superbe voyaige qui devoit enfanter à la « couronne de France une centaine de villes pour le « moins. »

L'armée française commença sa retraite le 25 mai

1552; divisée en quatre corps, elle prit autant de chemins différents. Le roi, le connétable, le duc de Vendôme, le duc d'Aumale, général de toute la cavalerie légère, se partageaient le commandement, et ce dernier prince eut à effectuer la marche la plus difficile à travers un pays resserré, montagneux, stérile, peu peuplé. Les pionniers étaient obligés de travailler à la route pour la rendre praticable, et les ressources de tout genre manquaient presque complètement. Parvenues à Kaisers-Lautern, ces troupes reçurent des habitants un accueil hospitalier, se reposèrent pendant deux jours, reprirent la route de Metz et rejoignirent l'armée ralliée à Rodemack, où le duc d'Aumale tomba malade par suite des fatigues de la campagne.

L'accord venait d'être rétabli entre l'empereur et les princes allemands; et, en vertu du traité de Passau, qui fut appelé la Paix de la religion, ils durent avoir entièrement désarmé le 12 août. Henri II, dont les secours avaient été si instamment réclamés peu de mois auparavant, se trouvait alors presque trahi, du moins laissé dans un isolement absolu, et pouvait comprendre que l'irritation de l'empereur allait chercher à se soulager à ses dépens et à lui ravir Metz, Toul, Verdun, où le roi était arrivé et dînait encore le 12 juin chez le cardinal de Lorraine, au palais épiscopal. Charles-Quint, en effet, l'avait vu avec colère se rendre maître de ces places comme d'un rempart

pour la Champagne, province qui paraissait la plus ouverte et la plus vulnérable du royaume, et qui, après avoir subi beaucoup de ravages, venait d'être évacuée par les Impériaux retirés alors dans le Luxembourg où l'armée du roi les suivait, selon l'avis du cardinal de Lorraine, en s'emparant successivement des villes de Stenay, de Damvillers, d'Ivoy, de Montmédy, Lumes, Glaion, Arlon et Chimay.

Dans une reconnaissance dirigée sur Damvillers, le duc de Guise avait eu un cheval tué sous lui, d'un coup de canon, et Gonnor lui écrivait, à ce sujet, le 9 juin : « Je sçais bien que là où est la « personne du roy qu'il mérite bien que une telle « ville soyt revysitée par un des plus suffisantz.... Je « remercye Dieu dont il ne vous est advenu plus grant « inconvénient que cestuy-là. Je suis content que le « maistre cognoistra très bien la bonne volunté que « vous avez de luy faire service. Je croys que ceulx « qui veullent avoyr la pluspart de l'honneur du « voyage vouldroient bien que vous ne feussiez point « si affectionné de garder que le maistre ne receust « une honste pour paresse et faulte de bonne vo- « lunté. »

Cependant l'empereur faisait de rapides dispositions pour reprendre l'offensive. Il recevait des renforts de toutes parts et réunissait des troupes imposantes. Guise se jeta dans Metz, avec ses jeunes frères et une foule

de seigneurs, après avoir réparé les remparts de Toul où régnait la peste.

La ville, entourée en partie par la Moselle et par la Seille, avait alors pour insuffisante protection de ses deux mille huit cent toises de circonférence, une simple muraille, un vieux bastion rond (tourion), au-dessus de la porte Champenoise, et des fossés à demi-comblés ou occupés par des constructions particulières. Les magasins étaient presque vides, les poudres vieillies, avariées, peu abondantes, l'artillerie incomplète et hors d'état de rendre de bons services. Les faubourgs, démesurément étendus, ne se trouvaient d'ailleurs couverts par aucun ouvrage extérieur, et la moisson qui s'achevait, ainsi que la vendange à son début, avaient attirés au-dehors tous les travailleurs indispensables, qui durent être suppléés d'abord par les femmes et les enfants, pour le transport des terres. Tel était l'état de cette place dont tout autre que le duc de Guise aurait désespéré, mais qui, grâce à sa force d'âme et à son énergie, allait résister aux attaques de la plus formidable armée qui eut, depuis longtemps, menacé la France, et devenir le théâtre d'un des plus illustres faits d'armes célébrés par l'histoire.

Les troupes que Guise trouva dans Metz se composaient seulement de douze enseignes d'infanterie de nouvelles levées. Pour leur faire contracter l'habitude des manœuvres et du service, il eut la patience de les

exercer partiellement lui-même, chaque soir, devant son logis. Au commencement de septembre, elles furent renforcées par sa propre compagnie d'hommes d'armes, par celles du duc de Lorraine, du prince de la Roche-sur-Yon, par sept autres enseignes et trois compagnies de chevau-légers.

Il est impossible de se faire une idée exacte aujourd'hui de l'enthousiasme que souleva par toute la France cette guerre nationale. Les princes du sang, comme de simples soldats, tenaient à honneur de combattre contre Charles-Quint, sous les ordres du vaillant duc de Guise. Les mémoires du temps nous apprennent que jamais général ne se vit à la tête de tant de princes et de tant de gentilshommes de la plus haute naissance. C'était à qui obtiendrait la faveur d'aller rejoindre le prince lorrain ; et l'on vit Jean de Bourbon comte d'Enghien, le prince de Condé son frère, le prince de la Roche-Sur-Yon, le duc de Nemours, Horace Farnèse, duc de Castro, servir dans l'armée comme simples volontaires. Les gentilshommes qui, pour leur bon plaisir, vinrent défendre Metz étaient si nombreux, qu'ils purent former plusieurs compagnies d'élite, dont chacune fit choix de son capitaine.

Il y avait entre François et le connétable grande rivalité. Le prince lorrain savait bien qu'il n'avait pas de secours à attendre de l'irascible et orgueilleux Montmorency ; mais cette difficulté de plus était un

nouvel aiguillon qui piquait son amour-propre. Il était sûr d'avance que, devant la postérité, il aurait seul la gloire d'avoir arrêté l'armée de Charles-Quint, n'ayant à attendre de ressources que de son propre génie.

François de Lorraine était présent partout, voyait tout par lui-même, dirigeait les travailleurs, mangeait avec eux et leur donnait bon exemple en portant la hotte chaque jour, pendant quelques heures. Ses serviteurs, ses secrétaires même, étaient obligés de mettre sérieusement la main à l'œuvre, et l'un d'eux, Basdoulx, avait, pour sa part, « usé une douzaine de hottes, bretelles et tout ».

En même temps que Guise fait abattre plusieurs églises des faubourgs et étayer les autres, en enlevant leurs colonnes et leurs voûtes, afin d'avoir la faculté de les rétablir ou de les renverser, suivant l'occurrence, il s'approvisionne d'un grand nombre de gabions, de madriers, de sacs à terre pour se trouver toujours en état de défendre les brèches. Il ne néglige non plus aucun moyen d'amasser des vivres, du blé surtout, et n'épargne, pour cet objet, ni son propre argent, ni les produits de l'abbaye de Gorze et des autres bénéfices voisins de son frère le cardinal. Il fait une avance de cinq mille livres pour payer quelques marchands de grains et de vins, une autre de trois mille neuf cent quatre-vingts livres pour achats de

bœufs et son traitement de lieutenant-général se trouve engagé pour deux mois à divers fournisseurs.

Aussi par « l'ordre qu'il donnoit et le langaige qu'il « tenoit, pourveoyant à toutes choses et parlant aux « personnes aux termes et ainsi qu'il sçavoit faire », eut-il bientôt réussi à rassembler dans la ville des munitions suffisantes pour soutenir le siège pendant plus d'une année (1). Il fit ensuite sortir toutes les bouches inutiles, commettant les sieurs de Piépape et de Saint-Belin pour dresser des inventaires exacts de ce que ne pouvaient emporter les habitants qui se retiraient dans le voisinage, en France ou en Lorraine, afin qu'à leur retour ils retrouvassent ces objets. Il garda néanmoins soixante-dix prêtres et douze cents artisans dont il fit faire un rôle, régla le nombre de valets et de chevaux que chaque seigneur devait conserver, répartit la surveillance des travaux et distribua le commandement des différents quartiers entre les principaux officiers.

La belle et célèbre abbaye de Saint-Arnoul dominait tout un quartier de Metz ; et, malgré son ancienneté, en dépit des tombes illustres qu'elle renferme, sa destruction a été résolue, comme jadis, au temps d'Attila. Le duc de Guise, tête nue, une torche à la main, s'y rend, à la suite d'une procession générale,

1. Ces détails sur le siège de Metz nous sont fournis par le savant ouvrage du comte René de Bouillé. *Hist. des ducs de Guise.*

et en fait religieusement enlever les vases sacrés, les reliques des saints, les cendres d'Hildegarde, femme de Charlemagne, celles de Louis le Débonnaire, des deux Othons, de Zwentibold, roi de Lorraine, de plusieurs princes et princesses, et d'autres grands personnages, pour les déposer dans l'église des dominicains, où un mausolée de marbre blanc leur est consacré.

Guise prit encore d'autres dispositions pour assurer la place qui lui était confiée. Ayant prévu que les ennemis dirigeraient leur principal effort contre un point situé entre la porte Champenoise et la plate-forme Sainte-Marie, il avait fait diligence pour construire avec les démolitions « un gros mur de la hauteur d'un homme : « S'ils nous baillent des pois, disait-il, nous « leur rendrons des fêves [1]. »

Le 15 septembre, Guise, prévenu que l'empereur, avec toute son armée, était à quinze lieues de Metz, fit

1. Ambroise Paré, dans son *Voyage à Metz*, raconte qu'une ruse du prince lorrain attira sur ce point l'attention des assaillants, qui d'abord avaient entrepris de faire brèche d'un autre côté. Guise aurait, selon lui, écrit à Henri II, avec l'intention calculée de la faire tomber entre les mains de l'empereur, une lettre dans laquelle il mandait qu'en s'opiniâtrant à suivre le plan primitif, Charles rendrait la levée du siège infaillible, mais qu'il y aurait lieu de craindre une issue toute différente si, par malheur, l'ennemi portait son attention vers un certain point subtilement indiqué dans la dépêche. Cousue avec une apparence affectée de mystère, sous le pourpoint d'un paysan assez maladroit, cette lettre était destinée à passer sous les yeux du duc d'Albe, dont un poste ne manqua pas, en effet, d'arrêter et de fouiller l'infortuné messager, qui fut pendu.

alors évacuer les troupes de cavalerie et les fit rentrer dans la ville après avoir donné ordre d'emporter tout le fourrage qui se trouvait dans le pays et de brûler les restes des récoltes ainsi que les granges, pour que rien ne tombât aux mains de l'ennemi. Le roi nourrissait le secret dessein de se porter de sa personne au-devant de l'empereur. « J'ai demandé mes pensionnaires, écri-« vait-il à Guise qui lui avait demandé des renforts, « les deux cents gentilshommes de ma maison et les « archers de ma garde, et dépesché vers mon cou-« sin le duc de Vendomois pour lui faire retirer son « armée en France, affin de faire acheminer mes forces « du costé où vous estes, en délibération de m'y trou-« ver moy-même en personne. »

Au commencement d'octobre, la ville était en état complet de défense, et, bien qu'elle dût être assaillie par une armée de plus de cent mille fantassins et de vingt-trois mille chevaux, de cent vingt pièces de canon et de sept mille pionniers, Guise avait pris ses dispositions de telle sorte, que sur chaque point Charles-Quint allait trouver devant lui une énergique résistance. La place était vaste et le nombre de ses défenseurs très limité. Afin que le trouble et l'incertitude dans l'action ne lui fissent rien perdre de ses forces, il avait d'avance divisé avec précision le soin de la défense entre ses principaux officiers; le duc d'Enghien et le prince de Condé commandaient depuis la porte Saint-Thibaut



CHARLES-QUINT,
d'après le portrait de B. Beham, XVI$^{e}$ siècle.

jusqu'à la Seille; le prince de la Roche-sur-Yon garantissait le bas du pont de Bar; le duc de Nemours, tout l'espace au-delà de la Seille jusqu'à la Moselle;le grand prieur avec d'Elbeuf protégeait le terrain borné par les moulins construits sur la première de ces rivières; Strozzi, Montmorency et Durville défendaient la porte Moselle; Gonnor, le retranchement pratiqué à l'intérieur; au duc de Castro était confié l'intervalle de la porte Champenoise à celle de Saint-Thibaut; au comte de la Rochefoucauld et à Rendon, les boulevards de la porte Moselle; enfin, François de Vendôme, vidame de Chartres, avait sous sa garde le côté opposé, depuis la porte Champenoise jusqu'à Pontiffroy. La compagnie du duc de Lorraine et de Guise, ainsi que celle du sieur de Rendon, devaient, en cas d'alarme, se rendre, à pied et la pique au poing, à la place du Change, pour être employées selon le besoin.

Ce fut le 19 octobre que le duc d'Albe, avec une armée d'avant-garde de vingt-quatre mille hommes, vint camper à une lieue de Metz, au village de Sainte-Barbe. Aussitôt il voulut reconnaître la place en poussant avec une forte colonne jusqu'à une faible distance de la ville. Strozzi et le capitaine Favart, à la tête de huit cents arquebusiers et deux cents chevau-légers, allèrent à sa rencontre et forcèrent l'ennemi à déguerpir de la montagne de Belle-Croix, après une escarmouche qui ne dura pas moins de six heures. Il

arriva qu'un esclave appartenant à Louis d'Avila, général de la cavalerie espagnole, se réfugia dans la ville assiégée avec un magnifique cheval, volé à son maître. Celui-ci ayant réclamé, le duc de Guise lui renvoya le cheval avec une lettre où il disait : « Quant à votre serviteur, il ne peut vous être rendu : tout esclave devient libre dès qu'il entre dans le royaume de France. »

Avant l'arrivée de Charles-Quint, les Français firent encore de brillantes sorties contre les troupes du duc d'Albe et du marquis de Brandebourg.

Le 20 novembre, Charles-Quint se présenta à son tour devant Metz. Malade de la goutte, il ne pouvait se tenir sur ses jambes. « Il avoit, dit Salignac, le visage fort pâle et défait, les yeux enfoncés, la tête et la barbe blanche. A sa venue il se feist une grandissime salve d'arquebuses, artillerie, le bruit desquelles fut cause de faire mettre toute la ville en armes [1]. »

L'arrivée de l'empereur fut le signal de l'attaque. L'artillerie de siège tira contre la ville, en une seule journée, quatre mille coups de canon. Cette vive canonnade ne produisit pas toutefois les effets auxquels s'attendaient les assiégeants.

Charles-Quint et le duc d'Albe avaient surtout dirigé les coups de leur artillerie sur une vieille muraille située entre la porte Champenoise et la plate-forme Sainte-Marie. Guise s'y attendait, nous l'avons vu.

1. *Mémoires.*

Dès le 26 du mois de novembre, cette muraille est battue par une artillerie formidable qui la perce en trois endroits. Le lendemain, les efforts des assiégeants redoublent d'énergie, et, le 28, cette première défense s'écroule subitement dans les fossés toutefois en « ren-« dant la montée malaisée pour venir à l'assaut ».

Les ennemis, à ce spectacle, manifestent par leurs exclamations une joie vive et bruyante; mais lorsque, en se dissipant, la poussière ne les empêche plus de reconnaître le rempart élevé de huit pieds au-dessus de la brèche, ils éprouvent « autant et plus de fascherie « comme ils avoient reçu de plaisir à veoir tomber la « muraille ». A leur tour les Français se mettent à crier au dehors: « Au regnard, au regnard! » et à échanger « mille injures » avec eux. Mais Guise fait aussitôt défense, sous peine de la vie, d'adresser aucune parole aux assiégeants, de crainte qu'il ne se trouve quelque traître qui profite du tumulte pour leur donner des avis; et ses soldats imaginent alors d'attacher au bout de leurs piques des chats vivants dont les cris aigres et discordants narguent les ennemis.

Afin d'augmenter encore la force de ce rempart, hommes, femmes, jeunes filles se mettent à travailler, la nuit comme le jour. Ceux qui n'ont pas de hottes emploient des chaudrons, des paniers, des sacs, « des linceuls[1] », et tout ce qu'ils peuvent trouver pour

1. Des draps de lit.

porter la terre. Guise donne ses ordres avec une gaieté communicative et sème de toutes parts les encouragements. Il distribue à propos des paroles obligeantes, des éloges ou des promesses de récompense, et, ayant rassemblé sur ce point tout ce qu'il y a de braves dans la ville: « Je me réjouis, dit-il en montrant la brèche « large de quatre-vingt-six pieds, je me réjouis de voir « que les ennemis ont enfin renversé cette barrière qui « arrêtait votre valeur et qui leur estoit plus utile qu'à « vous. Il est bien juste qu'après que vous les avez « esté si souvent chercher jusques dans leur camp, ils « viennent du moins une fois recognoistre ceste ville « qu'ils s'estoient vantés d'emporter si facilement. « Voici une occasion d'acquérir de la gloire qu'ils ne « vous offriront pas souvent. Profitez-en et apprenez « à toute l'Europe, dont les yeux sont maintenant « ouverts sur vous, qu'il n'a pas esté impossible à « un petit nombre de François d'arrêter un empereur « qui les assiégeoit avec trois armées et qui se van- « toit de n'avoir pu estre arresté par les colonnes « d'Hercule. »

Charles-Quint ne manquait pas d'une certaine fanfaronnade ; il en avait fait preuve maintes fois dans ses discours contre François I$^{er}$. On rapporte qu'en parlant de la ville qu'il allait assiéger avec toutes les forces de l'empire, « il se proposoit de la battre de façon à la « mettre sur la tête de M. de Guise, faisant aussi peu

« d'estat de toutes les autres placesque le roi pouvoit « avoir par deçà ».

Mais ce premier échec le fit souffrir dans son orgueil. En vain Charles-Quint, pour rallumer le courage de ses soldats, s'était-il porté au milieu de leurs rangs ; au lieu d'avancer, ils reculaient. « J'ai été autrefois suivi dans les combats, dit Charles-Quint, le cœur navré ; mais je vois que je n'ai plus d'hommes autour de moi; il me faut dire adieu à l'empire et me confiner dans quelque monastère ; avant trois ans je me rendrai cordelier. »

Tandis que le duc de Guise, sur la brèche sans trêve ni relâche, faisait face à tous les dangers, déjouait les ruses de l'ennemi et tenait en échec l'armée impériale, le connétable de Montmorency quittait la Lorraine et venait en Artois pour s'emparer d'Hesdin qui était retombé au pouvoir des Flamands. Toul et Verdun étaient mieux défendues. Le duc de Nevers, Saint-André et Vieilleville faisaient à la tête de leur cavalerie de vigoureuses charges contre les Impériaux, dont ils interceptaient les convois et auxquels ils faisaient nombre de prisonniers. Les paysans lorrains, de leur côté, accueillaient à grands coups de faux les maraudeurs du marquis de Brandebourg, qui, poussés par la famine, désertaient leur camp pour ravager les pays voisins. Le froid, la maladie, le manque de vivres décimaient chaque jour l'armée de Charles-Quint.

Mais les assiégés n'étaient pas exempts de misères. Les vivres diminuaient, et les blessés mouraient, faute de soins nécessaires. Guise put faire parvenir au roi une lettre dans laquelle il lui peignait sa situation. Le roi se hâta de lui envoyer l'habile Ambroise Paré, ainsi que l'apothicaire Dègues. Saint-André et Vieilleville achetèrent pour une somme de 1500 écus un capitaine italien qui, d'accord avec quelques officiers de la compagnie du duc de Guise, fit pénétrer à Metz, dans la nuit, Ambroise Paré et son bagage médical [1].

Enfin le 2 décembre, l'empereur Charles fit mettre sur pied soixante mille hommes de son armée et résolut de tenter l'assaut. Il se fit transporter de sa personne au milieu de ses soldats. Guise, prévoyant que le moment était décisif, fit ranger à son tour son armée en bataille et la plaça sur les remparts de la ville.

Une embuscade était préparée du côté de la porte Moselle. Le prince lorrain la déjoua en faisant opérer par sa cavalerie une vigoureuse sortie de ce côté.

Quand les soixante mille hommes que commandait Charles-Quint se trouvèrent sous les remparts, et qu'ils virent devant eux l'armée française couverte d'armures étincelantes, pleine d'ardeur martiale et joyeuse de livrer bataille, ils se sentirent sans force et sans courage. En vain l'Empereur traverse leurs rangs,

1. H. FORNERON, *Les ducs de Guise.*

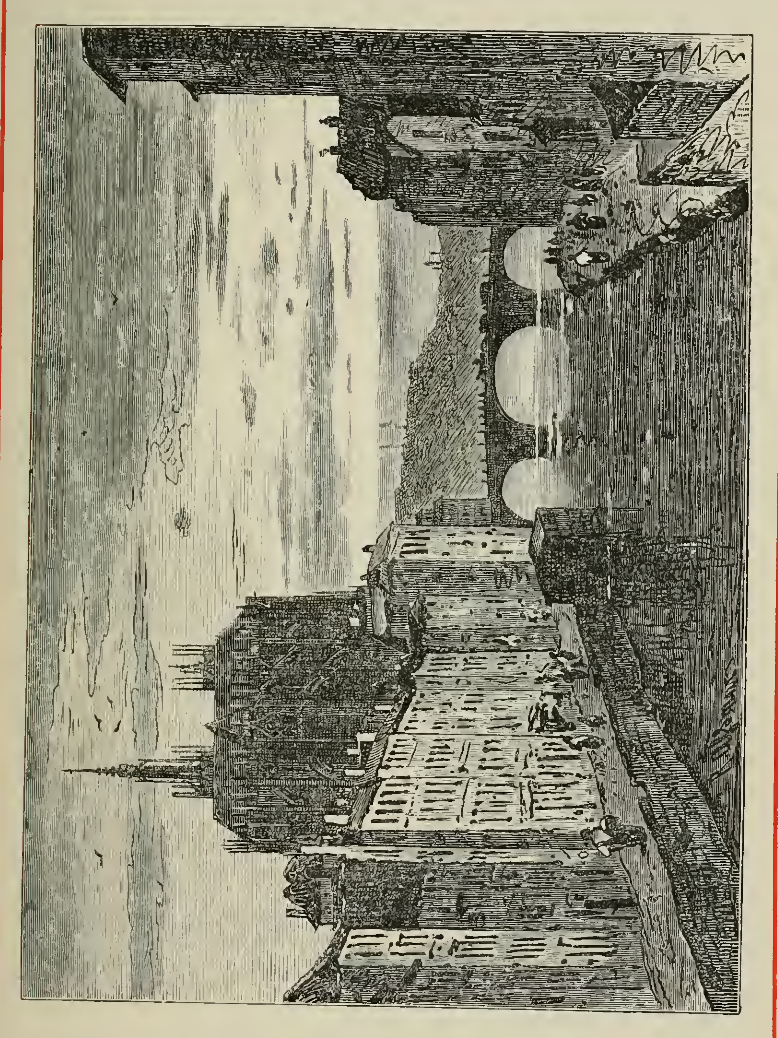
exhortant les uns, menaçant les autres ; tous restent immobiles. Le puissant monarque, comprenant l'inutilité de ses efforts, courbe la tête et retourne dans son camp la mort dans le cœur. Ce fut le dernier acte de cette brillante épopée.

Cependant Guise ne pouvait croire encore à son succès définitif. Les canons continuaient à battre les remparts, et, bien que sans effet, leur feu était assez nourri.

« On m'a assuré, écrivait-il le 5 décembre au cardi-
« nal son frère, qu'ils sont sous terre, qu'ils la veulent
« miner; nous sommes en beaucoup d'endroits, atten-
« dans, et trouvans de l'eau presque partout qui leur
« sera très contraire à leur entreprise. Conclusions,
« nous ne dormons pas plus qu'eulx, plus on va en
« avant, et se coignoist que ce vieillart [1] est obstiné;
« mais j'ai espérance en Dieu et aux gens de bien qui
« sont icy, *qu'il n'y fera non plus que devant Metz*, qui
« est l'ancien mot du païs. » — « Je vous supplie,
« disait-il ensuite, monstrer ceste lettre au roy et lui
« présenter mes très humbles recommandations à sa
« bonne grâce. Vous en prendrez, s'il vous plaist, votre
« part et monsieur le connétable aussi ; le pouvez as-
« seurer ses enfants estre en bonne santé, et que d'An-
« ville sçait aussi bien porter la hotte et mieulx qu'es-
« cripre... nostre mère aura sa part de ceste lettre

1. Charles-Quint.

« et les très-humbles recommandations de ses trois



La Moselle à Metz.

« enfants qui sont icy, esquelles ne voulons oublier nos
« femmes. »

La saison était rude et les vivres manquaient dans le camp des Impériaux. Aussi le 26 décembre, Charles-Quint reconnut-il la nécessité d'abandonner son entreprise et fit-il transporter son camp, ainsi que son artillerie de l'autre côté de la Moselle. En prenant cette résolution, qui était pour lui l'aveu d'une honteuse défaite, il laissait échapper ce cri de douleur : « Je vois bien que la fortune ressemble aux femmes, elle préfère un jeune roi à un vieil empereur ! »

Le duc d'Albe et Marignan levèrent aussi leur camp, mais dans la nuit, en silence, et « presque chassés de punition divine », dit François Rabutin. Ils abandonnèrent toutes leurs munitions et leurs tentes.

Guise avait écrit à son frère « que tant que l'empe-
« reur aurait vie, il ne voudroit recevoir cette honte
« de partir avant qu'il en voie la fin ».

Le lendemain du jour où il écrivit ces lignes, il eut la joie de voir, du haut des remparts de Metz, que les Espagnols et les Italiens avaient entièrement évacué leurs positions. Il ne restait devant la ville que le marquis de Brandebourg qui ne pouvait se résoudre à battre en retraite. Guise l'y contraignit en balayant son camp à coups de couleuvrines et de fauconneaux, qu'il plaça dans une petite île de la Moselle, au-dessus du pont des Morts.

François de Guise venait d'attacher son nom à l'histoire et de se placer au premier rang des grands

capitaines de son époque, par la bravoure et les hautes capacités militaires dont il avait fait preuve pendant ce siège mémorable (1552).

Dans leur précipitation à lever leur camp, les Impériaux avaient abandonné des blessés et des malades à une mort certaine. Le duc d'Albe en traînait à sa suite une longue file. Guise leur fit prodiguer tous les soins que réclamait leur situation, et les renvoya libres et guéris ; puis il fit offrir au général espagnol des bateaux pour transporter ses blessés à Thionville.

La Roche-sur-Yon, frère puîné du duc de Montpensier, poursuivait avec sa cavalerie, forte seulement de trois à quatre mille hommes, l'armée de Charles-Quint, réduite à cinquante mille fugitifs ; à la queue de l'armée était un détachement de cavaliers allemands, protégeant un convoi de chariots chargés de malades et de blessés. Se voyant attaqué et se sachant incapable de résistance, le capitaine allemand sortit des rangs et s'écria : « Seigneurs français, n'est-ce pas pour l'honneur que vous combattez ? — Oui ! répondirent officiers et soldats. — Eh bien, reprit le capitaine, s'il en est ainsi, retirez-vous, car vous n'auriez nul honneur de combattre contre des mourants. » Les Français le laissèrent passer et retournèrent sur leurs pas.

Plus de trente mille ennemis étaient morts sous les murs de Metz. La ville avait soutenu un siège de

soixante-cinq jours, et arrêté devant ses murs une armée de cent vingt mille hommes qui devait envahir la France.

Guise, en cette occasion, déploya toutes les ressources de son génie et toutes les nobles qualités de son cœur.

« C'est à peu près le sommaire, » disent les *Mémoires* de Solignac, « de tout ce qui est advenu en ce siège « de Metz, grand et notable pour beaucoup de respects, « soit pour la grandeur de l'empereur qui en avoit juré « l'entreprinse, et pour le nombre des princes qui « estoyent avecques luy, soit pour toutes ses forces et « appareil de guerre qu'il y avoit amené, et pour la « longueur du temps qu'il a campé devant ; d'aultre « costé, l'importance de la ville, en laquelle consistoit « un grand advantage de la guerre commencée entre « ces deux princes ; les personnages de qualité qui « estoyent dedans pour la garder, la louange que nos « gens de guerre se peuvent donner de l'avoir fortifiée, « avitaillée et défendue pour le roi en cinq mois, oultre « tant d'autres belles et grandes choses qui s'y sont « faictes, où, si la vaillance et le bien faire d'aulcuns « ne s'y trouvent récités comme ils méritent, ils soyent « asseurés qu'il n'a tenu à l'avoir voulu, mais à ne « l'avoir sceu, ou ne l'avoir sceu bien faire ; ce qui les « venge assez de moy, en ce que mon ignorance re- « vient à punition de mon défault ; et souhaiterois, pour

« le réparer à la faveur de ceulx qui pourroyent avoir « occasion de se plaindre, avoir aussi peu obmis de la « vérité comme suis très certain n'y avoir rien adjousté.

« Lendemain dimanche, quinziesme du mois de « janvier (1553), fut faicte une procession générale, à « laquelle s'assemblèrent toutes les églises, couvents « et colleiges de la ville; et y assista M. de Guyse, en- « semble les autres princes, seigneurs et gens de guerre, « en toute dévotion, rendans grâces à Dieu de nous « avoir tenu la main à la défence de la ville, et à nous « saulver de la puissance des ennemis. Et pour ce que « M. de Guyse fut adverti qu'en plusieurs lieux de la « ville il y avoit des livres contenans doctrine répouvée, « M. de Guyse les feit, sans scandale d'aucun, tous as- « sembler en un lieu et y mettre le feu, donnant ordre « que les habitants eussent pour l'advenir à suyvre un « train de meilleure vie qu'auparavant qu'ils eussent « esté receus à la protection du roy.

« Le lundi fut publié une ordonnance de par luy, « pour le retour des habitans, commettant des capi- « taines et aultres personnages de qualité à s'enquérir « par tous les quartiers s'il y avoit esté faict aucun « désordre par les soldats, dont on peut sortir plainte « raisonnable, afin d'y pourveoir au mieulx qu'il seroit « possible.

« Et les jours après il regarda à la police des citoyens « et habitans, que le trouble du siège avoit aucunement

« altérée et changée, pour la remettre en mesme estat « qu'auparavant ; aussi à la fortification de la ville, pour « redresser les bresches et ruines que le canon y avoit « faictes, avecques la poursuite des autres choses qui « avoyent esté mises en desseing. Puis feit faire la « monstre générale aux gens de guerre, tant de pied « que de cheval, avec payement de tout le temps qu'ils « avoyent servi et qui leur estoit deu. En quoy la libé- « ralité du roy se monstra, de ne précompter en rien « les vivres qu'ils avoyent eu et qui leur avoyent esté « distribués durant le siège ; offrant en oultre M. de « Guyse d'obtenir pour eulx autres plusieurs bienfaicts « et particulières grâces du roy, selon la cognoissance « qu'il avoit des mérites d'un chascun, ainsi que depuis « il s'y employa très voluntiers. Et ayant ordonné du « nombre des gens de guerre qui demeureroyent par « après dans la ville, la laissa en la garde du seigneur « de Gounor, gouverneur d'icelle; et, le vingt-quatriesme « jour dudict mois, s'en retourna vers le roy. »

Suspendue sur la frontière du Nord, à la suite du succès des Impériaux à Térouanne et à Hesdin, la guerre, qui n'avait pas cessé de se continuer en Italie, reprit avec une nouvelle vigueur en 1554, dans le Hainaut et l'Artois. L'épisode principal de cette campagne fut la bataille de Renty, où le duc de Guise et

l'amiral de Coligny se battirent vaillamment aux côtés de Henri II et culbutèrent les Espagnols commandés par l'empereur en personne. C'est du soir de cette bataille que data l'inimitié violente qui divisa dès lors Guise et Coligny.

Le premier, qui à la tête de la gendarmerie, avait enlevé dix-sept enseignes à l'ennemi, fut cependant accusé d'avoir, par prudence personnelle, lancé le duc de Nemours sur les Espagnols, au lieu de s'y porter lui-même. Le connétable déclara que la bataille était perdue sans son neveu Coligny, et celui-ci ajouta que le duc de Guise ne s'était pas trouvé dans le combat, là où il disait être. Ces bruits transpirèrent vite, et, le soir de la bataille, une discussion très vive s'engagea entre François de Lorraine et Coligny, sous la tente du roi. Le duc de Guise expliqua sa conduite en homme accoutumé aux hommages et aux réparations, tandis que l'amiral persista dans son blâme.

Ils en vinrent même à porter la main sur la garde de leurs épées et ils les tiraient du fourreau, lorsque les courtisans se jetèrent entre eux. Le roi, survenant, ordonna aux adversaires, qui étaient ses deux favoris, de s'embrasser et de tout oublier. Ils hésitèrent et n'obéirent qu'à demi. Ils s'embrassèrent, mais ils n'oublièrent pas [1].

L'amitié de Guise et Coligny datait pourtant de

1. DARGAUD, *Hist. de la liberté religieuse.*

leurs jeunes années. Amitié éphémère, sans doute, mais qui fait penser aux plus beaux temps de la chevalerie.

A son début à la cour, Gaspard de Châtillon avait distingué parmi les jeunes seigneurs, le jeune François de Lorraine et, si discret qu'il fût dans ses liaisons, il s'était laissé entraîner vers lui par ce feu du cœur qui éclate si soudainement et si délicieusement dans la jeunesse. Entre de tels caractères, l'amitié est prompte, dit M. Dargaud. Ces deux brillants seigneurs s'unirent intimement. La légère différence des rangs entre lui et François ne déplut point à Coligny. A l'exemple de son oncle et de ses cousins de Montmorency, il s'était accoutumé à primer un peu même la plus illustre noblesse, et à ne voir, pour ainsi dire, des égaux que dans ses supérieurs. Dès l'adolescence, il allait presque de pair avec les Guises et avec les princes du sang.

Quoi qu'il en soit, Coligny et François de Lorraine, que l'on appelait alors, tantôt le prince de Joinville, tantôt le duc d'Aumale, se convinrent et s'aimèrent. Le goût de l'un pour l'autre était si vif, qu'ils ne se quittaient plus. Ils étudiaient ensemble la guerre en pleine paix. Ils approfondissaient la tactique et la stratégie d'alors, l'attaque et la défense des places ; ils cherchaient à s'expliquer mutuellement les difficultés, les combinaisons, les ressources de cet art des combats dans lequel ils devaient être tous deux des

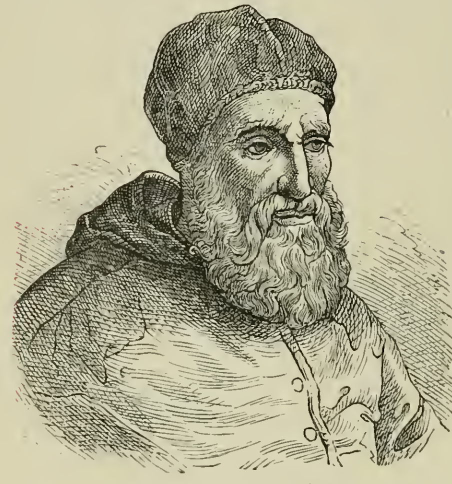
maîtres. Leurs plaisirs aussi étaient communs. Ils faisaient des armes, ils nageaient, ils montaient à cheval, ils chassaient, ils allaient aux bals et aux fêtes de compagnie, portant les mêmes couleurs et vêtus selon les mêmes modes.

Ils avaient parfois, néanmoins, quelques dissentiments, mais point de disputes, et, loin de les diviser, la discussion les rapprochait de plus en plus. Malgré des opinions contraires et des caractères opposés, la sympathie de leurs cœurs et leur estime réciproque ne cessaient de croître. Ils vécurent donc dans le charme d'une amitié qui les honorait l'un et l'autre, durant des années ; et, dans la guerre, cette amitié de Coligny et de François de Lorraine s'éclaira d'une lueur d'héroïsme et devint une fraternité d'armes. Elle devait cesser et se rompre pour jamais, lorsque fut enfin dévoilée l'apostasie de l'amiral encore secrète à Renty.

Charles-Quint, au moment d'abdiquer la couronne, avait signé avec la France une trève de cinq ans à Vaucelles (janvier 1556). Mais dix mois ne s'étaient pas écoulés que les hostilités recommençaient entre son successeur et Henri II.

L'expédition d'Italie, si l'on en croit les mémoires des contemporains, et entr'autres de Vieilleville, avait pour but de « satisfaire au traité de la ligue faite et conclue avec nostre saint Père le pape Paul qua-

triesme, et respectivement ratifiée d'une part et d'autre en l'an 1555, par lequel il estoit tenu et obligé, toutes et quantes fois qu'il seroit assailly dans ses pays, de le secourir avec une armée de dix mille hommes de pied, moitié Suisses et moitié François, cinq cents hommes d'armes et six cents chevau-légers. »



Le Pape Paul IV.

Nous savons qu'elle avait un autre but : celui de donner à la maison de Guise l'occasion de revendiquer ses droits sur le royaume de Naples. On n'était pas fâché non plus de l'écarter, par le fait même, de la France où elle commençait à porter ombrage, sinon au roi, du moins à une grande partie de la noblesse.

Paul IV, l'austère fondateur des théatins, élu pape à soixante dix-neuf ans, s'était donné un double but : comme pontife, la réforme du clergé ; comme prince italien, l'affranchissement de la péninsule, afin qu'elle redevînt « un instrument harmonieux à quatre cordes Rome, Naples, Venise et Milan ». Il eut le tort de de se décharger de ce dernier soin sur ses neveux

les Caraffa, à qui sont imputables les fautes politiques de son pontificat et qu'il finit par chasser de sa cour.

Paul IV ayant donc manifesté l'intention d'enlever aux Espagnols le royaume de Naples, qui était un fief du St-Siège, le duc d'Albe entra sur le territoire Pontifical, mit Anagni à feu et à sang et s'avança jusque sous les murs de Rome.

Cependant François de Guise était parti de Paris le 17 novembre 1556, à la tête d'une brillante armée ainsi dénombrée par la Châtre dans ses *Mémoires :* « Mille François sous vingt-quatre enseignes que « conduisoit le capitaine Frulich, cinq cens hommes « d'armes sous sept compagnies ; c'est-à-sçavoir : « la sienne de cent lances ; celles de messieurs les « prince de Ferrare et duc de Nemours, de cinquante ; « du duc d'Aumalle de cent, et prince de Salerne « de cinquante ; celles de messieurs de Montmorency « et de Tavannes, chacune de cinquante ; six-cens « chevau-légers sous quatre compagnies, qui estoient « celle de M. le marquis d'Elbœuf, de deux cens ; « celle des sieurs de Sipierre, de deux cens ; de Biron « et de La Roche-Posay, de chacune cent ; luy ayant « baillé, pour l'accompagner et soulager, M. le duc « d'Aumalle, son frère (1), qui menoit l'avant-garde,

1. Frère du duc de Guise. Le titre passait de l'un à l'autre, lorsque l'aîné devenait chef de la maison.

« M. de Nemours, qui étoit colonel des bandes fran-
« çoises, et M. le marquis d'Elbœuf, des Suisses, le
« sieur de Tavannes, chevalier de l'Ordre, qui étoit
« maréchal-de-camp de l'armée, et le sieur de Sipierre,
« mestre-de-camp de la dite cavalerie légère, qui con-
« duisoit en l'absence de M. d'Aumalle, qui estoit oc-
« cupé à l'avant-garde ; et outre ce, un bon nombre
« de seigneurs et gentils-hommes de la chambre, et
« autres de la jeunesse qui estoit accourue à ce voyage,
« tant pour l'espérance d'y voir et apprendre quelques
« choses, comme le François est naturellement curieux,
« que pour estre mondit sieur de Guyse merveilleuse-
« ment aimé et suivi de toute la noblesse. »

A la nouvelle de l'approche des Français, le duc d'Albe signa avec le Pape, par l'entremise des Vénitiens, une trêve de quarante jours, mais sans se dessaisir des places dont il s'était emparé.

Guise passa les Alpes en plein hiver, et entra en Piémont au mois de janvier. Il avait douze mille fantassins, y compris les Suisses qui le joignirent à Suse, un peu plus de deux mille cavaliers, et douze canons. Le 20 janvier, il inaugura la campagne par l'occupation de Valenza, sur le Pô, place petite, mais importante par sa position.

Les Espagnols remparaient les villes du Milanais et se préparaient à les défendre. Ils avaient gagné Octave Farnèse, duc de Parme, en lui cédant Plai-

sance. Les Français gagnèrent de leur côté le duc de Ferrare, beau-père du duc de Guise ; il leur amena six mille hommes de troupes, remarquables par l'éclat de leur équipement, mais il exigea que le commandement en chef de l'armée lui fût promis. Le reste des princes et des États d'Italie s'enferma, à l'exemple de Venise, dans la neutralité que leur conseillait leur habituelle prudence, pour ne pas dire leur duplicité. Cosme de Médicis, duc de Florence, évita de se prononcer, malgré ses sympathies pour l'Espagne. Les autres princes étaient plutôt sympathiques à la France et au Pape, mais peu disposés à répondre aux espérances de l'ambassadeur français à Rome, M. d'Avanson, qui avait écrit que le duc de Guise était attendu « en grande dévotion comme un libérateur ».

L'Italie était déjà tombée à un degré d'abaissement politique plus grand que les contemporains eux-mêmes ne se le figuraient.

On tint un conseil de guerre pour savoir si l'on attaquerait Milan ou si l'on passerait outre. Le duc de Ferrare soutint le premier parti comme le plus sûr; Milan conquis, la guerre ne risquait plus de devenir une aventure ; Brissac, Saint-André et plusieurs autres généraux étaient de cet avis. Mais le cardinal Caraffa voulait qu'on marchât au secours de Rome, et il somma les Français d'exécuter leurs conventions avec Paul IV. Cet avis, d'ailleurs conforme aux instructions

de Henri II, l'emporta, et Guise poursuivit sa route. Le duc de Ferrare saisit cette occasion de quitter l'armée à Reggio, sous prétexte qu'il était obligé de défendre ses États contre les Farnèse et le gouvernement de Milan.

S'il avait suivi l'avis du duc de Ferrare, Guise se serait épargné de pénibles déceptions ; mais Rome et Naples l'attiraient: il hâta sa marche, obligea ses soldats à payer exactement les vivres qu'on lui apportait, et trouva ainsi le moyen à la fois de n'être pas retardé par la méfiance des villes fermées et de vivre dans l'abondance; son camp « sembloit une foire ». Il entra enfin à Rome « le jour de quaresme-prenant » ; et il y reçut l'accueil le plus brillant.

Paul IV rompit sur-le-champ sa trève avec le duc d'Albe; les troupes pontificales se mirent en campagne et reprirent les places occupées par les Espagnols l'automne précédent. Mais le gouvernement romain manquait d'argent et ne put tenir tous ses engagements. On en vint bientôt à de mutuelles récriminations. Le pape reprocha aux Français d'être arrivés trop tard, en trop petit nombre, et de l'avoir laissé épuiser ses ressources en soutenant seul une lutte inégale.

Pendant ce séjour à Rome, le duc de Guise put se procurer, au milieu de ses fêtes, le spectacle d'un combat judiciaire analogue à celui de Jarnac avec la Chataigneraie, où il avait servi de témoin à l'un des adver-

saires; les deux adversaires étaient un « capitaine italien et un capitaine gascon nommé le capitaine Prouillan. Le capitaine italien estoit de belle et haulte taille, maigre et sec, et noiraut. Pour lors, toute l'armée estoit campée et logée à Monte-Rotundo, où le camp estoit assigné ; estant entrés dans le camp, solemnités toutes faites, la fortune voulut que l'Italien donnât un si grand et vilain coup d'espée sur le jarret de Prouillan, qu'il tombât par terre sans se pouvoir plus relever. L'Italien prit les armes de son ennemi, sortit hors du camp avec son parrain, confidans et amis, montés dans un coche, et les armes de son ennemy portées devant en signe de triomphe, s'en alla à Rome et y entra avec grande réjouissance et applaudissements et grands cris : *vittoria, l'onor della patria servo* [1] ! » En voyant pour la seconde fois abattre le champion qu'il favorisait, le duc de Guise perdit le goût des duels et les interdit sévèrement dans la suite. Mais cet épisode des querelles entre soldats acheva de lui prouver qu'il n'avait rien à attendre des Romains.

Guise, sans avoir rien obtenu, rejoignit le gros de son armée qu'il avait laissée à Ascoli et continua sa marche vers le royaume de Naples où il entra en franchissant le Tronto. La petite place de Campli fut assaillie et enlevée en un instant. Une députation de barons angevins le pria de prendre la couronne de

1. *Mémoires de la Châtre.*

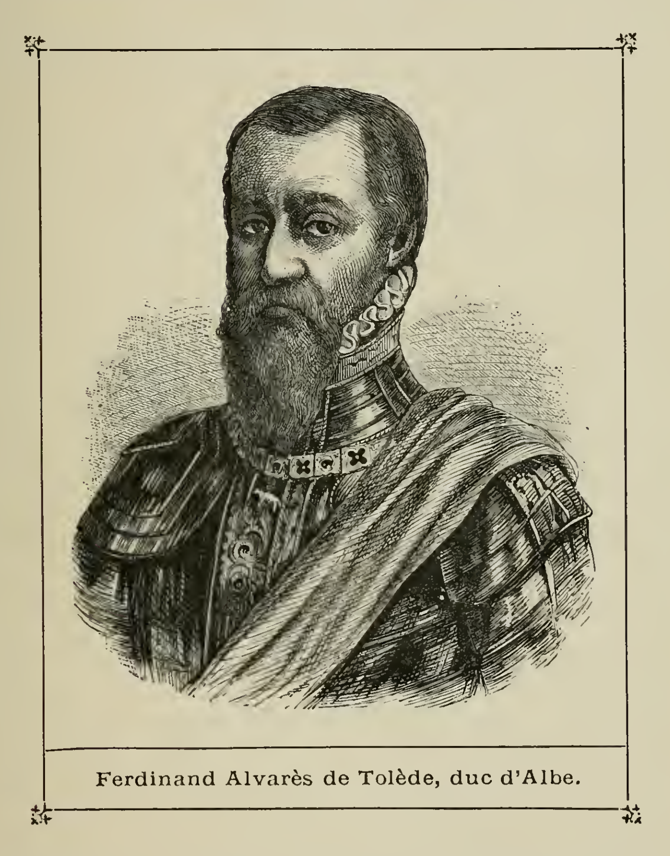
Naples en qualité d'héritier de la maison d'Anjou ; il s'y refusa. Après avoir encore enlevé plusieurs autres villes, il se laissa persuader par les Caraffa d'attaquer Civitella, qui couronnait une hauteur et présentait un abord plus difficile. Il la fit canonner de quatre côtés et tenta l'assaut dès la première brèche ; mais il fut repoussé et obligé d'en venir à un siège en règle. Les habitants firent la résistance la plus énergique; les femmes mêmes y prirent part : elles contribuèrent à relever les murailles désemparées, et à détruire dans une sortie de nuit les premiers ouvrages des Français [1].

Alvarez y Toledo, duc d'Albe, avait déjà près de cinquante ans lorsqu'il fut chargé par Philippe II de défendre le royaume de Naples contre Guise.

Il avait fait ses premières armes en combattant les Turcs. En 1547, il détermina le succès de la bataille de Muhlberg, qui rendit Charles-Quint le maître des princes allemands. On l'accuse, et peut-être à tort, car les historiens de l'école protestante ou libérale ne lui ont épargné ni les attaques injustes, ni les calomnies, on l'accuse de n'avoir possédé nulle autre vertu que le sentiment du devoir, mais en limitant le devoir à la soumission aux autorités. On reconnaît pourtant qu'il n'avait pas de vices, « autres qu'une avarice portée à un degré rare, un orgueil qui le rendait impoli, même avec les grands d'Espagne, et une disposition à être

1. DARESTE, *Histoire de France.*

envieux, qui fit de lui l'ennemi du brave comte d'Egmont [1], pour la gloire qu'il avait acquise en vainquant les Français, tandis que lui-même était absorbé par



Ferdinand Alvarès de Tolède, duc d'Albe.

cette obscure campagne dans les montagnes napolitaines. Il y avait en lui du soldat et du courtisan ; le duc

1. M. Forneron se trompe. Le duc d'Albe se vit, par devoir comme par raison d'état, obligé de faire décapiter Egmont, mais on sait qu'il versa des larmes amères sur ce supplice nécessaire.

d'Albe voulait ne rien céder à l'imprévu et s'assurer tous les avantages que peuvent fournir la prévoyance et la fermeté. Esprit étroit, docile au chef, dur au subordonné, sans éclat, mais sans témérité. C'était un homme grand, sec, droit, étranglé et sanglé dans son armure, avec une tête très petite, des joues jaunes, des yeux noirs, froids, qui regardaient de haut en bas. Une longue barbe descendait sur sa poitrine [1].

« Je n'aurai garde de jouer le royaume de Naples contre le pourpoint brodé du duc de Guise. » Ces mots du duc d'Albe semblaient annoncer d'avance son plan de campagne. Bien que commandant une armée très supérieure en nombre, il se tint sur la défensive, ne se laissa jamais joindre que s'il se jugeait inattaquable, gagna du temps, chercha à lasser la fougue de son ennemi déjà exaspéré et dépaysé à travers tant de secrets obstacles.

« Pendant que Guise et les siens s'irritaient de la résistance et de l'absence des secours attendus de Rome le duc d'Albe, ayant obtenu du parlement napolitain deux millions de ducats, rassembla une armée de vingt-cinq mille hommes, la plupart Italiens, et s'avança le long de l'Adriatique, de manière à tenir les Français en observation. Guise, après vingt-deux jours de tranchée et quatorze de canonnade, dut lever le siège de Civi-

1. M. H. Forneron : *Les ducs de Guise et leur époque ;* ouvrage de grande érudition, mais imprégné de l'esprit universitaire.

tella, revenir sur ses pas et rentrer dans les États de l'Église. Albe l'y suivit, mais à distance, satisfait de l'avoir forcé à la retraite; il refusa de compromettre ce succès en acceptant une bataille que les Français lui offrirent.

« Guise se trouva dans une situation difficile. Ses ressources étaient épuisées; l'argent lui manquait, les vivres également. Ses troupes, décimées par les fatigues, par les privations, par le climat, murmuraient tout haut, et criaient à la trahison. Le sentiment de l'impuissance où l'on était réduit pesait à tout le monde, aux soldats comme aux chefs. On sentait de plus que l'Italie, si difficile à émouvoir et toujours prête à suivre la fortune, était à la veille de devenir hostile. Guise demanda au pape des places pour loger ses troupes, en attendant qu'il pût recommencer la guerre utilement et reprendre l'offensive.

« Cependant Albe, aidé de Marc-Antoine Colonna, entrait dans la campagne de Rome, enlevait Segni, et jetait l'effroi dans la capitale du Saint-Siège. Paul IV appela les Français à son secours, et Guise vint s'établir à Tivoli.

« Les deux armées s'observèrent quelque temps. Le 26 août, le duc d'Albe tenta sur Rome une surprise de nuit; les mesures de défense prises par le cardinal Caraffa le forcèrent à se retirer. Mais ces démonstrations militaires semblent avoir eu pour principal objet de

dégoûter de la guerre les Romains. Le peuple demanda la paix; la plupart des membres du gouvernement étaient opposés à la guerre; Paul IV déclarait qu'il ne traiterait pas tant que les Espagnols auraient le pied sur son territoire. Guise jouait un rôle embarrassé, quand un courrier lui apporta la nouvelle de la perte de la bataille de Saint-Quentin et un ordre de rentrer en France avec toutes les troupes qu'il pourrait ramener. Il se hâta de prendre congé du pape qui se plaignit à son tour, et prétendit à bon droit que la France ne tenait pas ses engagements.

« Le retour n'était pas glorieux; la faute qu'on avait faite d'entreprendre cette campagne d'Italie avec si peu de ressources et d'appui éclatait aux yeux; mais la nécessité de sauver la France fit oublier le reste. Guise avait encore toute sa popularité dans le pays ou parmi les hommes de guerre. « Aussitôt arrivé en France, « dit Brantôme, une joie s'esmeut partout de luy, et de « luy partout une voix s'espandit telle qu'on disoit... « Or, c'est à ce coup que cet homme nous remettra et « restituera la chose toute revirée et contournée à re- « bours d'un gond à l'autre. »

« Le pape, abandonné et mécontent, n'eut plus qu'à traiter avec les Espagnols, et la paix fut conclue par l'entremise des Vénitiens. Le duc d'Albe la facilita, en consentant à faire amende honorable pour avoir porté les armes contre le chef de l'Église. Les Espagnols ne

s'étaient jamais mieux sentis les maîtres de la Péninsule. Ils s'assurèrent du duc de Toscane en lui cédant Sienne, comme ils s'étaient assurés déjà d'Octave Farnèse en lui cédant Plaisance.

« Le résultat de cette guerre fit constater l'impuissance finale de l'Italie. Déjà son activité littéraire, son éclat artistique avaient diminué. Des signes certains annonçaient pour elle une époque prochaine de décadence. Paul IV, éclairé sur les abus de pouvoir commis par ses neveux, les dépouilla lui-même des dignités dont il les avait revêtus, et les poursuivit avec une rigueur vraiment romaine ; puis il s'enferma dans les réformes ecclésiastiques dont il ne voulut plus être distrait » (1).

L'épée de la France n'était pas heureuse depuis la rupture de la trêve conclue à Vaucelles. Le duc de Guise avait porté la guerre en Italie contre le duc d'Albe, et se voyait obligé de revenir sans avoir obtenu aucun résultat appréciable. Le connétable de Montmorency la porta en Flandre contre Emmanuel-Philibert de Savoie, lieutenant de l'Empereur. En Italie et en Flandre, notre ennemi était l'Espagnol, auquel l'Anglais avait joint ses forces.

La grande armée espagnole se trouva réunie aux environs de Givet au mois d'août. Elle avait à sa tête

1. DARESTE, *Histoire de France*.

le souverain dépossédé de la Savoie, Emmanuel-Philibert, âgé de vingt-neuf ans, à qui Charles-Quint avait confié déjà d'importants commandements. C'était un prince actif, entreprenant, d'une grande instruction militaire, esprit fin, politique habile, parlant plusieurs langues, supérieur aux autres princes de l'Europe, à une époque où la plupart de ceux-ci brillaient par leur instruction et leurs talents. Il avait avec toutes ces qualités une haute ambition et le sentiment de sa valeur.

Henri II n'avait pas fait de moindres préparatifs, quoique son armée ne fût pas aussi nombreuse. Il avait convoqué le ban et l'arrière-ban, enrôlé des Allemands et des Suisses, et réuni vingt-six mille hommes sous les ordres du connétable, pendant que le duc de Nevers, gouverneur de la Champagne, et Coligny, qui joignait au titre d'amiral celui de gouverneur de la Picardie, mettaient en état de défense les principales places de ces deux provinces.

Le duc de Savoie, parti de Givet, s'avança le long de la frontière française en se dirigeant vers l'Oise. Il fit mine d'assiéger Rocroy, que Henri II avait récemment ordonné de fortifier ; mais trouvant la place trop bien défendue, il alla investir Saint-Quentin. Cette dernière ville, entrepôt important pour le commerce de la France et des Pays-Bas, n'avait pourtant que des murailles antiques et mal entretenues.

Coligny avait eu le temps de s'y jeter ; seulement il n'y avait pu faire entrer avec lui que sept cents hommes. Il y trouva pour toutes munitions cinquante arquebuses et des vivres seulement pour trois semaines. Il n'en résolut pas moins de s'y défendre, renvoya les bouches inutiles, et releva les murailles avec l'assistance de Saint-Remy, un des ingénieurs qui avaient pris part à la défense de Metz. Son intrépidité, son sang-froid, ne se démentirent pas un seul moment. La ville fut investie le 2 août, et les Espagnols ouvrirent la tranchée tout autour, excepté du côté où s'étendaient les marais profonds de la Somme.

Le connétable, dont le corps d'armée n'était pas éloigné, en chef de guerre de la dernière inhabileté et contre l'avis du maréchal de Saint-André, voulut donner de l'avant et seconder Coligny. C'était risquer le salut de l'armée et l'honneur du royaume.

L'armée du connétable vint donc, en remontant l'autre rive du canal, se mettre à portée de la place, où elle facilita l'entrée de quelques renforts et ravitaillements. Dandelot, neveu de Montmorency et frère de Coligny, qui lui avait cédé la charge de capitaine général de l'infanterie française, essaya d'y pénétrer sans y réussir. Le connétable voulut qu'il revînt à la charge et lui promit de l'appuyer avec toutes ses forces, quoiqu'il fût obligé pour cela de se mettre lui-même dans une position périlleuse. Les marais étaient tra-



versés par des ruisseaux ; dans la journée du 9 août, il disposa sur ces ruisseaux des barques qui devaient suivre le courant et se porter vers la place. Les soldats destinés à renforcer la garnison montèrent sur ces barques ; mais cette navigation présentait de sérieuses difficultés : un certain nombre se noyèrent, d'autres furent obligés de revenir, et Dandelot n'en introduisit qu'à grand'peine quatre cent cinquante dans les murs de Saint-Quentin.

Le connétable n'avait établi sur les positions voisines que des postes assez faibles, car il ne comptait pas s'y arrêter longtemps, et il se proposait de se retirer à la Fère. Le duc de Savoie jugea l'occasion favorable pour attaquer les Français. Il s'empara d'un moulin où ces derniers n'avaient que peu de monde, et il fit passer sa cavalerie à travers le marais, par un gué dont Montmorency avait mal mesuré la largeur. Cette cavalerie, composée principalement de gens d'armes espagnols, bourguignons ou flamands, avait à sa tête le comte d'Egmont, un des officiers les plus brillants et les plus braves de l'armée de Philippe II. Elle franchit le gué sans rompre ses rangs, quoique exposée au feu des arquebusiers allemands qui servaient dans les troupes françaises. Le connétable envoya Nevers soutenir les Allemands ; il était trop tard : ceux-ci, en nombre insuffisant, avaient laissé passer l'ennemi. Nevers se replia en

toute hâte. Montmorency aurait encore eu le temps de retirer le gros de son armée; mais il ne voulut partir qu'après que le dernier des hommes de Dandelot fût entré dans la place.

Egmont, suivi par le reste des troupes espagnoles, continua de s'avancer en ligne de bataille, et atteignit à une lieue et demie de Saint-Quentin les Français, qui battaient en retraite. L'arrière-garde, composée de compagnies de la gendarmerie sous Jean de Bourbon, duc d'Enghien et frère du roi de Navarre, fit volte-face et chargea avec vigueur. Les Français, quoique surpris et dans une position désavantageuse, défendirent énergiquement le terrain. Mais l'infanterie espagnole, arrivant après la cavalerie d'Egmont, les obligea de lâcher pied, et les vainqueurs eurent bientôt atteint le centre de l'armée de Montmorency. Les fantassins gascons formèrent des carrés et résistèrent un certain temps aux charges de la cavalerie, jusqu'à ce que le duc de Savoie fît avancer son artillerie et brisât leurs rangs. Après quatre heures d'une lutte acharnée, les Français furent mis en pleine déroute [1].

Plusieurs milliers de morts jonchèrent le champ de bataille. Un prince du sang, le duc d'Enghien, de la maison de Bourbon, était tué, Turenne, Saint-Gelais, Rochechouart et d'autres capitaines avaient péri. Mais

1. DARESTE, *Hist. de France.*

le nombre des morts était encore inférieur à celui des prisonniers que firent les Espagnols. Le connétable blessé, le maréchal de Saint-André, Montpensier, Longueville, Larochefoucauld, un prince de Mantoue, plusieurs centaines de seigneurs des compagnies d'ordonnance, des corps presque entiers d'infanterie tombèrent aux mains de l'ennemi. Les Espagnols enlevèrent plus de quatre-vingts drapeaux, tous les canons, les convois et les bagages. La France n'avait pas vu de journée aussi funeste depuis la bataille d'Azincourt. Elle avait perdu une de ses plus belles armées: Nevers n'en rallia à la Fère que les débris.

Henri II était à Compiègne : il s'était promis merveilles, d'après les trop beaux dires du connétable. Le premier coup de la nouvelle fut accablant : la France fut prise de stupeur. Déjà Paris croyait l'ennemi sous ses murs et voyait le royaume conquis (1). Dans la capitale, les bourgeois pliaient bagage et fuyaient qui vers Orléans, qui vers Bourges, qui plus loin. Une telle panique ne pouvait servir qu'à nous avilir davantage. Il fallait des secours ; secours d'argent, secours d'épées. Empêcher la fuite, ranimer

1. Le duc de Savoie conseilla de marcher sur Paris, afin de profiter du trouble des esprits. Mais Philippe II voulut être prudent ; il craignit de laisser derrière lui des forteresses avec leurs garnisons ; il redouta l'explosion du sentiment national en France. Il n'était pas sûr non plus que l'accord se maintînt entre les corps de nation différente qui composaient son armée. Car c'était là la plaie ordinaire des armées espagnoles ou impériales.

(DARESTE, *Hist. de France.*)

l'ardeur, faire sonner aux oreilles de la France ces trois mots propres à réveiller les morts : la Patrie en danger! tel était le devoir impérieux des chefs de l'État. Mais le roi était absent, la reine seule était à Paris.

Les dépêches de l'ambassadeur vénitien révèlent quel fut alors le rôle de Catherine de Médicis.

« La Reine Très-chrétienne voulant terminer la négociation qu'elle avait entamée en l'absence du roi avec les Parisiens, dans le but d'obtenir d'eux les subsides nécessaires, alla au Parlement en toute solennité, accompagnée des cardinaux, des princes et des princesses, et là, dans la plus auguste et la plus imposante forme de paroles, elle exposa l'état des besoins du moment. Elle démontra que, malgré les énormes dépenses auxquelles s'était vu entraîner le roi Très-chrétien dans les dernières guerres, il avait cependant eu les plus grands égards pour ne point charger les villes ; qu'elle n'en voulait d'autre témoignage que celui que leur disait leur conscience, rappelant combien, dans ces derniers temps, on leur avait fait peu d'appels ; mais que, dans l'extrémité continue des besoins, Sa Majesté ne croyait pas pouvoir surcharger les peuples des campagnes, qui en temps ordinaire supportent toujours le plus gros poids, et qui l'avaient d'autant plus supporté depuis l'extraordinaire des circonstances ; elle démontra qu'il était donc nécessaire que les cités, reconnaissantes de tous les bienfaits et

de toutes les grâces du roi, manifestassent, dans de si dures vicissitudes, la confiance et l'affection qu'elles ressentaient pour leur prince. Et la reine s'exprima avec tant de sentiment et d'éloquence qu'elle jeta l'émotion dans l'âme de chacun. Elle exposa au Parlement le besoin que le roi avait de 300,000 livres, dont 25,000 payables par deux mois, ajoutant qu'elle se voulait retirer du lieu de la séance, pour ne pas gêner la liberté des délibérations. Elle se retira donc dans l'une des chambres voisines. Mais spontanément la résolution de satisfaire aux désirs de Sa Majesté fut votée, et la reine, ayant repris son rang et sa place, elle en reçut la promesse. Voulant même donner un plus efficace secours au roi, cent des notables de la ville offrirent de donner immédiatement 3,000 francs chacun, afin que Sa Majesté s'en pût servir plus vite; puis humblement ils prièrent la sérénissime reine d'interposer ses bons offices auprès du roi en faveur de leurs privilèges. La reine les remercia alors dans une si douce forme de paroles, qu'elle fit pleurer d'attendrissement tous ceux du Parlement, les assurant qu'elle les aurait toujours pour recommandés, ne voulant jamais se montrer oublieuse d'une manifestation si noble, promettant de faire du Dauphin, son fils, leur procureur et intermédiaire auprès du roi. Ainsi se termina cette séance du Parlement, avec tant d'applaudissements pour Sa Majesté et des marques si vives de la satis-

faction de sa conduite, que rien n'en peut donner idée. Par toute la ville on ne parle d'autre chose, sinon que de la prudence de la reine et de la manière heureuse dont elle a procédé dans cette entreprise. Chacun assure qu'avec toute autre personne on n'eût pas rencontré une munificence aussi grande et une facilité aussi prompte. Cette résolution qui fait que Paris donne 300,000 livres, rapportera à Sa Majesté plus d'un million et demi, chacune des villes du royaume devant sans doute contribuer dans une mesure relative à ses facultés, etc... ([1]). »

Telle fut cette première journée toute glorieuse pour la reine. Catherine, par cet acte si habilement accompli, se rendit personnellement grande dans l'esprit du roi, et laissa dans le peuple et à la cour une merveilleuse impression.

Le duc de Guise, malgré l'insuccès de sa campagne d'Italie, était l'homme le plus propre à réparer et à venger le désastre de Saint-Quentin. Il aborda à Marseille, rallia quelques troupes à Lyon, envoya déloger un corps d'aventuriers allemands qui avait essayé, sous les ordres d'un baron de Polwiller, de surprendre Bourg et d'enlever la Bresse pour la rendre au duc de Savoie. Il courut ensuite à Paris, où il reçut le titre de *lieutenant-général en chef dans l'intérieur et hors*

1. *Archives de Venise. Cancelleria segreta.* Dépêches de l'ambassadeur Giacomo Sorranzo.

*du royaume*, titre imaginé pour qu'il eût le commandement suprême de toutes les forces militaires pendant la captivité du connétable.

Il ne tarda pas à réunir à Compiègne une armée nombreuse et solide, et résolut alors, pour mettre à profit la retraite des Espagnols et répondre à l'attente de la France, de surprendre tout le monde par un coup d'éclat. En effet l'opinion était exigeante, les sacrifices que l'on faisait avec un patriotique enthousiasme étaient lourds ; les derniers revers avaient suscité partout, même au sein de l'armée, une liberté d'appréciation et de langage qui n'épargnait ni le roi, ni le connétable, ni les princes ; il fallait à la fois réparer les fautes militaires qu'on avait commises, et justifier la politique suivie.

Calais était pour la France ce que Grenade avait été longtemps pour l'Espagne, la dernière forteresse qui perpétuât le souvenir de la domination étrangère sur le continent. Les Anglais en étaient maîtres depuis Édouard III, c'est-à-dire depuis deux cent dix ans, et ni en France ni en Angleterre on ne croyait aisé de le leur enlever. En France, pour désigner un mauvais général, on disait : « Ce ne sera pas lui qui chassera de Calais les Anglais. » Un proverbe, que les Anglais avaient eux-mêmes accrédité, ajoutait :

Il sera vraisemblable que Calais on assiège,
Quand le fer et le plomb nageront comme liège.

Guise forma le projet d'enlever Calais. On savait la place un peu abandonnée, tant les Anglais comptaient sur sa force naturelle. Entourée de larges fossés dans lesquels on avait détourné une rivière, et protégée par des marais qui s'étendaient à une distance considérable, elle semblait à l'abri d'une attaque, surtout l'hiver. Le gouvernement anglais profita de cette fausse sécurité pour diminuer la garnison pendant les mauvais mois de l'année, par mesure d'économie. Lord Grey, gouverneur de la place, se montrait moins rassuré, mais on avait refusé d'écouter ses représentations.

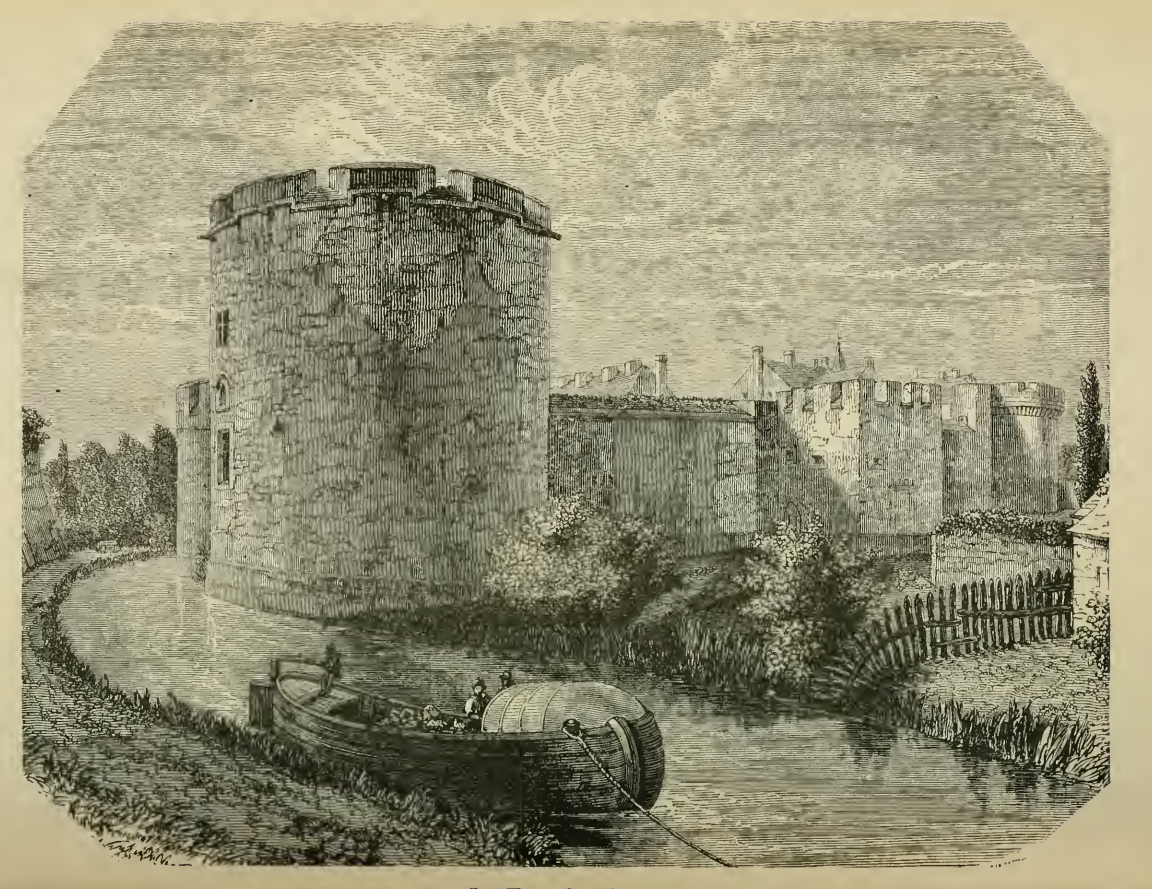
Strozzi, l'ingénieur qui avait présidé à la défense de Metz, s'introduisit à Calais sous un déguisement, accompagné des deux capitaines Senarpont et Dalbene, et prit une connaissance exacte des fortifications.

Guise parcourut la frontière, fit réunir des bateaux dans la Manche pour avoir une flottille qui l'appuyât, et se procura beaucoup d'argent, car avec la grande proportion d'étrangers auxiliaires servant dans les troupes françaises, la moindre irrégularité de solde pouvait tout mettre en péril. Quand les préparatifs furent achevés, il commença par une fausse attaque du côté de Saint-Quentin pour donner le change à l'ennemi, puis il partit de Doullens, rallia les garnisons des petites villes de la Picardie et du Boulonnais, et arriva devant Calais le 31 décembre.

Le 1er janvier 1558, il ouvrit le feu contre les forts

de Sainte-Agathe et de Nieullay, placés en tête de la jetée par laquelle la ville communiquait avec la terre ferme. Sainte-Agathe fut enlevée le jour même. Il franchit alors la rivière, s'avança sur les dunes, s'y établit solidement, et le troisième jour enleva le Risbank, c'est-à-dire le fort qui domine le port. Celui de Nieullay, que les Anglais appelaient Neurham-bridge tombait dans le même moment en son pouvoir. Maître de la rivière et du port, il entreprit alors de battre le château : il établit pour cela douze canons sur les dunes en profitant de la marée basse, et tira sans autre interruption que celle qui était causée par l'état de la mer. A la première brèche, l'assaut fut donné, et le duc d'Aumale, frère de Guise, qui le conduisait, se logea dans le château, malgré la résistance énergique de la garnison anglaise, qui ne se rendit qu'à la dernière extrémité. Dès que les Français furent entrés dans le château, la ville céda. La garnison, qui n'était que de cinq cents hommes, se rendit le 8 janvier. On garda le gouverneur, lord Grey, avec une cinquantaine d'hommes d'armes, et on leur imposa d'énormes rançons ; on permit aux autres de sortir de la place, un bâton blanc à la main. La ville avait un arsenal considérable, trois cents pièces d'artillerie, et de vastes entrepôts de commerce anglais ; tout fut la proie des vainqueurs.

Dans cette entreprise, tout parut également surpre-



Le Fort de Ham.

nant ; l'audace avec laquelle elle avait été conçue, l'habileté avec laquelle elle avait été conduite, la célérité et la vigueur des attaques que les Français avaient dû livrer. Henri II partit lui-même pour Calais; il en fit sortir tous les Anglais, qu'on força de vendre leurs propriétés, comme les Français avaient été forcés de le faire au temps d'Édouard III. Le duc de Guise occupa Guines et Ham, et acheva la conquête du comté d'Oye. Depuis lors les Anglais ne possédèrent plus un pouce de terrain sur le territoire de France. Le pays ainsi occupé fut appelé du nom de *pays reconquis.*

Le roi et le duc furent accueillis à leur retour à Paris avec un enthousiasme général ; des fêtes populaires furent célébrées ([1]).

La prise de Calais était un triomphe inespéré et un grand événement national. Elle ne produisit pas un effet moindre à l'étranger. Les Anglais en conçurent un ressentiment profond ; le peuple de Londres, fort agité d'ailleurs, accusa la reine et les ministres de négligence et de trahison.

Calais était pour eux le dernier souvenir de leur

---

1. « Je trouvai la sérénissime reine toute pleine d'une allégresse infinie, et elle me marqua son grandissime désir de voir la paix se conclure, mais une paix telle, pour me servir de ses propres paroles, qu'on fût en droit de la croire durable et qui ne fût point chose de passage comme avait été l'autre ; qu'autrement elle ne la souhaitait point ; et elle remercia singulièrement Votre Sérénité pour les conseils et les exhortations que la République adressait au roi son mari. »

*Dépêches de l'ambassadeur vénitien.*

domination continentale ; ils se regardèrent comme frappés dans leur honneur et leur orgueil. La reine Élisabeth disait que « si on pouvait ouvrir son cœur, on y trouverait Calais gravé en traits ineffaçables. »





# Chapitre troisième.

Situation des princes de la maison de Guise après la prise de Calais. — Leur popularité. — Marie Stuart à la cour. — Mariage du Dauphin François. — Campagne et siège de Thionville. — Mort de Strozzi. — Retour du duc de Guise à la cour. — Mariages royaux. — Mort de Henri II. — Avènement de François II. — Conjuration d'Amboise. — États généraux d'Orléans. — Arrestation du prince de Condé. — Mort du Roi.

En félicitant l'ambassadeur du roi de France de la prise de Calais, le pape Paul IV se répandit en éloges du duc de Guise, assurant qu'une telle conquête était préférable à celle de la moitié du royaume d'Angleterre. Et sait-on quelle récompense François le Balafré reçut, pour avoir rendu Calais à sa patrie et chassé du territoire français jusqu'au dernier vestige de l'occupation anglaise ? Henri II lui fit présent de la *maison des marchands*, à Calais, et le parlement de Paris enregistra cette donation de la munificence royale. Il est vrai que tous les poètes du temps, Joachim du Bellay, Dorat et d'autres chantèrent dans leurs vers la gloire du vainqueur.

La popularité des Guises allait croissant : la faveur du peuple va à ceux qui réussissent, et il aime l'éclat

guerrier. Mais ces princes étaient trop intelligents pour ne pas comprendre que leur pouvoir et leur fortune, suscitant des envieux et des jaloux, seraient minés sourdement, et qu'il importait, pour maintenir l'un et l'autre, de les grandir encore. Ils voulaient aussi, dans leur amour du pays, donner à la France une nouvelle couronne. Leur sœur Marie de Lorraine, reine d'Écosse, avait laissé une fille, Marie Stuart, qu'ils élevaient à la cour de France : une mutuelle inclination favorisait une alliance entre cette princesse et le Dauphin, fils de Henri II. Les intérêts des Guises se trouvaient donc admirablement servis par les circonstances.

Depuis huit ans déjà Marie Stuart se trouvait à la cour. Le roi, les princes, les seigneurs, tous étaient charmés de la jeune reine d'Écosse, qui unissait à une beauté sans pareille une intelligence, un savoir au-dessus de son âge, et les plus nobles qualités du cœur. Peu après son arrivée en France, Catherine de Médicis écrivait à Marie de Lorraine :

« Votre fille possède tant de beauté, d'intelligence « et de bonté, qu'il est impossible d'en avoir plus ; elle « en a plus, en vérité, qu'on n'en demande à son âge. « Elle sera, j'en ai la confiance, une grande bénédiction « pour ceux auxquels elle appartient, et non seulement « pour ceux-là, mais pour tous. Et je vous assure que « le roi est aussi content d'elle que vous pouvez désirer.

« Pour moi, si je voulais lui souhaiter quelque chose, « je ne trouverais rien à changer en elle. »

Et quelque temps après, quand elle eut pu l'apprécier davantage, elle la louait en termes non moins vifs :

« Je ne puis m'empêcher de vous dire », écrivait-elle encore, «combien vous êtes merveilleusement heureuse « d'avoir une pareille fille, si belle, si sage, si excellente; « et moi aussi, depuis qu'il a plu à Dieu d'enrichir « mon lot d'un tel bonheur, et de me réserver une si « grande consolation pour mes vieux ans. »

Le cardinal de Lorraine, qui avait ou s'attribuait la haute direction de tout ce qui concernait l'éducation de sa nièce, rendant compte de l'excellence de cette éducation et des précautions dont la jeune reine était entourée, écrivait de son côté à sa sœur la régente d'Écosse :

« Votre fille est tellement crûe et croît tous les jours « en grandeur, bonté, sagesse et vertus, que c'est la « plus parfaite et accomplie en toutes choses honnêtes « et vertueuses qu'il est possible; et suis contraint vous « dire, Madame, que le roi prend tel goût, qu'il passe « bien son temps à deviser avec elle l'espace d'une « heure; et le sait aussi bien entretenir de bons et sages « propos, comme ferait une femme de vingt-cinq ans. »

Et trois ans plus tard : « Elle est tant sage et vertueuse », disait-il, « qu'il n'est possible qu'elle se pût

« conduire plus sagement ni plus honnêtement, quand « elle aurait une douzaine de gouvernantes... Bien « vous assuré-je, Madame, que rien n'est plus beau ni « plus honnête, et si est fort dévote. Elle gouverne le « roi et la reine. »

Marie Stuart n'était pas seulement belle et spirituelle : « elle était du tout bonne et très douce », comme dit Brantôme dans la *Vie des Dames Illustres*.

Encore enfant, elle se montrait déjà telle qu'elle fut toute sa vie : fière, généreuse, ennemie de toute mesquinerie, ne pouvant souffrir d'être « bassement traitée », et tenue « en curatelle ». Elle aimait à donner, et ne craignait rien tant que de passer pour « chiche ». Un des traits particuliers de son caractère, et qui la distingua jusqu'au pied de l'échafaud, c'est la reconnaissance pour tous ceux qui lui avaient fait du bien ou rendu des services. Elle témoignait surtout à ses serviteurs une sollicitude et une bienveillance qu'on ne saurait trop louer.

Quoique très jeune, Marie Stuart était tenue au courant des affaires de son royaume. Elle justifiait par sa discrétion et sa prudence la confiance que lui accordait sa mère. Les seigneurs écossais qui venaient lui rendre hommage étaient reçus avec courtoisie ; à ceux qui lui écrivaient, elle répondait de manière à les satisfaire. Préludant au gouvernement, elle donnait son avis sur la politique et les hommes, avec simplicité et



Marie Stuart, d'après le portrait de la collection du prince Alex. Labanoff de Rostoff, à Saint-Pétersbourg.

modestie, soumettant toujours son jugement à celui de ses oncles, et surtout de sa mère, à qui elle témoignait autant de déférence que de tendresse. Telle était Marie Stuart à l'âge de quinze ans, à l'époque où l'on se disposait à la marier.

Le prince qu'elle devait épouser ne lui ressemblait guère. François était plus jeune qu'elle d'une année; il n'avait alors que quatorze ans. Il était né un jour d'éclipse de soleil, et les astrologues, consultés par la superstitieuse Catherine de Médicis, avaient fait sur son berceau de sinistres prédictions. La mère en avait conçu contre lui une certaine aversion, qu'avaient encore accrue la faiblesse de sa santé et la petitesse de sa taille. Se sentant rebuté, il était devenu timide et même un peu sauvage.

« Il était, dit un contemporain, d'une pâleur singulière, plus gonflé que gros, plus taciturne et moins enjoué que ne le comportait son âge. » Suivant un autre, il acquit en grandissant un certain sentiment de sa dignité ; « il prétendait à l'obéissance, voulait des armes et des chevaux, mais n'avait aucune inclination pour les lettres ». Capello, de Venise, qui fréquentait la cour en 1555, disait en parlant du jeune prince : « Il aime beaucoup la sérénissime petite reine d'Écosse qui lui est destinée pour femme. Ils aiment à se retirer tout à part, dans un coin des salles pour qu'on ne puisse entendre leurs petits secrets. » Quoique moins

bien doué que ses frères, François ne manquait pourtant ni d'instruction ni d'esprit.



Monnaie d'or de Henri II.

Le mariage du dauphin avec la reine d'Écosse ne laissait pas de rencontrer quelque opposition dans les conseils de Henri II, et les représentations qu'on faisait au roi à ce sujet ne manquaient pas de justesse : tout autre prince français pouvait maintenir en Écosse l'influence de son pays, sans présenter les mêmes inconvénients que l'héritier du trône. Mais le roi, poussé par les Guises, était irrévocablement décidé. Pour que l'alliance de leur nièce fût encore plus avantageuse à la France, les Guises obtinrent d'elle qu'elle cédât à son époux, par une clause secrète, ses droits sur l'Écosse, pour le cas où elle mourrait sans postérité. Marie Stuart, en échange, recevait à titre de douaire l'usufruit du duché de Touraine et du comté de Poitou.

Les fiançailles eurent lieu au Louvre, le 19 avril, une dispense de parenté ayant été obtenue du Saint-Siège. Le mariage eut lieu le dimanche suivant, 24 avril, à Notre-Dame de Paris, et fut célébré avec une pompe extraordinaire.

Une galerie de douze pieds de hauteur, entièrement garnie de pampres, à la manière antique, conduisait de

la tour de l'évêché au parvis Notre-Dame, et de là jusqu'au chœur de la cathédrale. Le dais royal, tout semé de fleurs de lis, était placé en avant de la porte, tendue elle-même de riches tapisseries. Précédé des Suisses en grand costume, hallebardes à la main, tambourin et fifres en tête, le duc de Guise remplissant, en l'absence de Montmorency, la charge de grand maître dont il ambitionnait depuis si longtemps la possession, parut le premier sur l'estrade où Eustache du Bellay attendait l'arrivée de la famille royale. Guise « salua honorablement l'évêque de Paris, puis se retourna vers le public », et toujours attentif à ménager sa popularité, « voyant que les seigneurs et gen-« tilzhommes qui estoient sur le dict théâtre, empê-« choient que le peuple qui estoit en bas, n'eût pu « voir le triomphe dudict mariage, en peu de parolles « fist retirer lesdicts nobles et gentilzhommes ([1]) ». Il était suivi d'une nombreuse troupe de musiciens, vêtus de livrées rouges et jaunes, « sonnans et jouans mélodieusement ». Les cent gentilshommes du roi marchaient après ; puis les princes, « tant richement « ornez que c'estoit chose merveilleuse », le clergé, les cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Guise, de Sens, de Meudon, de Lenoncourt, le légat Trivulce ; puis venaient le roi-dauphin, conduit par le roi de

1. *Discours du très grand et magnifique triumphe, faict au mariage de François de Vallois*, Paris 1558. (*Archives curieuses*, tome III.)

Navarre, accompagné de monsieur d'Orléans et de monsieur d'Angoulême, la reine-dauphine, vêtue d'un riche et « somptueux habillement blanc comme lis », conduite par le roi de France et le duc de Lorraine. Deux jeunes demoiselles portaient sa longue queue ; à son cou pendait un collier d'un prix inestimable ; sa tête était surmontée d'une couronne d'or, garnie de perles, de diamants de saphirs, de rubis, d'émeraudes entourant une escarboucle évaluée à cinq cent mille écus au moins. Enfin le prince de Condé conduisait la reine de France, sur les pas de laquelle se tenaient la reine de Navarre, madame Marguerite, les autres princesses, les dames et demoiselles de la cour.

Lorsque ce brillant cortège fut arrivé devant la grande porte de l'église le roi tira de son doigt un anneau pour le remettre au cardinal de Bourbon qui donna, en cet endroit même, la bénédiction nuptiale aux fiancés. Du Bellay prononça ensuite un docte et éloquent discours ; le duc de Guise, s'approchant des appuis de l'estrade, fit de nouveau retirer les seigneurs, toujours afin que le peuple, pressé sur le parvis et dans la rue, pût mieux jouir du spectacle ; et les hérauts, criant aussitôt par trois fois: *Largesse!* jetèrent de tous côtés une quantité considérable de monnaie d'or et d'argent.

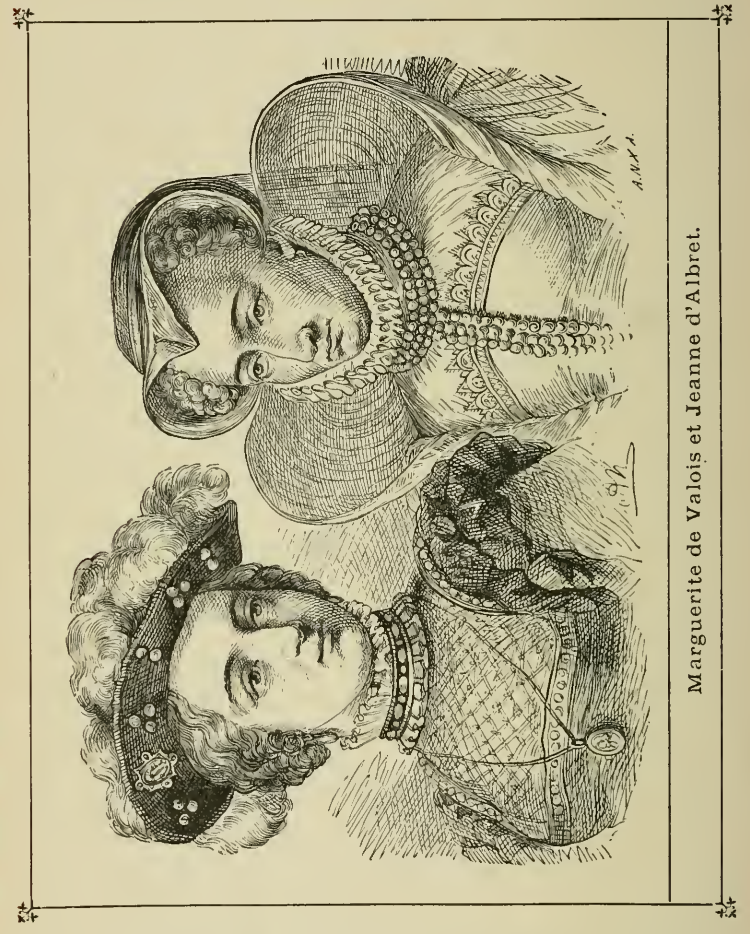
Après la messe, célebrée par l'évêque de Paris, la cour sortit de l'église dans le même ordre, pour re-

tourner à l'évêché où le duc de Guise, assisté par le prince de Condé, avait fait préparer avec le plus grand faste tous les détails du banquet royal.

Les rues étaient tellement remplies de curieux que le cortège n'avançait qu'avec peine. Au palais brillamment décoré, un nouveau festin était dressé pour la famille royale sur la table de marbre, et le duc de Guise, « servant de grand maître », donna si bon ordre à tout « qu'il en remporta grand louenge ».

Le souper fini, vinrent le bal, les jeux et les quadrilles de toute espèce. Douze chevaux artificiels, parés de drap d'or et de toile d'argent, montés par monsieur d'Orléans, monsieur d'Angoulême, par les enfants des ducs de Guise et d'Aumale, par d'autres jeunes princes, conduisaient en coches de nombreux pèlerins, vêtus de toile d'or et d'argent, étincelant de pierreries, chantant des hymnes et des cantiques à l'honneur des mariés et du mariage. Six navires couverts de drap d'or et de velours cramoisi, munis de voiles en toile d'argent, s'avancèrent ensuite, par des mouvements onduleux et irréguliers, imitant très adroitement la marche des vaisseaux sur la mer. Chacun d'eux portait un prince qui, en faisant ainsi le tour de la salle, prenait au passage la dame qu'il désirait embarquer avec lui sur son bâtiment. Le duc de Lorraine choisit madame Claude de France, le roi

de Navarre, la reine Jeanne d'Albret, son épouse, le duc de Nemours, madame Marguerite de Valois, le



Marguerite de Valois et Jeanne d'Albret.

prince de Condé, la duchesse de Guise, le roi, la reine-dauphine, et le roi-dauphin, la reine sa mère.

D'autres divertissements, également somptueux et

recherchés succédèrent à ceux-ci et prolongèrent ces fêtes brillantes pendant plusieurs jours encore [1].

Les princes lorrains, parvenus à un si haut degré de puissance à la cour, devaient y voir croître, dans la même proportion, l'inimitié et les calomnies de ceux que leur ascendant offusquait. Autant par prudence même que par ambition, il était naturel qu'ils s'efforçassent de se rendre maîtres de toutes les positions principales dans l'État ; c'était l'unique moyen pour eux de ne pas déchoir de celle qu'ils occupaient et que Henri II, à cette époque, ne tolérait plus qu'avec une inquiétude mal dissimulée. Dans les sentiments où il se trouvait par rapport à eux, le monarque venait de commettre une faute, sans doute, ou de révéler sa faiblesse en chargeant le duc de Guise, au mariage du dauphin, des fonctions de grand maître auxquelles ce prince aspirait depuis longtemps comme à un complément d'honneurs et d'autorité.

Encouragé par son frère dans ses vues, Guise dirigeait alors tous ses efforts vers une concentration effective de la puissance militaire dans ses mains. Du moins voulait-il parvenir à n'en rien laisser entre celles de ses rivaux.

1. Ces détails sur l'enfance de Marie Stuart, et son mariage avec François II, sont empruntés aux chroniqueurs contemporains et aux plus récents historiens de cette reine, MM. l'abbé Petit, J. Gauthier, Chantelaure,

Poursuivant toujours la même politique, les Guises profitèrent de l'apostasie de Dandelot, qui avait embrassé la Réforme, pour lui enlever le grand commandement militaire dont il était revêtu. Appelé par Henri II au château de Monceaux pour s'expliquer sur les opinions qui lui étaient reprochées, Dandelot eut l'audace de déclarer au roi qu'il approuvait les doctrines de Calvin et pensait que la messe était une horrible profanation, une abominable invention des hommes. Outré de colère en entendant ces blasphèmes, le roi saisit sur la table un bassin pour le lancer à Dandelot et atteignit le dauphin assis auprès de lui, Dandelot fut aussitôt arrêté et conduit dans les prisons de Melun. Sa charge de colonel de l'infanterie française fut donnée à Montluc, capitaine d'une rare expérience.

Vieilleville, gouverneur de Metz, avait résolu depuis longtemps de s'emparer de Thionville, place admirablement fortifiée, et d'en déloger les Espagnols qui, de là, faisaient de fréquentes sorties sur le territoire des trois Évêchés et sur la Champagne. Il fallait la prise de Thionville pour que l'armée de l'Est pût opérer sa jonction avec celle de Picardie, et tenter une expédition sérieuse contre les Pays-Bas.

Guise ne voulut abandonner à personne l'honneur de cette entreprise. Le 1er juin, il arrivait, avec le

duc de Nevers, devant la place que Vieilleville et Bourdillon, commençant les opérations, avaient investie. Il pressa le siège avec vigueur, et s'acharna pendant deux semaines entières contre la tour principale défendue par une artillerie formidable et dont la prise devait lui assurer celle de la place. Le 20 juin, après avoir passé une partie de la matinée à la tranchée et dirigé, sous le feu de la tour, une batterie de vingt-quatre canons, il revint après son dîner avec le maréchal Strozzi, cousin de Catherine de Médicis, son ami particulier et l'un des plus grands ingénieurs du siècle. Bon général, quoique souvent défait, habile administrateur, fin diplomate, Strozzi excellait singulièrement dans l'art des sièges. C'était en tout un vrai génie florentin, amateur de musique et de peinture, très adonné aux lettres et pourvu de livres sous sa tente autant que d'armes.

On travaillait à dresser une nouvelle batterie de quatre couleuvrines afin de faciliter l'assaut de la grande tour, selon le conseil de Strozzi, qui en avait marqué l'emplacement. Le duc s'appuyait sur l'épaule du maréchal, qui, l'épée à la main, lui désignait le pan de mur où devaient porter les couleuvrines. Tout à coup Strozzi, frappé d'une arquebusade au-dessus du cœur, fléchit et s'affaissa sur lui-même. Le duc de Guise n'eut que le temps de le recevoir dans ses bras où il le soutint en ployant un genou en terre. Calme à ce

moment suprême : « Ah ! Monsieur, dit le maréchal en langue italienne, le roi perd aujourd'hui un bon serviteur et vous aussi. » Le duc, tout attendri, s'écria : « Mon amy, pensez au Sauveur JÉSUS. » — Le maréchal reprit : « Je renie Dieu, ma fête est finie. » Mais le duc, dans toute l'ardeur d'une piété fervente et d'une affection vive, lui répétait : « Strozzi, mon fidèle ami et frère d'armes, intercédez Dieu, car vous serez bientôt devant sa face ! — Eh ! mort de mon âme, répliqua le maréchal, je seray où sont tous les autres, depuis six mille ans. » Et il expira.

Le duc de Guise, ému, resta quelque temps immobile au milieu des balles, avant de se relever, insensible à son propre péril et priant pour celui qui n'avait pas prié.

Le lendemain de la mort de Strozzi, le duc retourna aux batteries. Les quatre couleuvrines avaient tiré, dès le matin, et avaient fait une ouverture au bas de la tour. Pendant que Vieilleville attaquait la place d'un autre côté, Montluc s'était approché de la tour de plus en plus, animant tous ses officiers. Il y eut un combat opinâtre, des rangs entiers emportés et rétablis, des blessures, des clameurs, du sang. La voix de Montluc gourmandait l'un, louait l'autre, électrisait tout le monde. Il joignait vaillamment l'exemple à la parole et payait de sa personne avec éclat. Soudain apercevant le trou percé par les boulets de la batterie de Strozzi, il s'écrie, fait signe à l'artillerie de se taire,

promet vingt écus à un arquebusier, s'il entre par là. L'arquebusier hésite, Montluc le saisit et le lance à travers l'ouverture. Deux autres arquebusiers, le fils aîné de Montluc, plusieurs gentilshommes et soldats font irruption ou grimpent aux murs. Les ennemis s'étonnent, reculent, puis reparaissent, et fuient enfin, laissant les casemates et la tour aux Français.

Préoccupé des batteries et des moyens de les rendre plus foudroyantes, le duc de Guise combinait à quelque distance une évolution plus meurtrière, lorsqu'il aperçoit sur la tour les capitaines Anglures et Tatenville, le colonel allemand baron de Lumebourg et quelques autres braves. Le duc n'en croit pas d'abord ses yeux, mais il regarde encore et il ne peut plus douter : « La tour est aux nôtres, » dit-il, et enjambant son genet, il rencontre en route un gentilhomme qui veut lui raconter l'assaut de la part de Montluc. « J'ai tout vu, » répond le duc de Guise, et il galope plus vite jusqu'au pied de la tour. Là, il descend, pousse à Montluc qui lui dit en riant : « Ah ! Monsieur, cette fois vous aurez la ville. » Le duc embrasse le colonel général et réplique affectueusement : « Monseigne, c'était le nom familier dont François de Guise appelait Montluc, Monseigne, je reconnais maintenant la vérité du proverbe : Jamais bon cheval de race ne dégénéra. » Puis il se précipite dans la tour, y loge des arquebusiers, des pionniers, des mineurs, des gentilshommes,

les confie à Montluc auquel il donne ses ordres pour la continuation des travaux et dit en le quittant : « Monseigne, tout va bien. Demain Thionville est à nous. Je m'en vais courant à ma maison pour annoncer au roi la prise de la ville. Je ne cèleray pas à Sa Majesté le devoir que vous lui avez fait ainsi qu'à moi. » Et le duc se remet en selle, pique des deux afin d'expédier plus promptement un courrier à Henri. « Car, ajoute Montluc, il tarde aux grands que les nouvelles ne volent. » Ici et ailleurs, au milieu de son admiration profonde, Montluc blâme un peu le duc de Guise de son empressement et de son assiduité à écrire. « C'est dommage, disait-il, à Bourdillon, qu'il n'est greffier du parlement de Paris. » Le duc entendit le mot et en badina spirituellement avec Montluc, dont la confusion n'était pas moindre que la gaîté du prince Lorrain. Montluc avait tort. Il n'était agité que d'une pensée : la guerre ; mais le duc de Guise, indépendamment de la guerre, s'inquiétait des intrigues du palais et des combinaisons de la politique. Voilà pourquoi son rôle militaire se compliquait légitimement de ses habiletés de courtisan et d'homme d'État (1).

Thionville se rendit le 22 juin. Tandis que le duc de Nevers, Bourdillon et Montluc déjeunaient à la française, la nappe mise sur trois caisses de tambour, Jean

1. C'est à Dargaud que nous avons emprunté ce récit pittoresque de la prise de Thionville.

de Cauderibbe, «un grand brave», après une vigoureuse défense de sept semaines, fit sonner la chamade. En sa qualité de gouverneur, il envoyait les clefs de la place au duc de Guise qui, en présence de ses lieutenants, les reçut d'un visage grave presque triste. Le souvenir d'un deuil récent, d'un ami perdu, peut-être pour l'éternité, se mêlait en lui à l'ivresse du triomphe. « Cette conquête, dit-il, est achetée trop cher au prix de la mort de Strozzi ». Henri II s'honora en partageant ce sentiment du duc de Guise et en prononçant à peu près les mêmes paroles.

Le duc de Guise s'avança ensuite dans les Pays-Bas, prit Arlon et manœuvra contre Luxembourg. Mais la victoire de Gravelines (13 juillet 1558), remportée par le comte d'Egmont sur le maréchal de Thermes, le ramena à Pierrepont et à La Fère.

A Pierrepont, il y eut une charmante scène militaire qui égaya toute l'armée. Le fils du duc de Guise, le prince de Joinville, et le fils du duc d'Aumale, tous deux encore enfants, étaient venus au camp. Montluc étant à la tête de l'infanterie, les aperçut avec leurs gouverneurs et quatre gentilshommes d'escorte. Ils montaient des haquenées dont la taille était proportionnée à leur âge. Charmé de cette rencontre, Montluc qui avait été page de leur bisaïeul René II, leur dit : « Çà, çà, mes petits princes, j'ai été nourri dans la maison d'où vous êtes, et c'est moi qui veux vous

mettre les armes sur le cou ». Les gouverneurs, les gentilshommes et les princes ayant obtempéré à cette invitation de Montluc, il prit deux piques et les mit sur le cou des petits princes. — Tenez bien ces armes que je vous donne le premier et qui jusqu'ici m'ont été favorables. Elles vous porteront bonheur. Puisse Dieu vous rendre aussi braves que vous êtes beaux et que vos pères sont vaillants ! » Et Montluc enjoignit aux jeunes princes de marcher côte à côte avec lui et l'infanterie, les piques sur l'épaule ; ce qui amusa fort les gouverneurs, les gentilshommes et les vieilles bandes françaises. Le duc de Guise ne fut pas le moins réjoui. Il parla le soir, à son souper, de cette cérémonie guerrière et s'adressant à Montluc, il dit : « Monsieur de Montluc, je vous remercie d'avoir armé ces enfants. Ils ne peuvent être que de bons soldats, puisqu'ils le sont de votre main, et qu'ils ont un parrain tel que vous ». Ainsi ce grand homme savait ce qu'il y avait à dire, aussi bien que ce qu'il y avait à faire. Il ne manquait jamais l'occasion de montrer ses enfants à l'armée. Il soignait leur popularité et il la fondait. Lorsque ces petits princes traversaient les camps sur leurs demi-poneys, accompagnés d'une suite brillante, ils ravissaient de leur bonne mine les soldats, les généraux et leur propre père. Leur attitude était fière, leur grâce martiale, ainsi qu'il convenait à cette grande race équestre. Ils passaient comme des enfants de roi,

laissant derrière eux une longue trace lumineuse et une vague espérance ([1]).

La paix de Cateau-Cambrésis, la « paix malheureuse», —ainsi nommée parce qu'elle obligeait la France malgré l'état florissant de ses armées à restituer nombre des places conquises, — signale la première disgrâce des Guises, remplacés dans les conseils du roi par la duchesse de Valentinois, le connétable de Montmorency, le maréchal de Saint-André, en un mot tous les rivaux des princes lorrains.

La France ne gardait Calais que pour huit ans, moyennant une compensation pécuniaire de cinq cents mille écus d'or. Il est vrai que Calais ne fut jamais rendue, ni la somme jamais payée. Elle restituait à l'Espagne ou à ses alliés *cent quatre-vingt neuf* places en Flandre en Piémont, en Toscane et en Corse ; elle rendait au duc de Savoie ses États, et gardait Metz, Toul et Verdun. Aussi le duc de Guise put-il dire à Henri II : « Un trait de plume de Votre Majesté coûte plus à la France que trente ans de guerre. »

La paix fut cimentée par les mariages du roi d'Espagne avec Elisabeth de France, fille du roi ; d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, avec Marguerite de France, sœur du roi ; de Claude de France, fille du roi, avec le duc de Lorraine.

1. René DE BOUILLÉ, H. FORNERON.

La disgrâce de Guise était éclatante.

Tout à coup se produisit un de ces événements par lesquels la Providence gouverne le monde. Le roi Henri II mourut. On sait en quelles circonstances. Pendant les fêtes du mariage de la princesse Élisabeth, un tournoi avait lieu aux Tournelles, et le roi voulut y prendre part. Il jouta avec son capitaine des gardes, Montgommery ; celui-ci le frappa si malheureusement de sa lance que « dix petits éclats, dit Vieilleville, pénétrant par la visière mal baissée, traversèrent l'œil droit jusqu'au cerveau ». La blessure était mortelle. Il survécut pourtant onze jours.

La mort de Henri II allait déchaîner sur la France le terrible fléau de deux minorités successives, sous la régence d'une femme. La guerre religieuse, assoupie durant ce règne plein de guerres contre l'étranger, allait se réveiller.

Quand les vingt-quatre crieurs publics se répandirent avec leurs trompes et leurs clochettes dans tous les quartiers, se lamentant et disant : « Notre roi Henri, deuxième du nom, est mort, priez pour le salut de son âme, » rien ne saurait peindre l'angoisse qui saisit Paris à cette sinistre nouvelle sinistrement sonnée de rue en rue, et de carrefour en carrefour. Toutefois nul trouble, au milieu de cette population agitée, n'approcha du trouble des protestants. Leur situation était critique. Un officier huguenot, très attaché à



Armure de tournoi que portait Henri II, quand il fut blessé à mort par Montgommery.
(D'après une gravure du recueil de Perrissim et Tortorel.)

Coligny, le capitaine Roux, exprima cette situation d'un seul mot : il avait vu passer avec une muette colère le cardinal de Lorraine et le duc de Guise qui, après avoir salué roi, les premiers, François II, le conduisaient du palais des Tournelles au Louvre. Le capitaine rentrant chez lui et y trouvant quelques amis calvinistes, rompit enfin le silence et dit : « Serrons et « armons bien nos ceinturons, car il y a en ce moment « au Louvre trois rois de France, et deux sont altérés « de notre sang ! » Si nous citons ce mot, ce n'est point qu'il soit juste. Nous avons vu déjà, et nous verrons encore que François de Guise fut moins sanguinaire qu'homme de son temps, et moins dur à ceux qu'il combattit. Mais, par son exagération même, cette parole montre que les huguenots ne doutaient pas qu'il ne dussent trouver dans les princes lorrains les plus fermes adversaires de leur politique anti-religieuse et anti-française.

Les protestants avaient peu gagné à la mort de François Ier, qui les avait combattus avec l'énergie d'un roi convaincu que l'hérésie menaçait la vitalité, en même temps que la foi de ses peuples, et la sécurité de sa couronne. Ils gagneraient encore moins à la mort de Henri II. Que deviendraient-ils sous la dictature des Guises, sous l'influence de Catherine de Médicis, persuadés eux aussi que l'hérésie met en danger les nations qu'elle attaque, et devient rapidement le plus redoutable des périls sociaux ?

Si, régulièrement, l'âge de François II interdisait la formation d'une régence officielle, sa débilité morale et physique réclamait l'indispensable appui d'une tutelle effective. Ce souverain adolescent, incapable de manier personnellement le pouvoir, avait donc à le déléguer pour ne pas le laisser s'annuler ; et sur ce terrain devaient éclater, plutôt que prendre naissance, des débats qui germaient dès longtemps et qu'on apercevait clairement à la surface du sol politique. Ainsi s'ouvrait une lice dans laquelle allaient s'élancer les Bourbons protestants et les Guises catholiques, cousins germains, se disputant la tutelle de l'héritier de Henri II. Les Guises prétendaient soutenir fermement le sceptre dévolu aux derniers princes de la race de Valois, et formaient le principal obstacle aux Bourbons qui déjà prévoyaient qu'ils pourraient un jour le posséder. La religion, surtout du côté des Bourbons ralliés aux nouvelles doctrines, si l'on peut donner ce nom aux sophismes codifiés par les initiateurs de la Réforme, n'intervenait que comme force auxiliaire ; « et, en approfondissant cette question, en la dégageant de tous ses accessoires, de toutes ses apparences, on la ramènerait sans doute à l'effrayante proportion d'une querelle, dès lors décisive, entre les Bourbons ardents, ambitieux, en voie de fortune ascendante, et les derniers Valois, énervés, privés d'énergie propre dans le présent comme de vitalité ultérieure [1]. »

1. V. René de BOUILLÉ, *Hist. des ducs de Guise.*

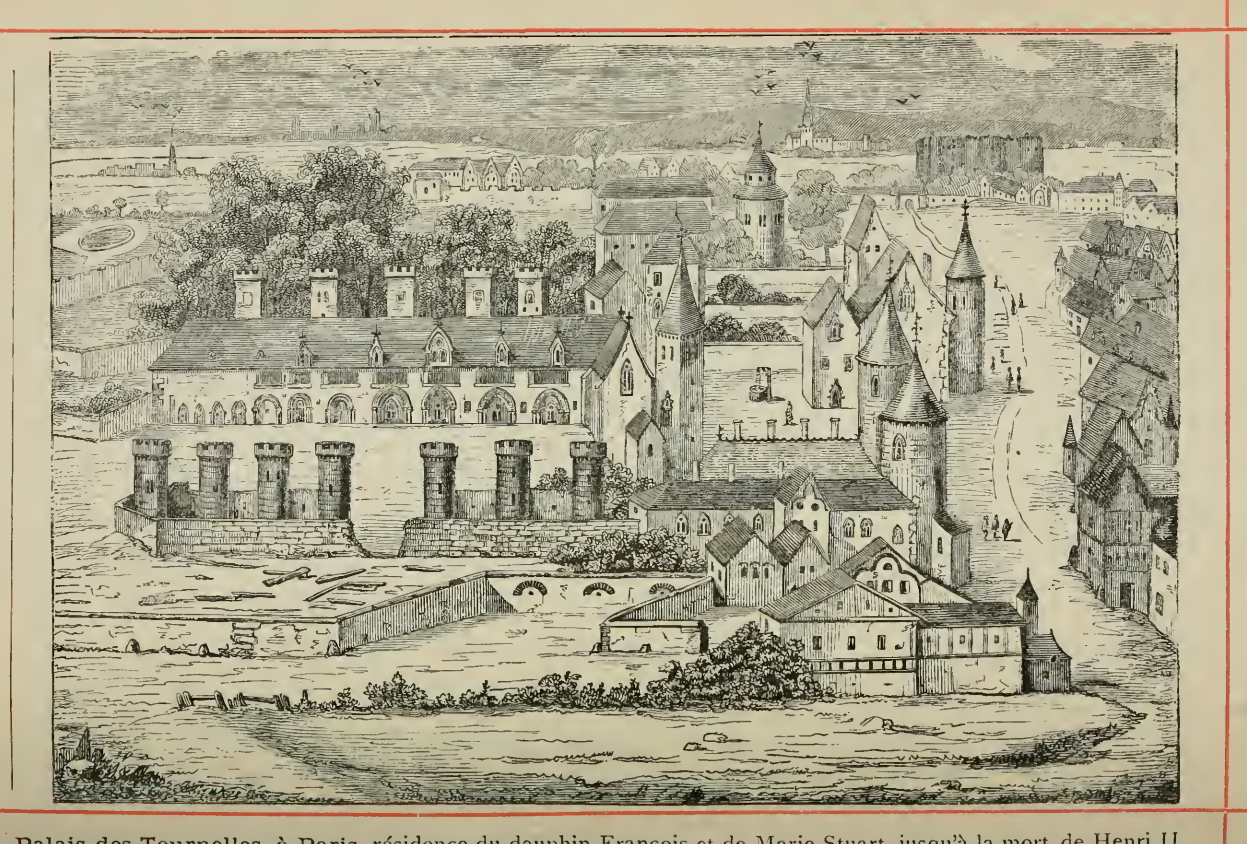
Marie Stuart, par respect, par admiration, par reconnaissance pour ses oncles, devait être toute disposée à faire usage de son influence sur son époux pour accroître, pour affermir le crédit de la maison de Guise. Une répugnance naturelle, inspirée par le caractère de sa belle-mère, la portait d'ailleurs à combattre Catherine et à s'efforcer de l'écarter de la direction du gouvernement.

« Par le moyen de ces alliances, dit Castelnau, cette maison, qui desjà estoit grande et avoit beaucoup de crédit dès le temps du roy Henry, print tel accroissement que François duc de Guise, et Charles cardinal de Lorraine, son frère, disposoient entièrement des affaires du royaume, de la volonté et consentement du roy. Car, comme le clergé de France, le premier et le plus riche des trois estats, dépendoit presque dudit cardinal de Lorraine, aussi la plupart de la noblesse et des capitaines s'appuyoient sur la faveur et autorité dudit duc de Guyse, tous deux bien unis et en bonne intelligence avec leurs autres frères.

« Outre la grandeur des alliances, ajoute Castelnau, le cardinal de Lorraine avoit acquis la réputation d'estre fort bien entendu au maniement des affaires d'estat, pour l'expérience qu'il en avoit, y ayant esté nourry dès l'aage de vingt ans; et avoit l'esprit prompt et subtil, le langage et la grace avec de la majesté, et le naturel actif et vigilant. Et quant au duc de Guise,

il estoit cogneu pour l'un des plus grands capitaines et des plus expérimentés de tout le royaume, qui avoit fait plusieurs services fort signalés à la couronne, mesmement ayant soustenu le siège de la ville de Metz contre l'armée impériale, où l'empereur Charles V commandoit en personne, reconquesté la ville de Calais, que les Anglois avoient tenue plus de deux cens ans, et prins Thionville, sans plusieurs autres actes belliqueux. »

Le dernier soupir de Henri II avait donc ranimé les brigues. Aussitôt qu'ils l'avaient vu frappé, les Guises, appréciant leur nouvelle situation, pressentant l'avenir prochain de la couronne et résolus de le faire tourner à leur avantage, s'étaient empressés de réunir autour d'eux et de placer jusque dans la garde-robe du duc François, logé alors aux Tournelles, une certaine quantité de gentilshommes dévoués. Puis, saluant le dauphin-roi, au moment où la vie abandonnait son père, ils l'avaient emmené au Louvre dans l'intention de le « façonner à leur mode ». Conduite par le duc de Nemours, la reine-mère les y avait rejoints, tandis que le connétable, dédaigneusement laissé auprès du corps inanimé de Henri II, se voyait bientôt retirer le cachet du souverain dont il avait été le favori. Vainement Montmorency s'efforçait de faire entendre des avis opposés aux desseins des Guises que Catherine paraissait déjà seconder. Cette princesse était trop habile, pour ne



Palais des Tournelles, à Paris, résidence du dauphin François et de Marie Stuart, jusqu'à la mort de Henri II.
(D'après un ancien dessin.)

pas se ménager une portion du pouvoir en le partageant avec ceux auxquels il devait presque infailliblement échoir en ce moment; trop blessée de l'exclusion qu'elle avait subie sous le règne précédent, pour prêter une oreille favorable à l'ancien confident de son époux ; trop pressée de se dédommager,pour en compromettre ou en ajourner l'occasion. Dès la fatale issue du tournoi, le connétable, au surplus, en avait aussi prévu les suites, et,se flattant de préserver son crédit sous l'abri de celui des princes du sang dont il embrassait la cause, il s'était hâté de faire engager le roi de Navarre à se tenir en mesure de saisir, en vertu du droit de sa naissance, les rênes du gouvernement à l'instant même où elles échapperaient aux mains glacées du monarque. Mais Antoine de Bourbon, encore ulcéré de l'oubli sous lequel ses intérêts avaient été étouffés par Montmorency à Cateau-Cambrésis, fort mal préparé, par conséquent, à accueillir avec confiance les avertissements et les conseils qui lui venaient de ce côté, avait marqué assez peu d'empressement à les suivre et ne s'était transporté qu'à petites journées de Nérac à Vendôme où il séjourna même et où il fut rejoint par le prince de Condé.

Les Guises surent s'acquérir l'appui de Catherine de Médicis, «princesse d'un esprit incomparable;ce qu'elle a bien fait paraître, dit Castelnau, lorsqu'elle print en main les resnes du gouvernement et des affaires du

royaume avec la tutelle de ses jeunes enfants, tesmoignant n'avoir aucun plus grand désir que de se faire cognoistre pour mère du roy, et croire le conseil establi par le feu roy son seigneur, s'appuyant du duc de Guyse, qu'elle fit pourvoir de l'estat de grand-maistre ; ce qui dépleut fort au connestable Anne de Montmorency, qui auparavant avoit cette charge, la première de la maison du roy, bien que pour récompense le sieur de Montmorency, son fils aisné, fust fait mareschal de France. Cet estat de grand-maistre fut cause en partie des inimitiés couvertes et plus grandes qu'auparavant ces maisons avoient, jalouses l'une de l'autre. Mais ce qui donna accroissement encores à l'envie fut quand les députés du parlement de Paris vindrent gratifier le roy de son heureux advènement à la couronne, suivant la coustume ancienne, luy demandant à qui il luy plaisoit que dès lors en avant l'on s'adressast pour sçavoir sa volonté, et recevoir ses commendemens ; lors Sa Majesté fit response qu'elle avoit donné la charge entière de toutes choses au cardinal de Lorraine et au duc de Guyse, ses oncles. »

L'hérésie s'efforçait d'envahir la France. Or la conservation de la foi était plus chère à nos pères que ne l'est à nos contemporains la conservation de leurs biens. Ce brigandage intellectuel, cet attentat sur

la conscience leur était odieux, comme à nous, le vol par effraction.

Depuis que la société est devenue chrétienne, c'est-à-dire depuis Constantin, il y eut toujours sous une forme quelconque répression de l'hérésie, par des mesures plus ou moins sévères, selon les circonstances, la procédure en usage et les pénalités en vigueur dans les divers pays et aux diverses époques. Mais toujours prises spontanément, ces mesures sont sorties, pour ainsi dire, du cœur des peuples, jaloux avant tout de l'intégrité de leurs croyances, et décidés à transmettre intact à leurs enfants le plus précieux des héritages. C'est ce qui expliquera, plus encore que la raison d'État et la nécessité politique, le rôle que joueront les Guises dans les guerres dites de religion.

Le protestantisme, qui bouleversait l'Écosse, menaçait la France d'un sort semblable. Une vaste conspiration, non encore découverte, couvait au fond des âmes : le pays entier était livré à une vague inquiétude, signe précurseur de grands changements. Les partisans des idées nouvelles levaient le front et osaient défier le pouvoir. La répression fut sévère. Quelques protestants bravèrent la mort avec fierté ; d'autres abandonnèrent leurs biens et leur patrie, et allèrent demander asile à l'étranger. La cour cependant ne paraissait rien soupçonner ; les Guises la laissaient dans l'ignorance de ce qui se passait.

La santé du jeune roi s'étant affaiblie, les médecins jugèrent à propos de le faire changer d'air, et il fut résolu que la cour irait passer quelque temps à Blois. On répandit, sur ces entrefaites, le bruit que le roi était atteint de la lèpre et qu'on lui avait ordonné de se baigner dans le sang de petits enfants. Cette rumeur ne tarda pas à se répandre parmi les populations, toujours portées en temps de troubles à croire les bruits les plus absurdes ; et sur tout le parcours du cortège royal, au lieu du concours ordinaire des peuples, on ne vit que solitude ; les rares figures qui osaient encore apparaître exprimaient l'appréhension plutôt que la joie et l'empressement. Les jeunes souverains en furent effrayés : « Qu'ai-je donc fait pour être ainsi haï et détesté ? » s'écriait le roi ; « on me fuit ; mon peuple me regarde avec horreur ; ce n'est pas ainsi que les Français ont coutume de recevoir leur roi. »

Le séjour au château de Blois fut rempli d'alarmes; la joie et la gaîté habituelles en étaient parties, cédant leur place aux noirs soucis. Les nouvelles qui venaient du dehors n'étaient rien moins que rassurantes ; on eut enfin la conviction que les réformés cherchaient à s'assurer de la personne du roi, à renverser les Guises et à nommer le prince de Condé, protestant, lieutenant-général du royaume.

Giovanni Michieli, ambassadeur de Venise, écrivait

dans ses dépêches : « Mais ce qu'il importe surtout, c'est de s'occuper des choses de la religion. Ainsi que je l'ai souvent écrit, il y règne le plus grand désordre; il y faut un remède plus qu'ordinaire ; de toutes parts on entend parler de troubles et de séditions; bien qu'à Paris et dans d'autres villes il ne se passe pas de semaine qu'on ne brûle vifs nombre de ceux de la religion et qu'on n'en incarcère plus encore, la contagion, loin de cesser pour cela, progresse et s'étend chaque jour aussi. »

Et cette contagion (le parti catholique l'appelait ainsi, comparant l'hérésie à une maladie aussi terrible que la peste) avait tellement grandi, que peu de mois après cette notification de l'ambassadeur, la conjuration d'Amboise apparaissait comme son œuvre et son fruit.

De là les irritations, les colères, les sourdes rumeurs, les complots ; de là la lutte où le prestige de la couronne avait perdu son éclat : il y avait des partis à la cour, des inimitiés terribles, avides de vengeances ; le parti de l'amiral ne voulait pas d'égal, le parti des Guises ne voulait pas de supérieurs: la main du premier tenait la bannière des croyances nouvelles, la main du second soutenait le drapeau de l'intégrité de la foi. Sur cette mer, l'habileté de Catherine de Médicis était appelée à conduire le vaisseau de la France : si ce fut sans naufrage, ce ne fut pas du moins sans tempêtes.

Un fait considérable en lui-même s'était passé, fait dont l'importance pour l'avenir n'avait pu échapper à la perspicacité et à la sagacité de la reine-mère. L'ambassadeur Michieli lui donne place dans les nouvelles qu'il adresse à la seigneurie de Venise à la date du 30 août :

« Dans l'assemblée des princes, le premier jour qu'ils se réunirent, il se passa un fait regardé par tout le monde comme d'une grande audace *(di molto ardire)* et accompli par monseigneur l'amiral. Avant même que le roi et les seigneurs de la cour eussent pris place, l'amiral présenta de sa propre main au roi deux suppliques ou requêtes, comme on dit en France. Après la lecture faite, on sut qu'elles se résumaient à dire que le royaume suppliait Sa Majesté, en matière de religion, à vouloir concéder deux églises dans deux parties de la France, afin que *ceux de la religion* puissent exercer plus commodément leurs rites, sans que personne les puisse inquiéter. Bien que le roi ait demandé plusieurs fois à l'amiral, de qui il tenait ces requêtes, celui-ci nia énergiquement de le savoir, et comme ensuite il prêta même serment de l'ignorer, le roi en parut fort troublé, et ordonna à l'amiral, en lui faisant fort mauvaise figure, qu'il allât à sa place et qu'on procédât par s'entretenir des choses pour lesquelles ils étaient appelés. »

Le dessein du parti protestant, élever église contre église, avait donc été posé dans cette circonstance d'une manière aussi ferme qu'inattendue ; aucune démarche d'une signification aussi claire n'avait encore été faite. N'était-ce pour ainsi dire pas arborer un drapeau que de remettre cette supplique aussi solennellement ? Dans les événements, dans les choses, on ne saurait jamais trop regarder aux origines : souvent elles sont la clef très sûre de bien des chiffres qu'autrement il serait malaisé de comprendre. De ce jour surtout, l'amiral se désigna au parti, de ce jour Catherine dut se dire : voilà l'ennemi ! Et comme elle était judicieuse et de grande pénétration, elle dut comprendre que cet ennemi était un homme de valeur peu commune, et que les armes dont il faudrait user devraient être en raison de la force du camp dont il prenait si hautement le commandement. Catherine avait d'autant mieux dû se rendre compte de l'audace de Coligny que le fait s'était passé sous ses yeux, dans sa chambre même, au palais de Fontainebleau. C'était dans l'après-midi : le roi avait voulu se rendre dans l'appartement de la reine-mère, où étaient aussi la jeune reine et les princesses. Les cardinaux de Lorraine et de Bourbon, les ducs de Guise et d'Aumale, le connétable, le chancelier, les maréchaux de Saint-André et de Brissac étaient présents : l'évêque d'Orléans, l'archevêque de Vienne, l'évêque de Va-

lence, les chevaliers de l'Ordre, cela le vingt-deuxième jour d'août : séance et réunion de toute importance, puisque, pour la première fois, si on ne reconnut pas officiellement le parti huguenot, on compta du moins avec lui. Les conséquences de cet acte n'échappèrent à personne, et l'ambassadeur de Venise les indiquait à son gouvernement par cette réflexion que les faits ont ensuite justifiée.

« Ainsi, ou leur désir sera satisfait, ou bien, si l'on tient à se maintenir dans l'obéissance du Pape et à observer les rites catholiques, il faudra recourir à la force, verser sans égard le sang des nobles, diviser le royaume en deux partis, en venir à une guerre civile qui ruinera en même temps et le pays et la foi. C'est une chose constante et confirmée par beaucoup trop d'exemples, que les changements religieux amènent toujours des changements politiques [1]. »

C'est dans les circonstances indiquées par les documents qu'on vient de citer que se produisit la fameuse conjuration d'Amboise.

Un gentilhomme du Périgord, la Renaudie, obligé de quitter la France quelque temps pour une affaire assez grave, s'était retiré à Berne et y avait embrassé le calvinisme. Vivant en Suisse au milieu des réfugiés

1. Armand Baschet, *La Diplomatie vénitienne.*

français, il obtint de théologiens et de jurisconsultes réformés une consultation qui déclarait licite une entreprise tentée non contre le roi, mais contre les Guises, dont les réformés n'avaient aucune espérance de rien obtenir. La consultation ajoutait : « Pourvu que les « princes du sang, qui sont nés en tels cas légitimes « magistrats, ou l'un d'eux le voulût entreprendre, sur- « tout à la requête des États de France ou de la plus « saine partie d'entre eux. »

La Renaudie profita d'assises que le parlement de Bretagne tenait à Nantes au mois de février 1560, et qui y attiraient un concours nombreux de visiteurs. Il s'y rendit sans bruit, et, d'accord avec quelques ministres, il s'entendit secrètement avec des gentilshommes réformés qui, feignant d'être venus pour des procès, ne sortaient jamais que précédés de valets avec des sacs de pièces. Le roi devait se rendre à Blois le mois suivant. Il fut convenu que plusieurs centaines de gentilshommes s'assembleraient sans armes auprès de cette ville, et iraient présenter à François II une requête en faveur de la liberté des temples et du culte protestant. On se regardait comme assuré de l'appui des princes de Bourbon et de celui des seigneurs de la maison de Châtillon, Coligny et Dandelot, quoique cet appui n'eût pas été promis formellement. La Renaudie, intrigant aussi habile que déterminé, eut soin de prévenir les scrupules au moyen d'une déclara-

tion portant qu'on n'entreprendrait rien « contre la « majesté du roi, les princes du sang ni l'état légitime « du royaume ».

Ce n'était pourtant là que la moindre partie de son projet. Il en avait une autre plus secrète, et dont il ne s'ouvrit qu'à quelques personnes. Il se proposait de surprendre Blois, d'enlever les Guises, de les mettre en jugement pour crime prétendu de lèse-majesté, de donner le pouvoir aux Bourbons et de convoquer les États Généraux. Des bandes de soldats, levées de côté et d'autre et ignorant où on les menait, devaient être concentrées peu à peu dans les environs de Blois, et profiter du tumulte que causerait la présentation de la requête. Les troubles qui régnaient déjà dans les campagnes voisines paraissaient favorables à l'accomplissement de ces projets aventureux. On comptait aussi sur la division qui ne pourrait manquer de se produire à la cour dans un pareil moment, et qui donnerait aux ennemis des Guises l'occasion de se déclarer.

Le cardinal de Lorraine fut averti de plusieurs côtés. Il le fut particulièrement par un avis du cardinal Granvelle, gouverneur des Pays-Bas, et par les révélations que fit un avocat de Paris nommé des Avenelles, calviniste compromis par la Renaudie. On sut que Blois devait être entouré le 10 mars. Les Guises appelèrent aussitôt à la cour le prince de Condé et Coligny. Ce dernier, dont alors la loyauté n'était pas mise en

doute, insista près de la reine sur la nécessité d'accorder une certaine tolérance. Le garde des sceaux Olivier se joignit à lui, et un édit, publié le 2 mars, établit provisoirement une liberté du culte, jusqu'à la réunion d'un concile national. L'édit portait, il est vrai, des restrictions nombreuses, imposées par l'ordre public, et le parlement ne l'enregistra qu'avec de nouvelles réserves. Les Guises menèrent ensuite le roi, non à Blois, mais à Amboise, où ils se rendirent bien accompagnés.

La Renaudie fut obligé de remettre au 16 l'exécution de son plan. On ne lui laissa pas le temps de réunir ses forces et de s'avancer assez près. Dès le matin, les troupes du roi se répandirent dans les environs et dispersèrent sans peine les bandes isolées qui se présentaient. Il y eut cependant quelques escarmouches qui se renouvelèrent quatre jours de suite ; les compagnies de soldats qui arrivaient successivement pour soutenir les conjurés, furent arrêtées sur les chemins les unes après les autres, et plusieurs d'entre elles très maltraitées. La Renaudie fut tué. Il périt peu de monde, mais le nombre des prisonniers fut considérable.

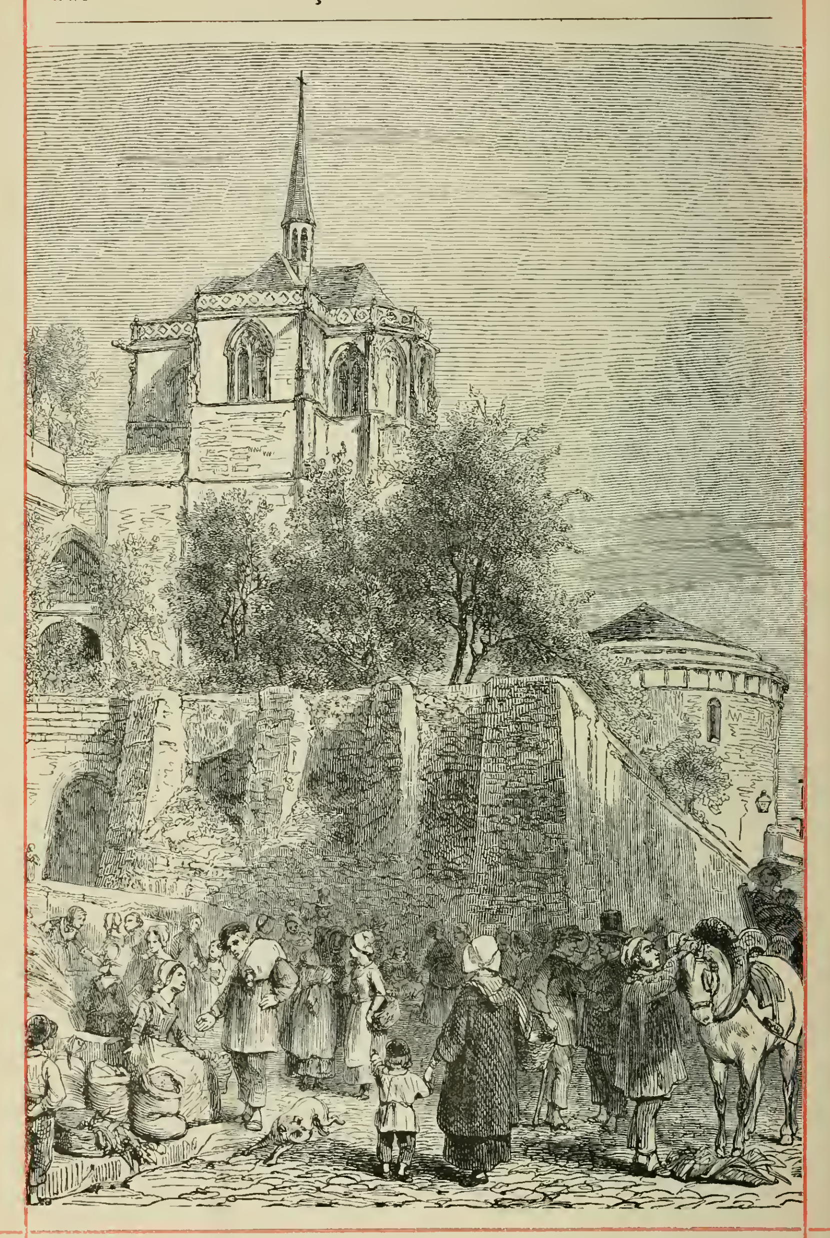
Le 17, François de Guise reçut le titre de lieutenant-général, titre qui plaçait directement sous ses ordres tous les gouverneurs de province ou commandants de places. Le 18, on publia une amnistie, dont Castelnau

fait honneur à Catherine de Médicis [1], pour ceux qui poseraient les armes et pourraient se justifier d'avoir eu connaissance du complot. Il est vrai que les prédicants en furent exceptés. On exécuta aussi plusieurs des prisonniers, comme fauteurs d'hérésie, après les avoir jugés militairement, bien qu'il y en eût dans le nombre qui se fussent rendus sur la parole du duc de Nemours. Le corps de la Renaudie et ceux de ses principaux complices furent pendus à des gibets et attachés aux créneaux et aux fenêtres du château d'Amboise.

La voix publique et les déclarations de plusieurs prisonniers accusaient de complicité le prince de Condé, qu'on appelait le *capitaine muet*. Le roi le cita devant lui pour répondre de sa conduite. Il parut devant un conseil où se trouvaient les Guises et les principaux membres du gouvernement, et défia quiconque oserait lui répéter l'accusation en face, déclarant qu'il renoncerait en cette circonstance à son privilège de prince du sang, et qu'il était prêt à combattre, quel que fut son adversaire. Le gant ne fut pas relevé. Les histoires du temps racontent même que François de Guise ajouta que si le prince était défié, il était prêt à lui servir de second.

La répression immédiate eut cet avantage qu'elle obligea les Bourbons, et avec eux les incertains, à se

1. *Mémoires.*



Murs, chapelle et tour du château d'Amboise.

prononcer. Le roi de Navarre reçut l'ordre d'arrêter un mouvement des calvinistes dans 'Agénois, et il l'exécuta. « Il était, dit la Planche, trompé par soi-même, trahi des siens et moqué de ses ennemis. » Les calvinistes se récrièrent contre la *lâcheté* des princes protestants, mais sans perdre l'espérance de les entraîner, à un jour prochain, dans une nouvelle tentation d'usurpation des droits de la couronne.

En effet cette conjuration mal conduite et les rigueurs qui la suivirent furent regardées comme l'annonce d'une guerre civile imminente et inévitable. Le sang avait coulé et devait être versé encore. Les partis se dessinèrent plus nettement et se menacèrent.

Les catholiques soutenaient qu'on ne pouvait souffrir la rébellion à main armée, qu'aucune excuse ne la rendait pardonnable, que les conjurés protestaient en vain de leur respect pour le roi dont ils attaquaient les ministres, que les prétentions des calvinistes n'allaient à rien moins qu'à constituer un contre-gouvernement. Ils se déclaraient en conséquence prêts à maintenir l'unité de la religion, l'unité du pouvoir aux mains du gouvernement royal, et à arrêter des projets qui, n'ayant rien de défini, menaçaient d'aboutir à un ébranlement général de la monarchie non moins qu'à la consécration de l'hérésie.

Les protestants comprenaient qu'en dépit des derniers édits, la répression ne cesserait de les menacer

tant que les Guises seraient les maîtres. Aussi ne renoncèrent-ils pas à conspirer. Ils devinrent même de jour en jour plus exigeants et plus hardis, quoiqu'ils fussent trop loin du pouvoir pour avoir un plan arrêté et accepté de tous. Les uns voulaient la liberté pour leur culte, les autres qu'il fût seul reconnu; les uns, des garanties contre ce qu'ils appelaient la tyrannie, les autres des réformes politiques de nature à changer entièrement la constitution de la France. Pleins d'activité et d'ardeur, ils soulevaient des questions neuves et présentaient des théories de gouvernement tout à fait inconnues. Ils publiaient une infinité de libelles et de pamphlets. Ils comptaient dans leurs rangs, non seulement des théologiens, mais des publicistes, des légistes et des écrivains rompus à la polémique journalière. Tantôt ils faisaient de la politique théorique ; tantôt ils prétendaient, comme Hotman, ramener la France à ses anciennes lois, que Tavannes les accusait d'interpréter à leur manière ainsi que les Écritures ; tantôt enfin ils attaquaient leurs ennemis avec cette violence révolutionnaire dont les premiers réformateurs leur avaient donné l'exemple.

Les historiens protestants ont accusé Marie Stuart d'avoir eu part au supplice des complices de la Renaudie. Rien n'est plus faux. On sait par le témoignage de Brantôme, qu'elle avait horreur du sang : « Jamais, » dit-il, « cette reine ne fut cruelle… Jamais,

en France, elle ne fit cruauté, et même elle n'a pris plaisir ni eu le cœur de voir défaire les pauvres criminels par justice, comme beaucoup de grandes dames que j'ai connues. »

Après les scènes d'horreur qui avaient assombri le séjour d'Amboise, François II et Marie se réfugièrent successivement dans diverses résidences, pour y chercher le calme et le repos. Mais la santé du roi allait s'affaiblissant chaque jour. Il dut néanmoins, à la fin d'octobre, s'arracher à la retraite pour se rendre à Orléans, où la cour se réunissait en attendant l'ouverture des États Généraux, qui avaient été convoqués dans cette ville pour le 10 décembre. Il y eut là, dit-on, des scènes terribles qui portèrent un dernier coup à la santé de François II.

C'est de la conjuration d'Amboise que date l'ère des discordes civiles qui ont ensanglanté la France jusqu'au moment où Henri IV, par son abjuration et par sa politique aussi ferme que prudente, put ramener la paix et la concorde dans le royaume.

Trois siècles ont passé sur ces lugubres événements. Eh bien! malgré les révolutions de toutes sortes qui se sont succédé et ont si fortement bouleversé la France depuis cette époque, il semble que la vérité ne soit pas faite tout entière sur les guerres de reli-

gion et qu'il soit impossible, à cette grande distance, de juger impartialement les hommes qui y prirent une part si active. C'est que malheureusement les haines intestines soulevées par la Réforme n'ont jamais été complètement éteintes. Elles ont changé de nom et de caractère ; mais dans le fond, elles servaient et servent encore les mêmes passions qui les ont amenées.

On pourrait, si l'on ne craignait de faire perdre à l'histoire son calme et sa gravité, établir un parallèle entre les fauteurs de révolutions de toutes les époques, surtout depuis Condé et Coligny jusqu'aux plus modernes ; et il ne serait que trop facile de faire voir que les uns et les autres, sous le masque trompeur de liberté de conscience ou de liberté politique, n'ont eu d'autre dessein que de renverser le pouvoir légal pour y substituer le leur. Pour arriver à ce but d'une ambition déréglée, ils n'ont pas craint de faire appel à la guerre civile et d'exposer le pays à succomber sous les maux qu'elle entraîne après elle.

Les Guises, on peut le dire hautement, et l'histoire est là pour en témoigner, malgré les entraînements dont parfois ils se rendirent coupables, malgré l'ambition qu'on leur reproche et qui pourrait être justement reprochée à tous les princes de cette époque troublée, remplirent, pendant la première période de de leur puissance, une mission que l'on peut considérer comme vraiment providentielle. Il est malheureuse-

ment trop établi que les chefs du calvinisme avaient un autre but, en prenant les armes, que de chasser les Guises du pouvoir. Ils voulaient morceler la France en faisant revivre les anciens droits féodaux. Ils auraient ainsi établi une sorte de république oligarchique, dont ils se seraient tour à tour disputé le gouvernement. La reine Élisabeth d'Angleterre et les princes luthériens allemands devaient au besoin les aider dans cette entreprise antinationale. Montmorency lui-même, tout catholique qu'il fût, n'était peut-être pas éloigné de cette idée. Ce fut François de Lorraine qui, par son énergie et son sang-froid, déjoua ces projets, et maintint sur le front des Valois la couronne chancelante de Hugues Capet et de François I$^{er}$. C'est à lui que la France doit de n'avoir pas été démembrée par les princes et les seigneurs, qui voulaient se tailler de nouveaux domaines dans les provinces que les rois de France avaient si péniblement conquises.

Ce titre de conservateur de la patrie, que lui décerna le parlement, il l'avait donc bien mérité. Les États Généraux, convoqués à Orléans, devaient être l'arène où les Guises, décidés à la lutte, immoleraient les factions. Leurs mesures étaient infaillibles. Ils rédigèrent une confession de foi entièrement semblable à celle qu'avait promulguée la Sorbonne en 1542. Ils s'entendirent pour présenter, dès l'ouverture des états, cette confession étroitement orthodoxe à la signature

des députés et des chevaliers. « Les députés et les chevaliers qui refuseraient leur adhésion seraient livrés à la mort, après avoir été dégradés, dit Dargaud. Par là, les Guises ne pouvaient manquer d'étouffer dans leur trappe leurs adversaires politiques et religieux. Par là, ils anéantiraient, au nom de Dieu, tous les chefs du calvinisme et les premiers entre ces chefs, les Châtillon. Le prince de Condé au moins, parmi les Bourbons, et peut-être le roi de Navarre avec lui, seraient décapités avant les États pour crime de lèse-majesté. » Cette affirmation de Dargaud est tellement absurde qu'il n'est même pas nécessaire de la réfuter. Les Guises voulaient l'éloignement des protestants, et non leur mort. Ils savaient bien qu'on ne gouverne jamais par l'échafaud, et que d'ailleurs l'Église n'avait jamais approuvé et n'approuverait point de telles mesures.

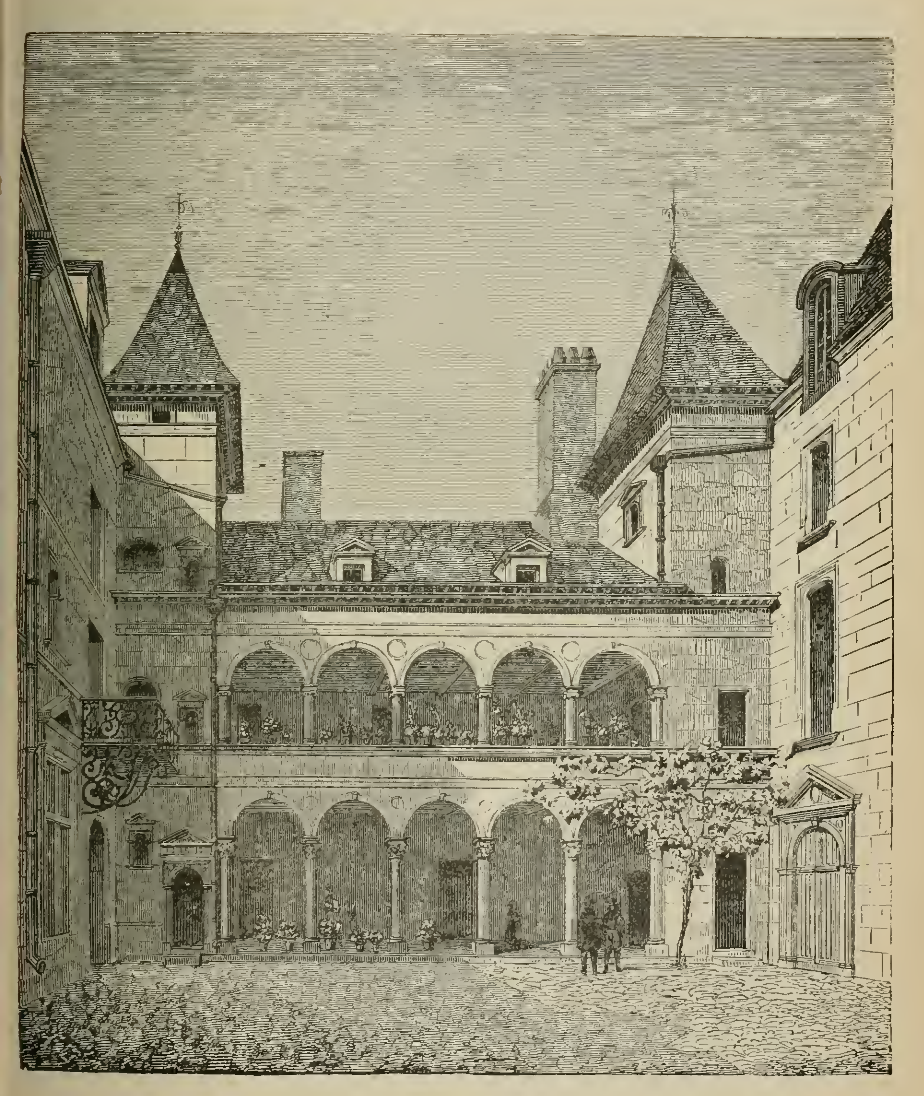
Les Guises aplanissaient l'exécution de leurs projets par une vigueur et une activité incessante. Leur vigilance était égale à leur énergie. Le duc surtout, infatigable à prévoir, à commander, sans sortir de son calme habituel, travaillait dès l'aurore, et le soir venu, au lieu de se reposer, redoublait ses labeurs, soulevant plus haut le poids des affaires renaissantes. Il déconcerta les frères Moligny, agents du prince de Condé, dans leur entreprise contre la ville de Lyon. Il écrasa par ses lieutenants les révoltes dans le midi de la France.

Montbrun qui dirigeait l'insurrection du Dauphiné et du Comtat, Mouvans qui avait suscité les troubles de la Provence furent forcés de licencier leurs bandes et de s'enfuir en Suisse. Pendant qu'il remportait ces succès militaires contre les protestants, le duc employait toutes les ressources de l'administration pour influencer les élections dans le sens le plus favorable à ses projets ultérieurs. Il autorisait les juges, les baillis, les échevins, tous les fonctionnaires, dans toutes les hiérarchies, à n'épargner aucun moyen pour le triomphe des députés catholiques.

En même temps, il intervertissait les garnisons du Nord au Midi. Il les échelonnait avec discernement, selon l'esprit des populations et la convenance des territoires. Il destituait dans les provinces les gouverneurs douteux et les remplaçait par des gouverneurs dévoués à sa politique. Il augmentait la garde du roi. Il accumulait des troupes sûres à sa portée. Il multipliait les espions à Nérac, la capitale des Bourbons, à Chantilly, la résidence du connétable, et à Châtillon, le séjour de l'amiral de Coligny. La police était une de ses grandes aptitudes. Partout où il y avait des adversaires, il prenait langue aussitôt. Il savait heure par heure, tout ce qu'ils faisaient et tout ce qui se faisait autour d'eux, dans un tel détail et avec une telle précision qu'il pouvait presque toujours les surprendre sans être jamais surpris. « Monsieur mon frère, disait-il au car-

dinal de Lorraine, je suis encore plus tenu que vous à une bonne police. Car si c'est votre devoir d'être averti comme ministre, c'est deux fois le mien, comme ministre et comme capitaine. » Enfin, Cipierre, serviteur des Guises, fut envoyé à Orléans avec des pouvoirs discrétionnaires. Il désarma les habitants, distribua des troupes dans tous les quartiers, et quand le roi arriva, le 18 octobre 1560, à Orléans, avec la jeune reine Marie Stuart, sa bonne ville, ainsi qu'il l'appelait, présentait l'aspect d'une ville de guerre qui aurait attendu l'ennemi.

Le roi de Navarre et le prince de Condé se dirigèrent vers Orléans, avec une faible escorte. Des troupes nombreuses étaient échelonnées sur leur parcours, et semblaient se refermer derrière eux pour leur couper la retraite s'ils avaient essayé de retourner sur leurs pas. Des courriers informaient à chaque instant les Guises des incidents du voyage. A leur arrivée à Orléans (29 octobre), toute l'armée qui avait escorté le roi semblait être sur pied. Au lieu d'être reçu avec les honneurs dus à leur rang, ils ne virent venir au-devant d'eux que le cardinal de Bourbon, leur frère, et le prince de la Roche-sur-Yon, suivi de quelques gentilshommes. Le roi était logé dans la maison du bailli. Lorsqu'ils voulurent aller lui présenter leurs hommages, ils furent obligés de mettre pied à terre pour traverser la double haie de soldats échelonnés dans la rue.



Maison de François Ier, à Orléans.

François II, ayant auprès de lui le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, les reçut froidement et, dès cette première entrevue, leur fit comprendre tout son mécontentement. Cependant il les conduisit avec lui chez la reine-mère, qui les reçut avec des paroles pleines de tristesse et entrecoupées de pleurs et de sanglots « véritables larmes de crocodille », dit un chroniqueur.

Le roi mit fin à cette scène de comédie en adressant à Condé les plus sévères reproches sur sa conduite, et en lui déclarant qu'il connaissait les entreprises qu'il avait tentées contre son gouvernement. Le prince, trop orgueilleux pour se défendre, traita de calomnies inventées par les Guises, les accusations portées contre lui ; il ajouta hardiment que s'il ne s'était pas senti la conscience nette, il n'aurait pas mis tant d'empressement à se rendre aux ordres du roi. Celui-ci lui répondit que, s'il en était ainsi, il fallait que son innocence éclatât aux yeux de la justice ordinaire, et il donna ordre à Chavigny, capitaine de ses gardes, d'arrêter le prince de Condé. Cet ordre portait la signature du roi et celles du duc de Montpensier, du prince de la Roche-sur-Yon et des maréchaux de Brissac et de Saint-André. Les Guises ne l'avaient point signé, sans doute pour que cet acte de haute justice n'eût pas l'air d'être une vengeance personnelle. Le prince fut conduit, sous bonne escorte, dans une maison voisine qui devait lui servir de prison, et dont les fenêtres avaient été grillées.

Pour prévenir tout coup de main, elle fut garnie de canons comme une véritable forteresse. Ce fut en vain que le roi de Navarre s'offrit comme caution de son frère, et que la princesse de Condé, Eléonore de Roye, se jeta aux pieds du roi pour lui demander grâce. François II se montra inflexible, il répondit à l'épouse éplorée : « Je ne feroy jamais grâce à un mauvais « parent. Vostre mari m'a voulu oster la couronne et la « vie. »

Les Guises poussèrent activement le procès de Condé : il fallait frapper d'un seul coup, dans la personne de leur chef, l'hérésie et la rébellion. Les commissaires chargés de la procédure étaient le chancelier de l'Hôpital, Christophe de Thou, président au parlement de Paris, les conseillers Faye et Violles, le procureur général Bourdin, comme partie civile, et du Tilliez, greffier. Les commissaires arrivèrent, firent immédiatement subir un premier interrogatoire au prince le 13 novembre. Condé soutint qu'il ne devait pas être jugé par des commissaires, mais par le roi, par les pairs du royaume et par toutes les chambres du parlement assemblé. Il appela des procédures qu'on faisait contre lui au roi d'abord, et ensuite au conseil privé ; mais ces appels furent déclarés nuls par un arrêt, daté du 20 novembre. Les accusations qui pesaient contre Condé étaient extrêmement graves. Il était démontré qu'il s'était rendu coupable de crime de

rébellion, de lèse-majesté et d'hérésie ; l'hérésie, il ne faut pas se lasser de le répéter, était considérée alors comme un crime de droit commun, l'État estimant avec raison qu'il devait protéger ses sujets dans leur foi aussi bien que dans leurs biens, leurs mœurs et leur vie, puisque la foi est le premier de tous les biens et qu'il faut les lui sacrifier tous.

Guise dont le cœur était toujours généreux, fit faire au prince des offres de service. Condé répondit que le seul moyen d'accommodement qu'il y avait entre eux était la pointe de la lance.

Le 26 novembre, le prince de Condé fut condamné à mort. La grâce du prince avait été demandée non seulement par Éléonore de Roye et la duchesse de Montpensier, mais aussi par la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII et belle-mère du duc de Guise. Le chancelier de l'Hôpital ne signa point l'arrêt. Il disait au roi : « Pourquoi se priver d'un puissant moyen de contenir les mécontents ? Vous les verrez soumis tant qu'ils craindront de hâter par leurs révoltes le supplice de leur chef ; vous les verriez terribles et sans frein s'il s'agissait de le venger. » Catherine de Médicis, qui craignait maintenant de perdre, dans la personne du prince de Condé, un auxiliaire contre la puissance des Guises, obtint de son fils que l'exécution serait retardée de plusieurs jours. Elle fut cependant fixée au 10 décembre. Quelques-uns prétendent, au contraire, que

cette date avait été reculée pour donner au connétable le temps d'arriver et le faire tomber dans un piège.

On avait arrêté, pour la forme, Bouchard, chancelier de Navarre, on arrêta sérieusement La Haye, intendant du prince de Condé. Groslot, bailli d'Orléans, fut détenu dans les cachots de cette ville ; le vidame de Chartres, quoique très malade, était enfermé à la Bastille. Madame de Roye, sœur de l'amiral de Coligny, nièce du connétable de Montmorency, belle-mère du prince de Condé, fut reléguée au château de Saint-Germain-en-Laye. On s'empara de tous les papiers où l'on espérait trouver des lumières sur les menées de l'opposition protestante et politique, depuis la conjuration d'Amboise.

Le duc de Guise avait agi avec une grande habileté. Il avait beaucoup osé, et cependant il s'était imposé la modération. Il avait amorti jusqu'aux véhémences de son frère. Tous deux s'étaient abstenus d'assister à l'arrestation du prince de Condé. Ils n'avaient point apposé leur sceau sur l'acte de prise de corps dressé par le conseil privé. Guise avait simplement fait proposer une mesure si extrême par un seigneur qui était son ami, mais qui n'était pas sa créature et qui jouissait à juste titre de l'estime de l'Europe, par le maréchal de Brissac. Lui et son frère s'étaient effacés derrière la gloire militaire de Brissac, puis derrière la majesté de François II. Cette prudence, ou mieux

cette magnanimité intéressa l'opinion publique, qui, en revanche, se soulevait contre le prince de Condé, le chef de tous les séditieux et de tous les huguenots du royaume

Tout à coup, le roi François II tomba malade au moment où il allait partir pour une chasse à Chambord. Il s'évanouit, pendant les vêpres, dans l'église des Jacobins, et fut aussitôt transporté en son logis. Cet événement imprévu changeait la face des affaires.

Pendant la maladie du roi, il est intéressant de regarder les Guises et Catherine. Les uns font tout ce qu'ils peuvent pour s'attacher vivement et indissolublement à la reine-mère: le cardinal de Lorraine, dont les ennemis déclarés sont le roi de Navarre et Condé, le cardinal, se voyant à la veille de perdre forcément toute autorité, puisque de par les lois fondamentales de l'État, dans les minorités, le prince du sang le plus proche parent du roi est nécessairement le plus puissant, le cardinal voudrait que la reine agît à sa tête et qu'elle signât, pendant les derniers moments du roi son fils, une sorte d'arrêt de mort de Navarre et de Condé. Le chancelier de l'Hôpital conseilla autrement la reine, qui, de son côté, n'aspirait qu'à pactiser avec un parti dont les chefs étaient si hauts seigneurs et par le sang et par l'influence. La politique lui dictait de se ménager des faveurs, à la veille d'une minorité

qu'elle espérait diriger sans le secours des Guises, dont la situation, la popularité et la clairvoyance gênaient son ambition.

Pour échapper aux luttes orageuses dont il était témoin et souvent victime à Orléans, le jeune roi demanda à se retirer à Chenonceaux avec la reine. Le 3 décembre, jour fixé pour son départ, il fut saisi de frissons, et se plaignit tout à coup d'une douleur intolérable à la tête et à l'oreille. Les médecins, appelés en toute hâte, ne tardèrent pas à reconnaître qu'il avait un abcès à l'oreille accompagné d'une inflammation aiguë au cerveau; que tout espoir était perdu. Se sentant mortellement atteint, le jeune roi ne parut rien regretter que son épouse, dont l'affection lui avait donné l'unique bonheur qu'il eût connu sur le trône, et qui en ce moment était la seule qui pleurât sincèrement. Après avoir rendu témoignage à son dévouement et à ses vertus, il demanda à sa mère de la traiter toujours comme une fille, puis à ses frères et aux princesses de la regarder comme une sœur et de prendre soin d'elle pour l'amour de lui. Il essaya d'ajouter quelques paroles, en regardant Marie qui se tenait à son chevet, mais ce fut en vain. « Le 5 décembre, à onze heures de la nuit », écrit Trockmorton, ambassadeur d'Angleterre, « le roi a rendu son âme à Dieu, laissant son épouse aussi accablée et désolée qu'elle a juste raison de l'être. Elle a veillé auprès de lui tout le

temps qu'a duré la maladie; la fatigue de ces longues veilles, et surtout l'issue qui les termine, l'ont tellement abattue qu'elle n'est pas elle-même dans le meilleur état de santé, sans que toutefois il y ait danger pour ses jours. » Infortunée princesse ! Il eût mieux valu pour elle ne point survivre à sa douleur [1].

La mort de François II était pour Marie Stuart un événement qui ruinait son bonheur et ses espérances : c'était le commencement de l'infortune. La France n'était plus pour elle désormais cette patrie adoptive qui l'avait accueillie avec tant de sourires ; orpheline et veuve à dix-huit ans, elle restait sans appui, à peu près étrangère dans cette cour où, hier encore, elle était reine adorée. Ses oncles bannis faisaient place à leurs rivaux politiques, et Catherine de Médicis, qui ne l'aimait point, arrivait enfin à ce pouvoir qu'elle avait si longtemps rêvé.

Marie Stuart, tout entière à sa douleur, ne sembla d'abord s'apercevoir que de la perte irréparable qu'elle venait de faire. « Vous avez perdu », écrivait-elle à Philippe II, « le meilleur frère que vous aurez jamais, et consolé par vos lettres la plus affligée pauvre femme qui soit sous le ciel, m'ayant Dieu privée de tout ce que j'aimais et tenais cher en ce monde, ne me laissant consolation, quelle qu'elle soit, que quand je vois ceux qui plaignent sa fortune et mon trop grand malheur. »

1. Jules GAUTHIER, *Histoire de Marie Stuart.*

Ils étaient rares ceux-là ! « La reine-mère », dit Melvil, « fut bien aise de la mort de François II, son fils, parce que c'étaient les Guises et non elle qui gouvernaient sous son nom, et qu'elle allait être débarrassée de ces princes et de leur nièce, qu'elle détestait à cause d'eux (1). »

Le cardinal de Lorraine et le duc François, qui savaient tout ce que cette mort, en les précipitant du pouvoir, pouvait porter de préjudice à leur fortune, se préparaient aux événements. Prévoyant que les États Généraux, usant de leur droit, pourraient confier la tutelle du futur roi à Antoine de Bourbon, ils furent les premiers à conseiller à Catherine de Médicis de l'appeler auprès d'elle et de le nommer lieutenant général du royaume, après qu'il se serait engagé à lui abandonner la régence. La reine prit l'avis du chancelier de l'Hôpital, et manda le roi de Navarre.

Pendant les derniers jours de la maladie du roi, le faible et craintif Antoine de Bourbon n'avait presque plus osé sortir de son hôtel, épiant sur la figure des courtisans les impressions de la cour, et redoutant

1. Le bruit courut qu'il avait été empoisonné par les soins de Catherine de Médicis, que c'était cette marâtre qui avait engagé le barbier du roi à lui verser du poison dans l'oreille. Ce fut la punition de la joie indécente qu'elle avait témoignée de sa mort. Il n'est pas inutile d'ajouter que cette accusation d'empoisonnement du fils par la mère est aussi fausse que monstrueuse. Le docteur A. Carlier en fait justice dans son curieux opuscule sur la mort du roi de France, et démontre que François II, mourut d'une « carie de rocher ». Voyez notre livre *L'amiral de Coligny*.

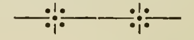
que les événements ne fissent qu'apporter un dernier coup à son crédit déjà si fortement ébranlé. Catherine avait fait entendre contre lui des paroles de menace qu'elle savait devoir lui être rapportées. Ce fut donc comme un coupable n'ayant plus qu'à implorer sa grâce que Bourbon se rendit à cette entrevue, d'où il devait sortir avec l'investiture du plus grand pouvoir du royaume. Fidèle à son rôle, Catherine accueillit Bourbon avec des airs presque courroucés, et, sans lui permettre de se disculper, lui reprocha les accusations vraies ou fausses qui pesaient sur lui. Après l'avoir ainsi tenu à sa merci devant les princes de Lorraine, elle lui proposa le titre de lieutenant général du royaume à la condition qu'il renoncerait à la régence. Antoine de Bourbon devait avoir le commandement des armées de terre et de mer, la haute administration de toutes les choses de guerre, mais c'était Catherine qui devait avoir le sceau royal, et conserver la haute direction des affaires politiques avec l'aide du conseil privé. Par cet accommodement, Catherine de Médicis se flattait de conserver, en réalité, le gouvernement dans sa main, et d'être en mesure d'opposer toujours les uns aux autres les trop puissants seigneurs capables d'accaparer le pouvoir.

Les Guises avaient obtenu du roi mourant un aveu public qui les déchargeait de la part qu'on les accusait

d'avoir prise dans le procès et dans la condamnation du prince de Condé. François II avait assumé sur lui seul toute la responsabilité de cet acte.

Le roi de Navarre feignit donc, en présence de la reine-mère, de ne conserver dans le cœur nulle rancune contre les Guises, et il alla même jusqu'à les embrasser, pour témoigner de ses bons sentiments à leur égard. Le cardinal et le duc, qui, pour se préparer un retour probable à la cour, avaient dû se résigner à descendre volontairement du pouvoir, recevaient de Catherine de Médicis l'assurance que leurs services ne seraient point oubliés, et que, plus que jamais, elle comptait sur leur dévouement. Elle semblait même ne plus vouloir permettre que leur autorité fût diminuée, tandis qu'en réalité elle complotait déjà avec le nouveau régent leur éloignement de la cour.

Montmorency qui, à la nouvelle de la maladie du roi, avait quitté ses domaines pour se rendre à Orléans, était revenu prendre sa place de connétable. Quant aux Châtillons, ils relevaient la tête et parlaient haut. Les Guises, bien que toujours membres du conseil, voyaient leurs partisans passer dans les camps ennemis, si bien que quand ils arrivaient à la cour, c'étaient eux maintenant qui, de tous les seigneurs, avaient la plus mince escorte. Le cardinal dut se répéter souvent : *Sic transit gloria mundi!*

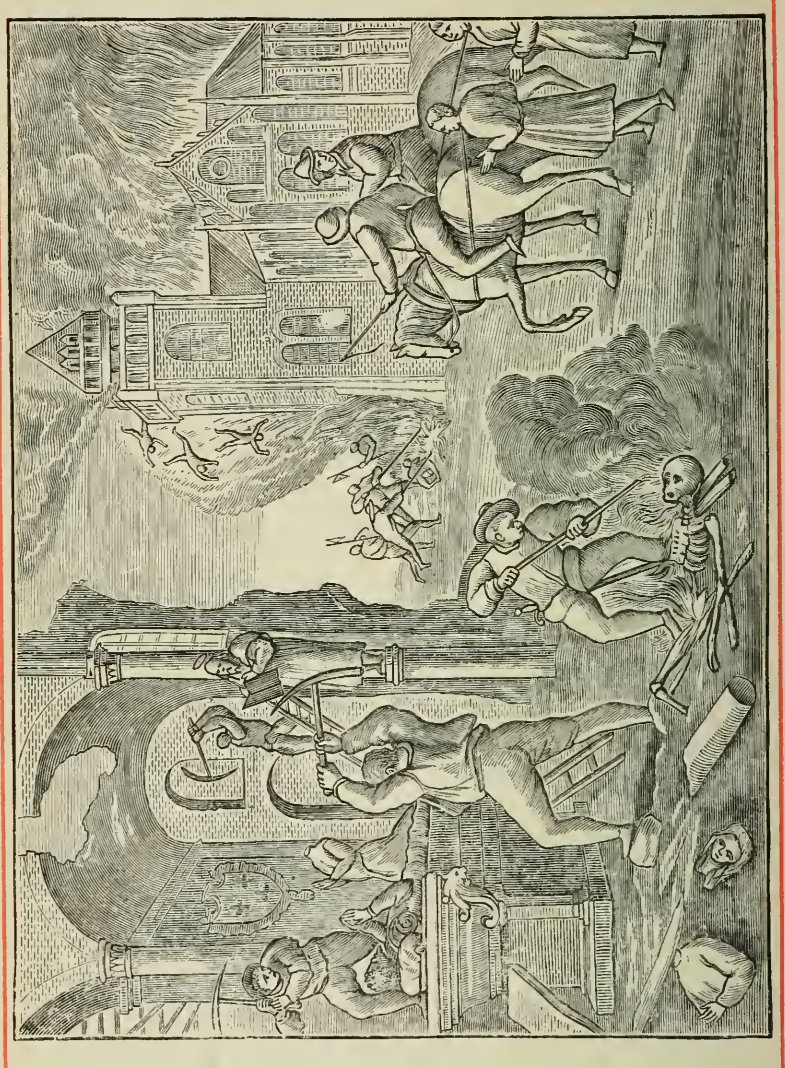


## Chapitre quatrième.

Avènement de Charles IX. — Situation des partis. — Réunion des États Généraux. — Politique de Catherine de Médicis. — La situation religieuse ; excès des protestants. — Les relations des ambassadeurs vénitiens. — Le Triumvirat, organisation de la ligue catholique. — Politique du duc de Guise vis-à-vis de l'Espagne. — Colloque de Poissy. — L'édit de Janvier. — Agitation dans les provinces.

LA mort de François II dont les Réformés disaient que c'était « un coup du ciel », livrait le royaume de France à tous les périls et à tous les hasards d'une nouvelle minorité. Avec le règne de Charles IX commençaient les terribles guerres de religion dont la conjuration d'Amboise avait été le prélude. Au reste, dès l'année précédente, 1559, les protestants avaient entrepris les hostilités par le pillage et l'incendie des églises.

Le massacre des prêtres et des citoyens fidèles à l'Église romaine devient l'accompagnement habituel de ces premiers désordres. La guerre civile éclate avec toutes ses horreurs. Comme autrefois la religion de Mahomet, la religion de Luther et de Calvin s'impose par la violence. Durant de longues années elle amoncelle ruines sur ruines, cadavres sur cadavres ; ce ne sont que crises lamentables et douloureuses. La



Destruction de l'église de Cléry et profanation du tombeau de Louis XI.
Reproduction d'une estampe du *Théâtre des cruautés des hérétiques*, publié en 1558.

Guyenne, le Languedoc, le Poitou, la Saintonge, sont les premiers éprouvés. Bientôt le mal se généralise.

Bourges, Mortagne, Meaux, Uzès, Béziers, Nîmes, Saint-Gilles, Montpellier, Orléans, Sully-sur-Loire, Pithiviers, Reims, Coutances, Caen, Montauban, Alais, Condom, Angoulême, Saintes, Périgueux, Sarlat, Mâcon, Auxerre, Saint-Pons, Aleth, Castres, Vabre, Saint-Papoul, Soissons, Beauvais, Châlons-sur-Marne, Chartres, la Charité-sur-Loire, la Rochelle, Pau, Tarbes, Oléron, Lescar, Geaume-en-Chalosse, Orthez, Lodève et une foule d'autres villes de France et du Béarn deviennent tour à tour ou simultanément le théâtre des plus grandes atrocités de la part des disciples de la prétendue Réforme.

Les cathédrales, les églises, les couvents, les chapelles, et même les hôpitaux et les bibliothèques sont détruits, saccagés, pillés, souillés. Comme avaient fait les barbares, les protestants s'emparent de toutes les richesses du culte, brisent les statues, déchirent les peintures, anéantissent les sources du savoir. Par eux, les évêques, les prêtres, les religieux de tout ordre sont égorgés, insultés ou chassés. Les populations attachées au culte de leurs pères, se voient soumises aux plus cruels traitements ; ici, on les passe au fil de l'épée ; là, on les précipite du haut des murailles ; ailleurs, on les noie ; plus loin, on les brûle ; mais partout invariablement l'esprit de rapine, se mêlant à l'esprit de secte, on les dépouille de leurs biens, on les rançonne et on les soumet à d'intolérables vexations.

A la requête des consistoires, il arrive souvent que les chefs militaires protestants font enlever les toitures, ordonnent la démolition des maisons ou décrètent des taxes exorbitantes en vue de contraindre les catholiques à embrasser la Réforme (1) !

« En Beauce seulement, les calvinistes triomphants détruisirent trois cents églises. Sur toute la surface de la France, on compte cent cinquante cathédrales et abbayes complètement ruinées. Dans les seuls diocèses de Nîmes, de Viviers, d'Uzès et de Mende, le nombre des églises démolies atteignit le chiffre énorme de cinq cents. La petite ville de Sully-sur-Loire ayant été surprise par les troupes de l'amiral Coligny, trente-six prêtres y furent froidement massacrés ; et un grand nombre d'autres ecclésiastiques du pays, qui s'étaient réfugiés dans ses murs, périrent dans la Loire où on les précipita. Les protestants montrèrent partout ce même esprit d'intolérance, de destruction et de cruauté. On eût dit qu'ils avaient adopté la devise barbare des anciens Romains : *Malheur aux vaincus !* (2) »

Ces massacres devaient continuer durant de longues années. Que si l'on nous permet de sortir un moment de notre sujet, nous rappellerons en quelques pages les

1. Voyez dans le remarquable livre de M. Segretain, *Sixte-Quint*, etc. et dans l'*Hist. de Charles IX*, du savant colonel de la Barre du Parc, le récit des atrocités commises par les huguenots.

2. La Saussaye, *Annales ecclésiastiques*, Orléans, 1615.




Supplices du prêtre Louis Fayard (A) à Chasseneuil, du vicaire de Saint-Auzenne (B) et de deux autres prêtres à Rivière (C). D'après une estampe du *Théâtre des cruautés.*

désastreuses conséquences des guerres civiles suscitées par l'intolérance calviniste.

Les calvinistes, s'étant réunis pendant que l'armée du roi assiégeait Saint-Jean d'Angélis, se rendirent maîtres de la ville de Nîmes, et y exercèrent des cruautés inouïes contre les catholiques, égorgèrent le grand vicaire du lieu, les prêtres et les bourgeois qui refusèrent de renoncer à la foi.

« En 1567 et 1569, dit un écrivain protestant, les rues de Nîmes furent teintes du sang des catholiques. Rien de plus affreux que la *Michelade*, comme l'ont nommée les gens du pays, massacre exécuté par les protestants en 1567, avec une horrible régularité, le jour de la Saint-Michel. Les catholiques, enfermés dans l'hôtel-de-ville et gardés à vue, furent égorgés par leurs ennemis d'une manière qui rappelle tout à fait les massacres de septembre pendant la révolution française. On fit descendre l'un après l'autre, dans les caveaux de l'église, les malheureux que l'on voulait exécuter, et que les religionnaires attendaient pour les tuer à coups de dague. On avait placé, sur le beffroi et sur les fenêtres du clocher, des gens armés de torches pour mieux éclairer cette boucherie qui dura deux heures. La plupart furent jetés dans un puits qui avait quarante-deux pieds de profondeur, plus de quatre pieds de diamètre, et qui fut comblé de ces victimes. L'eau mêlée de sang se répandait au dehors, et longtemps après on entendait encore les cris étouffés et les gémissements des malheureux qui se trouvaient écrasés par les cadavres. On fit une

recherche exacte dans les maisons des catholiques, et cette tuerie dura depuis onze heures du soir jusqu'à six heures du matin [1]. »

« A la Rochelle, les huguenots exercent toutes sortes de cruautés envers les catholiques. Leur rage même s'étend sur les morts ; car ayant ouvert les tombeaux, et déterré les corps saints qui y reposaient, ils foulent aux pieds les saintes reliques, et les jettent à la mer. »

« Les mêmes scènes de vandalisme se passèrent à Blois, à Poitiers, à Tours, à Beaugency, à Châlons-sur-Saône, à Mâcon, à Bourges, à Abbeville. Les protestants dépouillaient les églises de leurs ornements et de leur argenterie, brisaient les images, pillaient les tombeaux. A Orléans même, Condé ne peut empêcher ces désordres. A Rouen et à Caen, on viole les sépultures des ducs de Normandie, les statues furent brisées et mutilées. A Bourges, le magnifique portail de la cathédrale fut réduit à l'état où il est encore. Des ministres réformés se vantaient d'exécuter le vœu du roi, vœu qu'on l'empêchait, disaient-ils, d'exprimer et d'exécuter lui-même [2]. »

Aussi n'est-il pas étonnant que l'ambassadeur de Venise, Giovanni Correr, à son retour de France,

1. *Edimburg Review le Massacre de Saint-Barthélemy.* — Voir *Revue Britannique*, février 1836.

2. Dareste, *Hist. de France*, t. IV, I, XXIV, p. 183.




Massacre des religieux de Saint-François à Angoulême. (A) MICHEL GRELET, père-gardien ; (B) Fr. VIROLEAU, lecteur ; (C) Fr. AVRIL ; (D) Fr. RONNEAU, docteur en théol. (*Théâtre des cruautés.*)

terminât son discours au sénat vénitien par ces paroles, assurément bien plutôt dictées par la conscience

de la vérité que par un sentiment de présomption exagérée :

« Au milieu des troubles de ce malheureux royaume, j'ai souvent entendu des Français s'écrier : « Oh ! si j'avais mes biens à Venise ! » Ils venaient ou bien ils envoyaient s'informer chez moi si la République prenait de l'argent à intérêt, si la *Zecca* (1) était ouverte. Ils voulaient y déposer de grosses sommes, comptant que là elles seraient au moins en sûreté. Ils ne désiraient pas d'être à Rome, à Naples, à Milan, ni en toute autre grande ville d'Italie, mais uniquement à Venise. C'était là pour eux un port sûr, c'était le pays où l'on ne connaissait qu'un seul Dieu, où l'on n'observait qu'un seul culte, où l'on n'obéissait qu'à un seul prince, à une loi commune et où tout le monde enfin pouvait vivre sans crainte et jouir paisiblement de son bien. »

Il ajoutait encore :

« Je m'habituai à m'éveiller à chaque signal, à chaque bruit qui frappait mes oreilles. Dans une telle agitation d'esprit et de corps, au milieu de telles dépenses, je n'éprouvais ni fatigue ni chagrin, et je trouvais honorable et beau de m'appauvrir pour le service de Votre Sérénité (2). »

Si l'on veut connaître bien la situation réelle de la France au cours de cette première guerre civile, ce

1. Hôtel de la Monnaie, ou Trésor public.
1. Titre du doyen de Venise.

n'est pas aux historiens français qu'il faut s'en rapporter, mais à des témoins plus désintéressés. Il n'est pas de tableau à la fois plus véridique et plus lamentable que celui tracé par les ambassadeurs Marc-Antoine Barbaro et Jean Correr, imprimés dans le deuxième volume des relations adressées par les ambassadeurs vénitiens à la Seigneurie de Venise.

« Je trouvai ce royaume, dit Correr, dans une très grande confusion, cette différence de religion (convertie presque en deux factions et en inimitiés particulières) étant cause que chacun, sans tenir compte de parenté ni d'amitié, se tenait l'oreille au guet et, plein de défiance, écoutait de quel côté naissait quelque rumeur. Les huguenots craignaient, les catholiques craignaient, le prince craignait, les sujets craignaient. Pour dire la vérité, le prince craignait beaucoup plus, et beaucoup plus craignaient les catholiques que les huguenots. Ces derniers, en effet, devenus hardis et même insolents, s'inquiétant peu des édits de pacification et des autres commandements royaux, cherchaient par tous les moyens possibles à propager et à étendre leur religion, prêchant en divers lieux prohibés et jusque dans la ville de Paris, où le peuple est si dévot (sauf un petit nombre) et tellement hostile envers eux, que je puis affirmer avec toute raison qu'il n'y a pas, dans dix des plus grandes cités d'Italie, autant de dévotion ni autant de haine contre les ennemis de notre foi.

N'en tenant aucun compte néanmoins, ils se permettaient de se réunir dans des maisons particulières, et, en place de cloches, ils s'appelaient la nuit à coups d'arquebuse. Les catholiques, au contraire, étaient tenus en respect, et la sérénissime reine n'osait faire aucune chose dont les huguenots eussent pu concevoir le moindre soupçon ; au contraire, feignant de ne pas voir ce qu'ils faisaient, elle les tolérait avec patience, leur faisait un accueil affable, leur accordait des dons, des faveurs, avec une bienveillance apparente. Sa Majesté croyait (comme elle me l'a dit maintes fois de sa propre bouche) les rendre, par ces moyens, satisfaits et tranquilles.

« Elle espérait, en les traitant de la sorte, de voir consumer avec le temps cette humeur, qu'elle regardait plutôt comme de l'ambition et un désir de vengeance que comme un effet de religion ; elle espérait aussi que l'obéissance augmenterait chez les sujets à mesure que le roi prendrait des années et que les séditieux n'auraient plus d'occasion aussi facile à se révolter contre lui.

« Sous ce nom de huguenots sont comprises trois sortes de personnes, savoir : les grands, les gens de classe moyenne et les petites gens : les grands suivent cette secte par ambition et désir de l'emporter sur leurs ennemis ; les gens de moyenne condition sont alléchés par la liberté dans la manière de vivre et par

l'espoir de s'enrichir, surtout avec les biens de l'Église ; les petites gens sont entraînés par une fausse croyance ; aussi l'on peut dire que chez les premiers, il y a l'ambition ; chez les seconds, le vol ; chez les troisièmes, l'ignorance. Les grands, se servant de la religion comme entremetteuse, pouvaient se vanter d'avoir obtenu en bonne partie ce qui était dans leur intention ; car le nom du prince de Condé et celui de l'amiral n'étaient ni moins aimés ni moins redoutés que celui du roi et de la reine. Les moyennes gens avançaient aussi chaque jour dans leurs desseins, et les derniers c'est-à-dire le menu peuple, se figuraient qu'au moyen de cette nouvelle religion, le paradis leur était acquis. Dans chaque province de ce royaume, ils avaient un chef principal qui se trouvait opposé au gouverneur du roi, si même ils ne l'appelaient pas eux-mêmes gouverneur des leurs. Il avait sous lui plusieurs autres chefs et beaucoup d'autres subordonnés, selon leur condition et leur qualité, qui, répandus dans le pays avec l'autorité et le pouvoir (car c'étaient tous des gentilshommes honorés et de sang noble), favorisaient et employaient les petites gens. Après eux venaient les ministres, qui instruisaient les populations avec un soin exquis, les confirmaient dans leur opinion, et s'efforçaient par tous les moyens d'en séduire d'autres. J'ai dit avec un soin exquis ; mais, pour parler plus exactement, je dois employer le superlatif, et dire très exquis, à tel point

que si nos curés en faisaient seulement la moitié, le christianisme ne se trouverait pas dans la confusion où il est aujourd'hui. Ils faisaient souvent dans leurs églises des collectes d'argent, auxquelles contribuaient promptement et largement toutes les petites gens, et cet argent était remis par eux aux grands et aux moyennes gens. Sans ce secours, les princes n'auraient pu suffire aux dépenses qu'ils faisaient ; car ces dépenses sentaient plus le roi certainement que le petit prince et le simple gentilhomme. Or, il résultait de cette organisation et de ces intentions ainsi associées une volonté concordante, une union si grande entre eux, qu'elle les rendait prêts à obéir sur-le-champ, à s'entendre l'un avec l'autre, et très prompts à exécuter ce qui leur était commandé par leurs supérieurs. Ils purent ainsi, à un jour et à une heure déterminés, susciter, avec un grand secret, des troubles dans chaque partie du royaume, en se levant pour une guerre cruelle et périlleuse pour chacun. »

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une dissertation philosophique à propos des droits et des devoirs des gouvernements en matière de religion. Mais pour déterminer la doctrine qui fut, pour ainsi dire, la règle de conduite des Guises, princes catholiques, et absolument catholiques, il suffira de citer une page de M. de

Chalembert [1], qui est comme la synthèse de leur politique.

« Dans l'ordre moral, en laissant chacun libre de décider ce qui est bien et ce qui est mal, et en professant en outre que la foi sauve sans les œuvres, Luther enlevait aux consciences le frein salutaire que la religion leur impose.

« Dans l'ordre intellectuel, son enseignement n'avait pas des effets moins désastreux ; s'il n'anéantissait pas entièrement la raison, il en diminuait la puissance dans des proportions faciles à déterminer.

« Dans l'ordre politique, l'hérésie luthérienne, en ébranlant les croyances, relâchait tous les liens sociaux, et détruisait l'unité morale de chaque État, en y introduisant un germe permanent de trouble et de division.

« Ainsi le protestantisme était une doctrine aussi fausse dans son principe que funeste dans ses conséquences. Mais ce n'était pas là le seul motif pour lequel la France devait le repousser de son sein.

« La France était une nation catholique, dont les croyances, les mœurs et les institutions reposaient sur la religion catholique. Dès lors, toute attaque dirigée contre la religion catholique apportait dans les conditions d'existence de la société française une perturbation que le gouvernement avait le droit et le devoir de

1. *Histoire de la Ligue.*

réprimer comme un attentat contre la société elle-même.

« Cependant si le gouvernement avait le droit d'empêcher la propagation de la nouvelle doctrine, il devait exercer ce droit avec équité, modération et sagesse, et, sans dire encore s'il le fit toujours, il convient d'observer, pour pouvoir ultérieurement apprécier sa conduite, que la législation pénale était alors très sévère à l'égard de toute espèce de délits; que les hommes de ce temps habitués à jouer sans cesse leur vie sur le champ de bataille, en tenaient peu de compte et qu'ils punissaient de mort les moindres infractions à la loi sociale ; que dès lors on ne devra pas s'étonner si le fait des hérétiques, qui portait l'atteinte la plus grave à l'ordre établi, fut soumis au droit commun, et puni de peine capitale. »

La politique de Catherine de Médicis n'avait point la franchise de celle des Guises. Elle entendait tenir la balance égale entre les deux partis. Aussi l'accusait-on de pencher vers les doctrines nouvelles.

Disait-elle une parole un peu trop expansive à quelque chef du parti réformé, aussitôt on répandait le bruit que la reine-mère avait la volonté de *tourner le dos à la messe* et de venir entendre *prêcher la parole :* de là de longues explications de sa part avec le roi d'Espagne, avec le pape ; on le voit par ses lettres. C'est par une de ses lettres adressées au pape que, dans ces querelles

religieuses, on sent jusqu'où elle voulait pousser l'esprit d'arrangement, d'entente, de négociation. Elle essaie de tous les moyens : elle est ingénieuse à l'extrême, elle propose des rites nouveaux, qui sans blesser trop peut-être les catholiques, contenteraient peut-être les protestants. Catherine, par esprit de politique, se fait théologien : comment saurions-nous cela sinon par cette lettre au Saint-Père où elle émet un projet de réunion entre les partisans de la religion réformée et les catholiques romains, au moyen de concessions relatives aux cérémonies du baptême, au culte des images, à la fête du Saint-Sacrement, au chant des psaumes [1]? Il faut avouer, d'ailleurs, que Catherine de Médicis était condamnée à se défendre perpétuellement. Sa crainte pour la guerre était si grande, qu'il n'était pas de dissimulation dont elle ne fût capable pour l'éviter.

A un moment où les grands troubles n'étaient pas encore dans l'ardente et fièvreuse période qui fera de

1. « Ils ne sont (les calvinistes), ni anabaptistes, ni libertins (libres-« penseurs), dit-elle dans cette lettre, ils croient les douze articles du « symbole. Aussi plusieurs personnes de piété pensent qu'on ne devrait « pas les retrancher de la communion de l'Église, pour ne pas blesser « la faiblesse de quelques-uns ; quel danger y aurait-il d'ôter les images « des églises et de retrancher quelques formules inutiles dans l'adminis-« tration des sacrements ? Ce serait encore un grand bien d'accorder à « tous les fidèles la communion sous les deux espèces, d'abolir les messes « basses et de permettre que l'office divin se fît en langue vulgaire. Du « reste, on convient qu'il est à propos qu'il n'y ait rien d'innové dans la « doctrine et dans la hiérarchie, et que l'on conserve toujours pour le « Souverain-Pontife le respect et l'obéissance qui lui sont dus. »

la France une ruine, et de la religion nouvelle le plus odieux instrument de discorde, voici ce que l'ambassadeur vénitien Suriano rapportait des impressions religieuses qu'on avait de Catherine :



Palais des Médicis à Florence, où naquit Catherine de Médicis.

« Quant aux intentions de la reine par rapport aux affaires religieuses, les opinions se sont encore partagées : on l'accuse d'avoir accordé trop d'autorité au

maréchal Strozzi, qui fait profession de n'avoir ni foi, ni religion ; on sait encore que quelques-unes des femmes le plus avant dans l'intimité de la reine sont suspectes d'hérésie et de mauvaise conduite ; on sait enfin que le chancelier[1] en lequel elle se fie, est ennemi de l'Église romaine et du pape, et l'on a vu la tiédeur qu'elle a mise à protéger le parti catholique. Je ne connais pas les opinions véritables de Sa Majesté là-dessus, mais ce que je puis affirmer, c'est qu'elle n'aime pas les tumultes dans le pays, et que si elle ne s'est pas montrée aussi ardente à les réprimer qu'elle l'aurait désiré, ce n'a été que dans la crainte de voir la France déchirée par les armes. »

« Les choses se passent ici, écrit de son côté Marc-Antonio Barbaro, sous le manteau de craintes mystérieuses. On ne sait les projets et les desseins de personne. Il semble, en quelque sorte, que chacun de ceux qui sont du conseil ait son plan à lui, pour lui. On voit bien les Guises et le connétable unis, et la reine semble avoir grande confiance en Guise [2] ; mais la vérité est que ses irrésolutions sont extrêmes, et que d'une heure à l'autre on l'entend concevoir des choses nouvelles ; du soir au matin, elle change de desseins trois fois par jour. En un matin, Sa Majesté était à Madrid (près Paris), puis elle vint dîner à Paris ; elle

1. Michel de l'Hospital.
2. Cette lettre se rapporte à l'année 1562.

délibéra ensuite d'aller au pont de Charenton, mais sur le tard elle changea d'avis, et alla au bois de Vincennes. Ainsi se passent les choses. Personne à la cour ne sait ce qu'il a à faire ([1]). »

Au lendemain de la mort de François II il en était ainsi déjà, et l'affolement, pour être moins visible n'en existait pas moins dans les idées comme dans les actes de Catherine et de ses conseillers.

Au moment où commençait la régence de la reine-mère, le duc de Guise pouvait encore défendre son pouvoir. Il avait pour lui la force matérielle, l'armée et les boulevards d'Orléans ; il pouvait s'emparer de la personne du jeune roi, faire exécuter Condé, se défaire du roi de Navarre et de Coligny. Mais Catherine de Médicis, de son côté, avait étendu son influence personnelle ; elle était sûre de plusieurs commandants de place ou capitaines de compagnies d'ordonnance. Elle avait appelé le connétable : elle semblait prête à s'unir à Jeanne d'Albret, aux Montmorencys, aux Châtillons, à rassembler les vieux soldats de Henri II, pour protéger ses droits et ceux de ses enfants contre les usurpations dont on prêtait la pensée aux princes lorrains.

Le duc de Guise sentit la nécessité de désarmer devant elle. Les soldats de la garnison d'Orléans

1. ARMAND BOSCHET, *La Diplomatie Vénitienne.*

« offrirent leur service au dit sieur de Guise de corps et de biens, jusqu'à la dernière goutte de leur sang. » Mais ces mêmes hommes n'osèrent faire feu quelques minutes plus tard sur l'escorte du connétable, quand il se présenta devant les fossés : le connétable était le chef légal de l'armée, c'était le vieux général des guerres d'Italie : « trouvant grosse garde à la porte Banière, il menaça les capitaines qui y commandaient de les faire pendre » ; c'était son ancien langage : ils reconnurent le chef, ils cédèrent à l'habitude de la discipline, ils baissèrent le pont-levis ; le connétable entra en grondant, et vint avec ses gentilshommes chez la reine-mère, près de laquelle se tenait déjà le chancelier L'Hôpital. Les forces légales du pays semblaient unies contre l'autorité nécessaire des Guises.

Mais le pouvoir royal était bien déchu et bien impuissant à cet avènement du jeune Charles IX. Le royaume était partagé entre plusieurs souverains : chaque gouverneur s'était rendu indépendant dans sa province, et la France se trouvait entre les mains de quelques seigneurs qui se préoccupaient de faire oublier l'autorité centrale et de transmettre à leurs fils leurs droits usurpés : le roi de Navarre se regardait comme le maître de la Guyenne, autant que du Béarn ; le Dauphiné et la Champagne appartenaient au duc de Guise, le Lyonnais et le Bourbonnais, au maréchal de Saint-André, la Bourgogne, au duc de Nevers. Les

Montmorencys tenaient l'Isle de France et le Languedoc.

La Normandie était à Coligny, la Provence au comte de Tende, la Bretagne au duc d'Étampes. Ces petits souverains cherchaient déjà à se disputer leurs partisans, à s'agrandir aux dépens les uns des autres. Catherine entreprit de les dompter; elle «jetait parfois de l'huile sur tel feu, parfois de l'eau», dit d'Aubigné. Elle régnait; dans ses mains se réunissaient peu à peu tous les pouvoirs; elle ne commettait pas une faute et ne perdait pas une occasion de profiter de celles des soldats querelleurs qui l'entouraient; elle se gardait surtout de laisser renverser le duc de Guise, dont le concours pouvait lui être nécessaire contre des convoitises trop impatientes, faites pour éprouver ce qui restait encore de forces au prince lorrain, et apprécier ce qu'il était capable d'endurer.

La reine-mère s'avançait avec patience vers son but, la reconstitution du pouvoir royal. Elle avait donné au roi de Navarre le titre de lieutenant général du royaume que possédait le duc de Guise sous le règne précédent, mais elle ne voulait ni trop amoindrir ce dernier, ni accorder une trop grande influence au roi de Navarre.

Au lieu des largesses et des pillages qui avaient signalé l'avènement de Henri II, les seigneurs trouvaient devant eux la main de Catherine pour les tenir et les diriger: ils comprirent en quelques semaines que

leurs divisions achèveraient de les ruiner, et qu'en présence d'une femme comme Catherine, ce n'était pas trop d'une indissoluble union pour soutenir leurs privilèges contre les revendications de la royauté.

Catherine tenta d'empêcher un accord qui se faisait en réalité contre l'autorité royale. Elle réussit à maintenir le roi de Navarre en dehors de l'intrigue, et rechercha l'alliance de Condé et de Coligny. Mais Condé et les Châtillons étaient liés aux églises protestantes, habitués à recevoir d'elles des subsides, contrôlés par leurs ministres et par conséquent plus que suspects aux catholiques. Antoine de Bourbon, attiré vers l'Espagne par la promesse fallacieuse d'une restitution de son royaume de Navarre, poussé par ses favoris vers les Guises, par sa femme, Jeanne d'Albret, vers les réformés, affligé de se voir séparé de son frère, le prince de Condé s'égarait dans ses incertitudes et perdait toute importance.

Excité par les railleries que les huguenots lançaient contre lui, poussé par sa femme, Madeleine de Savoie, par le maréchal de Saint-André, par les catholiques éminents de l'État et de l'Église, Montmorency, d'ailleurs très attaché à la foi, eut une entrevue avec le duc de Guise. Leur inimitié fut sacrifiée à un but commun. Ils conclurent une alliance dans laquelle ils admirent comme leur collègue le maréchal de Saint André, créature de François de Lorraine et son principal né-

gociateur auprès du connétable; cette alliance, qui fut baptisée du nom de *Triumvirat*, avait un contrat basé sur deux clauses principales : défendre la religion catholique, et gouverner la reine-mère et le petit roi pour les soustraire à la pression du parti protestant.

Une fois constitués comme un gouvernement en dehors du gouvernement, les triumvirs voulurent sceller leur union aux yeux de tous par un grand acte religieux. Ils communièrent ensemble, le 6 avril 1561, à Fontainebleau où résidait la cour. Le soir même, le connétable donna un souper splendide au duc de Guise et à Henri, prince de Joinville, son fils, que les fanatiques de la maison de Lorraine en France appelaient tout bas le Dauphin. Le maréchal de Saint-André était aussi du festin, mais un peu en subordonné. C'était le Lépide féodal du triumvirat, aussi brave que ses collègues, moins considéré, moins illustre.

Leur alliance avec le connétable ressuscita la puissance des princes lorrains. Cette puissance, un moment chancelante, avait été soutenue par le bras, par le cœur et par le génie du duc de Guise ; elle allait se relever plus haut que jamais par le prestige du triumvirat. Le duc y dominait. Il y avait deux voix : la sienne et celle du maréchal de Saint-André. Bien plus, quand il avait incliné son troisième collègue à une résolution, le nom de Montmorency joint au sien l'investissait d'une autorité morale incalculable.

A cette nouvelle, la reine et l'Hôpital se rapprochèrent des huguenots. Le chancelier s'aida des protestants contre les catholiques trop influents, et, balançant les uns par les autres; il essaya de les soumettre tous. Les querelles entre les deux partis s'étaient multipliées dans des proportions effrayantes. Chaque semaine c'étaient des rencontres fortuites qui provoquaient des outrages, des duels, des meurtres. L'Hôpital rédigea et promulgua, le 19 avril, un édit qui défendait à tous de s'injurier par ces mots de huguenots et de papistes.

Cet édit, qui fut appelé l'*édit de tolérance* (1561), rendait aux détenus pour cause de religion, la liberté, aux bannis la patrie, aux spoliés les biens confisqués, pourvu qu'ils vécussent *catholiquement et sans scandale.*

Le duc de Guise reprenant pour son compte la politique de Henri II, se mit en relation directe avec le roi d'Espagne. A cette époque commença la longue série des lettres échangées entre les Guises et les agents d'Espagne: les malentendus furent oubliés, le duc de Guise devint le confident de Chantonnay, ambassadeur de Philippe II; il proposa l'union de tous les princes pour l'extermination de l'hérésie. Les *mémoires-journaux* du duc de Guise ont conservé les clauses de cet accord entre « le duc de Guise, grand-maître, et de Montmorency, connétable pair de France, et le maréchal de Saint-André, pour la conspiration du triumvirat contre



Jeanne d'Albret tenant un prêche, d'après une caricature du temps qui porte cette légende :

Mal sont les gens endoctrinés

les hérétiques et contre le roy de Navarre, en tant qu'il gouverne et conduict mal les affaires de Charles neuvième, roy de France, mineur, lequel est autheur du continuel accroissement de la nouvelle secte qui pullule en France. »

Exalté par cet appui inattendu que les personnages les plus considérables de France venaient prêter à la politique de son maître, l'ambassadeur Chantonnay devenait hautain près de Catherine, et avait toujours des menaces à la bouche. Catherine accentua davantage son mouvement vers les protestants.

Sous son influence, le roi de Navarre, qui était protestant et partisan zélé de la réforme, eut l'audace et la présomption de commettre une faute nouvelle; il s'engagea à désavouer le concile de Trente, et à convoquer, en un concile, lui, regardé comme chef des huguenots, tous les évêques de France et d'Angleterre, pour déterminer, en dehors de l'influence pontificale et sans le clergé espagnol, les changements qui pouvaient être apportés au dogme et au culte. Ces concessions auraient pu, selon une idée de Catherine, que l'on ne croirait pas capable, elle la grande politique, d'une pareille aberration, recueillir, dans les deux opinions opposées, les gens pratiques, les caractères modérés, et créer un parti de gouvernement à l'aide duquel elle aurait reconstitué l'autorité royale.

Cette attitude de la reine-mère, et cette résolution

qu'elle semblait avoir prise d'interdire les querelles entre ses sujets, n'étaient un secret, ni pour les catholiques, ni pour les protestants. Son ancien chevalier, le brave Tavannes, avait intercepté les lettres qu'elle écrivait à la duchesse de Savoie, sa belle-sœur. Par ces lettres, dit-il, « la Royne luy escrivoit qu'elle estoit résolue de favoriser les huguenots, d'où elle espéroit son salut contre le triumvirat », et insistait pour que le duc de Savoie mît opposition aux levées de gens de guerre que demandait le duc de Guise.

Catherine accueillait les principaux ministres protestants ; Calvin pressa Pierre Martyr d'entrer en relation avec elle : celui-ci écrivit à l'église de Turin que la reine lui avait demandé de la voir souvent et en secret. Le 23 août 1561, à minuit, Théodore de Bèze, le chef des ministres calvinistes de France, avait eu une entrevue avec Catherine, en présence des cardinaux de Lorraine et de Bourbon, dans la chambre de Jeanne d'Albret, au Louvre. Catherine, qui n'espérait pas cacher ces mystères aux Guises, croyait les compromettre en essayant de les mêler dans ces conciliabules ; le duc de Guise assista, ainsi que son frère, à une de ces entrevues, et s'il témoigna quelque bienveillance à Théodore de Bèze, ce fut à sa personne, et non à ses théories. Mais le jeu était dangereux pour Catherine. A se lancer ainsi au milieu des réformateurs elle risquait l'avenir même de la

dynastie ; d'ailleurs elle ne parvenait pas à assurer sa supériorité sur le triumvirat : son génie se dissipait dans mille petites intrigues, tandis que les Guises se dirigeaient vers leur but avec netteté et persévérance.

Pour rendre plus intime leur union avec l'Espagne, ils entreprirent de marier à don Carlos, fils de Philippe II, leur nièce Marie Stuart. La jeune veuve de François II vivait alors à Reims près du cardinal de Lorraine et semble ne pas s'être opposée à des pourparlers qui lui auraient évité l'exil dans son triste royaume d'Écosse. Catherine employa toute l'influence de sa fille Élisabeth sur Philippe II pour empêcher ce mariage ; les négociations se prolongèrent plusieurs mois, et ne furent pas interrompues, même après que Marie Stuart eut débarqué en Écosse [1]. On ne sait pas exactement quelles causes firent rompre ce projet. Il est probable que les conseils de la reine Élisabeth d'Angleterre n'auraient pas réussi à détourner Philippe II d'une alliance qui lui donnait les couronnes d'Écosse et d'Angleterre, si d'autres motifs ne l'en avaient écarté.

Dès qu'avaient commencé à circuler de vagues inquiétudes sur les tendances de la cour en faveur des réformés et des bruits sinistres touchant les assemblées secrètes des protestants, le duc de Guise était accouru

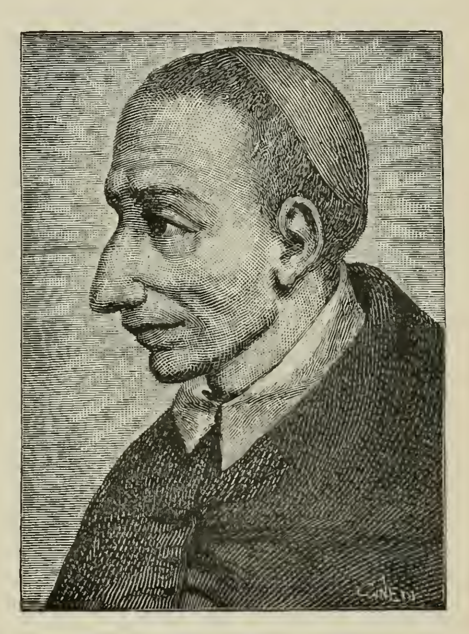
1. L. Paris, *Négociations relatives au règne de François II;* Mignet, *Journal des Savants*, juillet 1847 ; Chéruel, *Marie Stuart et Catherine de Médicis*, chap. II. Labanoff, *Lettres de Marie Stuart*, t. I et V.

à Paris pour rassurer les bourgeois, et se montrer à eux comme le protecteur contre le péril social et religieux ; suivi de quatre cents gentilshommes en armes, il fit dans la capitale une entrée triomphale qui lui ravit tous les cœurs ; ce fut une manœuvre habile pour exciter la résistance, au moment où la reine-mère semblait prête à préparer un compromis entre tous les modérés.

Elle avait obtenu à force d'intrigues, qu'une conférence serait tenue à Poissy, entre les principaux prélats de France et les délégués des églises réformées, pour étudier les moyens de conciliation sur le dogme et les cérémonies sacrées. Plusieurs délégués calvinistes avaient été dans les ordres, comme Théodore de Bèze, ancien prieur de Longjumeau, et Malo, ancien vicaire de Saint-André des Arcs. Ils ressentirent un gonflement de vanité et une inspiration d'orgueil en se voyant appelés à discuter les doctrines théologiques avec des évêques et des cardinaux.

Le Souverain Pontife ne pouvait voir d'un bon œil cette réunion que certains prétendaient déjà transformée en synode ou concile provincial. Assurément l'idée était mauvaise, il en pouvait sortir de graves et dangereuses conséquences. N'eût-il pas été plus simple de soumettre toutes les difficultés de doctrine au Concile de Trente, et de se conformer à ses définitions ? C'est ce que le pape conseillait. Mais, dit l'abbé Sylvain, dans son *Histoire de saint Charles Borromée*, « la

« cour de France faisait la sourde oreille ; elle se con-
« tentait de répondre par des promesses vagues et gé-
« nérales et l'on préparait toujours la réunion du clergé
« national. Si plusieurs prélats, entr'autres le cardinal
« de Tournon et la Sorbonne elle-même, étaient op-
« posés à cette as-
« semblée qu'ils re-
« gardaient comme
« inutile et dange-
« reuse, d'autres la
« désiraient. »



Saint Charles Borromée.

Le cardinal Borromée, qui avait la confiance du pape Pie IV, écrivait au cardinal d'Este et au nonce, l'évêque de Viterbe, pour leur tracer la ligne de conduite qu'ils devront suivre vis-à-vis de cette assemblée dont ils n'ont pu empêcher la réunion. « Sa Sainteté, dit-il au cardinal, veut que vous
« vous gardiez bien, vous, les autres envoyés du Saint-
« Siège ou leurs ministres, d'intervenir dans les discus-
« sions ou disputes qui ont lieu entre ces ministres hé-
« rétiques. » Dans une autre lettre, du même jour, le

cardinal ajoute : « le pape vous laisse néanmoins une « certaine latitude dans les cas où votre intervention « deviendrait nécessaire pour réfuter des erreurs, qui « pourraient exercer une funeste influence sur les bons « ou sur les esprits hésitants.... Sa Sainteté pense « encore que la voie de douceur et de conciliation, « que Votre Seigneurie illustrissime a peut-être l'in- « tention de suivre, n'est ni la plus sûre, ni la plus « facile pour arriver à quelque bien. Il est mieux de « leur tenir tête, *a mostrare loro il viso*, et de faire de « courageuses remontrances à toutes les fois que cela « sera nécessaire. La bonté et la courtoisie n'ayant, « jusqu'ici, servi qu'à rendre les hérétiques plus au- « dacieux ([1]). »

La cour, par mode, par faiblesse, ou parce que le parti protestant se remuait davantage, ou encore par la commodité extrême, pour des gens aussi corrompus, d'une religion sans confession ; la cour se trouvait bien près de devenir hérétique. Une page du début des *Mémoires* de Marguerite de Valois fait ressortir ce fait d'une façon saisissante : On y voit la résistance qu'elle fit, pour conserver sa religion, « du temps du sinode de Poissi, où toute la cour « estoit infectée d'hérésie », aux persuasions impérieuses de plusieurs dames et seigneurs de la cour : « Mon enfance n'avoit pu éviter l'impression de la mal-

1. Lettre du 17 octobre 1561. Archives secrètes du Saint-Siège.

« heureuse huguenoterie ([1]), qui sans cesse me crioit « de changer de religion, jettant souvent mes heures « dans le feu, et au lieu me donnant des psalmes et « prières huguenotes, me contraignant les porter, « lesquelles, soudain que je les avois, je les baillois à « madame de Curton, ma gouvernante, que Dieu « m'avoit fait la grâce de conserver catholique, laquelle « me menoit souvent chez le bonhomme ([2]), monsieur « le cardinal de Tournon, qui me conseilloit et forti- « fioit à souffrir toutes choses pour maintenir ma reli- « gion, et me redonnoit des heures et des chapelets « au lieu de ceux que l'on m'avoit bruslés. Mon frère « d'Anjou et ces autres particulières âmes qui avoient « entrepris de perdre la mienne, me les retrouvant, « animez de courrous, m'injurioient, disant que c'estoit « enfance et sottise qui me les faisoit faire ; qu'il pa- « raissoit bien que je n'avois point d'entendement ; « que tous ceux qui avoient de l'esprit, de quelque « aage et sexe qu'ils fussent, oyants prescher la vérité « s'estoient retirez de l'abus de cette bigoterie ; mais « que je serois aussi sotte que ma gouvernante. Et « mon frère d'Anjou, y ajoutant les menaces, disoit « que la royne ma mère me feroit fouetter, ce qu'il « disoit de luy mesme, car la royne ma mère ne sca-

1. Plusieurs des serviteurs de la cour pratiquaient ouvertement la Réforme, entre autres Madelon, la nourrice de Charles IX.

2. Expression familière du temps.

« voit point l'erreur où il estoit tombé ; et soudain « qu'elle le sceut, tança fort lui et ses gouverneurs, « et le faisant instruire le contraignist de reprendre la « vraye, saincte et ancienne religion de nos pères, *de « laquelle elle ne s'estoit jamais departie.* »

Au commencement de septembre, les ministres protestants français et étrangers, munis de sauf-conduits, affluèrent dans Poissy. Théodore de Bèze, le plus célèbre d'entre eux, déjà désigné par Calvin comme son successeur, et envoyé par ce dernier, malade depuis trois ans, comme son représentant, se rendit aussitôt chez le roi de Navarre, celui-ci le mena chez la reine *pour faire sa révérence.* Catherine de Médicis lui parla de ses livres, qui, tous, étaient fort mauvais et parmi lesquels se trouvaient notamment des poésies dont il ne se vantait point ; le cardinal de Lorraine entreprit de le questionner par anticipation sur les questions à vider dans les séances du colloque. Le fameux pasteur se montra, dans ses réponses, courtois et conciliant, son interlocuteur se déclara même satisfait.

Ces explications à pointes émoussées n'étaient qu'un prélude. Les protestants demandèrent l'engagement formel que dans le colloque, les prélats catholiques ne fussent pas leurs juges, afin que ces derniers ne restassent pas arbitres en leur cause, et que l'on pût s'expliquer plus librement. Les princes du sang aux-

quels ils s'adressèrent ne leur donnèrent aucune réponse favorable; alors ils allèrent à la reine, qui fit droit à leurs supplications et leur accorda les points suivants :

1° Les prélats catholiques ne seraient point juges et ils auraient un *secrétaire d'État pour notaire et greffier*, eux-mêmes pouvant d'ailleurs recueillir par écrit tout ce qui serait dit au colloque.

2° Le roi et les princes du sang assisteraient à la conférence.

Ces concessions se faisaient à condition que les dissidents se comporteraient *modestement* au colloque et n'y chercheraient *que la gloire de Dieu*.

A peine faites, les docteurs de Sorbonne vinrent demander qu'on dispensât le roi, vu son bas âge, d'assister à cette longue dispute sur la religion ; l'idée était juste, car nul n'avait le droit de mettre l'âme d'un enfant en contact formel avec l'hérésie, mais Catherine de Médicis, déjà engagée et voulant suivre sa politique toujours flottante, interposa son autorité et voulut que son fils entendît ces inutiles et dangereuses controverses.

Le colloque s'ouvrit le 9 septembre 1561, « au grand réfectoir des nonains », en présence de six cardinaux, de quarante évêques et d'un grand nombre de docteurs catholiques.

Charles IX y parla avec un ton sérieux au-dessus de son âge, énonçant qu'il était venu pour prendre

l'avis de tous, prélats et docteurs, sur les remèdes nécessaires aux maux dont l'état était menacé. Sous les yeux mêmes de l'assemblée, un fait indiquait à tous la réalité de ces menaces : les douze ministres et les vingt délégués des Églises protestantes entraient dans la salle sous la conduite des gardes du roi, tant on craignait encore que le peuple ne se jetât sur eux.

Charles IX commanda ensuite au chancelier d'expliquer *plus au long son intention à la compagnie.*

Michel de l'Hôpital rappela que les précédents monarques avaient essayé de réunir la population de la France en un seul avis, mais que, nonobstant leurs efforts, la diversité d'opinion continuait, et que l'inimitié entre certaines catégories des sujets du roi en était arrivée à un point tel que « si Dieu n'y donnoit quelque prompt et brief remède, l'on ne pouvoit attendre qu'entière ruine et subversion de cest estat ». Pour cette cause, ajouta-t-il, le roi vous a fait appeler afin de vous communiquer le besoin qu'il y a d'être en cette affaire *conseillé* et *secouru*, et vous prie d'aviser, d'examiner surtout comment on pourrait sans délai apaiser Dieu, qui certainement était irrité, en réformant les abus introduits parmi eux qui ont charge de le particulièrement servir.

Citons maintenant la péroraison de ce discours (1) :

1. Nous l'empruntons à un protestant, Pierre de la Place; son sens catholique ne peut donc être nié.

« D'autant que la diversité des opinions est le principal fondement des troubles et séditions, le roy a suyvant ce qui a déjà été arresté par les deux assemblées, accordé un saufconduit aux ministres de la dicte secte, espérant qu'une conférence avecques eux amiable et gracieuse pourroit grandement proficter. Et pour ceste cause, il prie toute la compagnie de les recevoir, comme le père fait ses enfants, et prendre la peine de les endoctriner et instruire.

« Et s'il advenoit le contraire de ce qu'il espère et qu'il n'y eust moyen de les réduire, n'y de nous réunir, pour le moins ne pourroit-on dire cy-après, comme pour le passé, qu'ils ont été condamnés sans les ouyr. Et de cette dispute bien et fidèlement recueillie d'une part et d'autre, la faisant publier par tout le royaume telle qu'elle aurait été faite, le peuple comprendra que cette doctrine a été aprouvée et condamnée par bonnes raisons, non par force ny auctorité. Promet Sa Majesté que, comme ses prédécesseurs rois l'ont été, il sera en tout et partout protecteur et défenseur de son Église ».

Si le discours du chancelier n'avait contenu que ces paroles, personne n'aurait eu à y reprendre, mais Michel de l'Hôpital s'étendit (inutilement du reste) sur la nécessité de prendre l'Écriture Sainte pour mesure et règle des sentiments chrétiens, corroborant son dire par l'urgence de ne pas se laisser prévenir contre les calvinistes au point de ne pas examiner *s'ils avaient*

*raison*, qu'après tout leurs faux raisonnements ne les empêchaient pas d'être nos frères et de croire en Jésus-Christ. Ces paroles prononcées par le chancelier, et d'autres sans doute, froissèrent le cardinal de Tournon, qui néanmoins se contint, loua la doctrine et le zèle du chef de notre magistrature [1], mais demanda une copie de son discours pour la communiquer aux prélats absents et mieux y répondre. Le chancelier refusa, et l'on donne à son refus deux motifs, de prudence tous deux : 1° pour ne pas faire dégénérer le colloque, où tout devait se traiter de vive voix, en une conférence dans laquelle on lirait des *factums;* 2° pour ne pas se faire une querelle avec la cour de Rome, à cause des erreurs qu'il aurait pu commettre au point de vue théologique.

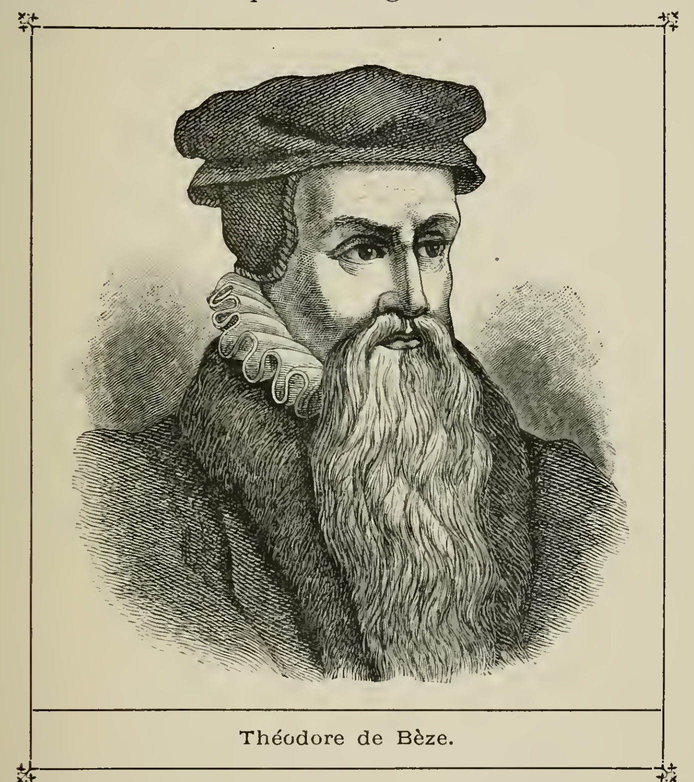
Après ce débat, la parole fut donnée aux ministres protestants. Théodore de Bèze, élu par tous, prit la parole en leur nom.

« Enfin Théodore de Bèze, assisté de douze ministres, fut ouy en pleine assemblée du conseil privé, dit Castelnau et de ceux qui estoient mandés de tous les endroits du royaume, le roy et la reyne sa mère présens. Il discourut fort amplement et disertement, comme aussi il estoit éloquent, de la religion protestante, sans estre nullement interrompu,

1. Encore que L'Hôpital ait joué dans les questions religieuses un rôle indigne de son caractère.

jusques à ce qu'il se hazarda de dire en telle compagnie, que le corps de Jésus-Christ estoit autant éloigné de l'hostie comme le ciel de la terre.

« Alors les évesques et seigneurs catholiques com-



Théodore de Bèze.

mencèrent fort à murmurer : ce nonobstant, le roy permit qu'il eust entière audience. Mais ayant achevé, le cardinal de Tournon, tant pour dignité qu'il avoit que pour son aage, avec le zèle de la religion catholique, et pour ce qu'il avoit toujours manié les affaires

d'estat, prit la parole, et s'adressant au roy, dit qu'il ne pouvoit plus ouyr tant de blasphesmes contre l'honneur de Dieu et son sainct évangile, en suppliant le roy, au nom de tous les prélats qui estoient présens, de ne croire en des propos si scandaleux : au contraire, que Sa Majesté ne devoit jamais départir d'un seul poinct la foy catholique, où tant de roys ses prédécesseurs avoient honorablement et heureusement vescu, et y estoient morts constamment. Le jour d'après, Théodore de Bèze escrivit touchant le propos qu'il avoit tenu du Sainct-Sacrement et de l'hostie, voulant adoucir son stile par une déclaration, qui fut depuis imprimée avec sa harangue, et néantmoins il persista en ce qu'il avoit dit. »

« Après la première session tous les prélats catholiques et docteurs de Sorbonne, pour lors assemblés, résolurent de faire response à la confession des protestans portée par leur harangue, et touchèrent seulement les deux poincts principaux, à sçavoir l'article concernant le sacrement de l'autel et de l'Église catholique : et fut faicte la response par le cardinal, à la seconde session de Poissy, le roy présent, et ceux qui avoient ouy la harangue des protestans. Alors les cardinaux et les députés du clergé, s'approchant du roy, le supplièrent pour le meilleur conseil que l'on lui pust donner de continuer en la vraye foy de l'Église catholique et religion de ses prédécesseurs. Théodore de Bèze

supplia qu'il plust à Sa Majesté luy donner audience pour respondre sur-le-champ à tout ce qu'avoit dit le cardinal de Lorraine ; ce que le roy ne voulut faire, mais fut remis à autre jour, afin que personne ne fust esmeu d'adhérer aux propos des protestans. »

On se borna ensuite à de simples conférences où les catholiques furent représentés par deux évêques et trois théologiens. Le cardinal-légat exigea que Laynez, le général des jésuites, y fût admis, et celui-ci déclara que le jugement sur ces matières appartenait au pape ou aux évêques réunis. — C'était la pure vérité.

« Après avoir bien disputé l'espace de trois mois, il fut impossible d'accorder entre eux un seul article, ce qui ne servit de rien, sinon de révoquer en doute la religion des uns et des autres. » Les calvinistes avaient cependant insisté à plusieurs reprises, durant les discussions, pour qu'on ne les confondît pas avec les athées ; ils poussèrent même le zèle jusqu'à se plaindre qu'il n'y eût pas de persécution organisée contre les incrédules ; ils en demandèrent contre tous ceux qui poussaient plus loin qu'eux les hardiesses de la pensée ; et cette bruyante intolérance des ministres réformés leur procura de nombreux prosélytes.

Aussitôt après la séparation des docteurs de Poissy, en décembre 1561, le duc de Guise s'éloigna de la

cour. C'était une de ces éclipses momentanées qu'il jugeait quelquefois utiles à son influence. Il feignait de se retirer en Lorraine ; il négligeait pour un temps les intérêts du triumvirat, afin de mieux se montrer nécessaire à ses incapables associés, et de préparer avec plus d'éclat un nouveau retour. Il espérait qu'en son absence Catherine se compromettrait plus franchement, et ferait aux protestants les avances qu'elle n'osait tenter devant lui.

En effet, à peine ce contrôleur menaçant et importun s'était-il écarté, que Catherine fit publier un édit, de janvier 1562, qui assurait aux réformés le libre exercice de leur culte, sous des conditions destinées à garantir l'ordre public.

L'édit de janvier concédait aux protestants le droit de tenir des prêches en dehors des villes, et en même temps il leur interdisait toute propagande, ainsi que toute attaque contre la religion catholique.

Cet édit fut très mal accueilli par les parlements, fait observer le consciencieux Dareste. Celui de Paris se fit donner des lettres de jussion et n'enregistra que le 6 mars, par ordre exprès, en déclarant que l'enregistrement n'emportait aucune approbation de la nouvelle religion. Ceux de Toulouse et de Rouen résistèrent assez longtemps. Celui de Bourgogne envoya une députation à la reine pour lui exposer les raisons qu'il avait de s'opposer à l'exécution, et ces

raisons furent admises. La magistrature ne comprenait pas qu'on pût permettre l'exercice de deux religions dans une même ville. Étienne Pasquier, l'un de ses membres les plus libéraux, ne voit là qu'une *débauche*, c'est-à-dire une occasion de troubles et de scandales. Tout royaume divisé périra, disait Tavannes, et il demandait comment, l'unité de l'Église sacrifiée, on maintiendrait celle du gouvernement. L'édit de janvier déroutait toutes les idées des magistrats, qui voyaient, d'ailleurs, le progrès du désordre avec une inquiétude naturelle. Ils se servaient contre lui d'un argument très fort : c'était le système établi par les calvinistes à Genève. « Ce serait crime capital à Genève, dit Gabriel de Sacconay, auteur d'écrits contre Calvin, de faire aucun exercice de la religion catholique, tant s'en faut qu'on y voulut tolérer la liberté de conscience, pour autant qu'ils estiment d'endurer deux religions contraires être clause contrevenante à l'expresse parole de Dieu qui commande que toute idolâtrie et fausse religion soient exterminées. »

Pour les réformés, ils se montrèrent satisfaits. Coligny n'avait pas demandé autre chose que la liberté des prêches, les ministres jugèrent devoir se contenter d'avantages présents qui leur faisaient espérer d'autres succès prochains. « Ils prêchèrent, dit Castelnau, plus hardiment, qui çà qui là, les uns par les champs, les autres en des jardins et à découvert partout où la pas-

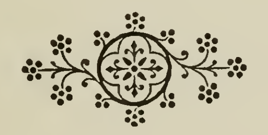
sion les guidoit et où ils pouvoient trouver du couvert comme les vieilles salles et masures et jusques aux granges, d'autant qu'il leur étoit défendu de bâtir temples et prendre aucunes choses d'église. Les peuples, curieux de voir chose nouvelle, y alloient de toutes parts et aussi bien les catholiques que les protestants, les uns seulement pour voir les façons de cette nouvelle doctrine, les autres pour l'apprendre, et quelques autres pour connoître et remarquer ceux qui étoient protestants. »

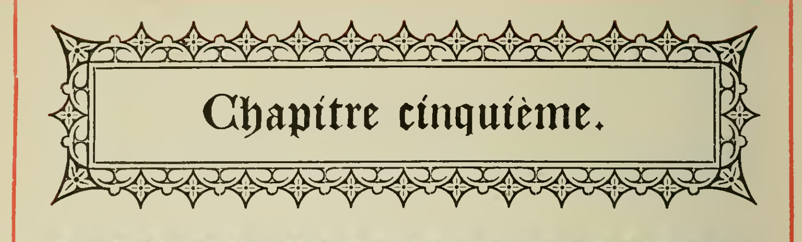
Le chancelier de l'Hôpital, qui voulait ménager tous les partis, se flattait de mettre fin par cet édit aux troubles du royaume. Il devait pourtant savoir que, pour parvenir à leurs fins, les calvinistes n'avaient pas craint de faire appel à l'étranger, et que l'Angleterre n'attendait qu'une occasion pour reprendre Calais et Boulogne. C'était le prix qu'elle mettait aux secours qu'elle avait promis à Condé.

« L'édit de janvier, avoue le protestant Sismondi, leur fit reconnaître leur force. Dans les mois d'avril et de mai 1562, ils prirent partout les armes tumultuairement, se rendirent maîtres des villes et de leurs temples, et, s'animant à détruire ce qu'ils nommaient les symboles de l'idolâtrie, ils profanèrent les autels et traînèrent les images et les reliques dans la boue. Ces outrages soulevèrent presque partout contre eux la populace et les paysans. »

On vit alors se renouveler des scènes comme celle que Joyeuse décrit dans ses lettres adressées de Languedoc au duc de Guise :

« Monseigneur, lui mande-t-il, l'année précédente, vous avez esté adverty des malheureux désordres et grandes cruautez qui se sont commises en la ville de Montpellier et ailleurs, à l'endroit de personnes de plusieurs bons subjets du roy, soubs prétexte de religion. Les affaires prennent tel cours et vont si en empirant, que, à ce que je voye et oye, il n'y a personne d'assuré que ceulx qui ont moyen de se retirer en quelque lieu fort. Je voys plusieurs gens de bien abandonner leurs propres maisons, et se retirant avec leurs familles, pour n'avoir seuretés de leurs dites propres vies qu'en en estant bien loin retirez des séditieux. »





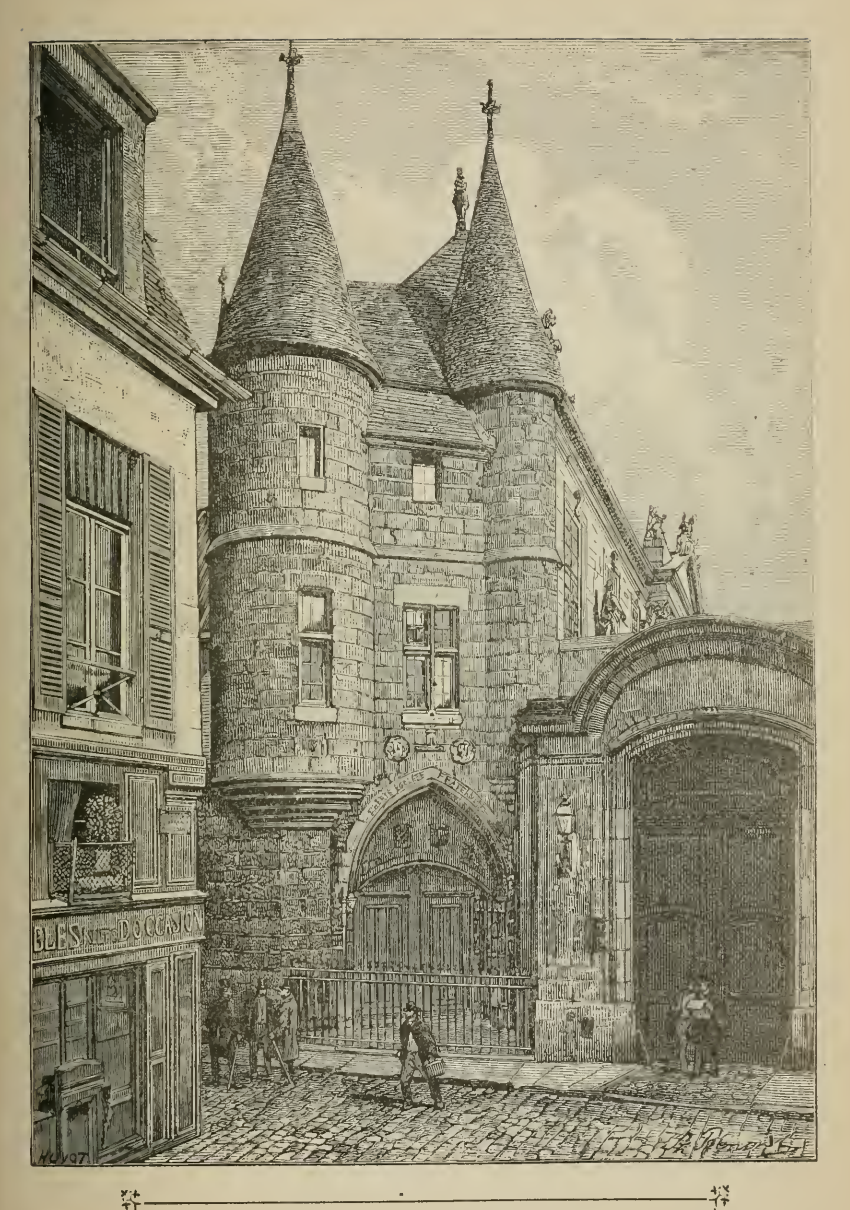
# Chapitre cinquième.

Résultats du Colloque de Poissy. — Séparation des triumvirs. — Le duc de Guise au château de Joinville. — Négociations avec le duc de Würtemberg. — L'entrevue de Saverne. — Le massacre de Vassy. — Le duc de Guise à Paris. — Première guerre civile. — Bataille de Dreux.

POUR le rétablissement de l'unité de la foi, les actes du colloque de Poissy avaient donc été stériles. Congédiés par la cour avec des témoignages d'égard, les ministres protestants se vantaient hardiment d'avoir conservé l'avantage, et les prêches ne se tenaient qu'avec plus de liberté. Tandis que Bèze et Malo attiraient pour les entendre « une multitude de jeunesse », le cardinal de Lorraine, par de doctes sermons prononcés à Notre-Dame, à Saint-Germain-l'Auxerrois, et dans d'autres églises principales de Paris [1], s'efforçait, de son côté, de retenir les esprits ébranlés. Mais le profit le plus réel que le parti catholique obtint à la suite du colloque fut le changement de croyance d'Antoine de Bourbon.

Ce prince paraissait frappé de la divergence des

1. *Mémoires de Thou.*



Entrée de l'Hôtel de Guise.
Rue des Archives, Paris.

sectes hérétiques entre elles ; peut-être se sentait-il jaloux de l'autorité accordée à son frère par les protestants, peut-être fut-il séduit surtout par l'appât que lui présenta le légat de la restitution ou du moins d'un équivalent de la Navarre ; peut-être encore fut-il sincèrement persuadé par la solide éloquence du cardinal de Lorraine. L'importance de la conversion du premier prince du sang, du lieutenant général du royaume, était démontrée par l'irritation qu'elle causait aux réformés, dont la confiance croissait audacieusement (1) grâce à la faveur que la reine-mère se montrait de plus en plus portée à leur accorder. La fureur réciproque des partis suivait une semblable progression. C'était cependant pour les Guises un avantage vivement apprécié que ce renfort d'un ancien adversaire, d'un grand personnage qu'ils avaient humilié, et qui aujourd'hui n'allait plus hésiter à témoigner son adhésion à leur cause. Convaincus que le faisceau dont ils avaient formé le lien devait leur assurer un prochain retour d'autorité, ils ne dissimulaient plus leur mécontentement.

La tendance actuelle de Catherine de Médicis, fortifiée par l'expérience de l'inutilité des actes comminatoires pour étouffer les troubles, avait amené la

1. On prétend qu'ils avaient résolu, pour un jour du mois de janvier suivant, la dévastation simultanée des objets destinés au culte dans toutes les églises de France, projet avorté néanmoins en partie, et qui ne reçut d'exécution qu'en Guyenne et à l'église de Saint-Médard de Paris. (*Documents historiques.* Relations des ambassadeurs vénitiens, tome II, *Commentarii dell'azioni del regno di Francia*, etc.)

convocation, à Saint-Germain, d'une assemblée de notables destinée à faire succéder l'application d'une législation tolérante aux rigueurs des précédents édits. Mais les triumvirs, prévoyant qu'ils n'auraient pas une majorité dans cette assemblée de magistrats, quittèrent la cour. Mécontents de la faveur de Coligny et des desseins de L'Hôpital, le roi de Navarre et le maréchal de Saint-André allaient et venaient, tandis que le connétable de Montmorency partait pour Chantilly, le cardinal de Lorraine pour Reims et le duc de Guise pour Nanteuil, puis pour Joinville, résidence d'Antoinette de Bourbon, sa mère.

Le château de Joinville, digne d'une dynastie de rois, était entouré de fossés immenses et de murs crénelés. Les vastes corps de logis, flanqués de vingt tours, suffisaient à la plus nombreuse hospitalité. Les deux chapelles annonçaient la ferveur des maîtres. Elles étaient surmontées de la croix de Lorraine, sculptée aussi sur toutes les façades de l'édifice, sur le donjon quadrangulaire, au-dessus de la poterne en ogive, et de la grande porte cintrée qui remontait jusqu'à saint Louis. Cette imposante demeure avait passé des sires de Joinville à la maison de Guise.

Le duc François s'établit donc en novembre 1561 dans cette résidence, avec ses frères, moins le cardinal,

avec sa femme et ses enfants, et son escorte d'amis, de pages, de serviteurs. La duchesse douairière de Guise, Antoinette de Bourbon, reçut en mère et en aïeule cette compagnie, ces fils et ces petits-fils, tout ce monde de gentilshommes dévoués qui avaient été précédés des meutes, des chevaux et des équipages de cette troupe brillante. La veuve de Claude de Lorraine fut affectueuse à tous, mais sa préférence et ses complaisances étaient pour le duc François, l'aîné de sa race, la gloire de son nom, l'épée et le bouclier de la sainte Église, cette autre mère de ses enfants.

Le duc de Guise reprenait vite ses habitudes dans cette vieille retraite rustique, splendide et guerrière. Les souvenirs de sa jeunesse se réveillaient. Il retrouvait partout les traces de son père. Il s'entretenait avec les vassaux, les paysans, les ouvriers les plus anciens, avec ceux surtout qui avaient été aimés ou connus de Claude de Lorraine. Il leur faisait des pensions et des largesses. Il se montrait accessible à tous. Il gagnait les cœurs d'un mot, ou d'une libéralité, ou d'un sourire. Il était respectueusement tendre pour sa mère, aimable pour sa femme, caressant pour ses enfants, bienveillant pour les gentilshommes, soit de sa suite, soit des environs. Ses tables étaient magnifiquement servies. Piqueurs, chiens et chevaux, étaient prêts aux premiers ordres. Le duc chassait souvent dans les vastes forêts de ses domaines. Quelquefois il

s'amusait à des travaux soit d'embellissement, soit d'agriculture, soit de fortification. Il jouissait de son repos en capitaine et en homme d'État dont les loisirs sont courts et qui les goûte d'autant mieux.

Il était ingénieux à divertir sa mère et les personnes de leur intimité ou de leur service. Quand il avait fatigué les hommes aux grandes chasses du chevreuil, du cerf, du loup et du sanglier, il réservait pour les dames la chasse au vol. Il demandait au connétable des sacres et d'autres oiseaux de proie. Il le priait de les lui envoyer à Joinville, après les avoir fait acheter et examiner par les fauconniers de Chantilly, « les meilleurs de France », flatterie de politique consommée, amorce décevante à Montmorency et bien combinée pour le retenir dans des relations amicales. Le duc est d'une familiarité séduisante avec le connétable. « Je suis icy, lui écrit-il, au « plaisir de mon mesnage et à toutes sortes de chasses, « passant le temps heureusement. Vous penserez, mon- « sieur, que si je vous y puis servir (et en autre part) « je m'y emploieray d'aussi bon cœur que pour homme « qui vive, et vous supplie le croire ainsi. »

C'est au milieu de ces délassements que l'édit de janvier surprit le duc de Guise. Quoiqu'il s'y attendît, le prince lorrain en fut scandalisé et irrité. Il conseilla à ses amis et au roi de Navarre de s'opposer à l'enregistrement. Le parlement, très disposé aux déférences envers Antoine de Bourbon et le duc de Guise, hos-

tile d'ailleurs à l'édit, avait, nous l'avons vu, refusé tout d'abord de le ratifier : « *Non possumus nec debemus*, répondit-il au message royal. »

Cependant les protestants allèrent vite en besogne. Ils ne se contentèrent pas de tenir leurs prêches dans les faubourgs, conformément à l'édit; ils s'emparèrent des villes pour l'exercice de leur culte, et conquirent par force des églises. Dans l'explosion de leur joie, ils se moquaient du pape et des évêques. Leur triomphe de Poissy, qui n'était pas douteux, selon leurs pasteurs, ils le célébrèrent par des dérisions et des insolences où éclatait leur orgueil. Ils imprimèrent et répandirent une caricature qui représentait le cardinal de Lorraine à quatre pattes et broutant l'herbe, tandis que Théodore de Bèze, debout sur le dos du prélat qui lui servait de piédestal, prêchait la parole de Dieu aux fidèles disciples de Calvin.

Ces excès portèrent au comble la colère des catholiques et surtout de leur chef le duc de Guise. Ce qui acheva de l'exaspérer, ce fut l'audace des sectaires qui vinrent s'installer à Vassy, à quatre lieues de Joinville. Antoinette de Bourbon, princesse très pieuse et très fière, fut indignée d'un tel voisinage. Elle dépêcha Jérôme de Burges, évêque de Châlons, à ces hérétiques, soit pour les convertir, soit pour les éloigner. Le prélat ne réussit qu'à se faire insulter. Il avait pénétré au milieu d'eux, mais à peine avait-il prononcé quelques

mots qu'il fut interrompu par les cris : « Au renard ! au renard ! à l'asne ! à l'asne ! » L'évêque fut obligé de se retirer en toute hâte. Les calvinistes le poursuivirent, vociférant et hurlant ces injures, auxquelles il n'échappa que par la vitesse de sa mule.

L'outrecuidance des calvinistes depuis le colloque de Poissy et l'édit de janvier, la fureur sourde des catholiques, et sa propre colère, avertissaient le duc de Guise que la guerre civile ne tarderait pas à commencer. Sa correspondance devint plus active, avec le roi de Navarre, avec les triumvirs, ses collègues, avec Rome et avec l'Espagne.

Dans leur retraite champêtre et oisive en apparence, les princes lorrains se livraient donc à des occupations importantes. Le cardinal qui était retiré à Reims ne négligeait pas ses relations avec la cour d'Espagne.

Le duc de Guise agissait de son côté et indiquait ses démarches à Montmorency en lui écrivant, de Champenon le 15 janvier 1561 (vieux style) : « Je ne « vous puis assez remercyer et ne sçay en quoy « prandre revanche s'il ce n'est de vous advertir de la « bonne chère et de l'honneur que monsieur le duc et « mesdames les duchesses de Lorraine m'ont fait par « deçà où toutes foys je délibère ne faire long séjour si « tost que je me seray acquicté de l'entrevue de ces « seigneurs d'Allemaigne pour l'espérance qu'ils m'en



**Philippe II,**
d'après Alonzo Sanchez Coello.

« avoient donnée. J'entens s'il nous en venons jusques-
« là, car je ne tarderay guères après que je ne reprei-
« gne le chemin de Joinville... Je m'en vais cependant
« trouver monsieur le cardinal mon frère à Ty, faisant
« acte de bon frère (1)... »

A peu près vers ce moment, un projet d'enlèvement du duc d'Orléans, frère du roi, formé par le duc de Nemours et découvert à temps, donna lieu de faire porter des soupçons de connivence sur le duc de Guise, que l'on supposait intéressé à procurer un Fils de France pour chef officiel au parti catholique. La conduite, les intentions même de François de Lorraine étaient, de la part de la cour, un continuel sujet de surveillance et d'ombrage. Le dessein d'une résistance à l'hérésie et aux factions qu'elle engendrait, commençait effectivement à pénétrer avec passion dans la grande âme de Guise. La reine même, à l'instant où il allait partir, l'avait prié de ne « rien remuer », et, lui témoignant qu'elle était informée des intelligences qu'il entretenait en Allemagne, lui avait recommandé de bien regarder à la manière dont il en userait. Le duc, n'hésitant pas à reconnaître la vérité des faits, avait déclaré à Catherine qu'il ménageait de tels rapports pour le service du roi, pour le bien du royaume, et qu'il ne les exploiterait que dans ce double but (2).

1. Mss. Béthune, v. 8913, fol. 27.
2. Papiers de Simancas, B. 13.

La réponse était plus franche que rassurante. Au surplus, chacun des partis, arrivé à un degré d'irritation qui lui rendait naturel le pressentiment d'une guerre prochaine et qui lui inspirait la résolution de soutenir énergiquement celle-ci, cherchait à s'assurer des appuis au dehors. L'initiative à cet égard n'avait pas appartenu aux Guises, et maintenant le prince de Condé n'allait point épargner les démarches vis-à-vis des princes étrangers protestants, en particulier du comte palatin du Rhin, du landgrave de Hesse, du duc Christophe de Würtemberg.

Il n'était donc pas surprenant que, de son côté, le duc François, rejoint par le cardinal Charles de Lorraine, se fût rendu, avec lui, son jeune fils Henri, le cardinal de Guise, le grand prieur et une suite de quelques gentilshommes dévoués, de Joinville à Saverne, pour s'aboucher, le dimanche 15 février, avec le dernier de ces princes allemands qu'accompagnaient le fils du landgrave Louis de Hesse,ainsi que les ministres luthériens Jean Brentzen et Jacques Andréa. « Un train de cinq cents chevaux tant de « selle que de bagage et de trente mulets » suivait les princes. Préparées d'avance par le cardinal, qui prêcha deux fois devant le duc de Würtemberg, les conférences, dont la durée ne fut que de trois jours, se tenaient dans le logement du prélat et avaient pour objet de persuader à Christophe que le luthéranisme s'écartant moins

de la religion catholique que le calvinisme, les souverains qui le professaient devaient s'abstenir de nuire à celle-ci et de fournir en France des secours aux partisans de la doctrine de Calvin dont ils différaient bien davantage.

Les deux frères firent goûter cet avis au duc en le lui présentant sous une apparence d'intérêt pour le repos de l'Allemagne à laquelle ils reconnaissaient appartenir par leur origine ([1]).

Afin d'achever d'entraîner Christophe, le duc de Guise lui laissa aussi entrevoir le dessein et l'espérance d'amener une conciliation.

Le prince allemand remercia les deux frères de leur zèle pour le bien de l'empire, pour le sien propre, et comme il désirait surtout étouffer le calvinisme, il leur promit d'obtempérer à leurs conseils, sous la condition toutefois qu'on s'occuperait sans relâche de poursuivre le grand but de la réforme de l'Église, et qu'en attendant que celle-ci fût opérée, on s'interdirait l'emploi des moyens de rigueur et de persécution contre les protestants de toutes sectes indistinctement.

Les princes se séparèrent le 18 ; Guise, « avec très « bonne myne et semblance de bonne amytié et con- « tentement, » prenant la route de Vic, partit un demi-quart d'heure d'avance, puis rejoignit et reconduisit

1. *Vies des hommes illustres* (cardinal de Lorraine), par Dauvigny.

les princes allemands, à un quart de lieue, en échangeant avec eux des témoignages d'affection.

L'accord avec le duc de Würtemberg était pour les Guises un succès dont ils se réjouissaient vivement et qui secondait à leurs yeux l'irritation produite chez tous les catholiques par les scandaleux et sanglants excès des calvinistes, non moins que par l'édit qui venait de suivre ces excès et presque de les sanctionner. Le roi de Navarre la partageait en quelque sorte ; la domination de son frère, le prince de Condé, qui commençait à lever des troupes, le blessait; il en était presque venu aux prises avec lui et voulait le faire sortir de Paris. Malgré son titre de lieutenant-général du royaume, Antoine de Bourbon n'avait pas l'autorité suffisante pour réussir dans ce coup d'état. Afin de se l'assurer, il engagea le duc de Guise à se rendre dans la capitale avec une bonne escorte. La reine, instruite de cette démarche, en conçut aussitôt de l'inquiétude pour l'équilibre de la bascule politique à laquelle elle s'était invariablement attachée, et écrivit à Guise en le priant, au milieu des embarras qui la pressaient, de ne point passer par Paris, mais de venir directement, sans troupes et en pleine sécurité, à la cour établie en ce moment à Monceaux, près de Meaux.

François de Lorraine, plein de confiance et d'un zèle ardent et belliqueux tout prêt à éclater à la première occasion, revenait alors à Joinville. « Arrivant

« jeudi à Blamon à mon retour de Saverne, je reçeus « les lettres que le roi et vous m'avez écrites »,répond-il de Charmes-sur-Moselle à Catherine, le 22 février... « J'ai assez connu le désordre survenu en mon gouver- « nement [1] par la désobéyssance de ceux qui ne se « peuvent retenir d'entreprendre et contrevenir aux « ordonnances de Sa Majesté ; et par celle dudict sei- « gneur et vostre, Madame, le dézir que vous avez que « promptement il y soit pourveu... Estimant ma pré- « sence surles lieux chose pourcet effai bien nécessaire, « je ne désire rien de plus que satisfaire à vos deux « Majestéz, et n'y épargnerai aussi peu comme vous « avez jusqu'ici peu cognoistre que j'ai toujours « faict... Comme je m'y dois gouverner y a déjà assez « de temps que j'ai cogneu la forme que l'on y doit « tenir ni comme l'on se gouverne maintenant en telles « choses, n'en ayant rien appris, pour insolence mani- « feste que ont faict de mes voisins de Joinville contre « l'honneur de Dieu et l'autorité du Roy; afin que je « ne puisse en rien faillir à suivre le voulloir de Vos « Majestez, me mettant en chemin pour vous aller « trouver, sans que bien peu séjourne à Joinville, pas- « sant de là à Reims et puis à Nanteuil, ne voulant « pas mesme moien oublier de vous rendre compte de

1. Depuis longtemps en effet les réformés manifestaient une grande assurance en Dauphiné, et des plaintes avaient été adressées au duc de Guise, déjà en 1551, sur l'appui que leur prêtaient « d'aulcuns administrateurs de la justice ». (Mss. Gaignières, voy. 403, vol. 7.)

« ce que harai appris en ses quartiers et à mon voiage « de Saverne. Aiant cependant mandé au sieur de la « Motte-Gondrin qu'il n'ait aucunement à supercéder « la punission de ceux qui mesprisent tant les ordon- « nances et édits du Roy. »

Effectivement, au mois de juillet de l'année précédente, le duc de Guise, en vertu de sa charge, avait recommandé au parlement de Dauphiné d'enregistrer sans délai, l'édit ayant pour objet « d'éviter aux cédi- « tions que l'on pouvoit veoir se préparer s'il n'y estoit « remédyé [1]. » Plus tard le 3 décembre, il venait de témoigner à la même cour sa satisfaction « de ce qu'elle « avoit faict à l'endroit de ceulx qui s'estoient saiziz « de l'une des églises de la ville de Gap, pour estre « chose qui ne leur debvoit aucunement estre soufferte, « et pour ceste cause la priant faire observer et entre- « tenir les édictz et ordonnances du Roi sur le faict de « la religion [2]. »

Les conférences à Saverne s'étaient terminées le 18 février. Le duc de Guise revenait à Paris où l'appelait les triumvirs qu'il y avait laissés. « Le 1er mars, il devoit dîner vers midi à Vassy; les officiers qui alloient devant trouvèrent que les protestants y faisoient leur presche en une grange près de l'église et y pouvoit

1. Lettre provenant des archives du Gast en Dauphiné, et appartenant à M. Champollion-Figeac.

2. Lettre provenant des archives du Gast en Dauphiné, et appartenant à M. Champollion-Figeac.

avoir six ou sept cents personnes de toutes sortes d'âge. Lors, comme souvent m'a dit le duc de Guise, aulcuns de ses officiers et aultres qui estoient allés devant, curieux de voir telle assemblée et nouvelle forme de prescher, sans autre dessein s'approchèrent jusqu'à la porte du lieu, où il s'esmeut quelque noise avec parolles d'une part et d'aultre [1]. »

Il est possible qu'irrités de ces regards curieux et malveillants, inquiets de voir ces étrangers armés qui s'amassaient devant leur porte, les bourgeois de Vassy et les paysans des villages voisins, réunis dans la grange, aient voulu les écarter, et aient jeté des pierres aux gens de cuisine, qu'ils « appelèrent papistes et idolastres [2] ».

On peut croire aussi que les habitants de Vassy, blessés depuis plusieurs jours par ces cérémonies, ont excité le zèle des laquais et de la populace, qui se sentaient soutenus par la garnison et par l'escorte du duc [3]. Il est certain que « les pages et laquays, en jurant la Mort-Dieu disoient : Ne nous baillera-t-on pas le pillage [4] ? » L'écuyer La Brosse eut le tort de ne pas réprimer ces propos de valets. Il est difficile d'admettre que les protestants qui n'avaient pas d'armes et se trouvaient entassés dans une grange avec leurs

1. Castelnau, p. 452.
2. Castelnau, p. 452.
3. D'Aubigné, p. 130.
4. Guise, *Mémoires-Journaux*, p. 470.

femmes et leurs enfants aient commencé la lutte. Cependant, ils ont bien pu penser que Dieu combattrait pour eux comme avec Samson contre les Philistins, et qu'il détruirait leurs ennemis, ainsi qu'autrefois l'armée de Sennachérib. Ils lancèrent dehors tout ce qui se trouva sous leur main. La duchesse de Guise, qui avait suivi le droit chemin, était déjà assez loin lorsqu'elle entendit le tumulte ; se doutant de ce qui était arrivé, elle dépêcha un exprès au duc pour le prier d'épargner ces malheureux. Le courrier trouva le duc à la porte de la grange ; il y était accouru pour faire cesser la lutte, mais comme, en arrivant, il avait reçu une blessure à la joue, ceux qui l'accompagnaient, voyant couler le sang de sa bouche ne purent maîtriser leur colère et tombèrent sur les huguenots. Rien ne put les arrêter, ni les menaces, ni les prières du duc qui leur criait de toutes ses forces de cesser (1). Les protestants furent chassés et, en sortant, ils furent obligés de « passer par deux rangs, tant de gens d'armes que des aultres de la suite, et en passant, chacun d'eulx frappoit à grands coups d'épée et de couttelas. Ceux qui montoient sur les toits estoient tirés à coups de hacquebutes (2). » Il dut y avoir une soixantaine de tués et à peu près le double de blessés. Parmi les tués il n'y eut guère que quatre ou cinq femmes, et

1. De Thou, l. XXIX
2. Guise, *Mémoires-Journaux*, p. 470, 475.

encore on les mit à mort moins par zèle religieux que par désir de leur enlever leurs ornements d'argent : c'était plutôt un sac qu'un massacre. Les morts furent surtout des marchands ou de petits bourgeois, tandis que les simples paysans s'échappèrent. Le tronc des pauvres fut forcé, et l'on enleva les douze livres tournois qu'il contenait.

Le duc ne vit d'abord dans cet acte de brigandage qu'une querelle entre laquais et paysans et se contenta d'envoyer la Bible saisie et la chaire à son frère le cardinal de Guise, « qui semblait attristé et restait appuyé sur les murailles du cymetière, regardant vers ladite grange (1) ». Il répondit en prenant le livre : « Il n'y a point de mal en ceci ; car c'est la Bible et la sainte Escripture ».

Tel est le récit de cet événement, connu dans l'histoire sous le titre vraiment exagéré de massacre de Vassy. Les huguenots se plaisent à prêter au duc de Guise des paroles qui contrastent avec la vie tout entière de ce prince.

Le duc se défend dans ses mémoires d'avoir mis l'épée à la main, et assure, au contraire, qu'il fit tous ses efforts pour faire cesser le massacre. Les historiens les moins suspects de partialité envers le duc de Guise, Anquetil, de Thou, Lacretelle, repoussent les imputations barbares que les protestants ont fait peser

1. Guise, *Mémoires-Journaux*, p. 484.

sur lui en cette circonstance. Seulement, Lacretelle se demande ce qu'était devenu le duc de Guise après sa blessure, et il ajoute : « Eût-il été grièvement blessé, mourant, ne devait-il pas employer, à sauver des enfants et des femmes, ce qui lui restait de voix et de forces ? » Nous avons dit, d'après de Thou, que c'est précisément ce qu'il fit.

« Le duc de Guise, remarque M. H. Forneron, semble au premier moment, n'avoir eu aucune conscience de l'acte ; il fut tout étonné de s'en voir attribuer l'honneur, d'être acclamé dans toutes les villes catholiques comme un sauveur, et salué comme le chef vigoureux qui venait de choisir le seul parti digne de l'Église, celui de la répression sans pitié. Trop humain pour oser se vanter d'une action aussi inutilement cruelle, et trop instruit de l'état des esprits pour ne pas supposer qu'elle serait le signal d'une guerre d'extermination, le duc fut un peu inquiet de l'attitude que prendraient à cette nouvelle Catherine, son ancienne adversaire, et le duc Christophe de Wurtemberg, son allié récent. » Il écrivit à celui-ci, le 10 avril, une lettre accompagnée d'un post-scriptum autographe conservé aux archives de Stuttgard (1) :

« Monsieur mon cousin, j'espère avec l'aide de Dieu
« justifier toutes mes actions : vous aves veu par ma
« première lettre ce que je vous ai mandé de ce qui

1. Original-Carton 65 c, n° 53 a.

« est avenu, à mon grand regret, en quelque fasson « que l'on m'y est forsé *(sic)* ; mais vous jugerez, s'il « vous plest, et tous prinses vertueux et bien néz, que « doffendre il est blamé et permis de se défendre, « mesmement uzant de toutes les passiences que l'on « peut, et que je croy ce peult compatir par prinses « bien néz de bonne maizon, et vrais serviteurs et « subjects de leur prince. J'espère vous en faire vraie « et apparente preuve bien tost, puisque il a pleu à la « reine et au roi de Navarre en la présence du conseil « du roi son fils, ouyr le rapport du faict, suivant les « informations ayant esté le tout ranvoyé en la court « de parlement pour y ouyr toutes les parties et i faire « justisse, vous suppliant pour fin tenir en amitié,

*Vostre humble et affecsionné cousin,*

François de Lor[raine]. »

Il est du reste absolument démontré aujourd'hui que François de Lorraine ne partagea nullement la joie générale sur ce qu'on a nommé plus tard « le malentendu de Vassy ». Il voulut même s'en excuser juridiquement, et publia un mémoire dans lequel il s'exprime en ces termes : « J'allegueroye la modération et patience qui fut jadis en un Périclés poursuivy par un importun mesdysant » ; puis il cite Miltiade, Thémistocle, injustement accusés ; « aussi avons-nous en admiration un Camillus », et poursuit sur ce ton durant plusieurs pages.

Cependant lorsque le duc entra dans le parlement pour déclarer qu'il était étranger aux meurtres de Vassy les présidents Séguier et Harlay, s'il faut en croire M. Henri Martin, quittèrent leurs sièges et sortirent de la salle, ce qui n'empêcha nullement la grave assemblée, après quelques mots assez dédaigneux prononcés par le duc, d'ordonner des poursuites contre les paysans de Vassy, coupables d'avoir provoqué cette échauffourée en assaillant à coups de pierres l'escorte du premier personnage du royaume.

Le désordre de Vassy, dit Capefigue, servit de point de départ au projet qui devait faire passer le pouvoir au duc de Guise. Toutes les mesures étant prises d'avance, le duc se rendit à Paris, Pasquier écrivait à M. de Fonssomme.

« M. de Guise est arrivé à Paris, costoyé des conné-
« table et maréchal de Saint-André, avec une grande
« troupe de gens d'armes. Il a esté reçu magnifique-
« ment et avec un grand appareil par les Parisiens.
« Le prévost des marchands et échevins sont allés au
« devant de lui pour le bienveigner. Ce même jour le
« prince de Condé, qui estoit en la ville, est allé au
« presche avec une grande compagnie en une maison
« des faux bourgs Saint-Jacques que l'on appelle Jé-
« rusalem. Deux jours après est arrivé le roi de Na-
« varre, et le lendemain, jour de Pasques fleuries, a
« été faite une procession générale où il estoit. »

Cette lettre de Pasquier constate le véritable état de l'opinion. Des fêtes populaires accueillirent le duc de Guise ; il n'y eut dans les rues que les cris de « Vive le duc ! » Il s'était fait chef des catholiques ; on le saluait comme une espérance. Le sang qui avait coulé était le prélude de la guerre à laquelle tous les partis aspiraient, le duc de Guise assistait à une procession, et le prince de Condé allait aux prêches. Les nuances se dessinaient ainsi parfaitement [1].

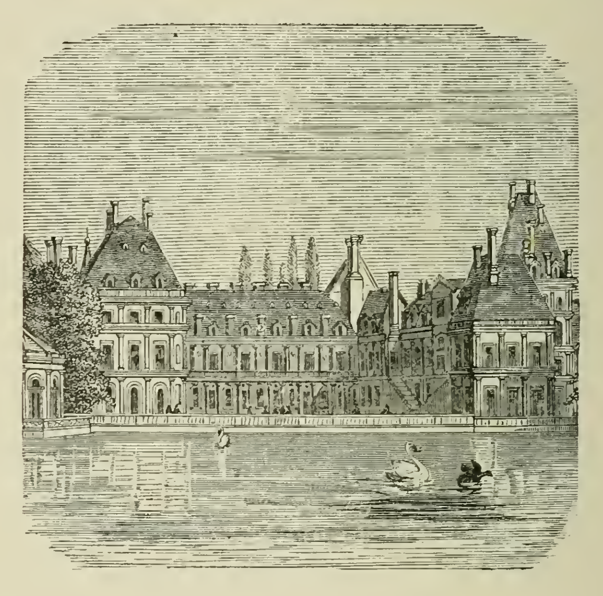
Le chef du parti catholique fut donc reçu à Paris avec enthousiasme, tandis que le prince de Condé, venu pour essayer de contre-balancer son influence, fut obligé de se retirer devant les huées et les imprécations du peuple.

La reine s'était réfugiée, avec son fils Charles IX, à Fontainebleau, hésitant encore sur le parti qu'elle devait prendre. Les triumvirs comprirent qu'il fallait agir avec promptitude, et avant tout s'assurer de la personne du jeune roi. Ils se dirigèrent donc en toute hâte vers Fontainebleau, gagnèrent de vitesse le prince de Condé, qui s'y rendait dans le même but; et, étant arrivés les premiers, forcèrent la reine-mère à remettre son fils entre leurs mains. Devenus ainsi maîtres du gouvernement, les chefs catholiques n'en

1. Capefigue, *La Réforme et la Ligue.*

abusèrent pas, et maintinrent l'édit de janvier dans son entier, ce qui montre bien, que ce n'était pas la teneur de l'édit, mais le caractère des personnes chargées de son exécution qui avait excité leurs alarmes.

Les protestants ne voulurent tenir aucun compte de ces bonnes dispositions ; il ne leur suffisait pas



Château de Fontainebleau.

d'avoir la liberté ; malgré leur petit nombre, ils prétendaient à la domination ; dès qu'ils se virent évincés du gouvernement, ils firent appel aux armes, et la première guerre civile fut résolue.

Cette guerre commencée en 1562, ne devait finir qu'en 1598. La responsabilité tout entière, on le voit,

en revient aux protestants à deux titres : d'abord, parce qu'ils prétendaient substituer à la religion nationale une religion nouvelle dont la France ne voulait pas ; en second lieu, parce que, malgré la tolérance qui leur avait été accordée, ils levaient les premiers l'étendard de la révolte contre le gouvernement établi.

La guerre civile éclata simultanément dans toutes les provinces, excepté en Bretagne. L'évêque du Mans fut chassé par les calvinistes, Rouen, Dieppe, tombèrent en leur pouvoir, et ces villes furent mises à sac. Il en fut de même dans la plupart des villes de la Normandie. A Valence, à Lyon, dans tout le Dauphiné, l'émeute, le pillage, les massacres se succèdent sans relâche. Partout les réformés frappent des contributions, opèrent des emprunts, volent les biens des églises.

Pendant ce temps, les protestants commettaient le crime le plus infâme de lèse-patriotisme et de haute trahison. Ils pactisaient avec l'étranger, lui ouvraient le territoire, et achetaient l'alliance de l'Angleterre au prix de nos meilleures places de guerre sur la Manche.

« A son avènement au trône, Élisabeth, dit Cobbett, dans ses *Lettres sur la Réforme*, avait trouvé l'État en guerre avec la France, et s'était aussitôt hâtée de signer la paix avec cette puissance, sans même en exiger la restitution préalable de Calais. Les négociations avaient été ouvertes à Cateau-Cambrésis, entre

l'Angleterre et l'Espagne, d'une part, et la France, de l'autre. Philippe, fidèle à ses engagements, avait refusé d'écouter toute proposition, avant que son allié eût obtenu pleine et entière satisfaction pour Calais ; il s'était même engagé à continuer les hostilités pendant six années consécutives, pourvu que, de son côté, la reine d'Angleterre s'engageât à ne point traiter sans lui avec l'ennemi. Élisabeth, qui avait besoin de la paix, parce que déjà elle commençait à vexer ses sujets pour leurs opinions religieuses, négocia secrètement avec la France, et conclut séparément un traité en vertu duquel elle consentit à l'occupation de Calais par les troupes françaises pendant huit années de plus, moyennant une indemnité de cinq cent mille couronnes (1). Par une clause spéciale, les deux parties contractantes convinrent réciproquement qu'en cas de violation, *le traité deviendrait nul*, et que, si les torts venaient de la France, elle perdrait le droit de retenir Calais, que si, au contraire, ils étaient du côté de l'Angleterre, celle-ci ne pourrait plus revendiquer cette place importante. Cette clause ne devait pas être inutile; à peine trois ans s'étaient écoulés depuis la conclusion de ce traité, qu'Élisabeth encourut la déchéance de ses droits sur Calais, en manquant de la manière la plus perfide à ses engagements.

« Les machinations de Condé, de Coligny et de leurs

1. Environ trois millions de francs.

huguenots avaient réussi à allumer la guerre dans leur pays et l'ambassadeur d'Angleterre près la cour de France assistait les rebelles de tout son pouvoir et de toute son influence. Vidame, agent de Condé et de Coligny, se rendit même secrètement à Londres pour y demander des secours en hommes, en argent et en vaisseaux. Il réussit dans cette négociation au-delà de ses espérances; Élisabeth, oubliant le traité solennel qui l'engageait envers le roi de France, fournit des troupes, de l'argent et des vaisseaux aux révoltés ; ceux-ci, de leur côté, pour reconnaître ses bons offices, s'engagèrent à lui livrer le Havre-de-Grâce en nantissement des sommes qu'elle leur avançait, et comme garantie de l'exacte reddition de Calais au terme fixé dans le traité de Cateau-Cambrésis ([1]).

« L'ambassadeur français à Londres, étant parvenu à éventer ce qui se tramait entre les agents des rebelles et la reine, se rendit chez le secrétaire d'état civil, et, le traité à la main, demanda l'extradition des rebelles. Il rappela en outre au gouvernement anglais la clause qui, en cas de violation de sa part, le déclarait déchu de tout droit à réclamer Calais à l'expiration des huit années convenues. Ses représentations ne furent point accueillies : Élisabeth avait trop contribué aux troubles

1. On peut voir la preuve indiscutable de ce complot des protestants avec l'étranger, dans les pièces du *Record-Office* que le comte de la Ferrièra publie *in extenso* dans son livre *Le Seizième siècle et les Valois.*

politiques qui désolaient la France pour ne pas en tirer parti.

« Maîtres de la plus grande partie de la Normandie, les huguenots livrèrent Dieppe et le Havre-de-Grâce aux Anglais, qui inondèrent la province d'insidieuses proclamations, dans lesquelles l'hypocrite Élisabeth déclarait que ses intentions à l'égard de son bien-aimé frère, le roi de France, n'étaient rien moins qu'hostiles; que l'entrée de ses troupes sur le sol français n'avait d'autre motif que son désir de protéger ses coreligionnaires français contre la tyrannie des Guises, et qu'elle était assurée que son bien-aimé frère ne manquerait pas de lui savoir gré des sacrifices qu'elle faisait pour le rendre lui-même à la liberté et le soustraire à la domination d'un insolent sujet. Ces calomnies produisirent peu d'effet : les Français n'avaient pas encore oublié que c'était au vaillant et patriote duc de Guise qu'ils étaient redevables d'avoir chassé l'Anglais de Calais ; leur indignation avait été sans borne en voyant les factieux appeler l'étranger sur le sol sacré de la patrie et lui vendre deux places fortes [1].

« On vit alors la noblesse accourir de tous les points du royaume à la défense de l'État et du trône en danger, ajoute Cobbett. La nation tout entière, blessée dans son honneur par la lâche perfidie des huguenots, ne semblait plus former qu'un seul corps animé du

1. William Cobbet, *Lettres sur la Réforme*, p. 218, 219, 220.

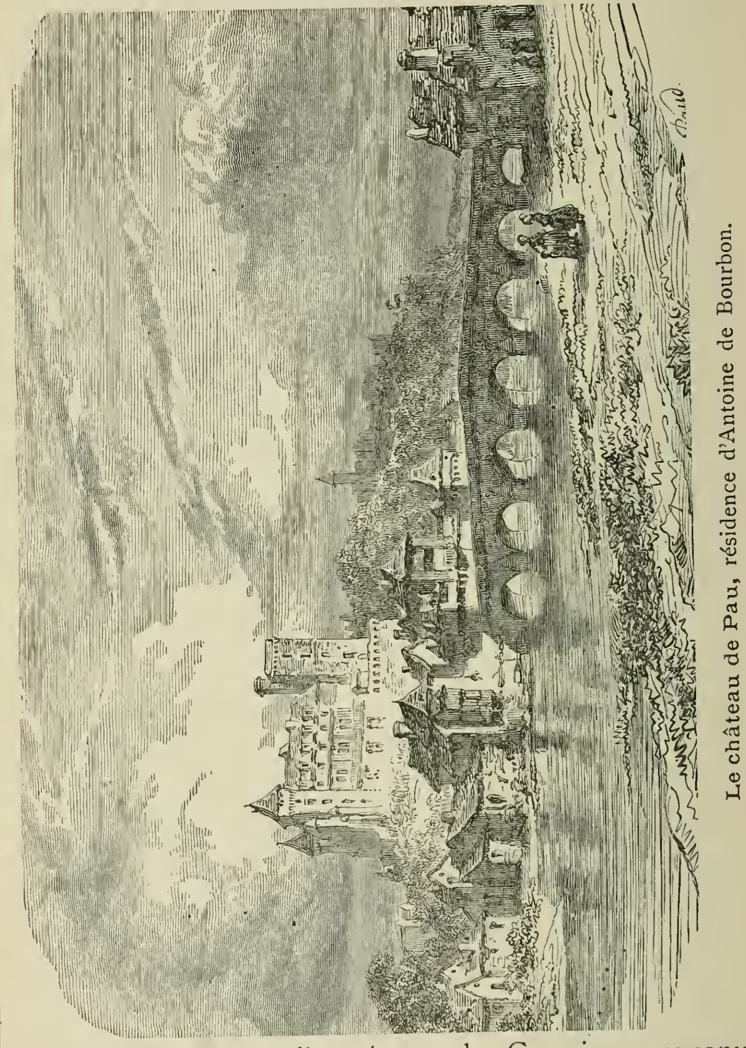
même esprit. Dans sa juste horreur pour une secte factieuse qui lui préparait des chaînes et espérait la soumettre au joug honteux de l'étranger, doit-on être surpris qu'elle appelât de tous ses vœux la proscription et l'anéantissement d'une race d'hommes traîtres à leur Dieu, à leur roi et à leur patrie ? »

Dargaud lui-même, apologiste ardent de Coligny, est contraint d'avouer que ce Français, investi d'une charge militaire des plus importantes, fut traître à sa patrie ; et quelque ambigus que soient les termes qu'il emploie à cet aveu, il est bon de les citer.

« ... Ces intérêts divins et humains effacent ses scrupules et il communique avec l'étranger. Il harcèle donc, il aiguillonne M. de Bricquemaut, qui, sous les obsessions de l'amiral, signe un traité à Londres. Par ce traité, la reine Élisabeth promet à Condé et à Coligny 140,000 écus d'or ; elle promet, en outre, six mille soldats. Trois mille doivent occuper le Havre-de-Grâce, transformé en place de sûreté pour les Anglais et en place de refuge pour les proscrits calvinistes. Les trois mille autres sont destinés à Dieppe et à Rouen. Ce traité s'exécute sans retard, et le faible contingent d'Anglais préposés à la défense de Rouen pénètre dans cette ville au moment où l'armée des triumvirs établit son camp autour des fortifications. »

A Rouen, la garnison calviniste, commandée par Montgommery, résista plus longtemps aux attaques

d'Antoine de Bourbon, qui avait mis le siège devant



Le château de Pau, résidence d'Antoine de Bourbon.

la ville, à la tête de l'armée royale. Ce prince, revenu depuis peu à la foi catholique, fut même blessé mor-

tellement dans un combat livré autour des murs ; mais l'assaut ayant été ensuite donné par ses soldats, la ville enfin fut prise et livrée au pillage.

Au commencement de novembre, le prince de Condé ralliait les forces de Duras et de Dandelot ; il s'emparait de Pluviers, et forçait plusieurs autres places à capituler, puis il continuait sa marche sur Paris. Le 17 novembre, il mettait le siège devant Corbeil, se dirigeait ensuite sur Villejuif, toujours négociant avec la reine-mère à l'insu de Guise. Le 28, il commençait le siège de Paris, installant ses troupes au-dessus de Montrouge, et sur les routes de Bourg-la-Reine, de Vaugirard, de Genlis et d'Arcueil. Mais le duc de Guise fit une sortie qui jeta l'alarme dans l'armée de son rival.

Le prince et les autres chefs réformés, comprenant qu'ils avaient commis une grosse faute en voulant assiéger Paris, abandonnèrent le 10 décembre leurs positions. Ils reprirent aussitôt le chemin de la Normandie, pour reprendre Rouen d'abord, et ensuite pour ne pas laisser couper leurs communications avec les secours qu'ils attendaient d'Angleterre.

Aussitôt le duc de Guise fit sortir de Paris l'armée royale et se mit à la poursuite de l'ennemi, afin de saisir l'occasion favorable de le battre en rase campagne.

Tandis que Condé suivait sa marche par Abli,

Gallardon, Maintenon et Auneau, ayant Dreux à sa droite et Châteauneuf à sa gauche, l'armée royale faisait de son côté un circuit analogue. Mais les tentatives que les huguenots furent obligés de faire contre Etampes et Chartres, et le temps qu'ils perdirent pour passer l'Eure à Mézières, permirent à l'armée royale de gagner tout un jour, et de venir camper sur une petite colline plantée de vignes et voisine de la ville de Dreux, barrant ainsi le chemin à Condé. Dans la nuit du 18 décembre, Montmorency avait fait passer la rivière à son armée en deux endroits, ainsi qu'à toute son artillerie. Condé, pris à l'improviste, ne put même pas faire reconnaître l'armée royale, ni se rendre maître d'aucun des villages construits sur la rive de l'Eure. Les deux armées étaient en présence, et la bataille décisive, depuis si longtemps attendue, était désormais inévitable.

Dès l'aube, l'armée catholique s'ébranlait, aux lueurs pâles d'une aurore d'hiver. De larges bandes rouges sillonnaient le ciel d'un gris clair, et piquaient d'étincelles les perles du givre qui poudraient les arbres et le sol.

Quoique plus forts par le nombre, les catholiques se présentaient avec un grand désavantage : l'infériorité relative à leur cavalerie. Cette troupe, formée par petits détachements, avait été répartie entre les bataillons d'infanterie. Le connétable de Montmorency comman-

dait le corps principal, et sur un même front marchait l'avant-garde, aux ordres du maréchal de Saint-André, ayant sous lui le duc d'Aumale et M. d'Anville. L'infanterie espagnole formait l'aile droite, protégée par quatorze pièces de canon, et appuyée par Saint-André; les Suisses occupaient la gauche, défendue par huit autres pièces, et en arrière de laquelle se tenait le duc de Guise.

Pendant deux heures on s'observa, sans escarmouches des deux côtés, avant d'en venir au combat.

Le prince de Condé, d'après l'avis de Dandelot, qui était allé reconnaître l'armée royale, tâchait bien d'éviter la bataille et, appuyant à droite, de se porter au midi, sur Tréon où il espérait pouvoir se retrancher ; mais par cette manœuvre il découvrit son flanc. L'amiral de Coligny, à ce moment, donnait ses ordres pour la retraite, mais il se vit forcé d'accourir au secours de Condé avec tant de précipitation que plusieurs de ses gentilshommes n'eurent pas le temps de revêtir leurs armures, et durent combattre en pourpoint.

Le connétable vit ces hésitations, ces allées et venues dans l'armée ennemie, pendant que ses boulets enlevaient quelques files dans les rangs huguenots ; il jugea, avec sa présomption accoutumée, qu'une seule charge culbuterait des gens déjà troublés et mal en ordre. Dans sa hâte d'en finir avant l'approche du duc de Guise, il fit cesser le feu, et partit au galop avec

toute sa cavalerie ; derrière lui les Suisses doublèrent le pas et le suivirent en rangs serrés.

La canonnade commence ; l'avant-garde de Condé, commandée par Coligny, fond sur le centre, qui s'avance sous la direction de Montmorency. Le prince lui-même, qui fait face avec son corps de bataille à Saint-André et à l'avant-garde, néglige de les attaquer, les laisse sur sa gauche, porte tous ses efforts sur le corps principal des catholiques, engage imprudemment ainsi toute sa cavalerie, et pénètre jusqu'aux enseignes suisses, inébranlables devant ce terrible choc.

Malgré le conseil du duc de Guise, qui recommande de laisser passer cette furie, d'Anville accourt contre Condé, avec trois compagnies d'hommes d'armes et les chevau-légers ; bientôt entouré par la cavalerie allemande, il est contraint de se replier sur l'aile droite. Le connétable, de son côté, oppose une énergique résistance à l'attaque de son neveu Coligny.

Au milieu de cette effroyable mêlée, malheureux comme à Saint-Quentin, le connétable de Montmorency sent tomber son cheval tué sous lui ; il en monte un autre aussitôt, mais lui-même, blessé d'un coup de pistolet à la mâchoire, demeure bientôt prisonnier.

Autour de lui ont succombé M. de Montberon, son quatrième fils, MM. de Beauvais et de Givry. Le duc d'Aumale, frère de Guise, combattant avec la plus vive ardeur, renversé à terre par les fuyards, rudement

froissé, foulé aux pieds des chevaux, a eu l'épaule brisée, l'os du bras presque mis à nu. Tout le corps de bataille, une partie de l'avant-garde sont en déroute complète ; l'artillerie qui les couvrait tombe au pouvoir de l'ennemi ; cinq mille Suisses, promptement ralliés, font encore bonne contenance. Ce désastre est la faute d'Anne de Montmorency ; l'outre-cuidant vieillard a voulu attaquer trop tôt les huguenots, dont il est maintenant prisonnier.

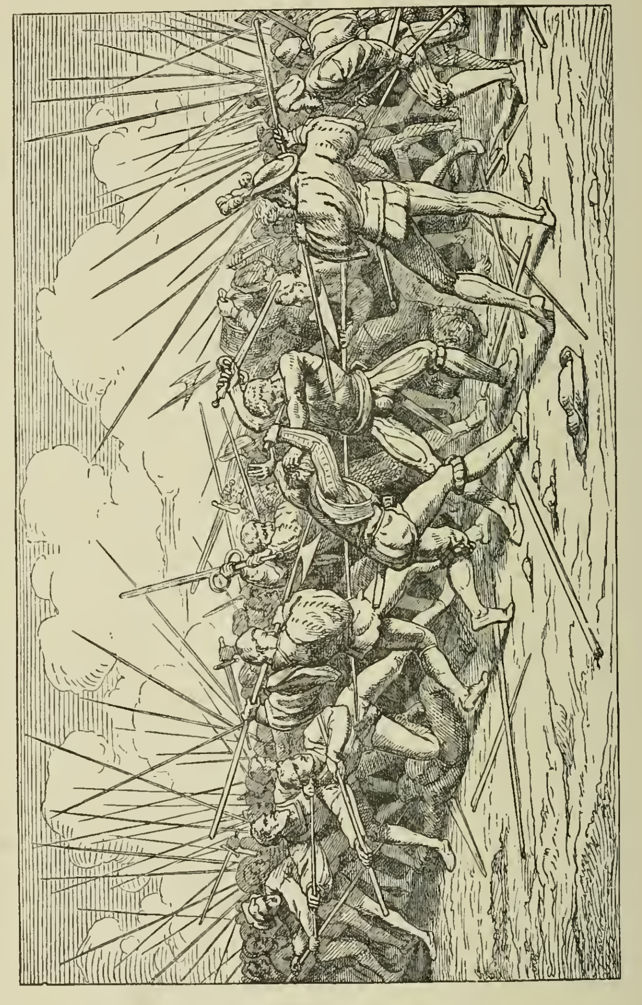
La victoire des protestants semblait si complète, qu'une panique inexprimable saisit les vaincus. L'un d'eux le brave d'Aussun, vétéran des guerres d'Italie, dont l'intrépidité était renommée parmi les soldats, s'enfuit au galop jusqu'à Chartres, s'arrêta, et, affranchi tout à coup de cette peur étrange, tomba mort de honte et de rage !

Cette déroute et la prise du connétable n'étaient que le commencement de la bataille. Les Suisses continuaient à s'avancer en bon ordre ; ils furent traversés quatre fois par la cavalerie huguenote, hachés, dispersés.

En les voyant ainsi débandés, les lansquenets luthériens crurent qu'ils devenaient une proie facile, et se ruèrent sur eux pour les massacrer. Entre les Suisses et les Allemands, vivait toujours la vieille haine.

A l'aspect de ces ennemis indignes d'eux, les Suisses du roi serrèrent les rangs, marchèrent droit aux lansquenets et les mirent en fuite. Il fallut que la cavalerie

de Condé s'abattît de nouveau sur ces malheureux



Combat de lansquenets d'Holbein.

régiments suisses ; cinq nouvelles charges les exterminèrent à peu près. Quelques survivants n'avaient plus

que des pierres pour se défendre, et faisaient l'admiration des protestants, en se retirant lentement, toujours en bon ordre, vers un petit taillis où les chevaux ne pouvaient pénétrer.

Condé restait maître du champ de bataille, les réformés se proclamaient vainqueurs. Mais l'amiral de Coligny, montrant dans le lointain le petit corps d'armée du duc de Guise, s'écria, sans cesser de mâchonner le cure-dents qu'il avait sans cesse entre les lèvres :

— Nous nous trompons, car bientôt nous verrons cette grosse nuée fondre sur nous.

Jusqu'à cette heure, en effet, le duc de Guise avait assisté à l'action, sans y prendre part, comme l'avait fait huit ans plus tôt le connétable à la bataille de Renty. Il semblait indifférent : il n'avait pas reçu d'ordres.

Par une modération qui ne pouvait préjudicier à son influence réelle, ou par un sentiment de fierté bien calculée, il n'avait voulu prendre dans cette journée d'autre commandement que celui de sa compagnie d'hommes d'armes et de quelques volontaires, parmi lesquels Poltrot de Méré, qui s'étaient joints à lui.

Ainsi que la Brosse, il se trouvait modestement placé à la réserve et dissimulé aux yeux de l'ennemi par des positions, derrière le village de Blainville, et par une masse d'arbres qui couvraient sa petite troupe; il jugeait avec raison que l'éclat de son rang, de ses

talents, de sa renommée, le faisait paraître plus grand en combattant comme un simple volontaire que comme un lieutenant du connétable, et qu'en dépit des ombres sous lesquelles il s'effaçait en apparence, chacun ne reconnaîtrait pas moins en lui le véritable général de l'armée catholique.

Du reste les huguenots ne s'y trompaient nullement. Coligny voyait bien que la bataille allait commencer, et qu'aux troupes fraîches du duc de Guise il ne pouvait plus opposer que des soldats dont l'ardeur s'était usée contre la résistance héroïque des Suisses.

Lorsque François de Lorraine eut connu la témérité avec laquelle les huguenots, poursuivant les conséquences d'une victoire dont ils ne doutaient plus, s'exposaient à un retour de fortune, il saisit le moment opportun, détacha sur sa droite deux cents chevaux avec quelques arquebusiers, sous les ordres de la Brosse, pour entamer la charge, et lui-même attentif à recueillir le fruit de sa patience et de sa sagacité, s'avança d'abord au pas, afin d'arrêter et de railler les fuyards.

— Allons, compagnons, dit-il à ses soldats, tout est à nous ; la bataille est gagnée !

Entraînant alors l'avant-garde entière, rejoint par le maréchal de Saint-André et par Danville, formant une sorte de croissant avec les Espagnols et les Gascons, qui s'appuyèrent sur ses deux ailes, Guise se découvre tout à fait à l'ennemi ; il marche fièrement contre les

bataillons réformés, impuissants à soutenir le choc.

Dandelot, retenu par la fièvre hors de la scène du combat, s'aperçut néanmoins le premier de la gravité de son issue. Dépouillé de ses armes, vêtu d'une robe de chambre fourrée, il s'élança pour contribuer à arrêter la déroute, et, considérant le bon ordre qui régnait dans la réserve de Guise :

— Voilà, s'écria-t-il, une queue qui sera bien difficile à écorcher !

Le prince de Condé cherchait vainement à rallier sa cavalerie que paralysait le feu continuel de huit cents arquebusiers postés par le maréchal de Saint-André.

Le carnage devint effroyable ; Condé perd son cheval, tué d'une balle, et, à l'instant où il veut changer de monture, il est blessé à la main droite ; enveloppé par le marquis d'Elbeuf, il est contraint à se rendre au fils du connétable, d'Anville, ardent à venger son père.

Le maréchal Saint-André, qui n'avait pas quitté le duc de Guise pendant toute la journée, s'avisa sur le soir d'attaquer avec une cinquantaine de cavaliers une troupe de huguenots battant en retraite.

Ceux-ci, enragés de bataille, se jettent sur l'escorte du maréchal, repoussent les gentilshommes, et s'emparent de lui.

Désespéré d'être pris ainsi, le soir d'une victoire, en poursuivant les fugitifs ; inquiet de se voir aux mains

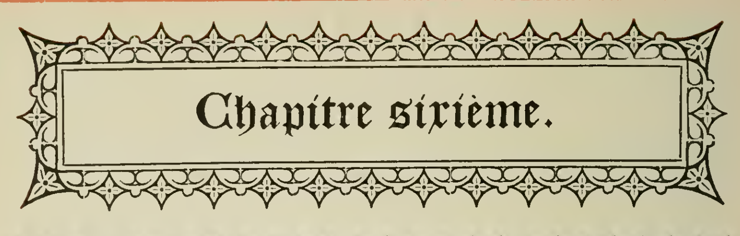
d'un homme qu'il a cruellement outragé, le maréchal appelle à grands cris le prince de Porcien qui passe non loin de là et lui déclare que c'est à lui qu'il se rend. Mais un soldat lui casse la tête d'un coup de pistolet.

Parvenu à rallier quinze ou seize cents chevaux dans un petit vallon, à la faveur d'un bois taillis, l'amiral de Coligny était revenu à la charge avec fureur dans l'espoir de délivrer Condé et de rompre les escadrons de Guise. Celui-ci l'attendait avec deux mille arquebusiers. La rencontre fut terrible ; la cavalerie du duc plia d'abord ; lui-même courut les plus grands dangers ; mais le feu des fantassins protégea le ralliement des escadrons et força l'amiral à mettre fin, par une retraite régulière, à cette lutte acharnée qui durait depuis midi. D'ailleurs, ses reîtres allemands prétendirent que leurs pistolets avaient besoin de réparations, que leurs chevaux étaient déferrés, et qu'eux-mêmes préféraient se porter sur les riches abbayes du Berri, où ils pourraient recueillir, sans risque et sans danger, du butin pour leurs chariots.

Ainsi fut terminée cette mémorable bataille que le connétable de Montmorency avait failli perdre par son ineptie, et dont le gain demeura incontestablement au duc de Guise, le prudent capitaine. Elle décidait du sort de la France. Mais on ne prévoyait pas encore l'avenir, et l'arquebuse de Poltrot allait une fois encore tout remettre en question.

Dans cette journée, remplie par un drame sanglant dont les deux actes furent si opposés et le résultat si peu attendu, les réformés perdirent trois ou quatre mille hommes, la plus grande partie de leur artillerie, les enseignes de leur infanterie et enfin leur général. Les pertes des catholiques n'étaient pas moins considérables, encore que le champ de bataille et la victoire leur demeurassent.





# Chapitre sixième.

Après la bataille de Dreux. — Le siège d'Orléans. — L'ambassade de Castelnau. — Prise du Portereau. — Assassinat du duc de Guise. — Poltrot de Méré. — Complicité de Coligny. — Funérailles du duc de Guise. — Jugements portés sur ce grand homme. — Coligny et son rôle en France durant les guerres de religion.

LORSQUE l'on reçut, à Paris, les premières nouvelles de la bataille de Dreux, il y eut aussitôt un moment de détresse. L'alarme avait été grande ; non moins saisissantes furent la surprise et la joie à l'arrivée de Losse, capitaine des gardes, apportant de la part du duc de Guise la relation et les trophées de la victoire. Le titre de sauveur de la patrie sortait encore une fois de toutes les bouches ; on se flattait d'avoir, grâce à lui, atteint le terme de la guerre: « *Cunctando restituit rem gallicanam et catholicam,* » disait-on. « Si cette bataille eust esté perdue, a écrit Montluc dans ses *Commentaires*, crois que c'estoit fait de la France, car l'Estat eust changé et la religion; car à un jeune roi, on fait faire ce que l'on veut. » L'allégresse publique était éclatante et pure ; pourtant à celle des courtisans, de la reine surtout, manquait le sentiment



François de Lorraine, duc de Guise, après la bataille de Dreux. (Dessin de A. Johannot.)

de la reconnaissance. Sans doute Catherine n'aimait pas Condé, mais par la défaite du prince se trouvait rompu l'équilibre, ménagé jusque-là avec tant d'efforts, au profit de l'influence de la mère de Charles IX. Celle-ci sentait peser de nouveau sur elle une puissance, aussi modérée dans ses formes qu'absolue de fait et redoutée. Des prières solennelles dans toutes les églises, des feux de joie au coin des rues furent néanmoins ordonnés. De plus, il était impossible en l'absence du connétable, de dénier à François de Lorraine le commandement en chef, et la confirmation du titre de lieutenant général lui fut portée, le 22, par des courriers chargés d'annoncer aux provinces le succès des armes du roi.

En quittant Dreux, Guise vint à Rambouillet, afin d'obtenir de la reine et de son conseil, les subsides et les hommes dont il avait besoin pour faire le siège d'Orléans. Il sut faire avec tant d'à-propos l'éloge de ses rivaux, et se montrer si modeste dans la victoire, qu'il obtint une déclaration assurant que jamais ni le roi ni la reine-mère n'avaient perdu leur liberté, ni n'avaient été contraints à faire quoi que ce fût contre leur volonté; que tous les bruits répandus à ce sujet étaient faux; que la reine-mère n'avait point ordonné aux protestants de prendre les armes, ni sollicité des princes de l'empire d'envoyer des troupes auxiliaires en France. Catherine de Médicis espérait

qu'après cette déclaration les princes allemands observeraient les traités de paix signés entre la France et l'empire germanique, et n'accorderaient plus de secours à des sujets révoltés contre leur souverain.

Un édit semblable à celui qui avait été lancé après la prise de Rouen, et par lequel le roi faisait grâce à tous ceux qui se remettraient en son obéissance fut également envoyé à tous les parlements.

Pour entreprendre le siège d'Orléans, Guise n'avait qu'une artillerie insuffisante, et il avait si peu d'argent disponible qu'il écrivait à Gonnor, surintendant des finances (4 février 1563), que « pour apaiser les Suisses il fallait qu'il empruntât six mille écus pour faire bailler cent livres par compagnie ». Dès qu'il eut obtenu de la reine et du conseil l'autorisation d'entreprendre le siège d'Orléans, il ne laissa pas à la régente un seul moment de repos, jusqu'à ce qu'il eût mis son armée sur le pied de guerre qu'il avait arrêté; mais après avoir quitté la cour à la tête de ses troupes, il continua d'avoir avec Gonnor une correspondance active au sujet des finances de l'État et de toutes les affaires du royaume.

C'est dans une de ces lettres, datée de Messas, qu'il parle au surintendant « du dégât que font les Suisses, principalement de chausses et de souliers », et de l'emprunt qu'il va être obligé de faire pour les contenter. Dans une autre lettre du 17, il lui annonce les mesures

qu'il a prises à l'égard des capitaines et de ses compagnies pour éviter les abus, et lui donne la situation exacte de la dette contractée envers les Suisses. Elle s'élève « à six vingt-neuf mille six cents livres; sur quoi, dit-il, je leur ai fait prêter seulement six mille et cinq cents livres; et s'ils nous demandent un mois de bataille, ce sera autant de recruté. » Plus loin, il lui dit encore: « Je suis bien aise que M. le maréchal de Brissac puisse être bientôt en Normandie, pour assurance que j'ai du bon ménage qu'il y va faire. » Dans cette même lettre, il se plaint du mauvais temps, et dit que partout ce n'est qu'eau; « sans cela, ajoutait-il, je « serais plus avant... Nos pauvres soldats sont extrê« mement pauvres, et si mal vètus qu'ils ne pourraient « porter deux de ces mauvaises journées, lesquelles je « laisse un peu passer. »

En effet, les chroniques du temps nous apprennent que pendant cet hiver, qui fut des plus rigoureux, les pluies furent si abondantes que les armées ne pouvaient plus marcher sur les routes détrempées. Les éclairs et les tonnerres étaient effrayants, les esprits crédules assurèrent que pendant une de ces nuits où le ciel était en feu, on vit clairement deux armées en bataille et s'entr'égorgeant avec furie. Cela fit penser que la guerre n'était pas près de finir.

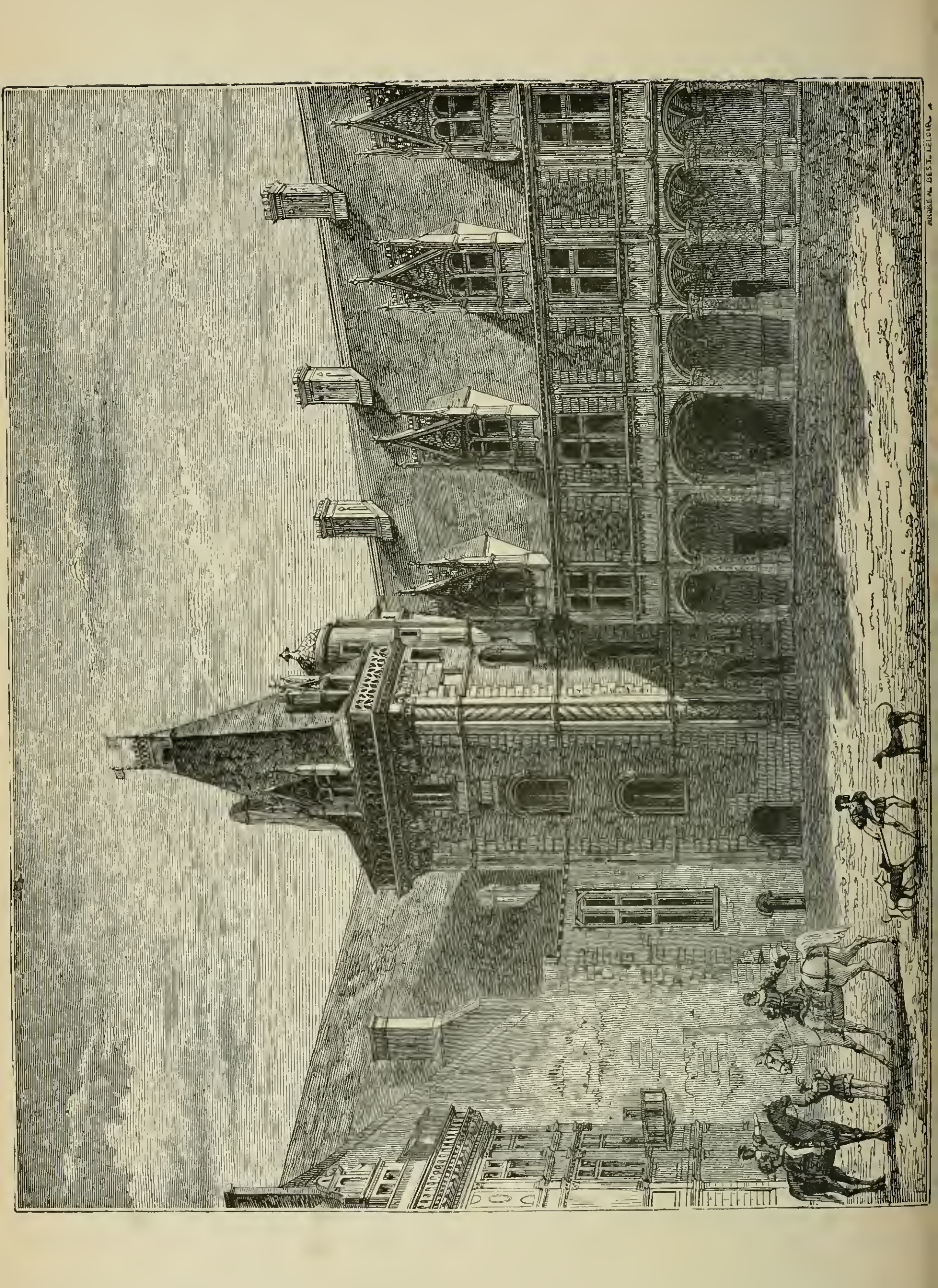
Catherine de Médicis qui n'avait pu refuser à Guise d'aller faire le siège d'Orléans, restait fidèle à sa poli-

tique en essayant avec Condé, par l'intermédiaire de l'évêque de Troyes, des négociations qui ne pouvaient aboutir, ce prince étant par sa situation dans l'impossibilité de garantir que les places occupées par les révoltés, et surtout par les étrangers, seraient rendues au roi.

Après la bataille de Dreux, le prince avait été amené près de Chartres; mais, ayant tenté de s'évader, il fut conduit à Loches par d'Anville chargé de le surveiller étroitement.

Cependant le duc de Guise, sans s'arrêter aux intrigues de la reine, opéra sa marche en avant; il s'empara d'Étampes, traversa la Loire à Beaugency et se présenta le jeudi 5 février 1563 devant Orléans. Son camp fut dressé entre les villages d'Olivet et de Saint-Aubin. Quatre jours auparavant, Coligny, qui le sentait approcher, était sorti de la ville, emmenant avec lui les reîtres; et, passant par Trehon et Bernay, il vint camper à Saint-Pierre-sur-Dives, où il pilla les églises et commit de véritables actes d'iconoclastie. Favorisé par l'arrivée de la flotte anglaise, il s'empara de Caen, après avoir permis au marquis d'Elbœuf, frère du duc de Guise, une capitulation honorable.

A propos de cette marche rapide de Coligny dans la Normandie, Guise pressait M. de Gonnor et la reine d'envoyer le maréchal de Brissac dans cette province. Mais le maréchal se plaignait de n'avoir pas de troupes



suffisantes, et demandait des renforts. La reine, qui était à Chartres, vint à Blois pour surveiller Guise de plus près, et essayer d'obtenir qu'il abandonnât le siège d'Orléans et se jetât dans la Normandie. A cet effet, elle dépêcha auprès du duc Castelnau, son ambassadeur ordinaire dans ces sortes de missions. Castelnau rejoignit Guise (6 fevrier) au moment où il allait, après son dîner, visiter son infanterie.

Mais d'abord il convient d'esquisser la situation de la place et celle des assiégeants. C'est à M. Charles Cauvin que nous emprunterons ce tableau.

Dandelot, qui commandait la ville en l'absence de son frère, avait avec lui le comte de Duras, Bouchavannes, Georges de Clermont d'Amboise, et une foule d'autres gentilshommes. Bien que souffrant d'une fièvre quarte, il déploya une activité extraordinaire à défendre une place qui allait être attaquée par le premier capitaine de l'époque.

Le dessein de Guise, dès son arrivée, avait été de s'emparer d'un faubourg appelé le *Portereau*, entouré d'un fossé, et défendu du côté d'Olivet par les Français, et du côté de Cléry par les Allemands.

Lorsque Castelnau arriva, porteur des instructions de la reine, Guise lui dit qu'il avait besoin de réfléchir. Puis l'entraînant avec lui, il lui parla de son infanterie, forte de quinze cents hommes et soutenue par douze

cents cuirassiers. Ces troupes étaient postées sur deux chemins qui conduisaient au faubourg du Portereau, et à fort peu de distance de la ville. Castelnau croyait qu'il allait assister seulement à une revue. Mais après que Guise eut donné quelques ordres et se fut revêtu de son armure, les troupes s'ébranlèrent en silence. Tout à coup quatre couleuvrines braquées contre le faubourg, font feu contre les gabions, balaient en un clin-d'œil tous les ouvrages de l'ennemi, et toute la colonne s'élance contre le Portereau, qui tombe en peu d'instants au pouvoir de l'armée catholique.

Deux mille hommes tant Gascons qu'Allemands, défendaient le faubourg. Les Gascons soutinrent bravement le choc: mais, attaqués par derrière, ils furent obligés de se retirer du côté de la porte des Tournelles, et de repasser le pont pour se réfugier dans la ville. Les Allemands, embarrassés dans leurs bagages, s'étaient déjà engagés dans l'issue trop étroite, si bien que ce fut une indescriptible mêlée où il se fit un carnage horrible de l'armée protestante. Dandelot était accouru à la porte des Tournelles à la tête de sa noblesse, et n'eut que le temps de faire hausser le pont-levis pour que les troupes de Guise ne s'emparassent pas de cette importante position, ainsi que des îles, de la rivière et peut-être de la ville. Gascons et Allemands, pour éviter d'être étouffés ou passés par le fil de l'épée, se jetèrent dans la Loire, où la plupart se noyèrent.

« J'arrive jeudy en ce lieu, écrit Guise à M. de Gon- « nor, et le lendemain, avec environ quinze centz arque- « busiers françois et espagnols et douze centz corcelletz, « je force le Portereau, où il y avoit deux mille hommes « soubs douze enseignes; desquelz je défictz ung bon « nombre; aucuns ne voulans saulver se noyèrent, et le « reste s'est retiré dans la ville; et encore qu'ilz se fus- « sent retranchez et fortifiez beaucoup mieulx que nous « n'estions aux faulxbourg de Paris, ils ont été assailliz « si vivement que je les ay contrainctz d'abandonner « leur fort. Et si j'eusse esté promptement secouru « d'artillerie, j'eusse dès lors faict chose dont tout ce « royaulme eust reçu ung grand bien. »

Et plus loin, en forme de post-scriptum, il ajoute le lendemain :

« Mon bon homme, je me mange les doigts de pen- « ser que si j'eusse heu six quanons, et pour en tirer « deux mille coups, ceste ville estoit à nous. Il n'y avoit « ung seul parapet qui vaille, et ne les ont garnis que de « de tonneaux. Ils n'ont pas quatre cens soldats bons, « le mourant près de la ville, et cinq enseignes d'Alle- « mans qui ont sortis jusques hors de la ville pour le « venir randre ung effroy dézespéré parmi eux. Je ne « puis faire mieux que de essaier de guagner le pont « qu'ils couppent, ce qui m'est mallezé; mais je amploye- « ray le peuple à fortifier le Portereau pour y laisser « quinze cents hommes de garnison, rompant le pont de

« Perquan, il ne le veille de ce costé; si l'on me donne « loizir, je le feray, sinon je serai contrainct prendre « aultre party, mandez-moi votre oppinion, mon bon « homme [1]. »

Le lendemain, Castelnau étant revenu pour chercher la réponse attendue par la reine, le duc de Guise lui fit recommencer une nouvelle promenade militaire pour inspecter le faubourg pris la veille. Les troupes royales avaient peine à s'y maintenir, exposées qu'elles étaient au feu du fort des Tournelles. Guise fit dresser immédiatement des ouvrages de défense, et mit en ligne, pour battre le fort, des batteries d'artillerie qu'il venait de recevoir de Nantes.

Il fallait pourtant répondre à la reine. Guise assembla son conseil de guerre et pria Castelnau d'exposer l'objet de sa mission. L'ambassadeur dépeignit la situation de Brissac dans Rouen, et la nécessité qu'il y avait de marcher contre Coligny, qui tenait toute la Normandie sous sa domination. Le conseil, un instant ébranlé, allait donner un avis favorable aux propositions de la reine; mais le duc de Guise prenant la parole, fit ressortir les inconvénients qu'il y aurait à abandonner le siège d'une ville alors que le plus fort de l'ouvrage était fait, et les difficultés qu'il y avait de courir à la rencontre de l'amiral. L'hiver était rude, les grandes pluies avaient rendu les communications impraticables,

1. Cité par M. de Bouillé.

l'infanterie royale était sans chaussures et sans vêtements; c'était l'exposer à une défaite certaine que de la lancer encore une fois dans les plaines de la Beauce, contre la cavalerie protestante si admirablement montée. Guise était donc d'avis qu'il fallait d'abord s'emparer d'Orléans, véritable repaire des huguenots, et se rendre maître de tout le bassin de la Loire. Ensuite le roi convoquerait son arrière-ban, toute sa noblesse, tous ses gendarmes ; il viendrait se mettre à la tête de ses troupes, où il serait plus en sûreté que dans Paris même ; alors on ne dirait plus l'armée de Guise, mais bien l'armée du roi, et avant l'été le royaume serait pacifié.

Ce plan, exposé avec autant de simplicité que d'énergie, fut approuvé avec enthousiasme, et la reine et son conseil furent obligés de le ratifier en donnant ordre à François de Guise de poursuivre les opérations du siège. Mais cet ordre, il ne l'attendait pas, et dès le 9 février, le fort des Tournelles tombait en son pouvoir après un acte de témérité accompli par quelques soldats.

Orléans était entouré de tous côtés par huit mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux; des pionniers essayent même de faire rentrer la Loire dans son ancien lit. Les îles et les retranchements du pont sont battus en brèche par trente-deux pièces d'artillerie. Guise peut donc calculer avec certitude le jour

où la ville tombera en son pouvoir, et Coligny ne peut plus arriver à temps pour la secourir.

C'était le 18 février au soir, l'assaut devait avoir lieu le lendemain, et Guise, ne voulant pas que la ville fût livrée au pillage, venait d'adresser à ses troupes ses dernières recommandations. Au lieu de retourner à son camp de Saint-Hilaire, près Saint-Mesmin, au lieu dit les Vallins, il prit la route du château de Corney, où la duchesse sa femme venait d'arriver.

Guise n'avait pas voulu, pour économiser l'argent du roi, faire construire sur la Loire un pont qui eût coûté de quatre à cinq cents écus. Ce pont lui eût évité un immense détour toutes les fois qu'il revenait du Portereau pour rentrer en son camp. « Espargnons l'argent « de notre roi, disait-il, il en a assez à faire ailleurs; tout « lui est bien de besoin; car chascun le pille et le mange « de tous côtés. Nous nous passerons bien de ce pont; « et moy, mais que j'aye mon petit bateau, c'est assés. »

Ce fut dans le parcours du trajet que l'absence de ce pont l'obligeait de faire que le duc fut assassiné.

L'historien protestant, Dargaud, a tracé du meurtre et de la mort du duc de Guise le tableau le plus émouvant qui soit, et c'est à lui qu'il faut demander, ici, de retracer les singulières péripéties de ce crime qui profitait considérablement soit à l'amiral de Coligny soit aux huguenots. L'assassin, on le sait, avait nom Poltrot de Méré.

« Poltrot avait été présenté à M. de Soubise, gouverneur de Lyon pour les huguenots. M. de Soubise avait dépêché ce fanatique à M. l'amiral, qui lui avait donné de l'or, des encouragements et qui l'employait en qualité d'agent secret dans l'armée catholique. « M. de Soubise me mande, lui avait dit Coligny, que vous avez bonne envie de servir la religion. Allez devant Orléans et servez-la bien. » Ces mots n'étaient qu'une recommandation d'espionnage ; mais Poltrot les interpréta sanguinairement.

« Le vrai nom de cet aventurier était Jean de Méré. C'était un gentilhomme de l'Angoumois. Il vint au camp royal. Il avait longtemps vécu dans les Asturies, dont il avait contracté l'accent. Sa belle taille, son teint basané, sa réserve, sa gravité, tout son extérieur d'Espagnol plurent à M. de Guise. Poltrot lui insinua qu'il désirait abjurer la religion protestante. M. de Guise applaudit à ce projet sans presser autrement Poltrot que par ses courtoisies. Il l'invitait souvent à sa table, lui adressait la parole avec bonté, et lui permettait de l'accompagner à la promenade ou aux remparts. Poltrot se montrait reconnaissant et semblait s'être dévoué au duc. Il épiait le moment favorable. Tous les jours M. de Guise traversait le Loiret dans un petit bateau, afin de visiter les ouvrages du siège. Le 18 février, Poltrot le vit partir seul avec M. de Rostaing. Il monta lui-même à cheval et alla

attendre sa victime en un carrefour du bois par où M. de Guise devait revenir. Poltrot descendit de son cheval et l'attacha à un arbre dans l'épaisseur des taillis ; puis, se cachant, il se mit à guetter sa proie. Le temps s'écoulait. L'agitation du meurtrier croissait de minute en minute, et son courage chancelait. Il pria Dieu de le réconforter, il pria Dieu pour l'assassinat, comme on le prie pour la charité, tant le fanatisme est exécrable, sacrilège, aveugle, tant il bouleverse et confond dans la conscience toutes les notions du crime et de la vertu.

« Cependant M. de Guise, dont les travaux si bien surveillés avançaient, s'en retournait content, au crépuscule, et disait par intervalles : « Orléans est à nous ! » Il se réjouissait de ce grand siège qui allait ruiner l'influence des huguenots. Il avait repassé le Loiret dans son petit bateau et se rendait, toujours en compagnie de M. de Rostaing, au château de Corney où était la duchesse, à peu de distance du camp. Lorsqu'il approcha du carrefour, causant avec une pointe

---

A. la ville d'Orléans. — B. le duc de Guise, retournant de voir le camp devant la ville d'Orléans et la batterie, avec le capitaine Rostain, à son logis nommé les Valins, est frappé par le sieur Jean Poltrot, dit du Méray, d'un coup de pistole en l'épaule, où étoient trois balles, dont il mourut peu de jours après, en son dit logis. — C. le capitaine Rostain, accompagnant le duc de Guise. — D. Jean Poltrot, dit du Méray, ayant opportunité d'exécuter son entreprise, prie Dieu premièrement dans un bois, ayant attaché son cheval à un arbre. — E. le dit Poltrot, attendant le duc de Guise entre cinq noyers, lui lâcha sa pistole. — F. le dit Poltrot, ayant fait son coup, s'enfait, dont depuis fut pris. — G. le logis de M. de Guise, nommé les Valins. *(Note imprimée au bas de la gravure originale).*

Le duc de Guise blessé à mort par Poltrot. Copie de la gravure de Tortorel le Perrissin.

de gaîté française que lui donnait la certitude d'une victoire nouvelle, Poltrot qu'il aperçut parmi les arbres, trembla de tous ses membres. Il eut un instant de défaillance et fut près de renoncer à son attentat. Mais, s'indignant contre lui-même, il étouffa cette faiblesse, se raidit contre toute pitié et arma son pistolet. M. de Guise cheminait sans défiance et sans cuirasse à quelques pas de son assassin, qui l'ajustant du taillis où il s'était posté, entre deux noyers, lui déchargea, presque à bout portant, dans les reins, trois balles empoisonnées (1). Le duc fléchit sur la crinière de son cheval. Il essaya de tirer son épée, mais son bras était sans force ; il ne put que se relever un peu et dire : « Je crois que ce n'est rien. » M. de Rostaing et quelques soldats survenus à la détonation le soutenant, il eut l'incroyable énergie de regagner, sans plaintes, son logis où les chirurgiens s'assemblèrent en toute hâte.

« Il embrassa tendrement la duchesse éplorée, l'exhortant à la résignation, racontant lui-même ce guet-apens des huguenots, et s'en déclarant « navré pour l'honneur de la France ». Comme le jeune prince de Joinville s'était emparé de la main de son père et la pressait contre ses lèvres, le duc baisa les cheveux blonds de son fils, en disant :

1. Cette affirmation de Dargaud ne repose sur aucune preuve sérieuse. On a toujours ignoré si les balles étaient réellement empoisonnées. Il n'en était pas besoin !

« Dieu te fasse la grâce, mon enfant, de devenir un homme de bien ! »

« Les chirurgiens donnèrent quelque espérance. Le 22, ils firent une incision à la blessure et la sondèrent. La fièvre était ardente. Le cardinal de Guise ayant engagé, avec toute sorte de ménagements, l'illustre malade à recourir aux sacrements de l'Église :

« Ah! dit le duc souriant et serein vous me faytes un vray tour de frère de me pousser au salut où j'aspire. Je ne vous en affectionne que plus grandement. »

Le duc alors se confessa à l'évêque de Riez, le confident et le narrateur des derniers sentiments et des dernières paroles de ce héros.

« La fièvre redoubla dans la nuit du 23. M. de Guise, ne conservant plus d'illusion, jugeant sa fin prochaine, appela près de son lit la duchesse et le prince de Joinville, son fils aîné.

« Ma chère compagne, dit-il à la duchesse désolée, je vous ay toujours aimée et estimée. Je vous laisse de mes biens la part que vous en voudrez prendre ; je vous laisse les enfants que Dieu nous a donnez. Je vous prye que vous leur soyez toujours bonne mère. »

« Mon fils, reprit-il en regardant le prince de Joinville, qui mêlait ses sanglots à ceux de la duchesse tu as ouy ce que j'ai dit à ta mère. Aye, mon mignon, mon amy, l'amour et crainte de Dieu principalement devant tes yeux et dedans ton cœur ; chemine selon ses

voies par le sentier droict et estroit, évitant le large et oblique qui conduit à perdition. Ne t'adonne auculnement aux compagnies vicieuses. Ne cherche aucun advancement par voies mauvaises, comme par une vaillantise de cour ou une faveur de femmes. Attends les honneurs de la libéralité de ton prince et de tes labeurs ; et ne désire les grandes charges, car elles sont trop difficiles à exercer. Toutefois, en celles où tu seras, emploie entièrement ton pouvoir et ta vie pour t'en acquitter, selon ton devoir, au contentement de ton Dieu et de ton roy. Si la bonté de la royne te fait participer en quelqu'un de mes estats, n'estime point que ce soit pour tes mérites, mais seulement à cause de moy et de mes laborieux services. Et ne néglige de t'y porter avec modération. Quelque bien qu'il te puisse advenir, garde-toi d'y mettre ta confiance ; car ce monde est trompeur et n'y peut estre assurance aucune, ce que tu voy clairement en moy-mesme. Or, mon cher filz, je te lègue ta mère ; que tu l'honores et la serves ainsy que Dieu et nature t'y convient. Que tu aimes tes frères comme tes enfants, que tu conserves l'union entre eulx, car c'est le nœud de ta force. Et je conjure mon Dieu qu'il te donne sa bénédiction comme je te donne la mienne. »

« Nommant ensuite ses parents présents et absents, son frère, le cardinal de Lorraine, qui était au concile de Trente, sa nièce, la reine d'Écosse, qui était à

Édimbourg, il leur recommanda à tous sa femme et ses enfants. Il les recommanda aussi à la reine Catherine, qu'il engagea vivement à conclure une bonne paix. « Qui ne désire point la paix, dit-il, n'est point homme sage ni amateur du service du roy. Et honni soit qui ne la veult. » La guerre qu'il avait tant voulue lui-même, il ne la voulait plus aux approches de la mort, à cette subite lumière du sépulcre !

« Il dit adieu à tous ses serviteurs, les invitant à estre attachez aux siens comme ils l'avoient esté à lui-mesme. »

« Il adjura plusieurs gentilshommes, ses amis privés, de se ramentevoir la duchesse, et ses fils, et sa fille. Il s'excusa du malheur de Vassy, alléguant ses efforts pour réprimer ceux qui étaient avec lui. « Si j'ai esté contrainct, dit-il encore, à des sévérytez comme en Lombardie, où j'ai fait pendre des soldats qui avaient décroché du lard à la cheminée du paysan ou qui avaient volé, dans les chaumières, soit un pain, soit une poule, je ne prétends pas, messieurs, justifier complètement ces rigueurs indispensables à la discipline et pourtant désagréables à Dieu. »

M. de Guise défendit à chacun et à tous de le venger. Il cita les paroles qu'il avait adressées, pendant le siège de Rouen, à un gentilhomme manceau, qui avait tenté de l'assassiner, et qu'il avait fait conduire sain et sauf hors du camp. Lui qui avait pardonné ce premier

crime voulait voir Poltrot pour l'encourager à se repentir, à embrasser la vraie foi, et pour lui pardonner aussi. On éluda son vœu ; on promit tout et on ne tint rien. On trompa cet élan de M. de Guise, mais il fut entier dans son cœur.

« Le 24, un mercredi des Cendres, le duc, toujours plus mal, dicta son testament, et mit ordre à toutes ses affaires. Il entendit la messe dans sa chambre et communia saintement. Comme la faiblesse croissait par l'effet de cette dernière cérémonie, on lui offrit quelques aliments, mais il les repoussa et dit : « Ostez, ostez, car j'ay pris la manne du ciel, par laquelle je me sens si consolé, qu'il m'est advis que je suis desjà en paradis. Ce corps n'a plus nécessité de nourriture. »

« Un dernier trait marqua et illustra la sublime agonie de M. de Guise. Elle dura six jours. Les médecins ordinaires étaient insuffisants. On proposa au malade M. de Saint-Just, qui, dans la conviction des esprits les plus éclairés du temps, avait le pouvoir de guérir en appliquant au mal certains appareils et certaines paroles cabalistiques. « Non, répondit le duc de Guise, je ne doute pas de sa science, mais sa science est diabolique. Plutost que d'estre sauvé par un sortilège, je préfère mourir droictement comme j'ay vécu. Dieu est le maistre : qu'il soit fait selon sa volonté ! »

« Le duc finit ainsi sa grande vie par une plus grande mort ; il amnistia son assassin, et le désir de la gué-

rison, dans les moments suprêmes, n'altéra ni la délicatesse, ni l'intrépidité de sa conscience. Il ne se démentit pas un instant au bord même de la tombe. Il contempla l'éternité sans vertige, et son dernier soupir fut un acte de foi, comme son dernier vœu avait été un acte de clémence.

« L'assassin, après son crime, se dérobant dans l'ombre, s'était dirigé vers le recoin où son cheval était attaché à un arbre. Il dégagea la bride, et, sautant en selle, il prit la première route qu'il rencontrait, avec un effroi qui redoublait à tous les bruits. Il enfonçait l'éperon dans les flancs du pauvre animal qui courait d'une course désespérée. Poltrot, il l'avoua depuis, accablé sous l'énormité de son forfait, insensé de terreurs et de remords, se sentait chassé par un fouet invisible. Son imagination troublée l'emportait dans l'espace plus vite encore que sa monture. Il erra ainsi pendant douze heures. Le lendemain matin, le cheval et le cavalier ruisselaient de sueur et d'écume. Poltrot avait fait un tour immense pendant la nuit. Son corps s'était égaré dans les labyrinthes du bois, et son âme dans les horreurs de sa conscience. Il n'y avait plus d'issue pour lui nulle part. Hors de tout sentier, il avait tourné sur lui-même dans un tourbillon de ténèbres, comme une roue folle dans un cercle infernal.

« La justice divine précédait la justice humaine.

« Le meurtrier croyait être bien loin du théâtre de son

attentat, et il était devant une petite ferme, à quelques toises du lieu où l'assassinat avait été commis. Il poussa son cheval à l'écurie et s'endormit lui-même dans la grange. C'est là qu'il fut réveillé et arrêté. Le Seurre, principal secrétaire du duc de Guise, fit conduire le coupable en prison. Poltrot révéla tout. Il compromit plusieurs chefs huguenots et même l'amiral. La reine-mère l'interrogea et le livra à la colère de Paris. Le peuple de Paris s'était soulevé comme l'Océan dans la tempête et il avait jeté un immense et long cri de fureur à cette nouvelle : le duc de Guise a été assassiné ! Son amour pour le duc était la mesure de sa haine contre le meurtrier.

« L'exécution de Poltrot devint une fête : mené au milieu des outrages à la place de Grève et descendu de son tombereau, il fut lié par les deux bras, puis par les deux jambes, à quatre poulains sauvages qui arrachèrent cette vie odieuse en hennissant, au milieu des applaudissements barbares de la foule. Il eut ensuite la tête tranchée. Cette tête sanglante est arborée tumultueusement au bout d'une pique devant l'horloge de l'hôtel-de-ville. Le tronc est brûlé sur un bûcher fumant et les quatre membres sont exposés aux quatre principales portes de la cité implacable. Ce supplice fut horrible, mais il dura trop peu au gré des Parisiens. Ils auraient souhaité que le meurtrier eût mille vies pour les lui ravir en expiation de son crime. Le peuple

est facilement féroce, si l'on touche à son idole. Alors sa vengeance prend les proportions de son amour.

« Le cardinal de Lorraine, en apprenant à Trente la fatale nouvelle, tomba à deux genoux en pleurant....

« ...Il écrivit à Antoinette de Bourbon une lettre où il exaltait le martyre du duc de Guise qui rejaillissait sur toute leur maison et principalement sur elle, leur mère vénérée. « Je vous dy, madame, qui jamais Dieu « n'honora tant mère, ne fit plus pour aultre sienne « créature (j'excepte toujours sa glorieuse Mère) qu'il a « faict pour vous. »

« Cette mort consterna l'Europe.

« Qui fut jamais en effet plus digne d'être regretté que ce généreux capitaine, le héros des gentilshommes, des prêtres, du peuple ; le plus instinctif des hommes d'État ; très supérieur pour la justesse, la vigueur, la décision, à son frère le cardinal et à toutes les intelligences du conseil ; le premier des chefs catholiques en bravoure et en illumination rapide ? Malgré son coup d'œil d'aigle, le maréchal de Brissac n'était que l'ombre du duc de Guise. Il n'en avait point les belles parties politiques, ni cet art de manier les masses et de diriger l'opinion, ni ce don d'éveiller l'enthousiasme qui semblaient si naturels à la maison de Lorraine. M. de Guise accomplissait toutes choses de faction ou de guerre avec facilité. Il avait le génie organisateur, l'inspiration prompte, la douceur mâle, l'éloquence simple

et vive. Sa religion miséricordieuse était une grandeur de plus.

« L'ascendant de M. de Guise était irrésistible. Sa parole était une force, une évidence. Il laissait discourir les autres d'abord, puis il répondait aux objections les plus captieuses et dégageait les solutions avec un accent héroïque. Il électrisait ses auditeurs. Dans les conjectures pressantes, il exprimait son avis en paroles brèves comme le commandement. Après qu'il avait parlé, si l'on en croit les contemporains, personne n'osait le contredire, non que l'on redoutât son ressentiment ou sa puissance, mais il avait le secret de persuader, et les plus fiers s'inclinaient devant son étoile. »

Nous avons tenu à citer *in extenso* le récit de Dargaud, mais il convient d'insister davantage, et de chercher à qui incombe la responsabilité d'un assassinat politique dont les conséquences furent incalculables.

On nous permettra donc de revenir en arrière, et de reprendre notre récit à l'arrestation de Poltrot, qui, le lendemain du crime, fut mené au camp, et interrogé en présence de la reine, par maître Jean Viellart, maître des requêtes. On apprit, — dit le meilleur historien de Coligny, le prince de Caraman, — qu'il se nommait Jean Poltrot, seigneur de Méré ou Meray, en Angoumois, relevant de la seigneurerie d'Aubeterre. Il avait d'abord été page chez Bouchard, baron d'Aubeterre ; puis il avait embrassé la religion réformée, et

avait pris les armes sous M. de Soubise. Il avait, paraît-il, déjà manifesté le dessein de tuer le duc de Guise. Quelque temps après la bataille de Dreux, M. de Soubise, qui était à Lyon, envoya Poltrot porter un message à l'amiral, et le recommanda vivement à celui-ci. L'amiral l'accueillit fort bien, *lui donna de l'argent*, et, partant pour la Normandie, il le laissa à Orléans, après lui avoir donné ses instructions. *Ce qui est certain*, c'est qu'elles portaient *au moins* l'ordre d'espionner le duc de Guise : Coligny l'a avoué lui-même.

Mais Poltrot ne dit pas qu'il avait seulement été chargé d'espionner le duc : il déclara hautement que l'amiral de Coligny lui avait, à plusieurs reprises, proposé de l'assassiner, et qu'il n'avait agi qu'à ses suggestions, ainsi qu'à celles de Théodore de Bèze. Il ne chargea ni Condé, ni Dandelot, ni Soubise, et prétendit qu'ils étaient absolument restés en dehors du crime et qu'ils en avaient ignoré l'exécution ; mais, quant à ce qui regarde Coligny, il fut ferme et précis dans ses réponses.

M. Ch. Cauvin donne quelques détails encore plus explicites :

« Jean Poltrot, sire de Méré, dit-il, avait alors vingt-six ans. L'esprit sombre, inquiet, mais ardent, doué d'une grande intelligence, il avait été d'abord un catholique fanatique. Sous Henri II, il avait fait un long séjour en Espagne en qualité d'espion. Il était

petit, il avait le teint cuivré, et avait pris si bien les mœurs et les allures du pays, où il avait séjourné, qu'on ne l'appelait plus que l'Espagnol. Il avait été, dit-on, page de la reine. A son retour en France, il embrassa le calvinisme, et son fanatisme ne fit que croître. Compromis dans la conjuration d'Amboise, ce fut à la généreuse intercession du duc de Guise qu'il dut la vie. Lorsque les guerres religieuses éclatèrent, il alla offrir ses services à Soubise, qui commandait les réformés de Lyon. Ce seigneur, frappé de son intelligence et de son activité, le dépêcha auprès de Coligny après la bataille de Dreux avec des lettres de recommandation. Ce fut en faisant le tableau de la situation des réformés dans le Dauphiné qu'il exprima, dit-on, à l'amiral, le désir qu'il avait de tuer le duc de Guise, considérant que c'était le plus grand bien qui put avenir pour les réformés. C'est pendant le siège de Celles qu'il avait été mis en rapport avec Coligny, et c'est avec l'amiral qu'il était retourné à Orléans, où il avait rencontré Théodore de Bèze et un autre ministre protestant. Dans les interrogatoires qu'on lui fit subir, avant même d'être soumis à la torture, il déclara que Coligny, Théodore de Bèze, un autre ministre protestant, dont il s'est refusé à dire le nom, et la Rochefoucauld, l'avaient excité à tuer le duc. C'est avec l'argent que lui avait donné Coligny qu'il avait acheté le cheval qu'il montait.

« Pour l'exciter à commettre ce crime, Théodore de Bèze et l'autre ministre protestant lui avaient demandé s'il ne serait pas bien heureux de porter sa croix en ce monde, comme le Seigneur l'avait portée pour nous, et « après plusieurs aultres discours, et « paroles lui dirent qu'il seroit le plus heureux de ce « monde s'il vouloit exécuter l'entreprise dont M. « l'amiral lui avoit tenu propos ; parce qu'il osteroit « un tyran de ce monde, par lequel acte il gagneroit « le paradis et s'en iroit avec les bienheureux, s'il mou- « roit pour une si juste querelle. »

Tous les témoignages confirment celui de Dargaud, que nous avons déjà rapporté.

W. Cobbett, dans ses *Lettres sur la Réforme*, accuse non seulement Théodore de Bèze et Coligny, mais encore Élisabeth d'Angleterre.

« Un scélérat, nommé *Poltrot*, qui était à la solde de Coligny feignit de déserter la cause de ce chef rebelle et vint prendre du service dans l'armée du duc de Guise. Peu de temps après, Poltrot saisissant une occasion favorable, plongea un fer homicide dans le cœur généreux du vaillant et patriote général qui l'avait accueilli. Personne, à cette époque, ne chercha à nier que l'assassin eût été soudoyé par Coligny et excité par les prédications furibondes de Bèze, l'un des plus incendiaires *prêcheurs* de l'époque et l'un des plus *dignes* disciples de Luther. Or, remarquons en passant

que ce fut l'argent d'Élisabeth qui servit à payer le service de Poltrot, de sorte qu'il faut rigoureusement en conclure qu'elle participa directement à l'assassinat du chevaleresque duc de Guise.

« Au reste, pour une femme de la trempe d'Élisabeth, un assassinat de plus ou moins est une pure bagatelle... »

Le *Journal du Concile de Trente*, rédigé par les ambassadeurs vénitiens, et publié par M. Armand Baschet, renferme cette mention, brève dans la forme mais suffisamment explicite :

« *Cependant tout reposait sur les épaules du duc de Guise.* Il se rendit à Orléans pour en faire le siège... Le 18 février 1563, au crépuscule, comme il revenait avec quatre des siens d'inspecter les sentinelles, il fut approché par un individu qui lui fracassa l'épaule d'un coup d'arquebuse, et il mourut des suites de sa blessure sept jours après. Le roi Très-Chrétien déplora sa mort, et la *reine-mère, en donnant l'eau sainte à son corps, tomba évanouie.* Le scélérat, coupable de cet homicide, ne sut pas s'échapper des environs pendant toute une nuit et fut pris : *il avoua n'avoir agi qu'à l'instigation des Châtillon et de M. de Soubise, que Théodore de Bèze avait persuadés, en disant que leur religion ne pourrait jamais prospérer tant qu'ils n'auraient pas mis à mort le dit duc, le roi, la reine et tous les chefs catholiques.* »




LES TROIS COLIGNY.
D'après une gravure du XVI^e siècle. (Collection Hennin.)

Jean Poltrot se croyait appelé de Dieu à faire ce qu'il fit, ajoute Rohrbacher. Dans la journée du 18 février, il se prépara par la prière à l'assassinat. Interrogé devant la reine, en présence du cardinal de Bourbon et de plusieurs autres seigneurs, il répondit que l'amiral de Coligny l'avait sollicité de tuer le duc de Guise ; que, persuadé par Théodore de Bèze, il y avait consenti, après avoir refusé d'abord ; qu'ayant reçu l'argent de Coligny, il était venu vers le duc de Guise au camp, comme s'il eût abandonné le parti du prince de Condé pour servir le roi ; que, touché de repentir, il était venu à Orléans trouver l'amiral, pour s'excuser de commettre le crime ; que Bèze l'avait encore une fois persuadé, et qu'enfin il avait assassiné en la manière qu'il a été dit. Le lendemain, après avoir juré de dire la vérité, il confessa toutes les mêmes choses ; on mit ses réponses par écrit et il les signa. Plus tard, 18 mars, jour de son supplice, ayant été mis à la question par les juges au parlement, il varia dans ses réponses, mais chargea finalement Coligny, au moment même d'expirer, assure de Thou [1]. »

Quant à la complicité de l'amiral de Coligny, le protestant Sismondi l'avoue en ces termes :

« Les catholiques nommaient le meurtre du duc de Guise un assassinat ; les huguenots, un tyrannicide ;

1. Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église*, t. X, I, LXXXVI, p. 420, 421. (Édition Palmé.)

Théodore de Bèze, dans son apologie, déclarait qu'il y reconnaissait un juste jugement de Dieu, menaçant de semblable ou plus grande punition tous les ennemis jurés de son saint Évangile. Poltrot, dans sa déposition, avait formellement accusé Coligny de l'avoir sollicité de commettre ce meurtre, et de lui avoir fourni de l'argent dans ce but. Dans nos idées actuelles, nous ne pouvons concevoir qu'un grand homme, un des hommes les plus vertueux et les plus religieux qu'ait eus la France, fût descendu à une action si basse et si criminelle. Lacretelle déclare que l'histoire ne doit pas hésiter de l'en absoudre [1]; une connaissance plus intime de l'esprit des temps ne confirme pas cette décision. La guerre privée était, autant que la guerre publique, dans les habitudes du gentilhomme. Le meurtre était une des actions auxquelles il se croyait appelé par état, et qui ne lui inspirait point de répugnance. Coligny, dans sa réponse, article par article, à la déposition de Poltrot, veut bien établir qu'il ne l'a pas séduit, qu'il ne lui a pas donné la commission de l'assassinat, qu'il ne l'a pas payé pour le commettre ; mais il laisse comprendre qu'il connaissait les menaces de Poltrot, qu'il l'a mis à la portée de les accomplir et qu'il n'en ressentait point d'horreur [2]. »

Voilà, suivant le protestant génevois Sismondi, quel

1. *Histoire des guerres de religion*, t. II, I, 5.
2. *Sismondi*, t. XVIII ; — *Mémoires de Condé*, t. IV.

était *le plus vertueux et le plus religieux* des protestants français !

« Ils auraient pu ajouter l'un et l'autre, ajoute Rohrbacher, que, pour tout protestant sincère, l'action de Poltrot était une action plus que vertueuse. D'après la doctrine de Wittemberg et de Genève, de Luther et de Calvin, Dieu lui-même opère en l'homme le mal comme le bien, la trahison de Judas comme le repentir de saint Pierre. Donc l'action de Poltrot est une action divine. D'ailleurs, la règle fondamentale du protestantisme n'est-elle pas que chacun n'a d'autre règle ni d'autre juge que soi-même ? Ceux donc qui approuvent le protestantisme et qui blâment Poltrot, ne savent ce qu'ils disent ; car tout homme sensé, admettant le principe, doit admettre la conséquence. »

Le témoignage des contemporains doit être aussi invoqué. L'ambassadeur anglais, Smith, dans une longue lettre à Élisabeth, lui fait part de tous les bruits qui courent [1].

« L'assassin est âgé de dix-neuf ans, natif de Saintonge ; il est venu dans le dessin de tuer le duc, à l'instigation de Soubise actuellement à Lyon. C'est Soubise qui l'a adressé à l'amiral, avant qu'il passât en Normandie ; l'amiral lui a remis trois cents écus.

---

1. *Le seizième siècle et les Valois*, par le comte H. de la Ferrière, p. 106.

« On dit encore qu'il a été confirmé dans son dessein par Théodore de Bèze (1). »

Puis venant à parler du duc, il ajoute :

« Il est plaint par tous ceux qui l'entourent; on admire son courage, sa patience, son énergie à supporter une cruelle incision. »

Pour son ennemi mort, Smith n'a que des paroles d'admiration ; il le tient pour le plus grand capitaine de la France, et peut-être de la chrétienté ; il rappelle ses grandes qualités militaires, sa courtoisie habituelle, son éloquence, sa générosité pour les jeunes gentilshommes, pour ses soldats.

C'est à Caen que Coligny apprend à la fois la blessure et la mort du duc de Guise. Immédiatement il en fait part à Élisabeth ; sa lettre est brève et sans réflexions (2) :

« Madame,

« Le sieur de Briquemault m'estant venu trouver en « ce lieu, j'ay entendu par luy beaucoup de bons, hon- « nestes et gracieux propoz, qu'il vous a pleu de tenir. « Et semblablement le sieur de Trockmorton estant « venu icy, m'a déclaré la créance de la querelle ; j'ai « veu par la lettre qu'il m'a baillée de la part de Votre « Majesté, que vous l'aviez chargé *envers* moy. Mais

1. *Lettre écrite de Blois*, le 26 février, par Smith à la reine Élisabeth, (*Reccord office*, *State Papers*, *France*, vol. XXIX).

2. *Record office*, *State Papers*, *France*, vol. XXX. (Autographie).

« pour le présent je n'estendray à vous faire plus « ample responce sur ce que l'ung et l'autre ma faict « entendre, et employeroy seullement la présente pour « advertir votre Majesté comment j'ay eu ce jourd'huy « des lettres de mon frère, M. Dandelot, par lesquelles « il m'escrit que le XXIII de ce moys, le duc de Guise « mourut de la blessure d'une pistolle qu'il avoy eue « peu auparavant; comme j'estime Madame, que vous « ayez jà entendu et m'estant venu maintenant la nou- « velle de telle mort, je n'ay voulu faillir de la vous « mander incontinant, comme j'ay intention de vous « tenir advertye de toutes les aultres nouvelles d'im- « portance que j'apprendroy par cy après et à tant.

« Madame, je supplye le Créateur qu'il donne à « Vostre Majesté très longue vie en continuelle pros- « périté.

« De Caen, ce dernier jour de février 1562. »

La cour, qui était en ce moment au château de Blois, y reçut la nouvelle du crime de Poltrot. La reine-mère écrivit tout de suite au cardinal de Lorraine pour lui apprendre « le malheureux inconvénient advenu à son frère d'un paillard qui lui a donné un coup de pistolet en passant ». Cette lettre, publiée dans le *Mémoires de Condé*, avec l'orthographie italienne de la reine, se terminait ainsi :

« Encore que l'on n'aye assuré que le coup de vostre « frère n'est mortel, si est-ce que je souis si troublée

« que je ne sé que je souis. Mais je vous assure byen « que je meteré tout set que j'é au monde et de crédist « et de puissance pour m'anvanger, et souis seure que Dieu me le pardonnera. »

Et elle signait : « *Vostre bonne cousine*, Caterine. »

Elle écrivait en même temps au connétable de Montmorency, pour lui faire part du dessein du roi de donner la charge de grand-maître de la maison au fils du duc de Guise, si celui-ci mourait de sa blessure. C'est en effet au château de Blois que fut signée la nomination de Henri de Guise à survivance de la charge de son père [1].

La mort du duc de Guise jeta la cour dans des embarras effrayants. La guerre civile désolait le royaume, et le conseil du roi ne voyait plus aucun chef capable de la conduire ou de la terminer. La haine de la reine-mère pour Montmorency, la crainte de donner trop de puissance au prince de Condé, lui suggérèrent l'idée d'appeler en France un prince étranger [2].

Elle écrivit de Blois au duc de Würtemberg, pour l'engager à venir prendre l'administration générale du royaume avec un pouvoir absolu [3].

Cette démarche honteuse n'empêchait pas cependant les négociations pour la cessation des hostilités,

1. *Mémoires de Condé*, t. IV, p. 273.
2. M. De la Saussaye, *Histoire du château de Blois.*
3. De Thou, *Histoire universelle*, liv. XXXIV, p. 529.

et la reine chercha à se rapprocher du prince de Condé.

« Celui-ci, après avoir vainement *pratiqué* de se sauver de sa prison d'Onzain, fut remis en liberté sur parole, et de Blois, il fit de fréquents voyages auprès de Coligny, pour le déterminer à prendre part aux conférences qui avaient été ouvertes entre les principaux chefs des deux partis. L'amiral, devenu, depuis la captivité du prince, le véritable chef des protestants, s'y refusa longtemps ; il espérait profiter, dans l'intérêt de son parti, de l'extrémité où se trouvaient les affaires des catholiques et prétendait dicter lui-même les conditions de la paix. Ce qu'il désirait surtout, c'était l'exécution de l'édit de janvier 1562 (1). »

Mais déjà le prince de Condé, que les espérances prodiguées à son ambition et les séductions de la cour rendaient plus facile et plus traitable, avait arrêté tous les préliminaires d'un traité. L'absence seule de Coligny pouvant en retarder la conclusion définitive, l'amiral, qui se *monstra d'en estre bien marry*, consentit enfin à se rendre à Blois.

C'était au mois de mars 1563, dit M. de la Saussaye : l'accueil le plus brillant l'attendait. Catherine connaissait tout le prix et toute l'influence d'une flatterie habile ; elle voulut célébrer comme un bonheur public l'arrivée de l'amiral. A chaque entrevue, c'étaient

1. Castelnau, t. IV, ch. IV, p. 128-151.

*grandes caresses*, chères et contentement ; enfin la paix fut signée.

Les principaux articles du traité portaient que le roi permettait aux seigneurs, ayant haute justice et fief de haubert, l'exercice libre et public de leur religion dans toute l'étendue de leurs seigneuries; qu'un prêche serait accordé dans chaque bailliage et sénéchaussée ; qu'en les villes et prévotés de Paris, il ne se ferait aucun exercice de la religion réformée.

Il y avait loin de cet édit à celui de janvier que Coligny voulait d'abord exiger, et, cependant, c'est en parlant des conditions de ce nouvel édit que l'ambassadeur d'Espagne, Chantonnay, écrivait de Blois : « Il y a grande murmuration de cet appoinctement « entre les catholiques... Le seigneur don Francis est « parti pour s'en retourner en Espagne. La royne luy « a donné grand espoir que tout cecy se rabilleroit, et « qu'il falloit reculler pour mieulx saulter [1]. »

Après avoir indiqué sommairement les conséquences politiques du forfait qui, en coûtant la vie au duc de Guise, menaçait de décapiter le parti catholique, c'est-à-dire le parti de la religion et de la monarchie, formant l'immense majorité des Français, nous devons examiner d'un peu plus près l'impression produite dans toute

1. *Mémoire de Condé*, t. II, p. 144 cité par M. de la Saussaye, dans son *Histoire du Château de Blois*.

l'Europe par ce crime inouï, dont on accusait tout haut Coligny d'avoir été le complice principal.

La reine craignit d'abord quelques désordres. Ainsi que son fils, elle écrivit aussitôt au roi d'Espagne pour « se condouloir avec lui du triste accident survenu en la « personne du duc de Guise..., acte si malheureux qui « en redoubloit le desplair de la perte d'ung si grand « et si digne ministre..., chause si abominable devant « Dieu et devant les hommes. » D'un autre côté, ressentant la gravité de l'événement et le danger d'un tel exemple : « Je suis plus fasché de la blessure de monsieur de Guise », avait mandé le maréchal de Montmorency à Catherine de Médicis, « que de chose qui m'eust « peu advenir, pour ce qu'elle fera dommage et retar- « dement aux affaires présentes du Roy; et sy est de « très pernicieuse conséquence, car si telles voyes ont « lieu, il n'y aura seigneur en France qui soit as- « seuré [1]. »

La famille de l'illustre défunt reçoit de toutes parts les témoignages d'une sympathie fondée sur le malheur commun. Le pape adresse un bref à la duchesse ; l'empereur, qui disait de Guise que : « Avec un pareil « général, il auroit hardiment combattu les Turcs [2] », écrit une lettre en latin au cardinal de Lorraine, auquel le comte de Luna, le duc d'Albe, les cardinaux d'Este

1. Mss. de Brienne ; v. 205, fol. 319.
2. *Vita Francisci Guisii* Papyrio Massone auctore.

et de Trente expriment aussi leurs condoléances sur cette « perte si grande pour toute la chrétienté ».

L'évêque de Ségovie, Martin de Ayala, envoie au même prélat une longue consolation latine sur la mort de M. de Guise, *toto orbi christiano calamitosam.* Philippe II témoigne également à Charles de Lorraine et à ses frères le chagrin que lui cause la fin d'une vie de « tant de valeur et d'importance ». Ce prince avait mandé déjà au cardinal de Ferrare « que la mort du « duc de Guise lui pesoit tellement qu'il ne sauroit « exagérer la-dessus [1]. »

En remerciant le monarque espagnol de sa « bonne volonté et affection », le duc d'Aumale l'assure « qu'en « tout ce qui concernera la religion et le service du roy, « il n'y espargnera non seulement son bien, mais sa « propre vye [2]». Au milieu de leur douleur, les princes lorrains survivants ne perdent pas de vue un instant la conservation de leur importance et le concours de leurs alliés. Le cardinal de Guise s'adresse au maréchal de Montmorency, « comme au principal amy qu'eust « feu Monsieur son frère, le suppliant porter la maymme « volonté aux enfants comme au père, et, pour ce que « la Reyne ayant esgard aux services que celui-ci avoit « faict tant au Roy qu'en son royaume, à accorder ses

1. Papiers de Simancas, B. 16.
2. Idem, B. 17, pièce 21.

« Estats pour ces enfants,il le supplie en cela leur estre « favorable [1]. »

Le cardinal de Lorraine disait à Trente : « Bien que « entre nous deux il y eust une parfaicte amitié frater- « nelle, si est ce que cela ne me l'a poinct tant faict « regretter pour quelque affection particulière que je « luy eusse que pour le bien public et le service de « Dieu et du roy auxquels il estoit en ce temps si gran- « dement nécessaire [2]. »

A Rome, Pie IV fait faire son éloge public par Jules Poggiano ; et, chaque fois qu'il le mentionne dans ses entretiens familiers, ce Pontife l'appelle le « bienheureux martyr, le sauveur de la France » ; il le compare aux Machabées.

« Les Allemands, les Italiens, les Espagnols rivalisent d'admiration et de regrets, le désignant toujours sous le nom de *Grand duc de Guise*, consacré depuis par l'histoire.

« Ses louanges, son épitaphe en latin, en français, deviennent un sujet d'active émulation pour les poètes

1. Mss. Béthune, v. 9124, fol. 37.
2. Une chanson, composée en 1566, dit :

.......................................................................................

Si le duc de Guise eût vesceu
Autre loyer eussent receu
Et on eût veu
Et aperceu
La papauté remise,
En despit des huguenots
Qui troublent notre Église
Et tous nos *audi-nos*.

Mss. N.-C. de Colbert, v. 391, fol. 259.

contemporains, pour Dorat et pour Ronsard entre autres, et inspire la muse du chancelier de l'Hôpital (1). »

Au moment du siège d'Orléans, deux personnes avaient un intérêt direct et pressant à ce qu'un événement capital vînt changer le cours des choses : c'étaient la reine-mère et l'amiral de Coligny.

Depuis que le duc de Guise avait pris le dessus, dirigeait les conseils et en assurait l'action, il suivait la politique loyale et droite que demandaient les intérêts de la religion et ceux de la couronne de France. La prise d'Orléans était le dernier mot de cette politique. Les huguenots cessaient de former un parti de rebelles tenant la campagne, pillant les villes, ravageant les provinces, introduisant de toutes parts les Anglais et les Allemands en France, le tout sous prétexte de réformer les abus de la religion catholique. Mais cette politique-là n'était pas et ne fut jamais celle de Catherine de Médicis, nous l'avons déjà vu. Au fond, elle ne s'occupait que d'un seul intérêt : conserver la puissance, neutraliser, détruire l'un par l'autre les grands personnages qui pouvaient lui donner des craintes pour son autorité. Orléans pris, le duc de Guise était tout-puissant.

Serait-elle vraie cette affreuse parole que rapporte Tavannes?

1. René de Bouillé, *Histoire des ducs de Guise*, I, II, p. 286, 287, 288.

« Au voyage de Bayonne, passant par Dijon, elle « disait au sieur de Tavannes : « Ceux de Guise se « vouloient faire rois, je les en ay bien gardés devant « Orléans ? » — « Peut-être qu'elle craignait ce a quoy « monsieur de Guyse ne pensoit, bien que la fortune « luy eust mis en sa puissance de faire ce qu'elle « appréhendoit le plus, dit Tavannes. »

La reine s'est-elle entendue avec l'amiral ? On l'a dit alors, bien que celui-ci, tout en se félicitant hautement de la mort du duc de Guise, ait rejeté bien loin l'accusation d'en être l'auteur.

« Quelque temps après, dit Castelnau, fut publié un petit livre, par lequel l'on chargea l'admiral, La Rochefoucauld, Feuquières, Théodore de Bèze et Soubise, auquel les huguenots firent réponse par forme d'apologie, disant que ledit Poltrot avoit pris ce conseil de soi-mesme sans en demander advis à personne. Aussi l'admiral s'en est toujours voulu purger, disant l'acte estre meschant, encore qu'il dist que, pour son particulier, il n'avoit pas grande raison de plaindre la mort du duc de Guise [1]. »

Coligny publia trois « Apologies » pour se justifier.

La première, faite à Caen, était accompagnée d'une lettre pour la reine :

« Madame, depuis ces jours, j'ai vu un interroga- « toire qui a été fait à un nommé Jean de Poltrot, soi-

1. Castelnau.

« disant seigneur de Merey, du 21me du mois passé, « lequel confesse avoir blessé M. de Guise, par lequel « aussi il me charge de l'avoir sollicité on plutôt pressé « de faire ce qu'il a fait; et pour ce que la chose du « monde que je craindrois autant ce seroit que ledit « Poltrot fût exécuté que premièrement la vérité de « ce fait ne fût bien connüe, je supplie très-humble-« ment Votre Majesté commander qu'il soit bien gardé; « et cependant j'ai dressé quelques articles sur chacun « des siens qui me semblent mériter réponse, que j'en-« voye à Votre Majesté par ce trompette, par lesquels « toutes personnes de bon jugement peuvent à peu « près être éclairées de ce qui en est. Et outre cela, je « dis qu'il ne se trouvera point que j'aye jamais re-« cherché cettuy-là, ni d'autre, pour faire un tel acte; « au contraire j'ai toujours empêché de tout mon pou-« voir que tels entreprises ne se missent à exécution. « Et cela en ay-je plusieurs fois tenu propos à M. le « cardinal de Lorraine et à Madame de Guise, et à « Votre Majesté, laquelle se peut souvenir combien « j'ay été contrariant à cela, réservé depuis cinq ou six « mois en ça, contre ceux qui montroient avoir telle vo-« lonté. Et ce a été depuis qu'il est veneu des personnes « que je nommerai quand il sera temps, qui disoient « avoir été pratiquées pour me venir tuer, comme il « plaira à Votre dite Majesté se souvenir que je lui dis à « Paris en sortant du moulin où se faisoit le parlement,

« ce que j'ai aussi dit à M. le connétable. Et néanmoins « puis-je dire avec vérité que de moi-même je n'ai « jamais recherché, sollicité, ni pratiqué personne pour « tel effet; et m'en rapporterois bien à tous ceux qui « ont vu mettre telles entreprises en avant devant « moi, combien je m'en suis mocqué. Et pour n'ennuyer « Votre Majesté de plus longue lettre, je la supplierai « encore un coup, très-humblement, commander que « le dit Poltrot soit bien et soigneusement gardé, « pour vérifier de ce fait ce qui en est. Aussi, qu'étant « mené à Paris, comme l'on m'a dit, je craindrois que « ceux de la cour de parlement le voullussent faire « exécuter, pour me laisser cette calomnie et impo- « sture, ou bien qu'ils voullussent procéder à l'encon- « tre de moi pour ce fait; ce qu'ils ne peuvent faire, « estant mes parties et récusés comme ils sont. *Et « cependant ne pensez pas que ce que j'en dit soit par « regret que j'aye à la mort de M. de Guise, car j'estime « que ce soit* LE PLUS GRAND BIEN *qui pouvoit advenir « à ce royaume, et à l'Église de Dieu*, ET PARTICULIÈRE- « MENT A MOI ET A TOUTE MA MAISON; *et aussi que, « s'il plaît à Votre Majesté, ce sera le moyen pour met- « tre ce royaume en repos :* ce que tous ceux de cette « armée désirons bien de vous faire entendre, s'il vous « plaît nous donner seureté de ce faire, suivant ce « que nous avons fait requerir aussitôt que nous avons « été avertis de la mort dudit sieur de Guise. Madame,

« je prie Dieu vous donner, en très-parfaite santé,
« très heureuse et très longue vie.

« De Caen, ce 12 de mars 1562 (1563). »

Chose remarquable! Lorsqu'il aurait été naturel de déférer à la demande de confrontation que faisait Coligny, on se hâte de faire exécuter Poltrot; et comme la suite a montré que la reine-mère n'était rien moins que mal disposée pour l'amiral, on est étonné qu'elle lui ait enlevé ce moyen de justification, si réellement il le voulait.

Le mémoire que Coligny avait envoyé avec sa lettre était intitulé :

« Réponse à l'interrogatoire qu'on dit avoir été fait à un nommé Poltrot, soi-disant seigneur de Meray, sur la mort du feu duc de Guise, par monsieur de Châtillon, admiral de France, et autres nommés audit interrogatoire. »

Il commençait ainsi :

« Ledit seigneur admiral ayant égard à la vérité et
« à son honneur, et ne pouvant attribuer telle con-
« trouvée accusation qu'aux ennemis du repos de ce
« royaume, continuant en leur mauvaise volonté, qui
« est de ruiner entièrement ledit seigneur admiral,
« avec tous ceux qui font profession de l'Évangile, en
« les rendant odieux à tout le monde par tels artifices
« et pratiques, n'a voulu faillir d'y remédier prompte-
« ment; et par cette cause, sans avoir égard aux ruses

« et fallaces des susdits, et se confiant en Dieu et en « sa bonne conscience, n'a fait difficulté de publier « la dite confession de mot à mot, en y ajoutant ses « réponses sur chacun compris en icelle. »

Toute la défense est des plus faibles. Il dit que la preuve que l'on ne pensait nullement à employer Poltrot, c'est que lorsque celui-ci fut envoyé par Soubise, Soubise recommandait de le lui renvoyer; mais il n'explique pas pourquoi, au lieu de le renvoyer, il le garda auprès de lui. On lui reproche d'avoir donné de l'argent à l'assassin : « Sur sa vie et son hon« neur, dit-il, il ne se trouvera qu'il ait approuvé qu'on « attentât en cette façon sur la personne d'icelucy, « jusqu'à tant qu'il a été dûment averti que ledit de « Guise et le maréchal de Saint-André avaient attiré « certaines personnes pour tuer M. le prince de Con« dé, lui, et ce seigneur d'Andelot, son frère, quoi « voyant, *il confesse que depuis ce temps-là, quand il a « ouï dire à quelqu'un que s'il pouvoit il tueroit le dit « sieur de Guise jusques dans son camp, il ne l'en a « détourné.* Et quant aux vingt écus, il reconnoit être « vrai qu'à son dernier retour à Orléans, environ la « fin de janvier dernier, après que le seigneur de Feu« quières lui eut dit qu'il avoit connu le dit Poltrot « pour homme de service, il délibéra l'employer à « scavoir nouvelles du camp des susdits ennemis, et « par cet effet lui fit délivrer vingt écus, sans lui tenir

« autre langage ni propos, et sans jamais lui faire « mention de tuer ou de ne pas tuer ledit seigneur de « Guise. »

Il était, en effet, assez inutile de tenir « d'autre propos » à un homme qui se vantait de tuer le duc de Guise dans son camp, lorsqu'on l'envoyait dans ce camp même en qualité d'espion. L'amiral reconnut de même lui avoir encore donné de l'argent à d'autres reprises. Il avoua se souvenir que Poltrot s'avança un jour jusqu'à dire qu'il serait aisé de tuer le duc de Guise, mais il soutint que lui, Coligny, n'insista pas sur cet article. Enfin, il se borna à nier purement et simplement toutes les autres dépositions de Poltrot, et signa cet écrit à Caen le 12 mars 1562 [1].

Après avoir envoyé cette triste défense [2] qui n'eut

1. De La Rochefoucault et Théodore de Bèze.

2. Le duc de Guise, en mourant, semble lui-même avoir accusé Coligny. Ces mots : « Et vous, qui en êtes l'auteur, je vous le pardonne, » étaient, selon Brantôme, à l'adresse de l'amiral. (Édit. du *Panthéon littéraire*, t. I, p. 435.) Notons, en passant, que ces paroles suprêmes de François de Guise ont souvent été confondues avec celles qu'il dit, lors du siège de Rouen, à un gentilhomme angevin soupçonné d'être le chef d'une conspiration contre ses jours. Ces paroles que Montaigne rapporte, d'après ce qu'Amyot lui en avait dit (*Essais*, liv. I, ch. XXIII), et qui se trouvent aussi dans le livre du sieur de Dampmartin, *La fortune de la cour* (p. 139), ont été reproduites, dans les vers que dit Guzman, dans *Alzire :*

Des dieux que nous servons connais la différence ;
Le tien t'a commandé le meurtre et la vengeance ;
Le mien, lorsque ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

Voltaire est convenu très franchement de l'imitation. (*V.* sa *Lettre* à d'Argental, du 4 janvier 1736.)

du reste aucun succès et qui n'ébranla pas le terrible ressentiment de la famille de Guise, l'amiral partit de Caen le 15 mars, passa par Falaise, Argentan, Séez, Mortagne et arriva enfin à Orléans où, à son grand étonnement, il trouva la paix conclue.

Nous voici arrivé au bout de notre tâche. Nous n'avons pas, dans cette longue enquête, pris la parole bien souvent ; nous avons laissé aux témoins, cités à la barre de l'histoire, le soin d'exposer tous les faits de la cause, en respectant toujours l'austère vérité.

Coligny nous apparaît tel qu'il fut, avec ses crimes, ses trahisons, son hypocrisie. Peut-être cependant, tout en retenant toutes les actions mauvaises que nous avons invoquées contre lui, faut-il tenir compte de l'opinion que le prince de Caraman-Chimay exprime en ces termes :

« Dans toutes les grandes tourmentes qui ont assailli l'humanité, il s'est trouvé des esprits qui ont cru sincèrement à l'avènement d'une ère nouvelle. Coligny était de ces esprits-là. Il ne fut pas seulement le champion des doctrines nouvelles, il en fut encore le disciple. L'amiral de Coligny est le type du protestant et du protestantisme au seizième siècle. »

Dans un langage plus familier, Barbey d'Aurevilly écrivait à un ami :

« Quant à Coligny, c'est un homme, mais c'est une vertu *à la protestante*, c'est-à-dire une vertu dont la colonne vertébrale est l'orgueil. Bien loin de la grandir, cela la diminue. L'orgueil se casse, en se dressant... En politique, il voit faux, comme tous les protestants. »

François de Lorraine réellement « fut, de l'aveu « même de ses ennemis, le plus grand homme de son « siècle, digne de toutes sortes de louanges, de quel- « que côté qu'on l'envisage. Son habileté consommée « dans la guerre, jointe à un extrême bonheur, et sa « rare prudence dans le maniement des affaires, l'au- « raient fait regarder comme né pour le bonheur et « l'ornement de la France, s'il eût vécu dans des tems « moins orageux et dans des conjonctures où l'état « auroit été mieux gouverné [1]. »

La fin d'un tel personnage, au milieu d'événements dont elle devait beaucoup modifier le cours, rendue plus tragique encore par le caractère du crime qui l'avait causée, était, à tous égards, un fait immense. La catholicité entière s'en trouvait ébranlée ; et ce sang illustre n'allait que féconder plus rapidement les germes d'ambition d'une famille si puissante déjà dans le royaume.

Le camp de l'armée d'Orléans ressentit une im-

1. *Histoire universelle*, par J.-A. de Thou, livre XXXIV.

pression immédiate et lugubre. Pendant trois jours que le corps du duc demeura publiquement exposé aux regards avides de l'armée et des populations voisines, on n'entendit que plaintes et que gémissements. Les simples soldats même, qui considéraient Guise comme un père, versaient d'abondantes larmes de désespoir. On se représentait les grandes actions d'une vie si importante, on en rappelait divers traits particuliers, on admirait le calme, la résignation toute chrétienne qui en avaient marqué les derniers instants. On redisait que le prince tombé sous les coups d'un assassin s'était empressé de réprimer un jour l'irréflexion coupable de quelques officiers, qui remarquaient que la France serait paisible et prospère si Gaspard de Coligny recevait une blessure mortelle.

« Si je n'eusse craint Dieu, avait dit avec autorité
« Guise en les interrompant, ce seroit déjà arrivé ;
« mais je ne sais pas tendre de pièges, je ne désire
« pas le savoir et je ne fais pas faire par d'autres ce
« que je ne voudrois pas faire moi-même ([1]). »

On regrettait cette intrépidité à laquelle répugnait toute précaution. Déjà précédemment on avait signalé à M. de Guise un certain capitaine Bonnegarde, qui s'était plusieurs fois vanté de nourrir le projet de le tuer pour venger la mort de Castelnau, son oncle, à Amboise. Le duc se fait montrer Bonnegarde, afin

1. *Vita Francisci Guisii*, Papyrio Massone auctore.

de le bien reconnaître ; il le regarde fixement entre les deux yeux, et dit :

« Cet homme ne me tuera jamais ; ce n'est pas « la peine de l'arrester [1]. »

A quelque temps de là, Guise, seul avec le jeune la Brosse, rencontre le même officier qu'accompagne un de ses amis ; il s'avance sur eux d'un air assuré' menaçant. Bonnegarde ainsi que son camarade se rangent pour lui donner passage et le saluent profondément. Revenant alors vers la Brosse :

« Il est plus respectueux, bon et courtois qu'on « n'avoit rapporté, dit le duc. Mais je vous jure, s'il « ne m'eust salué, je l'eusse tué tout roide pendant « qu'eussiez tué le vostre... Ils n'emportent rien du « nostre et ne nous tueront jamais. »

Le prince de Condé, prétend-on, sut ce trait et adressa des excuses à Guise en l'assurant qu'on avait calomnié Bonnegarde, officier de sa suite.

« Quand ce mauvais voudra, il me trouvera tous « jours, » répondit simplement le prince lorrain [2].

Dans ce concert d'affliction et de louanges, on n'omettait pas qu'en une occasion où la fortune embarrassée du duc de Guise réclamait un allègement de charges, son intendant lui proposant de réformer quelques-uns de ses serviteurs dont il n'avait pas besoin :

1. *Vie du duc de Guise*, par Valincourt.
2. *Vies des grands capitaines*, par Brantôme.

« Mais êtes-vous sûr, objecta-t-il, qu'ils n'ont pas, « eux, besoin de moi ? »

C'était la perte de leur *Achille*, de leur *Hector*, de leur *Annibal*, de leur *César*, de leur *Machabée*, de leur *Samson*, de leur *Gédéon*, de leur *Charles Martel* que tous ces guerriers déploraient : l'excès des regrets, à cette époque, pour caractériser l'objet qui les causait, ne reculant devant l'emploi, quelque hyperbolique qu'il fût, d'aucune citation mythologique, biblique ou historique.

Mais dans un temps où les partis sont aussi violemment en présence, à l'affliction de l'un doivent répondre la joie, les chants de triomphe, les criminelles menaces de l'autre. Aussi l'action de Poltrot est-elle érigée en exploit par les protestants. Le jour de la mort du duc de Guise va être consacré comme une solennité du parti.

Pourtant Renée de France, duchesse de Ferrare, dans une lettre remarquable, adressée de Montargis à Calvin, et exprimant un zèle non douteux pour la religion protestante, disait :

« Quant à mon feu gendre, il me semble que l'on « peut trop veoir et cognoistre s'y j'ay ployé pour luy « en endroict nul que ce soit, mais si ça esté luy qui « a ployé à maintenir ceux de la religion que j'ay eu « en ceste ville, jusques à en estre répondant luy et « le cardinal de Lorrayne à la Royne, et si Dieu a

« adopté leur moyen pour les maintenir, et non-seu-
« lement pour ce lieu, mais c'estoit encores employé
« pour empescher qu'on ne confisquast Chastillon, qui
« est à monsieur l'admiral et qu'il ne fust saccagé ny
« travaillé. Encores que ce sont choses que je sçay
« bien que l'on ne veut pas qui soyent entendues ni
« cogneues, je le dis devant Dieu qui en sçai la vérité,
« et pour cela ne veux pas excuser les défauts de mon
« gendre en ce qu'il n'avoit pas la cognoissance de
« Dieu, mais en ce que l'on dit que ce a esté luy seul
« qui a allumé le feu... Encores maintenant qu'il est
« mort et qu'il n'y est plus, tels venins de haine si
« pestilencieux ne se veulent jamais acquicter de se
« déclarer par tous les mensonges que l'on peut
« controuver et s'imaginer... Je ne tiens ny estime que
« telles paroles de mensonge procèdent de Dieu. Je
« sçay qu'il a persécuté, mais je ne sçay pas ny ne
« crois qu'il soit réprouvé de Dieu. »

Après avoir fait la part de l'exagération, favorable ou contraire, l'histoire ne peut effectivement méconnaître, en tous cas, que le duc François de Guise soutint glorieusement, presque sans un seul nuage pendant toute sa carrière, l'éclat des armes françaises ; qu'à diverses reprises il en vengea l'honneur contre les étrangers; qu'il assura plusieurs fois l'indépendance nationale vis-à-vis des ennemis du dehors ; qu'il garantit l'intégrité de la monarchie menacée par des complots inté-



Vue de Paris, d'après une estampe de la fin du XVI^e siècle.

rieurs; qu'enfin il préserva la foi catholique compromise par d'ardents adversaires et par de timides défenseurs : services dont les contemporains, dont la postérité même ont goûté le fruit, mêlé d'amertume il est vrai, sans en discerner le très réel bienfait. Le caractère imposant de son nom était devenu proverbial en France, comme source d'intimidation d'une part, de confiance de l'autre ([1]). Son œuvre, quoique brusquement interrompue, n'en demeura pas moins durable et pure dans le fond.

Les restes mortels du duc de Guise, embaumés, somptueusement ensevelis et destinés à être placés à Joinville, près de ceux de son père, avaient reçu tous les honneurs militaires dans le camp. On les amena, le 27, par la Loire à Blois. Ils y demeurèrent plusieurs jours avant d'être transportés, sous la conduite de Mendosse, chevalier de l'ordre, à Paris « avec « grandes lamentations, au mois de mars LXII, à une « journée de celle qu'il y estoit, l'année précédente, « entré très glorieusement. » La population de la capitale, toute dévouée à son défenseur avait, plus qu'aucune autre, « terriblement ressenti sa perte ».

« Nous avons entendu, s'étaient empressés d'écrire « à Catherine les prévôts des marchands et échevins,

1. *Commentaires de Montluc*, liv. V.

« l'assassinat meschant et malheureux oustrage pro-
« ditoirement faict à monseigneur de Guise, qui nous
« desplait l'autant que nous sommes asseurez combien
« il est affectionné à l'honneur de Dieu, service du Roy
« et de vous, Madame, et conservation de l'estat de ce
« royaume pour lesquels il a exposé et hazardé non
« seullement ses fortunes, mais sa propre teste dont
« Dieu luy fera rétribution, suppliant très humblement
« Vostre Majesté considérer la conséquence de cest
« acte et de quel pied marchent ceulx qui en sont
« auteurs et fauteurs... (1) »

Sur la route parcourue par le convoi funèbre, tous les témoignages de regrets et d'honneur lui furent offerts par les habitants affligés. Des services solennels avaient lieu simultanément dans toutes les villes catholiques.

A Notre-Dame, ainsi que dans les autres églises de la capitale, dès le 7 mars, l'office des morts ne cessa d'être célébré, en présence du parlement et des corporations municipales. Arrivé à Paris, le corps du héros fut conduit le 18, à trois heures de relevée, du faubourg Saint-Michel au couvent des Chartreux, pour y attendre le moment des splendides obsèques dont la ville voulait supporter les frais. Le lendemain 19, au matin, après que les crieurs publics eurent fait retentir sur tous les points ces graves paroles : « Priez Dieu

1. Cité par M. de Bouillé.

« pour l'âme de très haut, très puissant, très magna-
« nime et belliqueux prince François de Lorraine,
« etc., » avec une pompe véritablement royale dont se serait sans doute alarmé l'orgueil de Catherine, si la joie de l'ambition ne l'eût tempéré, les glorieuses dépouilles furent reçues dans la cathédrale, au pied du maître-autel de laquelle devait rester inhumé le cœur du duc de Guise. Un immense concours de religieux de divers ordres, de clergé des paroisses, d'officiers et bourgeois de la milice urbaine, en armes, au nombre de plus de six mille, formés en cent vingt-trois enseignes, d'arquebusiers, de piquiers, d'arbalétriers, d'archers portant les cent vingt torches armoriées de l'hôtel de ville; les chanoines, chantres et chapelains, les officiers de la ville, en robe mi-partie de rouge et de violet, ayant le vaisseau d'argent brodé sur la manche, le prévôt des marchands, les échevins, montés sur leurs mules caparaçonnées de noir, les membres du parlement, les quarteniers, cinquanteniers, dizeniers, de simples habitants, à cheval, en habits « de fin drap « noir », de nombreux gentilshommes « tous fort bien « montés et revestuz seigneurialement en deuil », composaient le cortège très régulièrement ordonné et s'avançaient dans le plus profond recueillement.

La basilique était magnifiquement tendue ; toutes les cloches sonnaient ; et les vêpres des morts furent chantées avec solennité. Le samedi 20 mars, après un

pompeux service, pendant lequel le Père Le Hongre, jacobin, docteur en théologie, prononça une oraison funèbre où l'éloge le plus absolu remplaçait toute trace de prière (car, selon l'expression de l'orateur, « faict « injure au martyr qui prie pour le martyr »), le cercueil, accompagné de même que lors de son arrivée, fut conduit par la porte Saint-Antoine jusqu'à une demi-lieue hors de la ville, sur la route de Champagne.

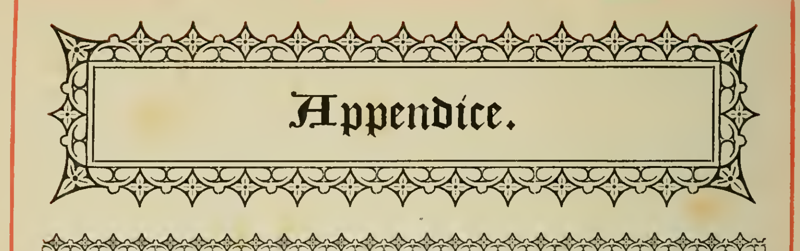
Les offices des morts, ordonnés par l'Université de Paris, se prolongèrent encore durant plusieurs jours, et les douze enseignes, les douze guidons de « fin ta- « fetas noir richement peints d'un côté aux armoiries « de Lorraine, de l'autre à celles de la ville, ainsi que « la cornette de taffetas rouge, la croix blanche par le « travers, » qui avaient figuré dans les cérémonies, restèrent suspendus à la voûte du chœur de la cathédrale, en souvenir de l'illustre prince défunt. Le chapitre lui dédia un service annuel qui devait se célébrer le premier dimanche de carême et qui fut inscrit en ces termes au nécrologe de Notre-Dame : *Obiit pro tuitione fidei catholicae illustrissimus princeps Franciscus a Lotharingia, dux Guisiae.*

Le concile de Trente fit célébrer, à la mémoire du duc de Guise, un service solennel et vraiment royal. Le roi Philippe II, le comte de Luna, le duc d'Albe, le cardinal d'Este, le cardinal de Ferrare et tous les personnages illustres de l'époque adressèrent à la

duchesse de Guise ou aux princes lorrains des lettres de condoléance, exprimant l'admiration universelle qu'inspiraient les talents et le caractère du duc.

La mort du duc de Guise a inspiré à M. Guizot l'une des plus belles pages de son histoire de France. « Je me fais un devoir, dit-il, de retracer fidèlement cette mort pieuse et sincère d'un grand homme au terme d'une vie forte et glorieuse, mêlée de bien et de mal, sans que le mal y eût étouffé le bien. Ce puissant et consolant mélange est le caractère des hommes éminents du seizième siècle, catholiques ou protestants, guerriers ou magistrats; et c'est un spectacle bon à offrir dans les temps où le doute et l'affaiblissement moral est la maladie commune, même des bons esprits et des honnêtes gens. »





# Appendice.

**Testament de feu Monseigneur François de Lorraine, duc de Guise.**

HAULT, puissant et magnanime prince François de Lorraine, duc de Guise, pair, grand maître et grand chambellan de France, et lieutenant-général pour le roy en son armée, estant au lit, malade de la blessure d'un coup de pistollet à lespauie droicte et journellement exposé aux périls et hazards de la guerre, sain de ses jugements et entendement, scaichant et considérant qu'il n'est rien si certain que la mort et que rien de plus incertain que l'heure d'icelle, a ce jourd'huy faict son testament et ordonnance de dernière volonté en la présence des tesmoings cy après nommés et de moy Jehan Feray, sieur de Duresac, conseiller, notaire et secrétaire de sa dicte majesté signant en ses finances, pour ce appelés par le dict Seigneur, en la forme et manière qui ensuict.

## Premièrement.

Le dict Seigneur testateur remet, voue et dédye avec toute révérence, honneur et humilité la dis-

position de son âme à la sainte volonté de Dieu, son créateur, et son corps à la terre dont il est procédé, lequel, advenant son décès il veut estre porté et ensépulturé au lieu de Joinville où il a prins sa naissance, remettant aux exécuteurs de son dict présent testament et à leur discrétion les obsèques et funérailles qui y devront estres faictes, ayant choisi et esleu pour les dicts exécuteurs testamentaires mes seigneurs les révérendissimes cardinaulx de Lorraine et de Guise ses frères, lesquelz il prie voulloir accepter ceste charge en prenant et nommant par eulx pour leur soulagement telz autres personnages de bon advis et conseil qu'il leur plaira pour la dicte exécution du dict testament qu'il entend estre faicte dedans ung an prochaînement venant, ayant touteffois le dict Seigneur déclaré particulièrement à mondict seigneur le cardinal de Guise, son frère, à ce présent, son voulloir et intention sur la dicte sépulture et funérailles esquelles le dict seigneur veult et entend ses bons voisins amis et serviteurs estre appellés pour y assister avec la plus grande simplicité et modestie que faire se pourra, sans rechercher autres plus grands honneurs, pompes et cérémonies pour faire paroistre la grandeur de leur maison, et icelle sépulture estre faicte et placée près et joignant de celles de feu monseigneur le duc de Guise, son père, et de madame sa mère, sans estre enrichie ni ornée d'aucunes trophées de faict d'armes

ou victoires autres que celles qu'il a eues et exploictées en ces diverses guerres pour la querelle et la gloire de Dieu et son honneur, y faisant apposer l'escu de Hiérusalem au dessoubz duquel seront inscriptz ces mots : « *Je veulx monstrer ce qui est de Dieu comme venu de Dieu,* » et quant aux trophées des victoires qu'il a eues et faicts d'armes par luy exploictéz pour les justes querelles des roys ses seigneurs et princes naturels, il désire qu'elles soient peinctes ou engravées en la grande salle dudict Joinville, ainsi que par les dicts seigneurs exécuteurs de son dict testament il sera advisé pour le mieulx, pour porter tesmoignage seullement du bon et loyal debvoir par luy faict esdictes guerres pour le service de leurs susdictes majestés sans autre devise que ces mots : « *Laus Deo* ».

Item le dict Seigneur bien que recordz et mémoratif du contenu au contract fait et passé entre hault, puissant et excellent prince Hercules, duc de Ferrare, et le dict seigneur testateur pour le regard du mariage d'entre luy et très sage et vertueuse dame Anne d'Est, fille aisnée du dict seigneur duc de Ferrare, son espouse, et pareillement d'aultre contract de donations faict et passé à Fontainebleau par le dict seigneur testateur, et déclarations des donations et advantaiges qu'il avoit faict et entendoit faire à la dicte dame, sa femme, sur tous cès biens meubles et héritaiges et pareillement des causes, raisons et considérations

motivées de ce faire, lesquelz dons et advantaiges le dict seigneur testateur ayant esgard au bon et loyal debvoir, fidélité, obéissance, honneur, révérence et cordiale amitié dont il a tousjours esté honoré, servy et respecté par la dicte dame sa femme, il désireroit encores augmenter, se faire ce pouvoit, plustost que d'en diminuer aulcune chose, veult et entend que les dicts contractz et déclarations ayent et sortissent leur plein et entier effect, force et vertu selon leur forme et teneur, les ratiffiant, louant, approuvant et coroborant de rechef, et autant que besoing seroit, les faisant de nouveau à la dicte dame, sa femme par forme de donation testamentaire, ou aultrement en la meilleure forme et manière que faire se pourra en tous et chacuns les pointz contenus esdictz contractz et déclarations encores qu'ils ne soient icy aultrement spécifiez, et déclarez, aux charges touteffois et conditions contenues aux susditz contractz et pourveu qu'elle demeure en sa viduité et non autrement.

Veult aussi le dict seigneur testateur que ladicte dame, sa femme, oultre les bagues, joyaulx et meubles à elle appartenans, jouisse durant sa dicte viduité, de la part et portion appartenant à ses enfants, dont elle pourra faire telle part à son fils aîné quand il sera marié que bon luy semblera, voullant et entendant qu'elle ayt durant sa viduité la tutelle, gouvernement, bail et administration des personnes et biens de ses

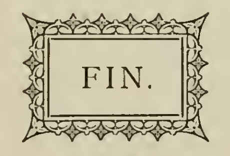
dicts enfans, Henry, Charles, Loys, François, Maximilien et Catherine, jusques à ce qu'ilz soient parvenuz à l'aage de majorité ou qu'ilz soient pourveuz par mariage.

Et oultre veult et ordonne que la dicte dame face les partages de ses dicts enfans quand besoing sera et selon qu'elle verra estre raisonnable, s'assurant le dict seigneur testateur qu'elle s'y conduira saigement et vertueusement et selon le conseil et bon advis de madame sa mère et de mes seigneurs ses frères, et au cas que aulcuns de ses dicts enfans fussent désobéissantz à la dicte dame leur mère, et ne lui portassent tel honneur, révérence et obéissance qu'ils sont duez par le commandement de Dieu, le dict seigneur les a privez et prive de la tierce partie de ce qu'il leur peult appartenir en sa succession de laquelle dicte dame pourra disposer au prouffit des autres ses enfans ainsi que bon lui semblera.

Et a déclairé le dict seigneur qu'il entend que la résolution par luy prinse pour le mariage du dict Henry, son filz aisné, avec la fille, seule héritière de feu monsieur le mareschal de Saint-André, soit ensuyvie jusqu'à sa perfection et conclusion; et aussi que quant sa dicte fille Catherine sera mariée, il luy soit donné et baillé sur les biens de sa dicte succession les plus clairs et apparentz jusques à la somme de cent mille livres tournois, en renonçant par elle tant à

la dicte succession du dict Seigneur que la dicte dame sa mère, remettant touteffois à icelle dame de la pouvoir advantager de son bien, en faveur du dict mariage, de la somme de vingt mille livres tournoiz oultre les susdictes cent mille livres si bon luy semble.

Faict et passé au camp près Orléans, en présence de nobles personnes, Tristan de Rastaing, cappitain de cinquante hommes d'armes, des ordonnances de sadicte majesté, Michel Viallart, seigneur de la Forest, de Civry et de Herses, naguères maître des resquestes et lieutenant civil de la prévosté de Paris, et de Gaulthier de Foissy, sieur de Brénay, maistre d'hostel du dict seigneur, tesmoings pour ce faire appeléz, le vingt-quatrième jour de février, l'an mil cinq cens soixante-deux. Signé : Rosting, Viallart, Gauthier de Foissy, Ferey, et scellé de leurs cachetz.





# Table des Matières.


Pages.

DÉDICACE.. ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... I

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CONSULTÉS ... ... ... ... ... ... 5

INTRODUCTION. ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 11

CHAPITRE PREMIER. — La maison de Lorraine. — René II. — Le premier duc de Guise. — Le Grand Boucher. — Un quatrain royal. — Le duc Claude et ses enfants. — Le second duc de Guise et le second Cardinal de Lorraine. — Les premières grandeurs de la maison de Guise. — L'enfance de François de Lorraine. — Exploits de jeunesse. — Campagne de Flandre. — Guerre contre l'Anglais. — Mariage du prince ... ... ... ... 25

CHAPITRE DEUXIÈME. — La guerre avec l'Empire. — Conquête des Trois-Évêchés. — L'armée française, victorieuse, bat en retraite. — Siège de Metz. — François de Guise défend la ville contre Charles-Quint. — Bataille de Renty. — Expédition d'Italie. — Séjour à Rome. — Le duc d'Albe. — Campagne du Nord. — Le duc Emmanuel Philibert de Savoie. — Bataille de Saint-Quentin. — Retour du duc de Guise. — Siège et prise de Calais ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 56

CHAPITRE TROISIÈME. — Situation des princes de la maison de Guise après la prise de Calais. — Leur popularité. — Marie Stuart à la cour. — Mariage du Dauphin François. — Campagne et siège de Thionville. — Mort de Strozzi. — Retour du duc de Guise à la cour.—Mariages royaux. — Mort de Henri II. — Avènement de François II. — Conjuration d'Amboise. — États Généraux d'Orléans. — Arrestation du prince de Condé. — Mort du roi ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 111

CHAPITRE QUATRIÈME. — Avènement de Charles IX. — Situation des partis. — Réunion des États Généraux. — Politique de Catherine de Médicis. — La situation religieuse ; excès des protestants. — Les relations des ambassadeurs vénitiens. — Le Triumvirat, organisation de la ligue catholique. — Politique du duc de Guise vis-à-vis de l'Espagne. — Colloque de Poissy. — L'édit de Janvier. — Agitation dans les provinces ... ... ... 167

Pages.

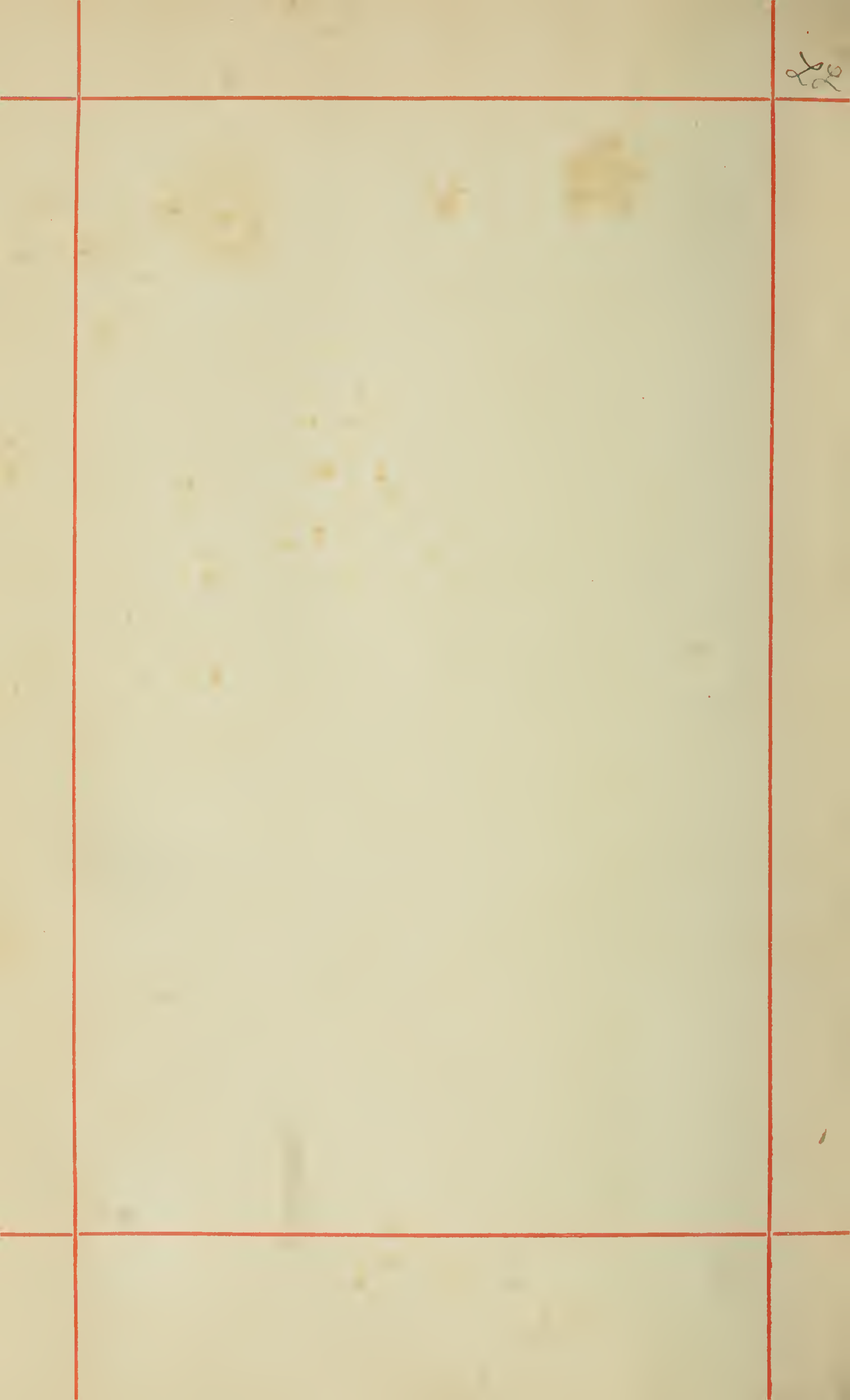
CHAPITRE CINQUIÈME. — Résultats du Colloque de Poissy. — Séparation des triumvirs. — Le duc de Guise au château de Joinville. — Négociations avec le duc de Würtemberg. — L'entrevue de Saverne. — Le massacre de Vassy. — Le duc de Guise à Paris. — Première guerre civile. — Bataille de Dreux... 210

CHAPITRE SIXIÈME. — Après la bataille de Dreux. — Le siège d'Orléans. — L'ambassade de Castelnau. — Prise du Portereau. — Assassinat du duc de Guise. — Poltrot de Méré. — Complicité de Coligny. — Funérailles du duc de Guise. — Jugements portés sur ce grand homme ... ... ... ... ... ... ... ... 248

APPENDICE. — Testament de feu Monseigneur François de Lorraine, duc de Guise ... ... ... ... ... ... ... ... ... ... 304



Imprimé par la Société Saint-Augustin. Bruges.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

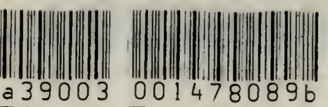
The Library
University of Ottawa
Date due

01 AVR. 1995

11 MARS 1995

5 2006

U O 26 JUIN 2006




D Ç 1 1 2 . G 8 5 B 9 1 8 8 9
B U E T , C H A R L E S .
F R A N C O I S D E L O R R A I N E ,

CE DC 0112
.G85B9 1889
COO BUET, CHARLE FRANCOIS DE
ACC# 1066470